



**Plus d'un siècle d'histoire de
Castres-Gironde
raconté par les délibérations du
conseil municipal**



Jean-Pol Puisné



**LES DOCUMENTS
D'AQUITAINE HISTORIQUE
EN LIBRE ACCÈS**

**tome 1
2022**

**Les documents
d'Aquitaine Historique
en libre accès (DAHLA)
sont des ouvrages mis à la
disposition du public sous la
forme de fichiers PDF.**

**D'une structure atypique ou
parce qu'ils s'adressent à un
public restreint, ils trouvent
difficilement leur place dans
les publications classiques,
malgré leur qualité.**

**Leurs auteurs et l'association
Aquitaine Historique en
donnent gratuitement
l'accès pour promouvoir
l'histoire et le patrimoine de
l'Aquitaine**

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Marie-Hélène Ricaud
Anne Hambücker
Frédéric Maffre

AQUITAINE HISTORIQUE

43 av. du Maréchal Leclerc
33140 Villenave d'Ornon
Tél. : 07 82 00 64 54
aquitainehistorique@gmail.com

**Plus d'un siècle d'histoire
de Castres-Gironde
raconté par les
délibérations du conseil
municipal**

par Jean-Pol Puisné

**PREFACE de l'équipe éditoriale
MISE EN PAGE de l'auteur**



Le contenu des ouvrages mis à la disposition
du public par Aquitaine Historique est sous
l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Présentation de l'auteur

Jean-Pol Puisné a été navigateur-bombardier de l'Armée de l'air, officier sorti du rang. Depuis sa retraite, il a écrit différents documents pour des associations, une biographie, ses souvenirs, etc.

Présentation du document

Cet ouvrage résume les délibérations du conseil communal de Castres-Gironde pendant plus d'un siècle, de 1831 à 1945. Grâce aux dates des séances classées par ordre chronologique, le lecteur intéressé pourra trouver le texte d'origine dans les registres conservés à la mairie de Castres-Gironde.

Le format en fichier PDF permet une recherche automatique de la problématique d'intérêt, tandis que le classement par ordre chronologique permettra de retrouver facilement le texte d'origine dans les registres communaux.

**Plus d'un siècle d'histoire de
Castres-Gironde raconté par les
délibérations
du conseil municipal**

Jean-Pol Puisné

**LES DOCUMENTS
D'AQUITAINE HISTORIQUE
EN LIBRE ACCÈS**

tome 1

2022

PRÉFACE

Aquitaine Historique reçoit de temps à autre des travaux qui ne trouvent leur place ni dans sa revue, ni au sein de la collection de livres qu'elle édite. Trop longs pour la première, d'un intérêt trop local ou trop confidentiel pour la seconde, ils n'en constituent pas moins de précieux documents.

Patiemment rédigés par des auteurs passionnés, ils méritent de figurer parmi les ressources mises à la disposition des amateurs d'Histoire et de patrimoine. C'est le but de la nouvelle initiative d'Aquitaine Historique : proposer au public des recherches d'Histoire locale, des documents inédits et autres travaux de qualité qui resteraient autrement inconnus et inexploitable.

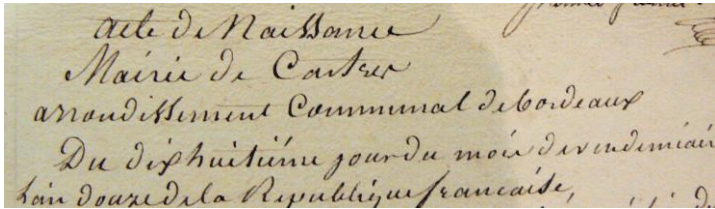
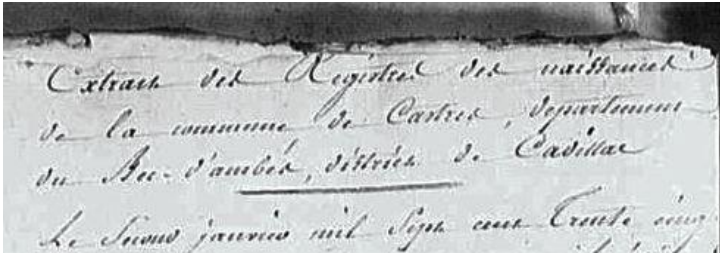
C'est le cas de l'ouvrage de Jean-Pol Puisné qui inaugure cette série. Ce travail considérable intéressera les lecteurs concernés, non seulement par l'Histoire de la commune de Castres-Gironde, mais aussi par des éléments à replacer dans le contexte plus large du département : création de la voie ferrée Bordeaux-Sète, installation du réseau électrique, de l'éclairage public, du téléphone, ... Constitué de résumés des séances de délibérations du conseil communal, cet ouvrage aborde tous les sujets qui ont composé la vie de la commune et de ses habitants pendant plus d'un siècle.

L'équipe éditoriale d'Aquitaine Historique

INTRODUCTION

J'ai utilisé les deux premiers registres des délibérations du Conseil municipal conservés dans le bureau du Maire de Castres-Gironde. Les autres plus récents concernent des personnes encore vivantes.

Les registres paroissiaux, d'état-civil et d'autres documents consultés aux archives départementales nous apprennent qu'avant de se nommer Castres-Gironde dans le département de la Gironde, Castres fit partie successivement du département du Bec d'Ambes, district de Cadillac en 1735, puis de l'arrondissement communal de Bordeaux en l'an 12 et du canton de Labrède ensuite.



Dénominations successives.

Et encore bien avant, le bourg fut désigné sous les noms de Castres en guienne (Guyenne), Castres en terre gasque, Castres en Bourdalois, ou Bordalois, Castres sur Garonne ou seulement Castres, avant d'être nommé officiellement Castres-Gironde¹ en 1887 à la demande du

¹ Ce qui veut dire Castres du département de Gironde et non sur Gironde comme l'écrivent certains. Castres n'étant pas dans le Médoc mais sur la Garonne.

directeur de la Poste pour éviter les erreurs de distribution de courrier avec Castres dans le Tarn.

La lecture des registres de délibérations du Conseil municipal nous révèle beaucoup de détails sur la vie à Castres et sur les événements survenus dans la région et le pays.

Fallait-il traiter le sujet par rubriques telles que les transports, l'eau, l'électricité, les élections, ou en relatant les événements selon l'ordre chronologique ?

C'est la seconde solution que j'ai choisie. Elle permet de suivre l'évolution de la commune, ses difficultés et leur résolution. On découvre petit à petit les renouvellements bizarres des Maires, les désaccords au sein des conseils municipaux, les péripéties de la création de l'école, de la mairie, de la grande place, de l'utilisation des chemins, des nombreux problèmes de puits et de pompes, avant l'installation de l'eau courante, de l'éclairage, du téléphone, etc.

Divers événements plus ou moins pittoresques et quelques images agrémentent et illustrent cette lecture rédigée en style plus ou moins abrégé. J'ai inscrit en gras les changements de conseil municipal et de maires.

Pour plus de précision, il sera toujours possible de consulter les registres aux dates correspondantes. J'ai écrit en italique mes réflexions et quelques compléments d'information.

Je remercie, Monsieur le Maire, Daniel Constant de m'avoir permis de consulter à loisir les archives de la Mairie.

Jean-Pol Puisné

UN SIECLE DE L'HISTOIRE DE CASTRES-GIRONDE

PREMIER REGISTRE

L'histoire commence en 1831, les registres municipaux des années précédentes ayant disparus après 1846.

Le Conseil municipal élu en 1831 est assisté à cette époque pour prendre les décisions, des propriétaires les plus imposés de la commune à peu près en nombre égal à celui des Conseillers élus. (*Je ne sais où se trouvait la mairie à cette époque. Elle fut peut-être à une époque dans la maison Campana, rue Schéglinski, maintenant rue Général Leclerc*).

Les conseillers municipaux présents ce **29 mai 1831** sont P. Andrieu, Boret, Ameau, Miailhaes, Cheurand, Duluc, Chanterroz, Jean Moreau, Roussereaud. (*Le Maire est probablement Jean Maynieu*). Ils approuvent le budget de l'année 1830 qui se résume à un excédent de 17,82 F. Il y a des indigents qui sont dispensés de payer la contribution mobilière.

Le budget 1832 est étudié : recettes : 304,50 F, dépenses 671 F, 12 F, déficit 367,70 F.

Le Conseil municipal renforcé des plus imposés, vote 367,70 F en centimes supplémentifs, et divers comptes dont 8,50 F d'achat de tissu pour un drapeau et 3,50 F payés au garde pour hisser le drapeau.

Le centime additionnel ou supplétif au profit d'une commune était une taxe proportionnelle ayant pour assiette un impôt national.



Le 23 oct 1831 Installation d'un nouveau Conseil municipal par Jean **Chanterre** maire de Castres : il est composé de messieurs : Verteuil, Maydieu, Demay cadet, Séguineau de Lognac, Laconfourque ainé, Fénié, Ameau cadet, Jolin, Bourdieu, Depiot fils, Parthex, Dujola et Cassaigne qui prêtent le serment de fidélité au roi des Français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume.

Mais Jean Chanterre ne reste pas maire longtemps ! Que lui est-il arrivé ? Démission, maladie, ou évincé ? Il ne décède qu'en 1848. En effet le 9 décembre 1831 un nouveau Conseil municipal est installé. Pierre Jean Soulié fils, adjoint, qui n'est pas mentionné dans la liste du mois d'octobre, est chargé par arrêté préfectoral du 7 décembre d'installer **Jean Maydiou**, propriétaire, comme **nouveau Maire** de Castres. Le 14, Pierre Fenié propriétaire, est nommé adjoint.

15 janv 1832 Réunion du Conseil municipal et des plus forts imposés qui sont Messieurs de Théobon, Joanis Faurès, Duluc père, Louis Labuzan, Jean Miailhe, Moreau père, Ameau Biche, Boret, Roussereau, Cadiche Laconfourque, Mercier aîné et Jonanite Gilard. Ils étudient la réclamation du sieur Uzureau entrepreneur de la fontaine construite à Castres en 1822. (*Laquelle ? Celle du Port ?*)

La fontaine étant très mal construite, en mauvais matériaux, le Conseil s'oppose à payer le sieur Uzureau. Celui-ci fait appel en cassation en Conseil d'Etat. Le 12 mars, le Conseil municipal renonce à se pourvoir devant le Conseil d'état. Il y a trop de frais. Il propose de payer 1000 F et de faire un emprunt équivalent. Quelques jours après arrive la réponse du préfet, les communes ne peuvent faire d'emprunt sans l'autorisation du gouvernement et doivent faire connaître la forme de cet emprunt. Le Conseil municipal décide alors ou de faire supporter aux contribuables la somme de 1000 F sur les budgets 1833 et 1834 ou d'utiliser une partie du partage des landes communales prévu prochainement. (*Portets et Castres cherchent à s'entendre en ce moment sur la limite de ces landes*)

5 fév 1832

Émondage de l'ormeau situé sur la place publique de Castres (*sans doute devant la mairie actuelle*) et vente du bois, après avoir fait battre la caisse afin que personne n'en ignore à M. Honte aîné pour 1,50 F, somme employée à payer son travail d'émondage.

14 mai 1832 Vérification des comptes communaux ; excédent de recettes de 303,94 F. (*Heureuse époque !*)

20 mai Vote du Budget 1833 : dépenses : 987,87 F – recettes : 304,05 F. Impôt extraordinaire de 5 centimes pour couvrir le déficit.

Au mois de juin Remarque du préfet qui pense que les 5 centimes ne sont pas suffisants pour couvrir le déficit de 679,82 F. Il autorise le Conseil municipal, renforcé des plus imposés, à se réunir pour reformuler le projet et il est alors décidé que la commune sera imposée au marc le franc en 1933. *Marc le Franc : Méthode de répartition des créances entre tous les créanciers, lorsque le montant de la liquidation est inférieure au total des créances. La répartition se fait au prorata de chacune des créances.*

28 avr 1833 Autorisation du préfet de prélever sur les fonds libres, pour distribuer des secours aux indigents de la commune en l'honneur de la Saint-Philippe, anniversaire du Roi des Français. (*Cela consiste en bons de pain, viande et de vin*).

9 mai 1833 Les comptes sont excédentaires de 403,01 F.

Le 10 mai

Le budget 1834 est voté

Dépenses : 934,87 F.

Recettes : 304,05 F.

Imposition au marc le franc pour couvrir le déficit de 630,82F.

Un corps de garde existe à Castres à cette époque, dont les dépenses en fournitures s'élèvent à 73, 85 F pour l'année.

Le 20 juin Décision de réparer les chemins vicinaux par prestations en nature ou par centimes additionnels : Vote des centimes par le Conseil municipal renforcé des plus imposés dont Foré qui ne sait signer. (*On peut être riche et illettré*)

21 juil La commune a l'obligation de célébrer l'anniversaire des trois journées de juillet, avec distribution de secours aux indigents. Il y en a 20 dans le village. Le Conseil municipal vote pour trois livres de pain, une livre de viande et une bouteille de vin.

Au mois d'août, paraît une Ordonnance royale concernant l'instruction primaire et publique. Mais la commune n'a pas les moyens de l'appliquer.

Au mois d'octobre, arrivée d'une lettre du Conservateur des Eaux et Forêts concernant l'administration des 260 ha détenus par la commune, le Conseil municipal décide de ne pas soumettre la lande rase avec quelques broussailles au régime forestier n'ayant pas les moyens de l'ensemencer et de payer un garde. (*Il doit s'agir de la lande de la Contean*)

Le préfet ne peut rien allouer pour le corps de garde qui est à la charge de la commune. Proposition du Conseil municipal de faire construire un corps de garde avec une chambre au-dessus pour y installer la Mairie sur un petit emplacement au coin de la place bordant la route royale. (*Rien n'indique où se trouve la mairie à l'époque*)

12 déc 1833 Liste des élèves reçus gratuitement : 18 à 20 élèves payent et 5 ou 6 sont considérés comme indigents. Castres n'a aucun bâtiment pour l'école et la location coûterai 150 F. Castres ne pouvant payer un instituteur, on propose de faire l'école à Beautiran.

1834 Litige entre les habitants de la commune d'une part et les débitants de vin et aubergistes d'autre part. Ces derniers exigent que tout nouveau débitant de vin ou aubergiste paye l'abonnement pour l'année entière, ce qui est refusé par la mairie.

Le 9 fév Autorisation du préfet de faire construire un corps de garde le long de la route N° 10 de Paris en Espagne. Vote de 10 centimes additionnels par an pour la construction du corps de garde et chambre commune. Les fournitures et le loyer du corps de garde actuel s'élèvent à 55 F.

Comptes communaux de 1833 (*M. Chopin est le receveur*) Il y a toujours un excédent de recettes de 371, 10 F.

Le 24 mai 1834 Vote du Budget 1835 :

Dépenses 1191, 08 F.

Recettes : 309, 59 F.

Imposition en centimes additionnels de 881,49 F, plus 5 centimes pour l'entretien des chemins communaux. La dette s'élève à 384 F, l'entretien des chemins 236 F, l'entretien du pavé du port 100 F, la monte et l'entretien de l'horloge 50 F, les dépenses imprévues sont estimées à 50 F, complément traitement du greffier 61,49 F.

Le 24 mai 1834 Réception du texte de la Loi du 28 juin 1833 : les communes doivent fournir à l'instituteur si elle n'a pas d'école, un local lui servant d'habitation et pouvant recevoir les élèves, lui payer un traitement fixe minimum de 200 F pour l'école primaire élémentaire et 400 F pour école primaire supérieure. La commune n'a pas les moyens de payer un instituteur et un loyer, d'où demande de secours au Ministre de l'Instruction publique.

Au mois de juin Lettre du Préfet qui demande de nommer un garde pour veiller à la conservation du bois de « l'ancienne forêt de Castres ». Le Maire présente M. Cassaigne ancien militaire à la grande surprise du Conseil municipal et des plus imposés ! Cette ancienne forêt, n'a jamais été qu'une lande avec quelques broussailles et taillis rabougris. Elle sert au pacage des brebis et des vaches et à fournir de la bruyère pour la litière et l'engrais des vignobles dont il faudrait abandonner la culture si l'ordonnance venait à être exécutée, d'où opposition du Conseil municipal.

Le 9 juil Protestation de Beautiran contre la réunion avec Castres pour l'instruction primaire. Le Conseil municipal accepte d'établir un instituteur si les 3 centimes additionnels exigés par la loi suffisent pour l'entretien de l'école, sinon il faudra conserver cette somme pour l'achat ultérieur d'une maison d'école.

1er déc 1834 Cinq conseillers seulement sont présents. La séance est ajournée.

Le 22 déc Six conseillers sont présents. La séance est encore ajournée.

En janvier 1835 Autorisation du préfet de se pourvoir en Conseil d'État contre l'ordonnance assimilant la lande à une forêt (*lande depuis le XV^{ème} siècle au moins*), On lance une souscription pour payer les frais.

22 janv 1835 Approbation du projet de transaction entre Portets et Castres pour le partage des landes communales appelées « La Comteau » après consultation de MM Bisses, Dénué et Barthet avocats à Bordeaux.

Le 22 mars Circulaire préfectorale obligeant à l'achat de poids et mesures modèle pour prévenir les fraudes. Le conseil refuse, il y a poinçonnage annuel des poids et mesures, peu de marchands et la commune est trop pauvre.

Une amende de 50 F provenant de transport frauduleux de lettres est utilisée en faveur des indigents de la commune.

M. Causourd règle une indemnité de 140 F pour un changement de chemin.

6 mai 1835 400 F reçus de M. Chopin percepteur, pour l'entretien du pavé du port pour quatre ans.

Les dépôts sur le port rapportent 6 F et 236 F sont reçus du percepteur pour l'entretien des chemins vicinaux.

Total recettes 804,80 F. Dépenses 748,72 F. Reste en caisse 56,08 F.

Budget 1836 : équilibré à 1176,80 F, avec prestations en nature pour entretien des chemins vicinaux, attelages de bœufs ou chevaux 2 jours, équivalent à 6 F par attelage de bœufs, 3 F par cheval, 1,25 F pour les manœuvres d'une journée de travail.

Établissement d'un garde-champêtre (12 voix sur 14) pour la conservation des propriétés, traitement annuel 200 F.

En juin Lettre du préfet demandant de nommer un garde-champêtre pour assurer la surveillance des bois de la commune soumise au régime forestier. Le maire propose M. Cassaigne, salaire 300 F/an payable par trimestre. Demande au préfet de faire délimiter la partie boisée que le garde aura à surveiller, les landes restantes parcourues par le bétail. (*Il ne semble pas que le Conseil se soit opposé cette année à cette nomination*)

Toujours en juin autre réunion où on décide de voter des centimes additionnels pour couvrir le déficit de budget 1836 (280,53 F) et

confirmer le traitement du garde. Une journée de travail en bœufs ou cheval et une journée d'homme sera employée à l'entretien des chemins vicinaux et 2,5 centimes en argent portés au budget 1836. Une nouvelle demande est envoyée au préfet afin de faire délimiter la partie que les bestiaux pourront parcourir.

En juillet Approbation budget 1834 ; recettes : 1340,74 F, dépenses : 1430,29 F ; excédent de dépenses : 89,55 F reporté sur exercice 1835.

La place d'instituteur est vacante, il n'y a pas assez d'élèves pour assurer son existence. Présentation de Jean Audouaing. Lecture d'une Circulaire concernant l'école, vote 3 centimes de rétribution mensuelle à l'instituteur, traitement fixe 145 F, prélèvement de 2,5 centimes additionnels sur la contribution foncière personnelle et mobilière des portes et fenêtre².

En octobre Le préfet demande de voter une imposition extraordinaire de 92,72 F qui ajoutée aux 9,66 F doit servir à payer les frais de la transaction entre Castres et Portets.

M. Cassaigne le garde-champêtre est entré en fonctions le 1^{er} août dernier, vote d'une imposition extraordinaire de 125 F pour assurer ses 5 mois de traitement de l'année.

18 oct Détermination du taux de ce qui doit être payé à l'instituteur : élève apprenant à lire³ : 1,50 F – élèves qui apprennent à lire et à écrire : 2 F – ceux qui apprennent à lire, écrire et calculer : 2,50 F – gratuit pour les indigents reconnus.

13 mai 1836 Comptabilité du Maire : recettes 159,93 F – dépenses 150,05 F dont chandelles pour le corps de garde 40 centimes, fournitures à la Garde nationale 10 F, transport d'une poutre déposée sur la place publique 1 F, cordes pour l'horloge 5 F, plantation d'une

² Impôt imbécile qui incitait les gens à murer le maximum de portes et fenêtres pour payer moins, d'où insalubrité et inconfort.

³ En 1816, le Général baron Cloüet avait établi dans l'Aisne une école où les enfants apprenaient à lire et à écrire en même temps ce qui avait choqué l'instituteur titulaire qui trouvait cela révolutionnaire !

borne dans la lande 1 F, trois autres bornes dans la lande 15 F, réparation armoire 5,50 F, payé à M. Gérard pour transaction entre Castres et Portets 102,40 F. Reste en caisse 9,25 F.

13 mai 1836 Budget 1837 : 1360,99 F. Prestations en nature pour entretien des chemins vicinaux : attelage de bœufs et conducteur 6F, attelage de 2 chevaux et conducteur 6 F, un cheval 3 F, une journée d'homme 1,25 F.

Les sieurs Séguinau de Lognac et Bourdieu ayant manqué plus de 3 fois aux réunions sont rayés du tableau du Conseil municipal.

5 juin 1836 Projet préfectoral d'établissement de chemins vicinaux et de grande communication. Avis du Conseil municipal, chemin entre Castres et St Selve, utile pour toutes les communes, sauf pour Castres qui n'a pas les moyens d'entretenir son tronçon.

26 juil 1836 Réjouissances des glorieux jours de juillet 1830 et secours aux indigents. Commune trop pauvre, vote de 25 F de secours aux indigents en pain et viande.

10 août 1836 Imposition sur les 4 contributions directes de ½ centime pour compléter le déficit obligé de l'école primaire.

7 mai 1837 Budget 1836 : recettes : 2779,01 F – dépenses 1649 F – excédent de recettes 1130 F.

Budget 1838 : recettes : 946,33 F – dépenses : 1664,54 F déficit 596,84 F, d'où imposition extraordinaire.

Demande de s'imposer pour couvrir le salaire du garde-champêtre, 300 F, de 296,84 F pour déficit budget, de 297,74 F pour les chemins vicinaux et 178,63 F pour l'école.

30 mai 1837 Installation de six Conseillers municipaux, Chanterre, Maydiou, Ameau, Mialhe, Eonat, de Verteuil.

30 juil 1837 Chemin de grande communication de Sore à Bordeaux avec embranchement à Castres. Demande que l'embranchement se dirige par le chemin déjà établi de Castres à St Selve.

20 août 1837 Installation de M. **Ronat Maire de Castres** par Jean Maydiou. Installation de Jean Maydiou comme adjoint.

24 sept 1837 Établissement du chemin de grande communication n°44 de Foré à l'embranchement sur Castres, vote de 5 centimes additionnels.

Acceptation de l'établissement de deux foires annuelles à Beautiran.

22 déc 1837 Taux de ce qui sera payé au curé qui desservira par intérim la commune, 300 F/an.

22 janv 1838 Réparation du presbytère pour recevoir le futur curé. La fabrique⁴ est en déficit de 40 F, devis : 2804 F. Emprunt et vote de centimes additionnels et demande de subvention au préfet.

Autorisation accordée au Bureau de bienfaisance d'accepter le legs (*une maison à Castres*) de Jean Mathurin Cordet, curé de Castres, décédé.

8 janv 1838 (*ou 18 ?*)

Demande au préfet l'autorisation de vendre une partie des landes communales pour rembourser l'emprunt de 2804 F.

1 avr 1838 Acceptation des offres pour réparation presbytère pour loger le curé récemment nommé, à rembourser soit par vente des landes de la Comtau soit en centimes additionnels.

13 mars 1838 Budget 1837 : recettes 3008,89 F, dépenses 1842,89 F – excédent de recettes 1165,33 F.

13 mai 1838 Budget 1839 : dépenses 1934,24 F– recettes 1327,57F – déficit 606,67 F. Vote de 5 cent/1F pour chemins communaux et 3 jours de prestations. Salaire instituteur et logement 300 F et garde-champêtre et forestier 300 F.

Approbation budget 1837 du Bureau de bienfaisance.

⁴ La Fabrique était l'organisme constitué du curé et d'élus de la paroisse chargé de l'administration des biens de la communauté paroissiale, église et mobilier.

Le conseil de fabrique demande des réparations d'amélioration. Refus du Conseil municipal qui ne peut que solliciter l'aide d'autorité supérieure.

FIN DU REGISTRE

Les pages libres serviront à enregistrer les plaintes et arrêtés de police, copies de courrier et déplacements des condamnés libérés.



SECOND REGISTRE

8 juil 1838 Rapport des Eaux et forêts sur la demande de vente du communal appelé « La Contau » en 15 lots de 13ha 36a 76ca pour payer les réparations du presbytère d'après les devis de 2844 F.

Remarque : une partie de la charpente de l'église a « *indispensablement besoin d'une prompte réparation* ». (*Sic*)

5 août 1838 Avis sur la demande de M. Chapin percepteur qui veut transférer sa résidence à Beautiran. Il clairotte qu'il a des difficultés à trouver un logement convenable à Castres. Il a des motifs puissants pour ne pas occuper la maison qu'il occupe. Maintenant il est obligé de reconnaître que sa résidence à Castres est dans l'intérêt de tous les contribuables et il lui sera facile de trouver un autre logement convenable à Castres.

Le pavé (*la route pavée*) qui conduit au port a besoin d'être réparé.

L'horloge a besoin d'être réparée.

La commune a fait construire à grands frais il y a quelques années une fontaine et un lavoir dans un terrain situé entre le chemin qui conduit au port et la propriété de la veuve Dussaq. Ils sont mal construits et le fossé qui permet aux eaux de la fontaine de s'écouler est obstrué d'arbres, ce qui est une gêne pour les habitants qui ont besoin d'eau quotidiennement. Faire curer le fossé et obliger les riverains à curer le fossé sur 2 m de large en haut et 1m en bas et conserver 0,5m entre les haies et le fossé (Vve Ameau, M. Bahas, Dame Dussaq).

10 août 1838 Demande d'autorisation de vendre 30ha pour paiement

1° des réparations au presbytère 150 F.

2° 100 F pour le logement provisoire du curé pendant la réparation du presbytère.

3° 59,80 F de dépenses pour le passage et séjour de troupes et pour la Garde nationale.

1 avr 1839 Demande du préfet que Castres fournisse son contingent, non en prestations mais en prélevant sur son budget pour l'entretien des CV. Refusé commune trop pauvre et endettée.

2 mai 1839 Approbation du budget du bureau de bienfaisance 1838.

10 mai 1839 Session du Conseil municipal et des plus imposés : (M. de Kerninon, Dumay cadet, Julien, Chauvenaud, Joamin, Faures, Lepcé J.)

Budget 1840 : Dépenses 1582,07 F – recettes 1626,64 F excédent de recettes 44,57 F, dont salaire instituteur plus logement 300 F, salaire garde-champêtre et forestier 300 F.

16 juin 1839 Vote de centimes additionnels de 288,89 F proposé par le préfet pour couvrir le déficit du budget 1840. Refusé.

10 août 1839 Relance de la demande au préfet pour autorisation de vendre une partie de la lande communale pour couvrir les frais de réparation du presbytère.

17 nov 1839 Demande à l'administration des Eaux et forêts l'autorisation de couper des bruyères sur la lande communale pour faire de l'engrais nécessaire à la culture sur le sol très acide.

8 déc 1839 Demande au préfet l'autorisation de faire pacager les bestiaux de la commune sur une partie du communal non boisé, moyennant une redevance annuelle par tête de bétail à cornes et chevaux 2 F et pour les bêtes à l'aine (*sic*) 0,50 F

8 mars 1840 Autorisation accordée à Gassiot aîné, maître charpentier (*sic*) de construire un hangar en dehors de sa maison le long du chemin qui conduit au port, en suivant la banquette que la veuve Ameau Jaulin possède au devant de sa maison de manière à ce que le chemin conserve une largeur de 7 m³⁷ entre le hangar et le mur parallèle de la fontaine.

28 mars 1840 Examen du compte rendu du receveur municipal pour la gestion de 1838. C'est bon.

10 mai 1840 Budget 1939 : 4054,77 F moins 223,09 F de ???

(*Lacunes*)

1845 Vote de 200 F salaire du garde-champêtre pour 1846

Annnonce qu'une enquête est ouverte pour l'établissement d'un chemin de fer de Bordeaux à Cette (*Sète*) et que cette ligne passe par Castres. Cette ligne va faire perdre le peu de valeur qui reste aux propriétés du bourg déjà frappées par les bateaux à vapeur. Les diligences, les rouliers vont être remplacés par des wagons (*siz*), la poste aux chevaux va aussi disparaître ainsi que les établissements alimentant les postillons, les selliers, les hommes de peine pour les écuries et quelques auberges. Le seul moyen de conserver un peu d'activité est d'établir la gare à Castres. Discussion pour savoir où mettre la gare. Nadon est proposé.

25 mai 1845 Vote de centimes extraordinaires pour couvrir la somme de 342,24 F au budget 1846.

10 août 1845 Réparation des chemins vicinaux de Guillon, Nadon, Faures etc. Pour donner à celui de Faures la largeur fixée, il a fallu prendre dans la propriété du sieur Demay aîné une étendue de 1,33m sur 73,60 m, chez le sieur Faures une partie de 1 m sur 36 m une autre de 1,83 sur 152,24 m, chez M. Duluc 1, 83 sur 100 m, chez la veuve Laconfourque 1 m10 sur 90 m,

Les propriétaires réclament une indemnité. Les experts ont calculé : Sr Demay 17,05 F, Sr Faures 54,85 F, Sr Duluc 31,75 F, Veuve Laconfourque 15,70 F.

Total 119,35 F à prendre sur les fonds affectés aux réparations des chemins pour 1845.

Le préfet est sollicité pour accorder les secours nécessaires pour la réparation des équipements de l'école tenue par M. Dupeyron.

Liste des admissions gratuites à l'école

13 sept 1845 Vœu que les formalités hypothécaires ne soient pas remplies pour l'abandon des terrains pour élargir le chemin de Faures (4 propriétaires, la somme la plus élevée étant inférieure à 100 F)

4 janv 1846 Nomination de 3 membres du Conseil municipal pour donner leur avis sur les réclamations éventuelles concernant la liste électorale.

8 fév 1846 Testament de Thérèse Pelé :

- Legs au bureau de bienfaisance 250 F. Accepté.
- Legs à la Fabrique 250 F pour faire dire 6 messes par an à perpétuité. Délibération pour savoir si c'était avantageux pour la fabrique et pour le repos de l'âme de la testatrice. (Sic) Accepté.
- Legs à la Fabrique de 200 F pour la réparation de l'église, plus un tableau représentant St Gérôme. Accepté.

Demande de dame Paule Dubernad, veuve de Pierre Jean Soulié ancien notaire décédé à Castres pour obtenir la concession de 4m² dans le cimetière dont la moitié est déjà occupée par les restes mortels dudit feu Pierre Jean Soulié. Accord, elle offre 200 F pour la concession et 100 F pour les pauvres de la commune

15 mars 1846 Achèvement des travaux confiés à M. Bonac contrôleur des contributions directes et M. Latapy expert pour recueillir tous les éléments nécessaires à l'amélioration de la répartition de la contribution foncière, une assemblée doit avoir lieu au chef-lieu du canton. Le maire et un propriétaire délégué élu doivent représenter la commune. M. Lagarde avocat et propriétaire est élu.

Lettre de la Préfecture approuvant la délibération concernant la concession de 4m² à veuve Soulié. Il faut arrêter un tarif ainsi que le prévoit l'ordonnance royale.

Arrêté ; concessions perpétuelles 60 F/m², concessions trentenaires 40 F m², concessions temporaires de 10 ans 25 F m². Le tout non compris le tiers en sus de ladite somme en faveur des pauvres de la commune.

3 mai 1846 Approbation du budget 1845

Vote d'une imposition extraordinaire de 200 F pour le salaire du Gardes-champêtre en 1847.

Le budget 1847 dépenses 2406,32 F, recettes 1971,60 F, déficit de 434,72 F, vote d'une imposition extraordinaire de 434,72 F.

10 mai 1846 Comptes du bureau de bienfaisance

Formation du supplément de budget pour 1846 et 1847

La réparation des chemins pour la présente année se portera sur le chemin derrière la maison Andrieu, écoles et autres.

Bornage des limites de la commune à l'ouest pour empêcher les empiètements de M. de Kerninon qui élude la mise en place. (*Demeurant à Pommarède de Haut*)

20 sept 1846 Installation de **M. Roussereau Maire.**

Installation du nouveau Conseil municipal élu le 23 août 1846.

8 nov 1846 Conformément aux directives, il a été procédé à la compulsion, placement et inventaire du matériel et des archives de la mairie par le secrétaire M. Dupeyron. Le Conseil municipal lui vote une indemnité de 60 F. (*Somme importante, il devait donc y avoir beaucoup de registres et documents à cette époque. Les registres antérieurs à 1831 devaient encore exister !*)

Les réparations faites au lavoir sont insuffisantes, il s'ensuit qu'on ne peut plus y laver et en plus les eaux de la marée s'y introduisent presque une fois par jour, il n'est pas fermé. Comme c'est le seul lavoir de la commune, les travaux sont indispensables.

10 déc 1846 Le bornage a été fait entre la propriété de M. de Kerninon et le communal à l'amiable. Approbation.

30 déc 1846 Subvention de 4 millions de francs accordée par l'État aux communes. Le Conseil municipal a voté 981,65 F pour l'entretien des voies, ce vote réuni aux autres dépenses s'élève à 2421,82 F soit le ¼ des contributions imposées par la commune ; très onéreux pour les

habitants et propriétaires dont une partie est dans la gêne, l'autre dans l'indigence par suite des mauvaises récoltes et des sacrifices qu'ils sont obligés de faire journallement pour le logement et le séjour des troupes. Cinquante pères de famille sont dans l'indigence notoire par manque de travail. En conséquence le Conseil municipal demande une part de cette subvention pour terminer les travaux et porter secours aux malheureux dans la saison rigoureuse.

7 fév 1847 (*Manque page 71*)

6 mai 1847 Budget 1846 – 1847. Recettes 3073,41 F, dépenses 2689,28 F excédent de 384,13 F.

Traitement instit 200 F, logement 150 F entretien école 50 F

3 cent additionnels seront imposés en 1848. 5 cent add et 3 jours de prestation pour l'entretien des chemins vicinaux.

9 mai 1847 434,72 F de déficit prévu au budget 1848 d'où imposition extraordinaire de 434,72 F dont 200 F pour le chemin de grande communication.

Le conseil d'arrondissement est sollicité de procéder à la répartition de l'impôt du canton de Labrède en prenant pour base le travail fait par les agents de la péréquation.

8 août 1847 Liste des enfants à admettre gratuitement à l'école communale : Benêt, Parthaix, Joyeux, Dubert, Lamarque, Carrère, Sadran, Pujol.

Laroche propriétaire cherche à se libérer du capital 1158,85 F dont son domaine est grevé et qui sert une rente de 67,96 centimes en faveur des pauvres de la commune. Accepté, le remboursement sera employé en capital à l'achat d'une rente de 3% sur l'Etat.

Faire établir les devis de réparation de la fontaine communale.

Il devient indispensable d'acheter une maison pour servir d'école communale adaptée ou d'acquérir un terrain pour la faire construire. (*Il semble donc que la commune loue une maison pour le logement de l'instituteur et la salle de classe*).

Litige de propriété d'un fossé mitoyen entre M. de Kerninon et la commune, risque de procès.

Demande du maire de se faire rembourser la somme de 203,48 F qu'il a avancé aux manœuvres et indigents sans travail, à extraire du gravier conformément aux vœux du conseil et en achat de pierre et transport employés à la réparation des CV.

Bornage entre M. Descombe et la commune et demande d'une indemnité pour les terres qu'il a enlevées au communal.

5 sept 1847 Suite à délibération du bureau de bienfaisance qui demande que le maire accepte le remboursement de 57centimes 96 au capital de 1158,85 F servi aux pauvres par M. Laroche et le place en rentes sur l'état à 3% AVIS FAVORABLE

7 nov 1847 Obstacles et oppositions au passage des habitants de Castres utilisant le chemin vicinal n°4. Ce CV part du CGC au lieu dit Roulié (*Place de la Croix, actuellement*) traverse le village de Faurès et conduit à St Selve, soit en passant par le chemin qui traverse les propriétés de M Descombes et qui aboutit au CGC en face de la maison de la métairie dite de Rochet, soit en passant par l'autre chemin qui traverse la propriété de M. Labuzan près de sa maison d'habitation et plusieurs autres propriétés dans la commune de St Selve. Lequel de ces deux chemins doit-on utiliser en parcourant le chemin n°4 pour aller à St Selve ?

Choix du passage par chez M. Descombe, c'est le plus court, le moins préjudiciable et il est parcouru depuis des temps immémoriaux.

Les travaux du lavoir ont été adjugés selon les devis pour 112 F le 29 août dernier, mais il n'est pas assez profond et il faut le carreler. Un ouvrier peut faire le travail pour 80 F. Faire carreler en pierres ou en carreaux de grandes dimensions en ménageant les sources qui se trouvent dans le lavoir.



Lavoir de Castres

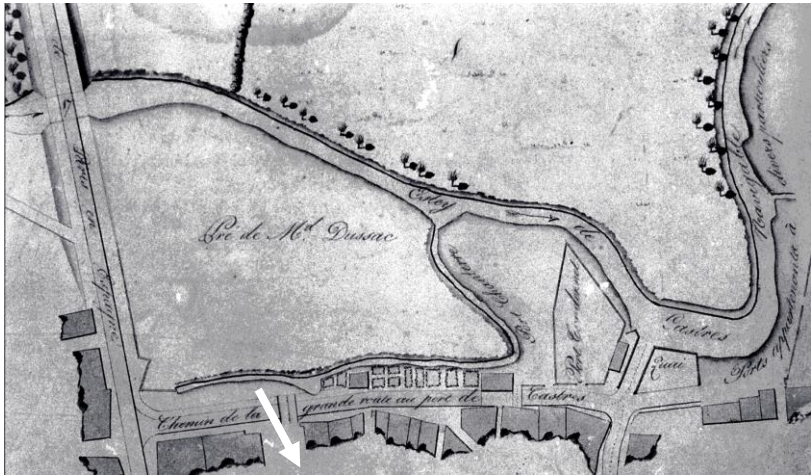
Projet d'alignement de la route royale n°10 et adoucissement de la rampe comprise entre les profils 3 et 8. Accepté, en particulier dans la partie où se trouvent les maisons Duprat, Courras, Pelet, Gilard, Lepce, de Framond.

23 déc 1847 Remplacement de M. Peres garde-champêtre actuel par M. Jean Bergey ancien militaire.

6 fév 1848 Nomination de 3 membres pour la commission électorale.

Autorisation de vendre au prix le plus convenable le genêt épineux qui a crû dans la commune (*appelé vulgairement la jaugne*).

Mmes Dussac demandent l'enlèvement des pierres placées dans le fossé situé au dessus du lavoir public qui envoient l'eau dans leurs propriétés. Le fossé appartient à la commune c'est un ancien fossé navigable utile à l'écoulement des eaux de la fontaine publique de Castres et qui reçoit les eaux des terrains supérieurs pour les conduire à l'estey du Gua-mort. Le batardeau dont il s'agit ne peut provoquer l'inondation de la prairie de ces dames. Cependant le Conseil municipal décide d'enlever les pierres et de curer le fossé des sables qui se sont accumulés.



Le port et quai de Castres en 1800. L'ensemble se composait du port Chanterre, du port Tordonnet, d'un quai suivi d'un port appartenant à différents particuliers. Lavoir : flèche blanche.

Depuis 2 ans, de la pierre moellon a été déposée sur le port par des quidams, c'est un obstacle aux bateliers et habitants. Le maire l'a fait enlever et déposer sur un terrain de la commune et propose de la vendre pour payer les frais de transport de 20 F.



Le quai du port en 2010

Jugement du tribunal de paix du canton de Labrede qui condamne M. de Kerninon à réintégrer la commune dans la propriété de la mitoyenneté du fossé qui sépare sa propriété du communal de Castres.

13 fév 1848 Bernard Descamps maçon et propriétaire à Portets a été arrêté le 17 janvier dernier par M. Vuillemot, garde-champêtre du sieur Elisé Descombes parce qu'il traversait sa propriété en passant par le chemin public pour aller à St Selve. Le tribunal lui demande de faire la preuve que ce chemin est public. Le Conseil municipal va faire le nécessaire pour porter ce chemin au tableau des chemins vicinaux.

16 mai 1848 Établissement de la liste des électeurs (220) au vu des registres d'état-civil, dénombrement de la population, contrôle de la garde nationale, liste des anciens électeurs.

9 avr 1848 Soulié Maire provisoire fait l'éloge de son prédécesseur qui est présent, (*Roussereau a sans doute démissionné pour raison de santé de cette fonction*)

Occupation de la classe ouvrière sans travail, organisation d'ateliers de charité. Les travaux de l'agriculture sont plus que suffisants pour occuper tous les bras. Ateliers inutiles.

8 mai 1848 Budget 1847 recettes 2930,88 F – dépenses 2415,51 F- excédent 515,37 F. Traitement instit 200 F, logement 150 F d'où imposition extraordinaire de 3 centimes add. Indépendamment de son traitement fixe, l'institut reçoit une rétribution mensuelle par les parents des enfants : 1^o classe 4 F, 2^o classe 3 F, 3^o classe 2,50, 4^o classe 2 F, 5^o classe 1,50 F.

Entretien de CV, 5 cent add et 3 jours de prestations.

11 mai 1848 Les coupes de bois dans le communal ont produit 1066 faissonnats longs et 1164 faissonnats courts qu'il faut vendre. Mise à prix 2 F le lot de longs et 1 F le lot de courts.

1^o Pétition d'habitants de Castres au gouvernement provisoire pour obtenir le partage de la lande communale.

2^o Lettre du commissaire du gouvernement demandant de faire une délibération sur ce sujet. 4 commissaires sont désignés pour étudier ce partage.

Création de 2 foires annuelles à Bègles, Pas d'opposition.

Comptes du bureau de bienfaisance.

16 mai 1848 Imposition extraordinaire en 1849 pour payer le salaire du garde 200 F.

Une autre imposition extraordinaire servira à couvrir le déficit du budget 1849 qui s'élèvera à 349,57 F.

9 nov 1852 (Lacunes f°83 à 119)

Lasalle maire. Adjudication du port fixée le 28 nov 1852.

40 F à faire payer au sieur Gillet exploitateur de coupes de bois qui encombre le port depuis longtemps.

Plainte de voisins de la fontaine : des riverains du fossé qui ont construit des lieux d'aisance et les matières tombent dans le fossé d'où des exhalaisons insalubres. Faire cesser cet état de chose.

Plaintes des propriétaires riverains de la route nationale 10, où la route vient d'être redressée. Les déblaiements ont gravement compromis la stabilité des maisons, à l'approche de la mauvaise saison il faut que le préfet accorde la somme nécessaire à l'exécution rapide de consolidation des maisons.

Il semble qu'il y ait une valse des maires qui se succèdent à un rythme soutenu pendant quelque temps. Pourquoi ?

15 nov 1852 (Chaurand maire)

Budget instruction primaire 1853 instit fixe 200 F (total 600 minimum), logement 200 F.

État de prestations irrécouvrables pour les CV en 1852. 52,50 F.

8 fév 1852 Chemin Castres-Portets nécessite des réparations urgentes, circulation presque impossible. Toutes les ressources 1853 seront portées sur ce chemin et ceux de Bas et de Guillon.

13 fév 1853 Adresse de félicitations pour l'avènement au trône impérial de sa Magefté (*sic*) Napoléon III, ainsi que de son mariage ; adresse suivie d'une demande de secours pour subvenir aux frais de construction d'une maison commune.

Plainte des habitants du port concernant les dégradations occasionnées par l'écoulement des eaux qui longent le presbytère. Ajouter une marche.

Le Conseil municipal demande au Maire de faire niveler l'emplacement de la Croix.

Faire nettoyer annuellement la fontaine et le fossé qui sert de déversoir

15 fév 1853 Lasalle Maire,

Le Conseil municipal veut affranchir la commune du paiement du loyer pour l'école, le logement de l'institut ainsi que d'une salle de délibérations pour le Conseil municipal et un local servant de corps de garde. Il convient soit d'acquérir un local convenable pour devenir la Maison commune etc. soit acquérir un terrain favorablement situé. Une commission est créée à cet effet

Mauvais état des CV, les prestataires sont imposés à 3 jours et il serait trop onéreux de surcharger d'une autre journée, Le 44 bis étant en état satisfaisant les 2/3 des ressources c'est à dire 2 jours sont portées sur les CV.

Vu le retard de l'approbation de l'adjudication du port, le fermier ne pouvant recevoir légalement les sommes dues, le Conseil municipal autorise le Maire à percevoir ces sommes selon les notes du sieur Dubès adjudicataire.

Réclamation des devis estimatifs pour construction d'un lavoir à Poneillan.

27 fév 1853 Etienne Chaurand Maire

Prestation de serment des 12 Conseillers municipaux.

27 mars 1853 Délibération sur le chemin de fer Bdx-Cette. Demande que la station soit placée le plus près du centre possible. Castres étant entre Bautiran et Portets est idéale avec les établissements publics d'alimentation, de la direction des postes aux lettres, de la caserne de gendarmerie et tous les bureaux publics du canton. Prévoir une station à St Médard et une autre à Arbanats. Si Castres n'a pas de station elle

aura tout perdu à cause des bateaux à vapeur et de la suppression des diligences.

12 mai 1853 C/r receveur 1852 recettes 4452,11 F – dépenses 3822,20 F – excédent de 629,91 F. 5 cent add pour l'entretien des CV et 3 jours.c/r bureau de bienfaisance.

15 mai 1853 Imposition extraordinaire. Pour salaire GC 200 F et une autre pour étaler le budget 1854 de 258,80 F.

Pour avoir des chances que la future gare soit à Castres, la commune propose la concession gratuite du terrain. Le chemin pour y conduire ne pourrait être tracé que dans les pointes les moins dommageables des propriétés de Mme Chanterre, des sieurs Depiot et Lavalle.

Août 1853 Les travaux prévus n'ont pas été exécutés (réparation de la fontaine de Poneillan, nettoyage de la fontaine du bourg, nivellement du chemin et emplacement de la Croix, pose d'une marche au cimetière, côté nord) à faire dans les plus brefs délais.

Le chemin de Guillon qui conduit à St Selve est devenu impraticable dans la partie située à l'embouchure de la Lande par accroissement des jauguets et des excavations.

16 oct 1853

Liste des enfants (10) à admettre gratuitement à l'école.

La fête locale de la St Martin qui tombe cette année un vendredi est repoussée au dimanche suivant.

11 nov 1853 Vote d'une somme de 30 F pour 2 dîners pour le jury chargé de la distribution des prix en 1852 et 1853.

Crédit de 6 F pour les travaux d'appropriation des routes et places de la commune lors de la foire et de l'assemblée locale de cette année.

15 nov 1853 Lettre de l'ingénieur des Chemins de Fer. Après réclamations de quelques habitants de Castres et Nadon qui demandent le déplacement du viaduc prévu à Nadon et de le porter 78 m plus à l'ouest. Le Conseil municipal persiste dans sa demande de 2 viaducs, un placé sur le chemin de grande communication Castres-Portets et l'autre

sur le chemin qui conduit du village de Nadon à la route impériale Bordeaux-Bayonne

22 janv 1854 Vote d'une imposition extraordinaire de 300 F pour créer un atelier de charité pour donner du travail aux ouvriers indigents, conformément à la pensée du gouvernement et destiné à la réparation de la rue du port.

5 fév 1854 Confirmation du vote précédent

14 fév 1854 Budget enseignement primaire.

Plainte des marins et propriétaires du port. Le pont de chemin de fer en construction n'a pas une élévation suffisante pour laisser passer les bateaux à la pleine mer.

Demande que les charges de la commune de Castres concernant le CGC 44bis soient réduites d' $\frac{1}{3}$, le chemin étant en bon état.

La gare serait prévue à Beautiran sans enquête préalable.

La rive droite du Gat mort est en mauvais état. Demande au préfet de mettre à exécution son arrêté qui prescrit un chemin de halage de 3,20 m de large depuis la route impériale n° 10 jusqu'à l'embouchure dans la Garonne.

L'abreuvoir de la commune est en mauvais état, 100 F de réparations et la fontaine du bourg doit être réparée, les propriétaires riverains du fossé sont contraints de le curer.

La foire de la St Martin qui avait lieu le 12 novembre se tiendra à l'avenir le lundi après le 10 novembre.

13 avr 1854 Les enquêtes concernant le chemin de fer sont ouvertes du 10 au 18 avril. La gare est prévue à Beautiran. Réclamation du Conseil municipal.

9 mai 1854 C/r receveur municipal. 5 cent add et 3 jours pour entretien des CV (12 F pour 8 journées d'homme)

4 juin 1854 Budget dépenses 3462,07 F – recettes 3306,19 F – déficit 155,81 F d'ou imposition extraordinaire de 155,81 F

2 juil 1854 Le CM décide de faire payer la somme de 51,10 F à la famille de Marie Gillard internée à l'hospice des aliénés. La commune payant déjà la pension de 365 F.

13 août 1854 Nouvelle demande au préfet de faire exécuter son arrêté concernant le chemin de halage le long du Gat Mort.

Demande que le chemin 44bis soit classé chemin départemental.

Prix de fin d'année scolaire établis par l'instituteur, 50 F pris sur le budget achat de livres et mobilier scolaire.

Travaux urgents sur le puits public de la place de la commune.

12 F à payer au fossoyeur pour plusieurs tombes creusées pour des indigents.

15 août 1854 15 F à rembourser à M. Lasalle pour dépense d'un mémoire qu'il a fait autographier pour la défense de la commune à l'occasion de la station de chemin de fer. Refusé par plusieurs membres du Conseil municipal, la somme ayant été employée à l'insu du Conseil municipal et sans son accord.

20 août 1854 Confirmation de mettre à la charge de la famille de Marie Gillard la somme de 51,10 F.

19 nov 1854 Liste des enfants admis gratuitement à l'école (10)

7 déc 1854 Testament de Marie Ameau née Blanchille qui laisse 400 F à la fabrique. Accepté.

50 F pour réparation du puits et 20,25 F pour réparation de la fontaine du port seront pris sur les fonds de 200 F ouverts pour le salaire du GC.

15 fév 1855 Faire les tableaux de chemins vicinaux ;

6 mai 1855 Budget 1854 approuvés. 5 cent add et 3 jours pour entretien des CV en 1856, contrôle des comptes du bureau de bienfaisance.

15 mai 1855 Faire respecter la largeur des chemins dans les concessions de la lande communale.

Faire couper dans le cimetière l'acacia qui masque l'église.

Faire repeindre le cadran de l'horloge.

Faire dégrever l'impôt sur les maisons par suite de l'abandon de Castres depuis le chemin de fer.

Faire porter « Castres » sur l'itinéraire chemin de fer entre Bordeaux et Cette. Castres était noté sur l'itinéraire Paris-Pyrénées et Bdx-Toulouse en tant que relais de poste et étape militaire. Quoique établie sur la commune de Beautiran, les plans l'ont toujours désignée Station de Castres. Demande que l'indication soit : Castres-Beautiran

Nouvelle demande que le 44 bis soit classé chemin départemental.

Nouvelle demande de chemin de halage de 3,25m de large sur le Gat mort.

14 juin 1855 Installation de Jacques Campana comme Maire.

Chaurand l'ancien Maire remet au nouveau Maire, « les clefs, le sceau de la Mairie, les registres des délibérations, les registres de l'EC et les autres archives de la Mairie et autres pièces dans l'état où elles m'ont été transmises par mon prédécesseur ».

Installation du Conseil municipal.

17 août 1855 Tarif de la taxe établie sur les chiens par la loi du 2 mai 1855 : Première classe, chiens d'agrément ou de chasse 5 F – deuxième classe, chiens de garde 5 F. (*Pourquoi deux catégories au même prix ?*)

23 août 1855 Comptes du receveur municipal.

27 août 1855 Un supplément de loyer de 50 F est voté pour que le propriétaire de la maison d'école fasse les réparations nécessaires à l'école et au logement de l'instituteur M. Dupeyron et de sa famille.

En 1849, la commune a consenti un bail à ferme de 60 ans de la lande commune de 106 ha, divisée en 182 lots à/c du 1 sept 1849, pour une redevance de 1,80 F par lot. Ce revenu n'est pas en rapport avec sa valeur. Proposition de concéder à chaque fermier la toute propriété du lot moyennant un prix payable soit comptant, soit par annuités placées en rente sur l'État, ce qui fournirait des ressources plus importantes à la commune.

2 oct 1855 175,68 F réclamés à la commune pour les dépenses des aliénées, Duclos femme Caunes et Gillard pour les années 1849, 52, 53, 54. La famille de la première peut payer, la commune ayant versé 600 F de pension alimentaire quand elle habitait à Castres. La famille de la deuxième peut aussi payer.

Liste des 7 enfants admis gratuitement à l'école.

4 nov 1855 Un décret du 22 sept dernier met à la disposition du Ministre de l'intérieur une somme de 10 millions pour subventionner des travaux communaux pour soulager les classes peu aisées. Les communes pour avoir droit à des subventions doivent s'imposer des sacrifices au moyen de souscriptions ou d'impositions extraordinaires ou d'emprunts. C'est par des centimes additionnels qui grossissent chaque jour que la commune pourvoit à ses besoins, le principal produit étant le vin qui manque totalement depuis plusieurs années. Il ne convient pas d'ajouter des charges supplémentaires. Une subvention est cependant demandée à verser sur le bureau de bienfaisance pour ouvrir un atelier de charité et donner du travail sur les chemins vicinaux aux ouvriers inoccupés de la commune.

nov. 1855 Les 50 F des chapitres additionnels de 1855 pour distribution de prix seront affectés à l'achat d'un poêle pour l'école publique de garçons

8 nov 1855 Demande au préfet une subvention de 50 F pour acheter un poêle pour l'école de garçons

22 nov 1855 Le préfet réclame la somme de 132,02 F pour le traitement de l'aliénée Marie Gillard et menace de l'imposer d'office. Le Conseil est contraint de voter de cette somme.

16 déc 1855 Lettre du Préfet réclamant 14,28 F, portion de contribution de la commune dans la dépense de 102 F qui peut être acquittée par le sieur Gillard.

Les feuillets 12 à 58 – 71 – 84 à 119 sont perdus.

17 fév 1856 Etablissement du Règlement de police du port de Castres.

13 mars 1856 Aliénation de landes. 182 lots en bail à ferme sont créés.

16 mars 1856 Achat d'un poêle pour l'école publique. Le Conseil municipal adresse ses félicitations à sa Majesté Impériale pour la naissance du prince héritier.

Délibérations concernant le Chemin de grande communication N°44bis Villagrain le haut à Castres.

Le chemin du Bas ou de Mautemps dessert le transport de Villagrain au port ou à la gare de Beautiran en évitant le bourg. Demande de le rayer des chemins vicinaux attendu qu'il ne dessert que 5 ou 6 riverains qu'il coûte cher et qu'il serait préférable pour le commerce que la circulation passe par le centre.

5 oct 1856 La fabrique demande de reconstruire le clocher, devis 12551 F. Projet approuvé, mais le financement doit être demandé au Ministère des cultes.

Fév 1857 La fabrique désire vendre « la Maison des pauvres » et placer ainsi l'argent en rentes de l'État. Refus du Conseil municipal.

Fév 1857 Le chemin de Guillon va de Castres à la Gravière.

15 Mars 1857 Chaque commune doit procéder à la fabrication et l'édition d'un tableau des chemins vicinaux qui peuvent servir à des exploitations éventuelles.

10 mai 1857 La foire de la St Martin qui tombe le 12 novembre est renvoyée au lundi qui suit le 11 dudit mois. Demande au préfet que le siège de la perception de Labrède soit transféré à Castres où il était précédemment, compte tenu que les gens viennent à Castres pour le notaire, la poste, la gendarmerie, la recette de l'enregistrement et des domaines et à la gare de Beautiran.

8 nov 1857 Un Atelier de charité sera installé au chemin du Guillon. Demande que le chemin de grande communication N° 44bis Castres-Villagrain, en bon état soit classé chemin départemental (*il absorbe la plus grande part des prestations au préjudice des chemins vicinaux*)

10 fév 1858 Tableau de chemins vicinaux

Adjudications :

1° emplacement compris entre la route impériale et la fontaine publique.

2° espace situé sur le côté gauche du chemin 44bis et appelé La Croix

7 mars 1858 Le Préfet demande une délibération du Conseil municipal pour obtenir l'autorisation de construire un barrage sur le Gât-Mort pour faire un lavoir indispensable à la commune au lieu-dit Poneillan (il est établi depuis plusieurs années mais doit être aménagé pour ne pas couper le cours du ruisseau)

6 fév 1859 Autorisation aux propriétaires des communes voisines de prendre du gravier à la Gravière moyennant 0,50 F par tombereau.

10 mai 1859 Vote de 5 centimes additionnels pour subvenir à l'entretien des chemins vicinaux.

Aliéner le vacant entre route impériale et le jardin du sieur Cassaigne pour couvrir les dépenses urgentes de la commune et surtout la construction du lavoir à Poneillan. Plusieurs réclamations de riverains concernant l'aliénation.

Établissement d'un bail à ferme de la maison commune et de la maison école pour 6 ans à compter du 1 janvier 1860 jusqu'au 31 déc 1865.

Refus de créer un poste de garde-champêtre proposé par le préfet (pas de financement)

21 mai 1860 Proposition de créer un nouveau cimetière. La commune ayant financé la construction du clocher n'en a pas les moyens, mais si une souscription est ouverte au taux unique de 100 F pour une concession perpétuelle, cela devrait couvrir les frais.

29 juin 1860 Refus de payer 234,54 F pour les dépenses de l'hospice d'aliénés de Bordeaux par manque de finances.

12 août 1860 PV d'installation du Maire et adjoint, (non nommés ?)

9 sept 1860 PV d'installation du Conseil municipal

17 nov 1860 Chemin vicinal N°2 Castres-St Selve passant par Guillon. Réparation de l'horloge

25 sept 1860 Contestation sur le plus fort imposé au cours d'un Conseil municipal. Le Conseil municipal refuse de donner au préfet son avis sur la translation du cimetière sur le terrain proposé par M. Bordelais.

10 mars 1861 Chemins vicinaux : 44bis Ht Villagrain-Castres, N°1 Castres-Portets, N°2 de Guillon sont maintenus. N°3 de Mautemps non maintenu.

Refus du vote de l'impôt extraordinaire proposé par le préfet pour la translation du cimetière.

12 mai 1861 Budget.

11 août 1861 Autre refus du poste de garde-champêtre compte tenu que Castres a une brigade de gendarmerie que la commune est très petite, très pauvre et très grevée.

10 nov 1861 Vote à l'unanimité de 400 F pour le salaire du garde-champêtre pour 1862.

10 déc 1861 Lettre du préfet autorisant la réunion à l'effet de régularisation et emploi de la somme de 2000 F empruntée par la fabrique pour la construction du clocher.

15 déc 1861 M. Duluc est nommé et installé Maire

3 janv 1862 Demande d'autorisation de vendre des biens communaux (Les 182 lots de 58a 43ca donnés à bail de 60 ans le 1 sept 1849 ne rapportent que 327,60 F, soit 1,80 F par lot. Le prix de vente serait de 100 à 150 F payable en 4 annuités avec intérêt de 4%.

5 janv 1862 Occasion d'acquérir une maison école lors de la vente de la succession des héritiers Boul. Elle est située sur la place de Castres. Se porter acquéreur à concurrence de 7000 F à prendre sur les ventes de landes.

11 janv 1862 Lettre du préfet : suite à l'alignement du mur du nouveau cimetière, il est abandonné à la voie publique 34 mètres de terrain proposé à 1 F le mètre. La commune se porte acquéreur ;

9 fév 1862 Lettre Préfet : Il faut disposer d'une salle de 80 m² pour la maison d'école.

Approbation des **chemins vicinaux (CV)**

4 mai 1862 Compte adm 1861, compte bureau de bienfaisance, CV 5cc additionnels au principal des 4 contributions directes et 3 journées de prestation en nature,

Dépenses de l'instruction primaire : traitement fixe instit 200 F, rétribution scolaire 1077,50 F, loyer Maison d'école 250 F, frais d'imprimés 2.5 F. Recettes produit de la rétribution scolaire 1077,50 F, prélèvement sur le montant des centimes additionnels 145.06 F, subvention du département 307.44 F.

Demande de la fabrique d'un emprunt de 2000 F remboursable sans intérêt sur 4 ans pour solder les travaux du clocher. Accordé

Compte du receveur municipal remplacé par M. Touzet

11 mai 1862 Réunion du Conseil municipal et des plus imposés en nombre égal (Seguinaud de Lognac, de Théobon, Labuzan, Duluc, de Kerninon, Andrieux) proposition d'imposition extraordinaire 30c pour solder les dépenses suivantes : 400 F salaire du G-C en espérant que le préfet complétera à concurrence des 600 F sur salaire fixe. 1400 F pour solder l'acquisition du nouveau cimetière et les travaux qui ont été majorés de 1200 F.

200 F pour réparations urgentes au presbytère.

4 juil 1862 Litige entre Alamichel et la commune au sujet d'un ormeau existant devant la maison d'Alamichel sur un terrain entre cette maison et le chemin qui conduit du port à St Selve. Pour éviter un procès, Alamichel est reconnu propriétaire de ce terrain et de l'ormeau. La commune et ses habitants auront droit de jouir également du terrain et de l'ormeau soit en plaçant des bancs de pierre ou de bois soit en laissant stationner des charrettes. Les bancs ne pourront être placés que du côté de la route impériale, la place au midi de l'ormeau devant rester libre pour le sieur Alamichel ou pour l'utilité de sa boutique de maréchal ferrant. Le terrain ne pourra jamais être clos. Si l'ormeau vient

à périr, les débris appartiendront à la commune. Alamichel est libre de planter tous autres arbres pour le remplacer.

9 sept 1862 Confirmation du projet de vente de landes à 125 F le lot comptant ou en 10 annuités au taux de 5%.

12 oct 1862 Le Préfet conseille de faire un emprunt pour couvrir la somme 1600 F (cimetière, clocher, presbytère) en effet les décisions ministérielles ne permettent pas aux communes de grever de plus de 20c. Or Castres est déjà imposé à 14c ce qui ferait 44c.

Détail des frais prévus /réels :

Solde terrain nouveau cimetière 1500 F.

Intérêts pour le terrain 150 F.

Frais d'enregistrement et honoraires acte de vente 225 F.

Solde travaux Maçonnerie mur cimetière 600 F.

Porte et portail cimetière 250 F.

Réparations presbytère 200 F.

Réparations rue du port 241,66 F.

Refonte de la cloche 1000 F.

Beffroi et installation de l'horloge 500 F.

Total prévu 4666,66 F dont 666.66 F d'imposition extraordinaire reste 4000 F.

Accord pour un emprunt à 10 ans remboursable par une imposition extraordinaire.

21 déc 1862 Compléter l'emprunt compte tenu des nouveaux devis.

Solde terrain nouveau cimetière 1875 F.

Intérêts pour le terrain 150 F.

Frais d'enregistrement et honoraires acte de vente 225 F.

Solde travaux Maçonnerie mur cimetière 537,25 F.

Porte et portail cimetière 306 F.

Réparations presbytère 228,46 F.

Réparations rue du port 241,66 F.

Refonte de la cloche 1721 F.

Beffroi et installation de l'horloge 514 F.

9 fév 1863 Castres autrefois florissante et industrielle est aujourd'hui ruinée par le chemin de fer du Midi. Gîte d'étape, relais de poste, de diligences et d'accélééré, elle logeait et nourrissait journallement plus de 200 chevaux. De nombreuses familles vivaient de cette industrie, propriétaires et artisans.

Aujourd'hui la commune de Castres est pauvre, très pauvre, endettée.

La maison d'école qu'elle tient à loyer, est notoirement dans les plus mauvaises conditions, la salle de classe est petite, mal aérée, basse, sombre, l'air demande à être renouvelé souvent pour ne pas devenir entièrement infect et nauséabond. D'où une demande de secours au Ministre de l'instruction pour la construction d'une maison d'école.

16 fév 1867 Maintient de la vente de landes à 125 F.

2 mars 1867 Classement des CV :

CV ordinaire n°1 Castres-Portets.

CV n°2 dit du Guillon.

CV n°3 dit de Mautemps.

15 mars 1863 Budget.

Entretien des CV : 5 cent add et 3 journées de prestation.

Rétribution scolaire 1864 F.

Compte adm bureau de bienfaisance.

5 juil 1863 Session extraordinaire : donner un avis sur l'emplacement d'un pont sur la Garonne entre Bdx et Cadillac et le concours que pourrait fournir la commune. Emplacements proposés :

1 Portets-Langoiran ou Tabanac, 2 Beautiran-Beaurech, 3 Paillet-Arbanats, 4 Podensac- Rions.

Celui de Portets est retenu

Le concours de la commune trop pauvre fera l'objet de souscriptions individuelles.

20 juil 1863 Vote de l'imposition extraordinaire de 400 F pour payer le salaire du G-C

28 juil 1863 Refus du vote de 500 F pour le salaire du G-C, il y a déjà une gendarmerie.

11 août 1863 Vote de l'emprunt de 400 F

29 oct 1863 Vote sur ordre du préfet de 25,80 F pour régler les frais d'entretien de l'aliénée Marie Gillard décédée à l'asile de Bdx le 9 août 1860.

8 nov 1863 préfet : régler obligatoirement le salaire du garde-champêtre pour 1864 par imposition extraordinaire de 400 F. Rejeté.

La commune est débitrice envers M. Deyres, fondeur à Bdx de 770 F pour solde de la fourniture de la cloche paroissiale livrée le 17 mai 1863.

15 fév 1864 Budget instruction primaire.

6 avr 1864 Demande de subvention pour entretien des CV.

10 mai 1864 Demande que la foire du 4 mai soit désormais le lundi de Pentecôte pour lui redonner son importance première (concurrence d'autres communes le 4 Mai)

20 mai 1864 Budget 1863, C/R receveur municipal, 5 cent add et 3 journées de prestation pour entretien des CV

12 fév 1865 Tarif cimetièrè : il fait 24 ares pour 738 habitants. Il y a en moyenne 10 décès par an. Il sera divisé en 2 sections principales séparées par un chemin de 2 m de large.

1° section de 12 ares pour inhumations ordinaires

2° section 12 ares partie sud pour sépultures particulières avec 3 subdivisions.

a) concessions perpétuelles 6 ares

b) concessions trentenaires 3 ares

c) concessions temporaires 3 ares

Tarifs 1° classe C. perpétuelle 3m x 2.5m 300 F.

2° classe C. trentenaires 3m x 2m 100 F.

3° classe 15 ans non renouvelables 2m² 40 F.

12 fév 1865 CV Budget école

Faire coïncider la date de la foire et le concours de bestiaux de la rive gauche de la Garonne qui a lieu tous les 2 ans à Castres.

Demande de dispense d'une somme de 36,68 F au budget supplémentaire sur le titre études et devis pour la construction du lavoir pour l'affecter aux dépenses pour le concours d'arrondissement pour l'amélioration de la race bovine et l'installation de la foire le 17 avril lundi de Pâques.

18 mai 1865 Budget 1864, receveur, CV.

22 mai 1865 Conseil municipal et les plus imposés (Duluc père, Labuzan, Lamarque) imposition extraordinaire de 572,70 F.

20 janv 1865 Budos veut établir 2 foires les 12 mars et 29 juin. Pas d'opposition.

20 mai 1865 Budget 1864, bureau de bienfaisance.

10 juil 1865 Verdelaix veut installer un marché samedi de chaque semaine. Pas d'opposition.

10 sept 1865 Installation du nouveau Conseil municipal élu le 23 juillet 1865. **Duluc Charles Maire**, Courras JB adjoint.

11 sept 1865 Projet tarif cimetière idem sauf 1° classe 200 F, 2° classe 60 F, 3° classe 30 F.

12 sept 1865 Demande d'affectation de 22,69 F d'excédent de recettes à des réparations urgentes au chemin de Jacquet

29 oct 1865 Installation de Paul de Kerninon, conseiller municipal absent le 10 septembre.

Admissions gratuites en 1866 de 6 enfants.

Tarif des concessions pas assez élevé selon le préfet elles ne doivent pas être inférieures à 40 F, 20 F, 10 F, sinon le cimetière sera vite insuffisant. Refus du Conseil municipal, si c'est trop cher, il n'y aura pas de ventes de concessions donc pas de revenus pour la commune.

Création d'une commission de 3 conseillers municipaux pour surveiller les rues, chemins.

18 fév 1866 Circulaire de la Société d'agriculture relative au jaugeage des barriques.... Évoquant les habitudes du passé, la barrique de Castres a toujours été marchande et acceptée comme tel lorsqu'elle contient 29 à 30 veltes soit de 218,34 L à 225,86 L. Les tentatives du Commerce pour 224 à 228 L constitueraient un préjudice pour les producteurs et une infraction à l'usage ... l'usage doit continuer jusqu'à ce que le Gouvernement adopte une mesure unique pour tous les vins de France. Les prétentions de la Chambre de commerce sont rejetées.

20 mai 1866 Budget 65, comptes du receveur, 5 cent add et 3 jours de prestations pour les CV.

Compte adm du bureau de bienfaisance.

20 mai 1866 Cahier des charges du port, adjudication pour 5 ans.

Le port fait 298 m² dont une partie de 98 m² entre la cale et 2 bornes, réservée aux habitants pendant 48h. Droits à percevoir par l'adjudicataire pour chargement ou déchargement :

Vin 0,10 F / tonneau.

Bois 0,10 F / charrette.

Pierres 0,50 F / cent.

Grains et légumes 0,01 F / sac.

Toutes autres denrées : 0,10 F / charrette.

Droit de magasinage pour les marchandises séjournant sur le port plus de 48 H par jour :

Vin 0,05 F/ tonneau.

Bois 0,05 F / charrette.

Pierres 0,20 F / cent.

Grains et légumes 0,20 F / 100 sacs.

Toutes autres denrées : 0,05 F / charrette.

L'adjudicataire devra payer le prix du bail par semestre d'avance au receveur municipal.

25 déc 1866 Certification de viabilité des CV n°1 Castres-Portets, n°3 de Mautemps, n°2 de Guillon sur une longueur de 2224 m.

10 juin 1866 Guillos demande la création d'une foire annuelle le 10 avril. Podensac demande une seconde foire annuelle le 12 avril et un marché aux fruits tous les jours du 15 juillet au 15 sept. Pas d'opposition.

1 juil 1866 Nouveau devis de M. Lamolle architecte pour la continuation des travaux de reconstruction de l'église : 11625,62 F. Vu l'urgence et l'utilité, mise en adjudication le dimanche 15 juillet prochain.

11 oct 1866 Plan et devis de Lamolle, approbation des travaux de démolition et reconstruction de l'église. L'état de délabrement et vétusté des murs et charpente constituent un danger, ni la commune ni la fabrique ne sont en état de faire face aux dépenses il faut faire appel au patriotisme des habitants et une souscription est ouverte par M. le curé. La commune peut disposer en 1867 de 2000 F et la souscription produit 7622 F. Le montant achèvement complet s'élevant à 21891.23 F, le projet ne peut être mené à bien qu'avec le secours de l'État pour rendre au plus tôt l'édifice aux cérémonies du culte.

11 oct 1866 Lettre du Préfet. Labrède demande d'être chef-lieu de perception à la place de Castres (*qui est plus central et a déjà été siège*) réfuté par le Conseil municipal castrais : Labrède était siège d'une perception, mais Castres l'était aussi, elle a été installée il y a très peu de temps à Labrède en 1857. La perception de Castres regroupe Castres, Beautiran, Ayguemorte, Isle St Georges, Cabanac, St Morillon, Labrède et St Selve qui sont desservis sauf Labrède par le GCC 44bis journalièrement par voiture publique matin et soir. Labrède est d'accès difficile à cause de son éloignement du chemin de fer, de la route impériale, de la Garonne et par absence de tout service public. Son marché est de famille et n'a de marché que le nom. On ne va à Labrède que contraint et forcé !

11 nov 1866 Demande de Labrède de création d'un commissariat de police cantonal. Refus, il y a déjà un commissariat cantonal à Bègles et une gendarmerie à Castres. C'est plutôt une question d'amour propre que d'utilité réelle.

5 fév 1867 Service médical gratuit

Le pont sera construit sur la Garonne à Langoiran.

5 mai 1867 CV

14 mai 1867 Budget 1866, receveur, CV 5 cent add + 3 jours

Session extraordinaire : adresse à l'Empereur concernant l'attentat raté.

24 juin 1867 Mauvais état du CV n°3 de Mautemps allant de la route impériale au GCC 44bis sur 799m. Il accueille 9/10 du roulage du 44 bis allant au port et à la gare et dessert Hostens et St Magne, Cabanac, St Morillon, St Selve. Malgré 3000 F dépensés en 4 ans au préjudice des rues et autres voies de la commune soit 2/3 des ressources et a peu d'utilité pour Castres. Demande de le faire classer en embranchement du 44bis.

30 janv 1868 Castres a 2 écoles libres de filles, 1 laïque, l'autre religieuse. Ces 2 écoles suffisent largement aux besoins. Elles reçoivent également des élèves indigents. Il y aurait injustice à favoriser l'une plus que l'autre au titre des émoluments d'école communale. Le produit de la rétribution scolaire suffit à leur existence, leur indépendance et leur

rivalité tourne au bien de l'instruction. Il est inutile de créer une école communale qui grèverait le budget de la commune.

6 fév 1868 Taux de la rétribution pour 1868

10 fév 1868 Vente de la mitoyenneté d'un mur qui sépare la propriété du sieur Gassiot du lavoir public. $6,50\text{m} \times 2,5 = 16,25 \text{ m}^2 = 97,50 \text{ F}$; terrain occupé par le mur $7,5\text{m} \times 0,60$ à 1 franc le mètre soit 4,5 F. Total : 102 F.

Idem pour le sieur Baudiment, mur soutenant les terres de la cour du presbytère $7,80 \times 3,00 = 23,40\text{m}^2 \times 6 \text{ F} = 140 \text{ F}$, terrain occupé par le mur : $7,80 \times 0,80 = 6,24 \text{ m}^2 \times 1 \text{ F} = 6,24 \text{ F}$ Total : 146,64 F « ??? »

17 fév 1868 Longueur des CV : 44bis 3227 m – n°1 de Bas 850 m - n°2 de Guillon 1026 m – n°3 de Mautemps 1026 m

1 fév 1868 Budget 1867 etc

11 jlt 1868 Podensac demande la création de 9 nouvelles foires le 3° Mardi de Mars, avril, Mai, juin, juillet, août, sept, oct, décembre. AVIS FAVORABLE

1 août 1868 Chemins vicinaux, 5 cent add et 3 jours

Travaux de l'église 2000 F d'où proposition d'une imposition extraordinaire de 9 cent sur 5 ans qui produirait 525 F/an. M. Campana offre de prêter les 2000 F avec intérêt de 5% sur 5 ans remboursables avec l'imposition. AVIS FAVORABLE.

Le Maire informe que la fabrique offre une somme de 1500 F pour aider aux travaux de l'église. Offre acceptée.

27 oct 1868 Circulaire préfectorale relative à l'achèvement des CV classés 1° et 2° catégories. La longueur à Castres de ces CV est de 1km230 qui donne lieu à une dépense de 2800 F. La commune n'ayant aucun fonds disponible et des charges extraordinaires excédant déjà 13 centimes au lieu et place de 3 centimes autorisés par la loi du 24 jlt 1867, propose une 4° journée de prestation pendant 2 ans représentant une somme de 1045 F.

22 nov 1868 Liste des enfants boursiers admis le 1 janvier 1869 à l'école publique : Dupouy, Dupuy, Figuemal, Gallais.

28 nov 1868 Nouvelle demande au préfet pour que le chemin de Mautemps soit classé embranchement du 44 bis ou que le 44 bis soit appelé à contribuer pour moitié à l'entretien. 799 m de long, part du pied du coteau où est bâti le bourg de Castres et va se souder au 44 bis au coin du mur du domaine de Pommarède de Bas. Ce chemin contourne Castres et aboutit toujours en plaine à la station de chemin de fer, aux ports de Castres et de Beautiran. C'est à ce point qu'aboutissent 4/5 des marchandises des Landes.

Demande de restituer à Castres le concours pour l'amélioration de la race bovine du canton de la rive gauche qui lui a été enlevé en 1867 au profit de Labrède.

15 fév 1869 Budget enseignement primaire

Vote de sommes prises sur les fonds libres en caisse pour travaux du port 100 F, frais du concours et distribution de primes à la race bovine 30 F ;

8 mars 1869 CV : GCC 44 bis 3227m, CV n°1 850m, CV n°2 2060m, CV n°3 1026m

9 juin 1869 Budget 1868 recettes 9655,34, dépenses 8022,39 excédent 1632 ,95 F.

Mai 1869 Comptes du percepteur receveur de Castres

Mai 1869 5 cent add et 3 jours de prestations pour les CV

4 jlt 1869 Vu les dépenses ordinaires de 1870 : 8542,83 F et les recettes ordinaires de 7942,83 F il y a un déficit de 600 F d'où nécessité d'une imposition extraordinaire de 6 centimes

7 nov 1869 Suite à l'accroissement des CV, il est nécessaire d'avoir un cantonnier communal à la place d'agents de l'administration qui travaillent à la journée. Outre les chemins, il sera chargé de la police du bourg, de l'entretien des rues et ruelles, fontaines, lavoirs, quais, et du port. Pour son salaire de 600 F, 200 F sont portés au budget en

traitement de l'appariteur et demande autorisation de prendre 400 F sur les fonds des CV (somme bien inférieure à celle payée annuellement aux cantonniers et surveillants de l'administration)

Liste des enfants boursiers.

11 janv 1870 Commission des électeurs.

13 fév 1870 Budget enseignement primaire.

5 mars 1870 CV 44 bis 3227m, n°1 850m, n°2 2726m, n°3 1026m

26 juin 1870 Budget 1869, CV centimes et 3 jours

3 jlt 1870 Budget 1871 déficitaire d'où imposition extraordinaire de 573,27 F.

Demande que Castres devienne chef-lieu de canton. La commune est située sur la route impériale N°10, le bureau de poste de Castres dessert Portets, Bautiran, Ayguemorte, Isle St Georges, St Selve, St Morillon, Cabanac, St Magne, Hosteins, Labrède.

13 sept 1870 Conseil de recensement ; **Duluc Maire**

23 oct 1870 J. Escatafal Maire provisoire

Lettre Préfet : qui invite Castres à s'imposer de la somme nécessaire pour subvenir par tous les moyens au besoin de la défense nationale. Refus à cause de la non réunion du conseil général

Liste des membres de la commission municipale instituée par arrêté de la préfecture du 20 sept 1870

15 nov 1870 Vote de 105 F pour réparer l'horloge depuis longtemps en désarroi. Devis du sieur Guignan fabricant à Bdx accepté.

11 déc 1870 Liste des enfants boursiers garçons : Duclerc, Dupouy, Gallais, Moustey, Piquemal, Camu. Filles : Ballion, Carrere Caudichon, Pallad

11 mars 1871 Budget 1871 enseignement

Liste personnes admissibles au traitement médical gratuit :

Balion Alexandre, Coulbeau, Carere Caudichon, Faures Caudichon, Fereyra, Roumejous père à Faures, Moustié Justin, Sadran à Pommarède

CV : 44bis 3227m, n°1: 850m, n°2 : 2726m, n°3 : 870m

3 avr 1871 Vote de virement de crédits restés sans emploi pour solder le sieur Pan, charpentier, 46,84 F.

PV d'installation du Conseil municipal élu le 8 mai 1871.

PV d'installation de Duluc Maire et Courras adjoint

22 jlt 1871 150 F alloués à Mlle Péres institutrice publique pour payer le loyer de son habitation.

23 jlt 1871 Budget définitif 1870.

6 août 1871 149,65 F restent dans la caisse du receveur municipal d'une souscription faite pour envoyer aux mobiles et mobilisés en campagne des vêtements chauds et autres objets. Devenue sans emploi cette somme est mise au service des pauvres à la caisse du bureau de bienfaisance.

13 août 1871 Cahier des charges pour la ferme du port. Divisé en 2 parties 1° 192 m²- 2° 100 m² à partir de la cale et limitée par 2 bornes aux extrémités à l'usage des habitants de Castres sauf pour la pierre et pour 48h max. 3 F par jour de retard. Etc.

19 oct 1871 Lasalle et Labuzan sont élus jurés à Labrède

6 nov 1871 Liste des enfants boursiers : Duclerc, Gallois, Dupouy, Moustey, Dubos, Pallas, Audibert, Guette. Filles ; Ballion, Carrere, Dusseau, Pallas, Pujol, Dubos.

6 nov 1871 Liste des admissions gratuites au service médical : Ballion Alex, Coulbeau, Carrere Caudichon, Faures, Fereyra, Sadran, Romegous, Moustié, Laroche, Pages, Vve Pujol

13 janv 1872 Bail de la maison d'école : 350 F /an dont 250 F pour l'école et le logement de l'instituteur et 100 F pour la Mairie

6 fév 1872 Budget de l'enseignement primaire 1872 ; 1002,50 F dont 200 F de traitement de l'instituteur.

7 mars 1872 Suite à la démission de l'instituteur M. Bideau, délibération pour savoir si l'enseignement sera confié à un instituteur laïque ou congréganiste. Le Conseil fait le choix d'un laïque.

1 avr 1872 Souscription patriotique des femmes de France pour la libération du territoire. Vote de 5000 F au profit de la ville de Nancy. Imposition extraordinaire sur 6 ans pour rembourser un emprunt de 5000 F.

Chemins vicinaux : 44bis 3227m, n°1 de Bas 850m, n°2 de Guillon 2726m, n°3 de Mautemps 850m

20 avr 1872 La Sauve demande la création de 12 foires le 1er vendredi de chaque mois. Avis favorable

15 juin 1872 Budget exercice 1871 recettes 9079, 44 F, dépenses 8350,41 F ; excédent 729,03 F.

Compte receveur.

Chemins Vicinaux 5 cent add et 3 journées de travail.

Comptabilité du bureau de bienfaisance.

Budget 1873 vote d'une imposition de 534,40 F pour combler le déficit prévu.

17 sept 1872 Commission cantonale.

13 oct 1872 Portets demande une foire annuelle le 1er mardi d'avril, Avis favorable.

16 nov 1872 Budget CV 1873.

Liste des élèves admis gratuitement à l'école dirigée par M. Lataste (8) et par Melle Péres (6)

Don d'un titre de rente au porteur de 30 F fait par M. Dupouy en souvenir de son père pour le Bureau de bienfaisance.

10 janv 1873 Admission gratuite d'un enfant à l'école

Service médical gratuit en 1873 pour indigents (9)

15 mars 1873 Cabanac-et-Villagrain demande l'établissement d'une foire le 27 nov de chaque année. Avis favorable.

Subventions industrielles pour l'entretien des CV.

12 mai 1873 Comptes du receveur pour 1872.

Recettes 6839,65 F Dépense 6541,80 F. Excédent 297,87 F.

Budget CV

14 mai 1873 402,38 F d'imposition extraordinaire pour le budget 1874.

16 mai 1873 Compte adm B. bienfaisance.

4 août 1873 Contestation des travaux effectués par M. Duga le long du ruisseau qui reçoit les eaux pluviales, de la fontaine et du lavoir.

10 nov 1873 Budget 1874 des CV.

Élèves admis gratuitement à l'école de M. Lataste (10) de Mlle Péres (6).

Services médicaux gratuits (8)

14 fév 1874 Duluc Maire

10 mars 1874 La Brède demande à être chef-lieu de la perception fixée à Castres depuis 1857. Refus.

20 mai 1874 Budget 1873 excédent 293,40f. Comptes du receveur.

CV imposition de 5 cent add et 3 jours.

Déficit budget 1875, imposition extraordinaire de 416,35 F.

Budget B. Bienfaisance.

21 juil 1874 Commissions liste électorale.

14 août 1874 Continuer la vente des lots de landes. Les produits seront versés en rentes sur l'État.

Modif à la réglementation des transports.

10 sept 1874 Budget des CV.

Services médicaux gratuits 7.

Élèves école de M. Bruewiller 10, Mlle Péres 6

10 janv 1875 Installation Conseil municipal. 12 élus dont **Duluc Maire** et Soulié adjoint.

Commission liste électorale.

6 fév 1875 Aucune question à l'ordre du jour.

18 mai 1875 Recettes 1874 : 6124,16 F, dépenses 5835,29 F, excédent 288,93 F.

Compte du receveur.

Budget 1876 *sommes en blanc*.

Budget CV.

Vote de crédits supplémentaires 110,68 F.

Budget B. bienfaisance.

4 juil 1875 200 F votés pour le soulagement des victimes de l'inondation.

20 sept 1875 5 cent add et 3 jours.

Service médical gratuit 11.

Élèves gratuits 6 et 4.

Demande de reclassement des routes.

2 déc 1875 Installation de l'instituteur M. Pierre Dubois.

21 déc 1875 Formation des listes électorales.

20 janv 1876 Élection d'un délégué sénatorial Coulbaud et du suppléant Duluc père.

Fév 1876 Aucune question à l'ordre du jour.

21 mars 1876 Mlle Péres institutrice demande le paiement du mobilier de classe qu'elle fournit depuis 6 ans. 180 F sont votés pour la

rembourser Mais comme la municipalité n'a aucun fonds libre, elle demande au préfet de payer.

20 mai 1876 Budget de 1875 : excédent de 150,58 F, comptes du receveur.

5 cent add et 3 jours pour le CV.

Approbation des comptes du B. de bienfaisance.

Imposition extraordinaire pour combler le déficit: 587,88 F.

26 juil 1876 Protestation contre le tracé du chemin de fer des Landes qui passerait par St Médard – Saucats - La Brède. Choix demandé embranchement à Beautiran, Castres ou Portets et tracé par la vallée du Gat-Mort. (Le 44 bis fournit plus de 40 000 colliers par an, venant aux ports de Portets, Castres et Beautiran).

14 août 1876 Secours accordé aux femmes de réservistes sous les drapeaux. 50 cent/jour aux femmes sans enfant, 75 cent/jour à celles qui ont un enfant en bas âge.

Liste des enfants admis gratuitement à l'école : 5

12 août 1876 Élection du **Maire Escatafal** et adjoint Chauraud

19 sept 1876 Achat de la carte du département, pour être mise à la disposition des habitants et des écoles. Atlas comprenant une feuille de l'ensemble du département et 21 feuilles séparées. 28 F.

19 nov 1876 Acceptation du budget.

Admission des élèves gratuits 7 et une.

20 nov 1876 Récolement des archives et du mobilier de la Mairie entre les 2 Maires.

Commission créée pour l'achat ou la construction d'une maison d'école.

20 nov 1876 Mise à ferme du bail du port après expiration de celui du sieur Beauclairant.

21 déc 1876 Élection des délégués pour la révision des listes électorales.

20 mai 1877 Comptes du receveur municipal.

Nomination du cantonnier communal Jean Ameau. 55 F/mois.

4 fév 1878 Langoiran demande la création de foires les premiers lundis des mois d'avril, juin, octobre et décembre. Avis favorable.

Suite à des plaintes d'habitants de la rue du port concernant un escalier construit par la veuve Gassiot il est décidé de faire détruire cet obstacle à la circulation ainsi que tous les autres (lettre du 22 nov 1878 adressée à Martial Crognan pour faire démolir son escalier construit sur la voie publique).

11 fév 1877 Circulaire préfectorale établissant l'opportunité de la gratuité des écoles. Voté à 5/4 et 4 cent add.

25 fév 1877 Celhay jeune conscrit demande une exemption comme soutien de famille.

25 mars 1877 Approbation de l'exemption de Bernard Léon Celhay.

2 avr 1877 Bernard Celhay est bien petit-fils d'une femme toujours veuve, Mais elle a un fils, une fille, une petite fille mariés, donc demande non fondée.

5 mai 1877 Budget de l'exercice 1876 excédent 4,05 F.

Compte du receveur.

Vote de 4 cent add pour l'instruction publique.

15 mai 1877 Budget CV.

17 mai 1877 Discussion concernant la création d'un escalier dans la rue du port et la nouvelle nomination du cantonnier.

27 mai 1877 Démission de M. de Kerninon. (Absent des Conseil municipaux depuis le 11 février).

22 mai 1877 Imposition extraordinaire de 696,90 F en 1778.

Imposition extraordinaire en 1778 pour le salaire du garde-champêtre cantonnier : 365 F.

23 sept 1877 Installation d'une commission municipale établie par arrêté préfectoral du 8 septembre : Demay, Fortage, Gounin, Dupé, Duluc, de Théobon

3 oct 1877 De Théobon Maire. Plainte des sieurs Dillaire, Rouquey et Ameau qui demandent la démolition de 2 barrages établis sur le ruisseau ancien Gat Mort et du lavoir de Poneillan qui inonde leurs terres. Oui, Mais le lavoir étant utile sera reconstruit de façon à donner satisfaction à tous. Marché conclu avec le sieur Peyrebelle entrepreneur de TP pour 100 F. *(Ce lavoir est très éloigné du centre du bourg et j'imagine les ménagères transportant leur linge de plusieurs semaines ou plusieurs mois, sans doute sur une brouette et remontant ensuite la pente avec le linge mouillé !)*

18 sept 1877 Liste des élèves gratuits : 6 et une.

Budget des CV pour 1787.

Liste des indigents 10.

20 nov 1877 Pétition des habitants de Castres en date du 19 nov ; qui demandent que le pont sur la Garonne soit construit le plus près possible de la gare d'arrivée du chemin de fer des Landes qu'un décret fixe à Beautiran.

15 déc 1877 Formation des listes électorales.

21 janv 1878 Installation du conseil municipal après élection du 6 janvier ; de Théobon n'en fait plus partie. **Escatafal est le nouveau Maire.**

17 fév 1878 Réparation de la porte du cimetière qui communique avec l'enclos du presbytère.

28 avr 1878 1000 F empruntés à la caisse de dotation pour l'entretien des CV.

19 mai 1878 Budget de 1877 ; excédent de 412,80 F.

Compte de gestion du receveur.

Imposition pour l'instruction primaire de 4 centimes pour obtenir une subvention du département.

Centimes add et journées pour les CV.

Imposition extraordinaire de 360 F pour le salaire du garde-champêtre cantonnier en 1879.

Imposition extraordinaire de 556,91 F pour le budget de 1879.

7 juil 1878 Compte adm du B. de bienfaisance.

Demande que le chemin de Mautemps, qui ne sert qu'au trafic venant des Landes pour aller au port et à la gare, soit classé embranchement du CGC 44bis.

11 juil 1878 Portets demande à changer la date de sa foire du 1er Mardi d'avril au lundi de Pâques. Avis favorable.

11 août 1878 Confection d'un cadre grillagé pour affichage des tableaux permanents des hommes de l'armée active et territoriale en plus de celui utilisé pour les publicités et avis.

Secours accordés aux familles de réservistes : 50 cent par jour sans enfant, 75 cent pour enfants en bas âge.

Une grande partie des récoltes détruites par la grêle, demande au préfet de faire vérifier les pertes et d'accorder des réductions d'impôt.

27 oct 1878 Élection d'un délégué Lasalle et d'un suppléant Chauraud pour l'élection sénatoriale du 5 janvier prochain.

14 nov 1878 Admission d'élèves gratuitement 5 garçons.

Budget des CV.

Liste des indigents admis au secours médical gratuit 10.

19 déc 1878 Désignation de 2 délégués pour l'établissement des listes électorales Pan Jules et Chaurand Etienne.

9 fév 1879 Circulaire préfectorale demandant aux communes d'acquérir une maison d'école. Avis favorable.

Faire réparer l'horloge.

27 fév 1879 Vote de 500 F d'aide aux victimes des inondations.

Refus de la demande de soutien de famille à Etienne Dupouy.

18 mai 1879 Cadillac demande à établir 12 foires le 1^{er} samedi de chaque mois Avis favorable.

Plusieurs habitants ont l'intention de faire installer une pompe dans le puits de la place en face de chez Lafitte à l'aide d'une souscription volontaire. Le Maire est autorisé à faire exécuter ces travaux.

Lettre du curé qui demande :

1° l'autorisation de faire construire un local attenant à la sacristie aux frais de la fabrique : autorisé la Mairie délimitera le terrain et approuvera le plan.

2° Faire réparer le clocher qui menace de tomber, devis de M. Peyrebelle de 750 F. Autorisé.

Accord pour acheter la Maison de Duluc très bien placée, comme Maison d'école.

18 mai 1879 Demande de rétablir l'arrêt du train n°120 à Beautiran et à Cérons et du train 111 aux stations de Beautiran et Portets.

Interdiction de circuler sur le trottoir le long de la RN 10 dans la traversée du bourg devant la Maison de M. Labuzan entre la boucherie de M. Leffray et le bureau de la poste aux lettres et demande d'enlever la barrière disgracieuse qui gêne la circulation aux abords du bureau de poste.

20 mai 1879 Budget de 1878. Excédent de 1337,38 F.

Comptes du receveur.

Budget 1878 des CV reliquat affecté au cgc 44bis 267,25 F et à l'ouverture du CV n°4 dit de Faures 349,88 F.

Comptabilité du B. de bienfaisance.

Salaire du cantonnier en 1880 : imposition extraordinaire de 420 F.

Imposition extraordinaire pour combler le déficit prévu en 1880 de « ??? »

Attribution d'1/10 de la somme fixée pour ses services au receveur municipal par gratitude.

Liste admissions gratuites des élèves dans l'école de Mlle Péres (1)

22 juin 1879 Refus de subvenir aux frais d'admission au dépôt de mendicité départementale de Jean Basque, domestique de M. de Kerninon.

15 août 1879 M. Escatafal est autorisé à faire à ses frais la réparation du pavé du chemin du port en face du Magasin de MM Labuzan et Depiot à condition qu'il ne porte pas atteinte aux intérêts de la commune.

Relance de la demande d'enlever la grille sur le trottoir devant M. Labuzan.

9 nov 1879 Liste des enfants admis gratuitement à l'école de M. Dubois en 1880, et de Mlle Zulma Péres (aucun nom).

Budget prévisionnel des CV 2148 F en 1880.

Liste des indigents admis au service médical gratuit (pas de nom).

Pas de réponse du préfet à la 2^o délibération concernant la suppression de la grille sur le trottoir de la RN1 en face de chez Labuzan **d'où démission du conseil municipal.**

Élection de 2 délégués à la commission administrative.

17 août 1880 Budget 1879 excédent 814,20 F.

Comptes du receveur.

Imposition pour l'instruction primaire de 4 centimes.

Budget CV 5 cent additionnels et 3 jours.

Imposition extraordinaire de ??? pour le salaire du garde-champêtre.

Imposition extraordinaire de ??? pour le budget de 1881.

Comptes du receveur municipal.

Comptes du B. de bienfaisance.

Nomination d'un délégué pour les listes électorales.

Nomination de 2 membres au B. de bienfaisance.

Liste des indigents (7).

Allocation de 10° en plus au traitement du receveur municipal M. Bossuet pour 1881.

10 nov 1880 Aucun membre ne s'est présenté à la convocation de novembre.

Aucun membre ne s'est présenté à la 2° convocation de novembre.

3° convocation le 18 novembre. Présents Escatafal, Tétard, Ducourneau, Ameau.

Budget des chemins vicinaux.

Liste des élèves gratuits 7 garçons dans l'école de M. Martin, 5 filles dans celle de Mlle Péres.

Approbation des travaux exécutés pour la réparation du clocher.

Liste des indigents (7).

5 déc 1880 Présents Ducourneau, Ameau, Tétard, **Escatafal Maire.**

Délégué aux Listes électorales.

23 janv 1881 PV élection du Maire et adjoint ; **Lasalle Théodore** est élu **Maire** et Chauraud Etienne adjoint.

Élection de 2 délégués aux listes électorales.

6 fév 1881 Nouvelle demande de faire enlever la grille devant chez Mme Labuzan.

Demande de déclaration d'utilité publique du lavoir de Poneillan pour y faire les appropriations nécessaires, la commune n'ayant pas de lavoir public.

20 fév 1881 Élection de 2 délégués aux commissions adm des hospices et bureaux de bienfaisance.

10 avr 1881 Testament du 21 oct 1862 de Bernard Pouquet ex receveur des contributions indirectes à Castres qui lègue 100 F aux pauvres de la commune, avec consentement JB Pandellé unique héritier, employé aux contrib indir de St Foy la Grande. Leg accepté au profit du B. de bienfaisance.

10 juin 1881 Budget 1880 ; excédent de 1064,34 F.

Comptes du receveur.

Imposition pour l'instruction primaire 4 centimes pour 1882.

Budget CV 1882 ; 5 centimes et 3 jours.

10 juin 1881 Budget B. de bienfaisance.

Régularisation de dépenses de 34,92 F.

Augmentation de 1/10^o du traitement du receveur M. Bossuet.

18 juin 1881 Préfet trouvant que l'installation de l'école publique laisse beaucoup à désirer. Plafond salle de classe inférieur à 3m, sombre et mal aérée, cour petite, cabinets en mauvais état, pas de préaux couverts... le Conseil municipal reconnaît le bien fondé des remarques mais le mauvais état des récoltes et le manque complet de ressources de la commune empêche de donner suite au projet de construction d'une maison d'école.

26 juin 1881 Imposition extraordinaire en 1882 pour le salaire du garde-champêtre ; 420 F.

Imposition extraordinaire en 1882 de 581,72 F pour compléter les ressources de la commune.

24 juil 1881 Demande de dame Réau veuve Pierre Labuzan pour préjudices résultant des travaux effectués ruelle de Crabos première quinzaine de mai 1881. Les eaux s'écoulaient au milieu, maintenant le long des cotés. Les fondations de son mur de clôture, des dépendances de la maison, du chai, hangar et abattoir ont été dégarnies. Les entrées à la boucherie, le jardin, l'écurie et l'abattoir étaient avant au niveau du sol sauf la boucherie qui avait une marche. Il va falloir faire des travaux pour accéder commodément pour 200 F dont elle demande le

remboursement ainsi qu'une somme de 2000 F de dommages et intérêts. Demande de désigner l'agent voyer cantonal pour dresser un rapport sur l'état des lieux et d'estimer la valeur du préjudice éventuel.

15 août 1881 Tétard viré du Conseil municipal, n'assistant jamais aux réunions depuis le 23 janvier.

9 oct 1881 Création d'une commission chargée de faire le choix d'un immeuble ou d'un emplacement convenable pour la construction d'un groupe scolaire avec mairie. (*L'école des garçons est dans un immeuble appartenant à M. Campana*)

29 oct 1881 Deux propositions de ventes d'immeubles pour l'école :

La maison de M. Campana occupée par l'école de garçons, le logement de l'institut, la mairie et le corps de garde pour 8 000 F.

L'immeuble avec jardin appartenant à la veuve Laconfourque situé au nord est de la place sur laquelle se trouve une petite partie de la façade de la maison pour 13 000 F. Ne conviennent pas au but recherché. Choix fixé sur le terrain appartenant à M. Soulié notaire au sud ouest de la place de Castres à laquelle il est contigu compris dans l'angle formé par les chemins de St Selve et de Nouchet.

6 nov 1881 Budget CV de 1882.

Délégués aux listes électorales.

12 nov 1881 Demande de classement chemin vicinal de chemin du port partant de la route nationale et se terminant au port, faisant suite au chemin de Mautemps. Il sert non seulement aux Castrais mais au transport de bois de chauffage ou de construction à destination de divers points sur les rives de la Garonne.

22 nov 1881 Choix du terrain de M. Soulié, la contenance avait été fixée à un journal pour contenir la mairie avec corps de garde, salle de dépôt pour les bagages des troupes de passage, maison d'école double avec accessoires tels que logement de l'instituteur et institutrices, cours, préaux couverts et jardins. Offert à 5 F/m² le Conseil municipal fait réduire au maximum la surface à 1500m², le terrain borderait par portions égales les deux chemins.

6 fév 1882 Vote d'un supplément de 92,25 F pour les médicaments des indigents.

11 fév 1882 Proposition de l'agent voyer de fixer la rue du port à l'extrémité du port. Adopté.

Liste des indigents (14) Cabanes au Gd Bos.

25 mars 1882 Demande d'intervention du préfet pour rétablir l'arrêt du train 101 à Beautiran et Cérons qui a provoqué une véritable perturbation du service postal.

1 avr 1882 Mme Labuzan veut intenter un procès à cause des travaux sur le chemin de Crabos sans raison, ce chemin étant public depuis des temps immémoriaux confirmé par les plans cadastraux de 1811 et 1846.

Auguste Gallois demande à être classé soutien de famille et dispensé. Avis favorable.

Le conseil persiste dans l'achat d'une partie du terrain de Nouchet appartenant à la famille Soulié. La veuve demandant le double du prix prévu soit 10 F/m². Certains habitants souhaiteraient que la commune achète l'ensemble soit 30 000 F, Mais selon l'estimation de l'expert 5550 F pour le terrain, les devis estimatifs de construction 42603,34 F, compte tenu des vignes détruites en 1881 par l'hiver ou le phylloxéra. Le Conseil municipal vote une imposition extraordinaire de 10 centimes sur le principal des 4 contributions directes pour 30 ans et de lancer un emprunt de 16 000 F amortissable en 30 ans et sollicite le complément du ministre de l'instruction publique pour arriver à 48153,34 F.

29 avr 1882 La commission chargée de la distribution des primes pour l'amélioration des espèces bovines et ovines siègera à Castres en 1882. Une somme de 40 F sera prélevée sur les fonds libres pour couvrir les dépenses.

Georges Férié obtient le bénéfice de dispense comme soutien de famille.

18 mai 1882 Budget 1881 ; excédent 470,39 F.

Comptes du receveur.

Service vicinal imposition de 3 jours et 5 centimes.

Imposition de 4 cent pour l'instruction primaire.

Budget 1883 imposition extraordinaire de 832,90 F.

Nomination de 4 Conseillers municipaux pour faire partie de la commission scolaire chargée de surveiller et encourager la fréquentation des écoles.

Établissement d'une caisse des écoles selon l'art 17 de la loi du 28 mars 1882. 30 F inscrits au budget 1882.

Pétition de 24 habitants dont le plus grand nombre de paie pas d'impôt foncier demandant que la commune achète pour la construction de l'école la totalité de l'enclos de Nouchet pour 30 000 F. Refusé. M. Escatafal prétend qu'au lieu de dépenser 72 000 F il fera faire l'appropriation des bâtiments existants pour 15 000 F en sorte que la commune obtiendra l'enclos de Nouchet et des maisons d'écoles avec accessoires pour 45 000 F.

Comptes du B. de bienfaisance 1881 et 1882.

Nouvelle demande au préfet de faire retirer la grille placée sur le trottoir de la RN 10 devant veuve Labuzan qui gêne la circulation publique, les abords de la poste aux lettres et de la perception.

Demande à nouveau du rétablissement de l'arrêt du train postal n°101 à Beautiran et Cérons.

3 juin 1882 Nouveau refus du Conseil municipal de suivre en justice l'action intentée par veuve Labuzan concernant la ruelle de Crabos.

Demande de veuve Soulié d'obtenir une concession perpétuelle dans le cimetière communal en échange de celle que possédait sa famille dans l'ancien. Légitime.

Juillet 1882 Enquête de classement de la rue du port en chemin vicinal. Pas d'observations largeur décidée 6 mètres. Ou dix ?

6 août 1882 La fête annuelle de la Société d'agriculture aura lieu cette année à Castres. Remerciements.

Le Conseil municipal se résout à l'action intentée en justice par la veuve Labuzan concernant la ruelle de Crabos.

Demande de classer de grande communication le chemin de Mautemps.

19 août 1882 Décision ministérielle d'accorder un secours de 19 000 F pour la construction de l'école. Manquent 13 153,34 F d'où demande d'une subvention supplémentaire.

9 nov 1882 Délégués pour les listes électorales.

Budget du service vicinal équilibré.

Crédit spécial de 70 F pour les frais de la fête de la Société d'agriculture dont 20 F pour les arcs de triomphe et 30 F pour le bal.

11 nov 1882 Nouvelle demande de faire enlever la grille devant chez la veuve Labuzan.

Hâter la construction des écoles.

5 janv 1883 Adresse de sympathie et de regrets au père de Gambetta (fondateur de la République française), Mairie pavoisée le 6, jour des obsèques.

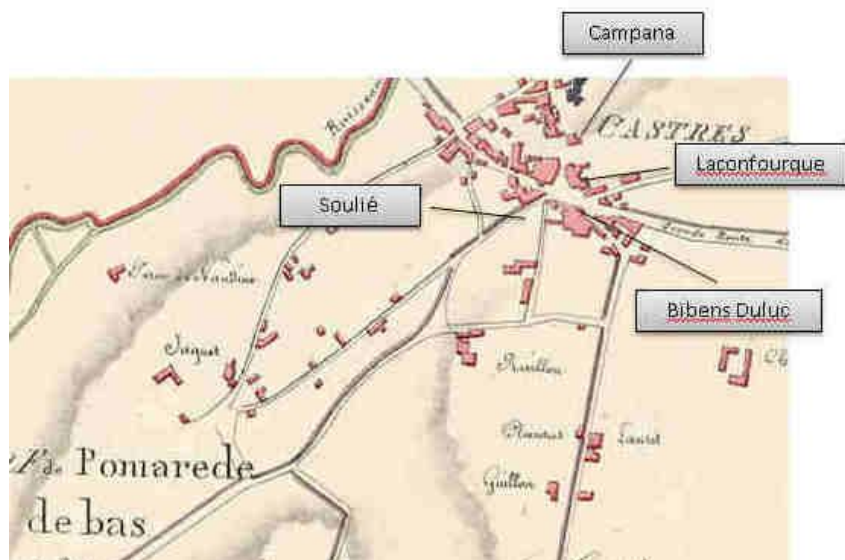
9 janv 1883 Lettre préfectorale demandant au Conseil municipal d'assurer les ressources pour compléter la somme de 48153,34 F de dépense pour la construction du groupe scolaire. Les démarches pour traiter à l'amiable l'acquisition du terrain sur le clos de Nouchet n'ayant pas abouti, d'où vote d'un nouvel impôt de 5 centimes afin d'emprunter à la caisse des écoles la somme de 7153,34 F remboursable en 30 ans et obtenir un décret d'utilité publique pour avoir le terrain.

23 janv 1883 La caisse des écoles ne faisant de prêt que pour les locaux scolaires, la municipalité prend à sa charge la dépense relative au poste et dépôt de bagages des troupes de passage. Un impôt supplémentaire de 6000 F remboursable en 30 ans sera fait à la caisse des écoles et un autre 1000 F pour le poste et dépôt.

5 fév 1883 Nouvelle demande de faire retirer la grille sur le trottoir.

Mars 1883 Projet de classement comme prolongement du chemin d'intérêt commun n°98 de Guillos à Portets de la ligne des chemins ordinaires de Portets à Langoiran.

10 avr 1883 M. Bibens, propriétaire de la maison Duluc offre de vendre à la commune la maison avec ses dépendances pour 23 000 F. Acceptation de l'offre, le cohéritier du terrain de Nouchet faisant construire un portail sur le terrain pour augmenter le prix en cas d'expropriation.



Emplacements proposés successivement.

17 avr 1883 Accord pour que Créon crée 3 foires les 16 février, 25 octobre et 24 décembre de chaque année.

12 mai 1883 Compte adm B. de bienfaisance.

Budget 1882 excédent de 35,39 F.

Compte receveur municipal.

Imposition de 4 centimes pour l'instruction primaire en 1884.

Ressources chemins vicinaux 5 centimes et 3 jours.

Déficit budget 1884, imposition extraordinaire de 605.35 F.

Approbation de crédits supplémentaires de dépenses non prévus en 1882.

29 mai 1883 Vœux qu'un bureau télégraphique soit créé à Castres (brigade de gendarmerie, gîte d'étape, résidence de fonctionnaires, receveur des contributions indirectes, percepteur des contributions directes etc.) Le bureau de Beautiran étant fermé au public et réservé aux chemins de fer.

15 juin 1883 Demande au ministre des P et T, que Castres soit assimilé aux chefs lieux de canton pour l'établissement du bureau télégraphique. (La commune devant payer à l'État 100 F par kilomètre de ligne neuve, 50 F par km de fil à poser sur appuis existants, à verser au Trésor 500 F pour les appareils télégraphiques, à supporter toutes les dépenses afférentes à la distribution des télégrammes, salaire du distributeur, fourniture, pose, frais de déplacement de la sonnerie d'appel chez le distributeur, aménagement ou agrandissement du bureau de poste)

2 juil 1883 Création d'un nouveau réseau subventionné de chemins. 1^o catégorie, travaux urgents néant, 2^o catégorie moins urgents néant, 3^o catégorie exécution pouvant être ajournée : Chemin n^o5 de Nadon 909 F, n^o4 de Faurès 9000 F.

20 juil 1883 Approbation des plans et devis établis par l'architecte de la commune M. Prévot, sur la Maison Bibens, avec suppression du balcon et du péristyle pour réduire les coûts et que les 2 croisées latérales du rez de chaussée soient converties en portes semblables à celles qui figurent du côté opposé.

11 août 1883 Observations des habitants lors de l'enquête publique concernant les alignements du chemin vicinal n^o6 dit du Port ;

29 sept 1883 Conditions imposées à Castres pour l'établissement du télégraphe : frais d'installation des appareils 500 F - 50 F par km de fil soit environ 1200 F - Le Ministre accorde la réduction de 500 F aux frais d'installation des appareils. Le Conseil municipal demande toujours la réduction de 2 F par km de fil accordée aux chefs lieux de canton et une subvention.

20 oct 1883 La convention passée entre le Maire et M. Bibens pour la vente de sa maison est périmée depuis le 11 octobre. Accord pour louer la maison 1150 F/an, en attendant que la commune puisse en faire l'acquisition.

9 nov 1883 Délégués aux listes électorales.

Budget 1884 des services vicinaux 1925 F.

Recette de 36 F payée par l'Intendance pour fourniture de bois aux troupes de passage et crédit de même somme à M. Dupé qui a fait la fourniture.

Recette et dépense de 30 F pour la fête nationale.

13,54 F de dépenses imprévues.

62.50 F de loyer dans la Maison Bibens, pour le logement de l'instituteur, 3^o trimestre.

14 fév 1884 Proposition de remanier le canton en créant deux cantons ayant pour chefs-lieux Castres et Léognan. En effet Castres est chef-lieu de résidence de la Perception, desservant huit communes, du Receveur et des employés des Contributions indirectes exerçant leurs fonctions sur 12 communes du canton de La Brède et 5 du canton de Podensac, six communes apportent leurs denrées au port qui a de nombreux magasins, cinq communes dépendent du bureau de poste. Castres est ville d'étape, siège d'une gendarmerie avec maison de dépôt, elle a un bureau télégraphique et est chef-lieu du canton ecclésiastique.

Réponse de la préfecture le 27 octobre. 27 communes sur les 31 composant les trois cantons sont défavorables. Refusé.

8 avr 1884 Formation de la liste des électeurs commerçants de 1884.

19 avr 1884 Projet d'installation d'une école double avec mairie approuvée par le ministère de l'Instruction publique. Dépense 50 081,38 F – ressources 46 100,00 F. Déficit : 3981,38 F. Le devis de l'architecte n'étant que de 49243,75 F et la municipalité espérant un rabais de 12% le déficit ne serait que de 383,75 F que la commune promet de prendre à sa charge.

Avis favorable à deux foires à St Caprais le lundi de Pâques et le premier lundi après le 10 août.

3 mai 1884 Budget administratif 1883 du bureau de bienfaisance approuvé.

Castres est désigné comme lieu où doit siéger en 1884 la Commission chargée de la distribution des primes pour l'amélioration des espèces bovines et ovines. 40 F seront prélevés sur les fonds libres pour faire face aux dépenses.

18 mai 1884 Installations du conseil municipal élu les 4 et 11 mai. M. **Lasalle Théodore** a été réélu **Maire**.

29 mai 1884 Imposition de 5 cent réduite à 2 cent 55/100 pendant 30 ans pour emprunt de 4100 F à la Caisse des écoles pour construction groupe scolaire.

7 juin 1884 Élection de 2 délégués à la commission administrative du Bureau de bienfaisance.

Examen budget 1883 : Recettes 7995.97 F, excédent : 941.92 F, compte gestion du receveur municipal.

Imposition de 4 cent pour dépenses instruction primaire en 1885.

Imposition de 525 F pour le salaire du garde-champêtre.

Imposition extraordinaire de 1219,80 F pour couvrir le déficit prévisionnel du budget 1885.

Vote crédits dépenses supplémentaires exercice 1883 357,85 F. Allocation de 10% en plus du salaire du receveur municipal

28 juin 1884 Imposition en 1885 de 3 journées de prestation estimée à 1555 F et 5 cent ordinaires (325 F) pour les chemins vicinaux.

500 F pour salaire du cantonnier.

20 F pour frais généraux. 1300 F pour chemin 44bis.

5 juil 1884 Enlèvement de tout escalier ou trottoir sur la voie publique dans la rue du Port, classée chemin vicinal n°6.

9 juil Projet d'établissement de la gare fluviale du chemin de fer des Landes à Beautiran au lieu-dit Belle-Croix. Emplacement jugé peu commode, demande que la gare soit installée à Beautiran au confluent de la Garonne et du Guat-Mort au lieu-dit Port de Camée.

16 août 1884 Achat de mobilier scolaire ; 651,70 F. 200 F seront prélevés sur les fonds libres et demande de secours départemental complémentaire.

20 oct 1884 Souscription de 376,95 F en faveur des lavoirs publics du Bourg et de Poneilhan.

Projet d'abaissement du sol de la ruelle (ruelle Menguin) entre le groupe scolaire et la maison Joyeux. Pas de problème selon l'architecte malgré la haute élévation de cette maison. Somation par voie d'huissier de M. Joyeux demandant de reboucher les trous de sondage dans la ruelle. Décision de n'entreprendre aucun travail d'abaissement de la ruelle et de rechercher si cette ruelle est mitoyenne.

9 nov 1884 Membres chargés de la révision des listes électorales.

Budget chemins vicinaux 1885 : 1080 F dont 660 pour le salaire du cantonnier.

Demande que le chemin vicinal n°3 soit classé d'intérêt commun.

Action en justice de la Société des auteurs compositeurs pour condamner la commune à payer les droits pour les morceaux exécutés dans les fêtes du 1er mai et 14 juillet 1881, 1882, 1883. Le Conseil municipal considère que les lois ne visent nullement les morceaux de musique de danse mais seulement les œuvres littéraires et dramatiques et la SAC doit s'adresser aux chefs d'orchestres.

27 déc 1884 Nouvelle demande d'établissement de la gare fluviale au port de Camet.

3 fév 1885 Assistance aux personnes malades en 1885.

10 mars 1885 Désignation des personnes pouvant être désignées comme répartiteurs en 1885.

10 mars 1885 Aliénation de parcelles de la lande communale aux concessionnaires qui en feront la demande. Le prix passe de 125 F fixé en 1862, à 210 F.

22 mars 1885 Election de 2 délégués aux élections sénatoriales et de suppléants.

2 mai 1885 Lecture du rapport de l'expert nommé par le tribunal de Première instance de Bdx. Le sol de la ruelle commune entre Joyeux, Ameau, Susini et le bâtiment communal (rue Menguin) doit être abaissé pour l'écoulement des eaux de la cour de garçons et l'assainissement des immeubles.

15 juin 1885 Compte administratif du Bureau de bienfaisance approuvé. Budget 1884 approuvé. Excédent de 340,19 F.

Imposition de 460 F pour salaire du Garde-champêtre.

3 jours de prestations (1555 F), 5 cent spéciaux (32 F) pour les chemins vicinaux plus une somme de 2380 F.

Déficit prévu au budget 1886 : 818.30 F, d'où imposition extraordinaire.

27 juin 1885 Demande que l'un des trains partant après le train poste n°101 se charge de prendre les dépêches aux stations de Beautiran et Cérons.

8 nov 1885 Budget Service vicinal 1886 : 2380 F.

Révision des listes électorales.

Testament holographe de M. de Théobon du 25 Mars 1885 léguant 1000 F à la fabrique de l'église. Autorisation.

Compte présenté par M. Pan pour la couverture des lavoirs publics 512 F.

12 nov 1885 Testament holographe daté du 17 janvier 1880 de Mme Méric, veuve Schéglinski léguant 200 F au Bureau de Bienfaisance. Accepté.

148,10 F pour honoraires de M. Barbe vétérinaire pour autopsie d'un chien enragé.

133.98 F réglés à l'avoué pour litige entre M. Joyeux et la commune concernant le passage commun.

Facture de 288.30 F de M. Pan charpentier pour entretien des bâtiments communaux pendant plusieurs années.

13 fév 1886 Refus de payer le rachat du péage de Langoiran.

Liste des propriétaires susceptibles d'être nommés répartiteurs.

1 juin 1886 Examen du compte administratif de 1885. Excédent : 3548.12 F.

4 centimes pour dépenses instruction primaire.

450 F pour salaire garde-champêtre ;

Rejet des dépenses pour le chemin vicinal n°98, concurrent du N°2 Castres-St Selve.

2273 F votés pour chemins vicinaux et salaire cantonnier. Plus prestations en nature.

Imposition extraordinaire de 1073,85 F pour équilibrer budget 1887.

Approbation dépenses imprévues. Et majoration de 10% du salaire du receveur.

19 juin 1886 Budget 1887 de la Fabrique.

24 juil 1886 Acceptation du legs de Mme Méric.

10 oct 1886 Election d'un Conseiller municipal et **installation Jules Carrère**. Désignation d'un adjoint ; Jean Bordelais.

14 oct 1886 Démarches pour que Mlle Pérez ancienne institutrice soit autorisée à verser la somme nécessaire pour obtenir une retraite complète.

Utilisation de 5,71 F provenant d'amendes de police de roulage pour les chemins vicinaux.

Achat de la carte du département.

63 F versés aux familles des réservistes appelés 28 jours.

Affectation de la salle du rez de chaussée de la Mairie pour les habitants de la commune, (5, F ou 10 F si droit d'entrée) et du Bureau de Bienfaisance pour sa fête

7 nov 1886 Modification du budget des services vicinaux. Refus d'employer 100 F pour l'entretien du chemin d'intérêt commun n°98 Guillos à Langoiran qui n'est d'aucune utilité pour la commune.

Avis favorable au transfert de M. Capdeville huissier de justice de La Brède à Castres Placé au centre ... depuis la création du chemin de fer des Landes et la construction de la gare Maritime ...

18 déc 1886 Délégués pour révision listes électorales.

Fin de la ferme du port à l'issue du bail actuel le 1 janv 1887. Les habitants seront libres de déposer leurs marchandises sur toute l'étendue du port pendant 8 jours maxi. Au delà de ce délai, dix centimes par m² et par jour.

Demande que la distribution des dépêches soit rétablie à 6 heures du soir et non à 2h.

18 fév 1887 Le solde (7750 F) de la subvention de 25000 F allouée par l'Instruction Publique vient d'être versé pour la construction des maisons d'école et logement des maîtres. Le reliquat à payer étant de 9167.59 F et les crédits disponibles de 7970.28 F, il y a lieu d'ouvrir un crédit supplémentaire de 1197.31 F qui sera prélevé sur le budget supplémentaire pour l'achat d'une pompe à incendie (500 F) et sur la plus value des centimes communaux produits par la patente des entrepreneurs des travaux du canal de Budos.

Paiement 60 F de factures de 1886 (Lafitte, charron).

13.60 F pris sur fonds libres pour payer chauffage des écoles.

13 mars 1887 Conseil municipal demande que le jeune Bernardin Cabanier soit déclaré soutien de famille, son père étant amputé du poignet gauche.

27 mars 1887 Propriétaires susceptibles d'être nommés répartiteurs pour 1887.

5 juin 1887 Compte administratif. Excédent de 3300,74 F.

Imposition de 4 centimes pour dépenses Instruction primaire.

Imposition extraordinaire de 400 F pour salaire garde-champêtre.

Chemin d'intérêt commun n°98 est dans Portets à 1500m des limites de Castres. Les 50 F portés par les agents voyers seront employés sur les chemins vicinaux ordinaires.

Budget chemins 2434 F.

Imposition extraordinaire pour 1888 : Néant.

Ouverture d'un crédit de 1197,31 F pour solder les travaux de construction de l'école et Mairie.

Approbation budget Fabrique 1888 : excédent prévu 193,22 F.

26 juin 1887 Élection des deux délégués pour élections sénatoriales.

12 août 1887 Projet d'établissement d'un abattoir public à Beautiran pour Beautiran, Castres, Ayguemorte, Isle St Georges, St Médard. Le Conseil municipal est d'avis de ne pas s'en occuper, les abattoirs particuliers des boucheries étant sans le moindre danger pour la santé publique.

Vote de 20 F pour achat de livres de prix pour les élèves.

Demande d'une deuxième distribution de lettres chaque jour dans les villages de Nadon et Jacquet.

22 sept 1887 15,75 F votés en soutien aux femmes de trois réservistes, soit 47,25 F à prendre sur les fonds libres.

Lettre du Directeur des postes et télégraphes demandant que Castres soit appelé Castres-Gironde pour distinguer de Castres (Tarn) Avis favorable, demande au préfet.

27 oct 1887 Approbation de l'ensemble des opérations relatives aux travaux d'appropriation des maisons d'école et Mairie.

2 devis : 14 juillet 1883, 22 477,86 F et 10 février 1884 de 1 377,70 F approuvés par le préfet. Total devis 23 835,56 F.

Adjudications :

Terrassement et maçonnerie 9661,01 F à M Carrère moyennant un rabais de 1956,35 soit : 7 704,66 F.

Charpenterie, couverture, zinguerie 7100,72 F à M. Ballet de Bdx moyennant un rabais de 894,69 F, soit 6 206,03 F.

Plâtrerie, menuiserie, serrurerie 7093,83 F également à M. Ballet moyennant un rabais de 141,88 F soit 6 951,95 F.

Total travaux adjugés après rabais 20 862,64 F.

Augmentations 1er lot 795,45 F – 2ème lot 72,41F.

Diminution 3ème lot 711,08 F.

Différence en plus 156, 74 F – montant total réglé : 21 019.38 F.

Honoraires de M. Prévôt architecte.

Plan exécuté 1423,89 F.

Plan non exécuté (projet de constructions d'écoles à Nouchet, enclos Soulié) 300,00 F.

Total 1 723,89 F.

Il a déjà reçu 700,00. Reste à payer 1 023,89 F.

20 nov 1887 Budget du service vicinal 1104,00 F.

Délégués listes électorales.

4 déc 1887 Délégués élections sénatoriales.

23 déc 1887 Propriétaires susceptibles d'être nommés répartiteurs pour 1888.

Avis favorable à l'établissement de garde feu pour éviter les incendies de forêts.

10 fév 1888 Réduction à 5,05 F de taxe municipale en faveur de M. Dubouilh, marchand de bois qui conteste la taxe de 14,05 F pour avoir occupé pendant 20 jours une surface de 6,05 m sur le port communal alors qu'il n'a occupé que 6,920 m pendant 9 jours.

Solde des travaux de construction écoles et mairie : 2643,27 F, insuffisance de crédits de 275,68 F.

Proposition de compléter ces crédits par 256,00. F pris sur le budget prévisionnel d'entretien écoles, église et 10,68 sur les fonds libres.

Aliénation de 6 lots de lande communale à Mme veuve Roqueton à 220 F pièce soit un total de 1320 F.

Certificat de soutien de famille à Louis Roch Dupuy soldat de la classe 1887, son père étant aveugle et notoirement impotent.

20 mai 1888 Installation du Conseil municipal et élection du **Maire Théodore Lasalle**, adjoint Jean Bordelais.

11 juin 1888 Budget Bureau de bienfaisance 88 et 89.

Budget commune excédent 1229,93 F.

Dépenses instruction primaire, imposition de 4 centimes pour 1889.

Salaire garde-champêtre imposition extraordinaire de 460 F.

Service vicinal 2594 F (chemin n° 98 idem).

Déficit budget 1889, 621.07 F imposition extraordinaire de 621.07 F.

Sommes mandatées pour exercice 1887 : 219,99 F dont réparation drapeau mairie 8,50 F et tilleuls 10,00 F.

Avis d'appropriation de l'ancien cimetière gratuitement. Vérifier d'abord si les arbres n'auront pas à souffrir de l'opération.

Budget de la Fabrique pour 1889 : équilibré à 1378,78 F.

Liste des personnes qui pourraient être secourues médicalement :
Veuve Morio, enfants Flageat, Arnaud Demmay, Alix Ballion, Etienne Dupouy, veuve Rigal, Abel Sarrazy, Ferreyra, Blanchereau, fille Sadran, veuve Joseph Lacaze.

19 juin 1888 Avis favorable à un marché aux chevaux à La Bastide le premier lundi de chaque mois.

Nomination deux membres au conseil d'administration du Bureau de bienfaisance.

Trois membres désignés pour l'examen des travaux sur les chemins vicinaux.

La Gravière : Il ne sera plus vendu de gravier aux étrangers à la commune. Chaque propriétaire ne pourra obtenir que dix tombereaux par an. Au dessus il sera payé 50 centimes par tombereau.

23 août 1888 Session ordinaire. Pas de délibération ?

7 sept 1888 Location de la salle de la Mairie (idem délibération du 14 oct 1886).

18 nov 1888 Budget service vicinal pour 1889. Ressources 2594 F dont 1330 F pour les chemins de grande communication et 1264 F pour les chemins vicinaux ordinaires.

Délégués pour révision liste électorale 1889.

Répartiteurs pour 1889.

Le directeur départemental des Postes signale les inconvénients qui peuvent résulter du lancement des dépêches du train Bordeaux-Cette, à Beautiran et décline toute responsabilité. Le Conseil municipal ne veut pas assumer les pertes de dépêches et estime qu'il appartient aux Postes d'assurer la sécurité.

27 janv 1889 Installation de deux conseillers municipaux après **l'élection complémentaire** du 13 janvier. Election de l'adjoint ; sur 11 membres présents, 5 se retirent, les 6 restant ne formant pas la majorité, la séance est levée.

7 fév 1889 2^o tour de scrutin la majorité n'est pas atteinte.

14 févr 1889 **Bélangé a le plus grand nombre** de voix mais refuse. 3 autres tours, Ameau Amédée est nommé adjoint. Démission de Bélangé.

24 fév 1889 Le port n'a rien rapporté à la commune en 1888. Le Maire propose soit de l'affermier comme autrefois, soit de prendre les mesures pour donner quelques revenus à la commune. Le Conseil municipal décide de réduire à 5 jours la durée du dépôt.

17 mars 1889 États de côtes irrécouvrables de 1888 de prestations, de taxe municipale sur les chiens, de la Ferme des propriétés (Landes).

Jean Ameau déclaré soutien de famille.

Jules Carrère, entrepreneur en maçonnerie nommé à la commission des bâtiments communaux à la place de M. Bordelais décédé.

Demande au préfet d'accepter la démission de Bélanger.

Poursuivre le recouvrement de la somme due par M. Poujeaux pour avoir occupé le port au-delà de la limite.

30 avr 1889 Lettre du préfet et circulaire ministérielle pour la célébration du Centenaire de la Révolution française. 80 F seront prélevés sur le boni de 1888 et employés à la célébration.

8 juin 1889 Dubouilh installé conseiller municipal, après élections du 19 mai. Ameau Amédée est réélu adjoint.

15 juin 1889 Budget du Bureau de bienfaisance et projet 1889.

Budget commune : excédent 1613,41 F.

Imposition instruction publique ; 4 centimes

Salaire garde-champêtre : imposition extraordinaire de 459,82 F.

Service vicinal : reliquat de 94 F ; Budget 1890 : 2794 F.

Déficit budget 1890 : imposition extraordinaire de 881,94 F.

Dépenses imprévues 95,15 dont 5 F pour arc de triomphe, et 23,25 pour solde du prix d'un canon.



Autre canon salle du Conseil municipal

3 juil 1889 Certificat de soutien de famille à Louis Delille, son beau-père étant malade et infirme.

Secours médical gratuit à Balion Alex, Dupouy Etienne, veuve Pujol, Ferreyra, Blanchereau, Sarrazin fils, Ladran fille, veuve Joseph Lacaze facteur, Lacaze Marie, Carrere Alice, Perbos Edmond.

18 août 1889 Le Conseil général propose l'établissement d'un bac reliant les cantons de Créon à La Brède, soit entre Cambes et l'Isle St Georges soit entre Quinsac et Cadaujac à la charge des communes intéressées. 54000 F entre Quinsac et Cadaujac et 39 000 F entre Cambes et Isle St Georges. Soit 1580 F pour Castres sur le projet de Cambes.

10 nov 1889 Refus de siéger de 6 conseillers municipaux, considérant que le Maire a toujours opposé une fin de non recevoir à leurs revendications, confiscation de bulletins lors d'élections, remplacement de l'instituteur secrétaire de Mairie par une personne à gages, absence de 6 jours sans remettre ses pouvoirs à son adjoint, etc.

Demande que les ordonnances soient visées par l'adjoint ou un conseiller municipal avant d'être présentées au pharmacien, suite aux abus des malades indigents.

22 déc 1889 4 présents, impossibilité de délibérer.

26 déc 1889 Suite à convocation, 6 Conseillers municipaux sont présents, les autres dont le Maire sont absents. Demande au préfet de **hâter la dissolution du Conseil municipal.**

29 déc 1889 Désignation des délégués aux listes électorales. (Délibération annulée par le préfet, la convocation n'ayant pas été faite 3 jours à l'avance).

Budget chemins vicinaux ressources 2594 F dont 1264 applicables aux chemins vicinaux ordinaires.

17 fév 1890 Le conseil n'est pas en majorité.

24 fév 1890 Personne présent.

22 mars 1890 Pas de Majorité.

30 mars 1890 Situation de soutien de famille de Bernardin Cabanieu, un des membres se retirant, le Conseil municipal n'est pas en majorité et ne peut délibérer.

3 avr 1890 Le sieur Ameau et les autres sauf le Maire **demandent la dissolution du conseil municipal.**

26 avr 1890 Le Maire considérant qu'il est de bonne administration de faciliter la vente des produits du sol arrête la création d'un marché aux pois pendant la saison sur la place de la Mairie de 5 h à 9 h du soir. Aucun droit de plaçage, mais une rétribution de 5 (?) par sac pesé. Vu et approuvé par le préfet le 28 avril 1890.

6 juin 1890 Conseil municipal n'est pas en nombre.

13 juin 1890 Budget bureau de bienfaisance, pas de vote effectif par suite du partage des voix.

Budget du Maire excédent 1642.60 F, partage des voix.

Compte du receveur approuvé.

Instruction primaire, 4 centimes, partage des voix.

Salaire garde-champêtre, partage des voix.

Chemins vicinaux : 3 journées, 5 centimes, pas de chiffres. Partage des voix.

Déficit budget 1891. Pas de chiffres.

Refus d'examen du budget 1891.

9 juil 1890 Installation de la délégation municipale (**Amédée Ameau président**, Blancan et Allegrand) instituée par décret présidentiel du 1 juillet.

Organisation de la fête nationale : comme les années précédentes, illumination des édifices publics, bal gratuit concert donné par la Société chorale de Castres. Crédit limité à 80 F, demande d'une subvention de 25 F au préfet.

17 août 1890 Suite aux élections des 27 juillet et 3 août installation du conseil municipal transmission au conseiller 1^{er} inscrit **Ameau Chéri, des fonctions de Maire, jusqu'à l'élection de la municipalité.**

20 août 1890 Le Conseil municipal est convoqué pour avoir à se réunir le 24 août pour l'élection du Maire et de l'adjoint.

24 août 1890 Election du Maire et de l'adjoint : M. **Chaurand est proclamé Maire.** Ameau Amédée est élu adjoint.

27 août 1890 Le Conseil municipal est convoqué pour avoir à se réunir le 31 août.

31 août 1890 Approbation des budgets du Bureau de bienfaisance et du compte de gestion.

Imposition extraordinaire pour salaire du garde-champêtre de ??? (pas de chiffre).

Imposition extraordinaire pour déficit du budget 1891 (pas de chiffre).

Augmentation d'1/10 du salaire du receveur.

31 août 1890 le Conseil municipal est convoqué pour avoir à se réunir le 4 septembre

4 sept 1890 Liste des indigents (10) les personnes n'auront droit aux secours médicaux gratuits qu'en cas d'absolue nécessité et pour des maladies graves.

Le marché aux pois : reliquat définitif de 58,65 F versés dans la caisse municipale.

Réparations du presbytère 300 F en 1889.

Commission de deux membres pour viser les ordonnances.

Commission des chemins vicinaux.

Révision des listes électeurs consulaires.

Commission scolaire.

Commission des bâtiments communaux.

Demande du pharmacien Laval pour qu'on lui octroie la fourniture des médicaments aux indigents.

9 sept 1890 Élection d'un membre à la commission du bureau de bienfaisance, Lafitte n'ayant pas été réélu conseil municipal.

Désignation des répartiteurs.

Affectation des salles de la Mairie : selon la loi de 1884, les électeurs doivent pouvoir assister aux séances du conseil municipal. En conséquence, la salle du Conseil qui était à l'étage sera désormais dans la salle du bas. Cette salle sera toujours utilisée pour danser à certaines occasions, Fête nationale, fête locale de la St. Martin, celle des Secours mutuels. En cas de mauvais temps, elle pourrait également être mise à la disposition des marchands et vendeurs de petits pois. La salle du premier étage sera mise à la disposition de l'Orphéon ou de toute autre société, si le Maire le juge convenable. La salle du rez-de-chaussée s'il en est besoin pourra servir extraordinairement à une autre destination.

1 oct 1890 Curage du Gat-mort et du nouveau Gat-mort dit ruisseau de Gourgue. Il est encombré de pierres, branches à la pointe qui sépare Castres de St Selve dite le pas de Laspeyres, suite à démolition d'un barrage sans doute. Le reste est dans un état satisfaisant en particulier

partie Lagrange, Técheney, Montessu, Mais curage nécessaire en bordure de Kerninon, de Coste, jusqu'aux Trois-Canaux et après.

Opposition de riverains : veuve Julin, Labuzan, de Kerninon, Fontage, Dupé, Roux, de Coste, dame Montessier qui jugent que les curages effectués précédemment n'ont procuré aucun avantage pour leurs propriétés.

Cependant si les curages doivent être faits la meilleure période serait entre 1^{er} août et 1^{er} octobre, entre les moissons et les vendanges.

Approbation du budget de la Fabrique.

Affaire Bouche soutien de famille, contestation de 2 conscrits.

9 nov 1890 Améliorations diverses exposées par le Maire : tenue des archives, entretien des chemins ruraux, des places, du cimetière, interdiction d'attacher des cordes aux arbres sur la place de l'ancien cimetière pour faire sécher le linge.

Approbation du budget chemins vicinaux 1891.

Compte rendu de la commission écoles

Abus des indigents sur les médicaments, opposition des pharmaciens à ce que les indigents ne puissent obtenir de spécialités que si le médecin les prescrit.

14 nov 1890 Élection délégués pour rectification des listes électorales, des chemins ruraux.

Travaux sur bâtiments scolaires : clôture des jardins, canal pour écoulement des eaux pluviales et ménagères.

Litige sur les ordonnances (*sans date, sans consultation du médecin, 100 grammes d'huile de ricin à M. Ballion, qui n'est pas un cheval ! de la féculé de pommes de terre qui n'est pas un médicament, abus de vin de quinquina, etc.*) Les subventions pour la commune de Castres sont 2 ou 3 fois plus importantes que dans les autres communes. Les indigents de Castres obtiennent à eux seuls autant de secours que tous les indigents du canton. D'où refus de voter un crédit supplémentaire. Seul M. Laval qui

a fourni des ordonnances visées sera remboursé, M. Lasalle (*pharmacien*) qui était Maire et connaissait les montants du crédit est en faute.

21 nov 1890 Mme Ferriere réclame 12,50 F pour le logement d'indigents de passage en 1888. Demande refusée, cette somme aurait dû être payée en 1888, (Lasalle : vous auriez dû demander le remboursement - Mme Ferriere : Je vous l'ai demandé il y a deux ans).

Chemins ruraux

Intervention de M. Lasalle absent à la dernière séance qui tente de s'expliquer sur les ordonnances.

Compte de M. Dubès boulanger qui aurait fourni du pain aux indigents de passage datant de 1889. Il n'y a pas de crédit pour payer le pain.

Libéralité d'un fournisseur.

19 déc 1890 limites exactes de la rue du port, litiges avec M. Dupé.

Déclaration du Maire sur son attitude et rappel de plusieurs abus auxquels il faut mettre fin, en particulier la non application des délibérations du Conseil municipal concernant les escaliers de la rue du port. Rappel des délibérations depuis 1877.

Reste un devis d'un ingénieur des Ponts et Chaussées du 22 mars 1811 concernant le chemin du port, depuis l'embarcadère sur la rive droite de l'estey jusqu'à la place.

Ce chemin qu'on peut considérer comme une rue, bordé de maisons s'embranchent avec la route de Paris à Madrid N°19 ... n'a pas été réparé depuis plus de 20 ans et est devenu dangereux pour les bouviers...il existe un autre chemin du port qui s'embranchent aussi avec ladite route Paris Madrid à l'entrée du bourg qui n'est pas plus praticable que par le premier ... changements qui doivent être faits pour adoucir une pente beaucoup trop raide L'entretien de ce dernier chemin devrait être supporté par le Gouvernement intéressé à conserver une communication libre avec un estey navigable ... étude du cadastre, d'un acte de vente de la veuve Depiot en 1824 d'une maison limitée à un chemin public.

27 déc 1890 M. Lasalle considère que l'administration municipale aurait dû empêcher la construction des escaliers Gassiot et Crognan dans la rue du port.

3 janv 1891 Après répétition de tous les actes déjà cités, le Conseil municipal arrête les limites du chemin et envisage la réparation sur une largeur de 4 mètres.

Chemin du Moulin de largeurs de 4, 5 et 6 m, sera réaligné à 5 m.

15 janv 1891 Chemin du port.

Chemin de Mautemps (dit chemin de Bas).

28 janv 1891 Lettre du Maire demandant une part sur le crédit de 4 millions en faveur des indigents de campagne, Castres ayant beaucoup de passage.

Terre Lafitte à faire enlever rue du port.

12 fév 1891 Internement d'Edmond Perbos, aliéné mental, entraînant des frais de séjours à l'asile départemental.

Derniers incidents rue du port, PV contre sieurs Dupé et son gendre M. Poujaud pour dépôts de grave, de piquets et de balance bascule sur la voie publique.

Chemin de Beaudour qui reliait autrefois la route nationale aux communes de St Selve et St Michel ... L'empereur avait autorisé le 15 juin 1812 par décret daté de Koenigsberg la commune Castres à vendre aux enchères publiques 16 ha de landes le long de ce chemin...(détail des 7 premiers lots/8)...Séguineau devenu propriétaire d'un des lots voulu se débarrasser de ce chemin et offrit d'en faire un autre. L'administration jugeant que le détour serait préjudiciable au village de Nadon refusa. Il insista et s'empara du chemin, d'où PV du 28 juin 1819 et arrêté du préfet l'obligeant à rétablir le chemin en état. Il fit planter des pins. Des pourparlers eurent lieu par l'intermédiaire du chevalier de Montbrun. En 1820, cependant il est autorisé à déplacer le chemin au nord de sa propriété et longeant les terrains des sieurs Ameau, Andrieu, Charamel, Ameau dit Biche, la veuve Julien Ameau et autres. Le premier chemin a 520 m sur 6,66 de large, le futur aura

712.20 m sur même largeur, 20 pieds ancienne mesure locale... il devra en outre payer à la commune 300 F pour soulte de ce terrain, (*suit le détail des travaux*). Ordonnance du roi suite délibération du Conseil municipal du 9 mai 1820 autorisant le déplacement du chemin qui va du chemin de Beadou à la Lande communale contre nouveau chemin qui sera ouvert au nord de cette lande, depuis le chemin de Beadou à celui Les Pastiseyres. Puis litiges d'empiétement par plantation d'acacias et problèmes de bornage.

23 fév 1891 Cotes irrécouvrables.

Mur du jardin de l'école effondré par suite d'intempéries.

Acacia planté à une distance illégale du mur.

4 mars 1891 Chemin du port, affaire Dupé. Le Maire a obtenu les titres d'achat de Dupé qui a acquis la maison en 1875 de la famille Théobon ; d'où il ressort que la maison est confrontée au midi à un chemin de servitude, au nord au chemin du port, que le port acquis par Dupé confronte au nord à l'estey, au midi au chemin du port. L'acte de vente par le sieur de Théobon le même jour au matelot Suberné reproduit exactement les mêmes confrontations.

Réception de l'archevêque ; 3 membres de la commune iront présenter les hommages de la commune

16 avr 1891 Incendie des pins de La Gravière, fortement endommagés. A abattre et mettre en vente.

Extraction de grave pour nivellement de la place.

Barrières à installer aux écoles.

Indemnités de 60 F à verser au secrétaire Pouyer, instituteur, pour le dénombrement.

Demande du brigadier de Gendarmerie d'utiliser une partie du terrain de la Gravière comme champ de manœuvre.

Chemin du port, certains enlèvent leurs escaliers ou trottoirs, d'autres refusent.

Autorisation d'ester en justice contre les sieurs Dupé et Peyrebelle.

Escalier Roumégoux.

22 avr 1891 Chemin du port. Critiques contre l'ancien Maire M. Lasalle.

4 mai 1891 Chemin du port demande d'indemnisation de la veuve Roumégoux qui demande 800 F.

Proposition de grave à 1,25 F le m². Refus, la commune peut en faire extraire à 1 F.

Fourniture d'arbres fruitiers.

Demande de la veuve Lasonniere d'établir devant sa maison une tente mobile les jours de fêtes locales.

Concours de la race bovine à Castres.

Réparations dans le logement de l'institutrice.

Demande du Carrousel Libournais d'un emplacement de 14 m de diamètre pour installer son manège lors de la fête de Castres. Impossible, la place étant presque entièrement occupée par le bal. (Pourquoi les Conseils municipaux précédents n'ont-ils pas essayé d'augmenter la surface de cette place. D'où critiques des procédés, regret de ne pas avoir acheté Nouchet... longs récapitulatifs des dépenses pour achat d'une maison d'école) : La municipalité perdait l'occasion de donner à la partie centrale de Castres un aspect et un développement que nos voisins auraient envié.

Escalier Crognan, rue du port.

7 juin 1891 Budget 1890 excédent de 1769,70 F.

Budget 1892 imposition extraordinaire de (pas de chiffre).

Imposition extraordinaire de 600 F pour le salaire du garde-champêtre.

Chemins ruraux.

Bureau de bienfaisance.

7 juil 1891 Estimation des pins brûlés à la Gravière et à la Sablière : 197 pins dont partie sud de la Sablière 12 à 3.50 F - 4 à 1.50 F - 46 à 0.50 F,

dans la partie du Pâtissier 45 à 030 F, au lieu-dit Les Chevaux 11 à 050 F au lieu-dit La Gravière 1 à 5.00 F - 1 à 2.00 F – 20 à 1.00 F – 116 à 0.75 F dont le total est de 190,50 F.

Faute d'enchérisseurs le projet d'adjudication n'a pu être réalisé ; la mise à prix était de 150 francs soit une réduction de 40,50 F sur le prix estimé. Le Conseil municipal décide une nouvelle mise à prix à 100 F dimanche 19 courant.

Le Ministre de la Guerre informe que la brigade de Gendarmerie à cheval devient brigade à pied par décision du 18 juin 1891.

Achat d'une bascule pour le marché aux pois. Ce marché a produit 116 Francs brut.

Le pharmacien Lasalle a adressé à la préfecture un état de fournitures pharmaceutiques à l'occasion de l'épidémie de diphtérie du mois de mai 1890. L'état est envoyé à la Mairie pour payer.

Pour la fête du 14 Juillet, la direction de la musique sera confiée comme les années précédentes à M. Barriere. M. Dubouilh assurera la mission de commissaire spécial (Mieux que personne, ce conseiller est en mesure de remplir cette mission avec goût, zèle et dévouement).

9 août 1891 Epidémie d'angine diphtérique au printemps 1890, deux enfants en sont morts, litige pour le remboursement des frais de M. Lasalle qui est persuadé que c'est le service spécial épidémiologique qui devrait payer et non la commune. Demande au préfet de faire rembourser M. Lasalle.

Proposition de prix pour récompenser les élèves, un garçon qui a reçu le second prix de lecture et 4 filles qui ont obtenu le certificat d'études.

Un médecin de Portets est médecin inspecteur des enfants du premier âge pour les communes de Portets, Arbanats, Castres, Beautiran, Ayguemorte, Isle St Georges.

Nouvelle demande du boulanger Dubes, refusée.

Protestation de presque tout le Conseil municipal pour que la brigade de Gendarmerie reste à cheval.

15 août 1891 Foire à Cabanac le 1er lundi d'avril chaque année, Avis favorable.

Escaliers rue du port, exemptions.

400 F au lieu de 800 à la veuve Roumégoux.

Bertrand Brousteau inscrit sous les drapeaux demande à être exonéré de la taxe militaire comme notoirement indigent. Demande fondée.

Nominations à la commission des chemins ruraux.

Entretien des chemins de Faurès, de Sicles, de Roulier, de Jacquets, de Beaudoux.

Refus du ministre de la guerre de donner satisfaction pour la brigade de Gendarmerie.

Demande d'indemnités de 500 F du sieur Dubes pour l'arrachage de chênes et d'acacias le long de sa propriété au lieu-dit La Gravière.

Commission chargée de la révision des listes électorales consulaires.

20 sept 1891 Délégués pour l'élection sénatoriale.

M. Parpaillan réclame l'achat de gaz ou le retour des lampes destinées à l'éclairage de la place de Castres, la commune n'aurait acheté que 17,5 litres depuis 1888. Etonnement de M. Carrere qui était conseiller à l'époque et n'a jamais entendu parler de cette affaire « Il est vrai que l'ancien Maire ne consultait jamais ses collègues et ne tenait aucun compte de leurs observations ».

Arrêt à Portets du 144^{ème} RI et non à Castres ville d'étape. Explications du Général.

Demande de poursuite en justice de Castres par le sieur Dubes pour les travaux de réparation du chemin de Bodours. Non fondée

Offre de 400 F à la veuve Roumégoux, délai 8 jours.

30 nov 1891 Répartiteurs 6 propriétaires fonciers habitant la commune, 4 n'habitant pas la commune.

Délégués pour révision listes électorales 1892.

Budget 1892 du service vicinal.

Foire à Toctoucau à Pessac le lundi suivant le 19 juillet.

Abattage d'arbres le long du chemin 44bis.

Réclamation du sieur Dupré pour retirer la vanne adossée à son mur à Poneillan alors qu'il avait donné son accord à M. Lasalle. Irrecevable.

21 déc 1891 Tableau de statistiques viticoles demandé par le ministère de l'Agriculture. Création d'une commission.

29 déc 1891 Réclamation de Dupré rejetée par l'administration préfectorale. Il avait réclamé cette vanne.

18 fév 1892 Projet de plan d'alignement de la rue de l'église dite Schéglinski qui est presque inaccessible à un piéton et impossible à une voiture. Voir s'il est possible de réduire la pente.

16 mars 1892 Trop d'absents, conseil annulé

22 Mars 1892 Demande de dispense de service militaire pour Jean Manent. Refusé.

Cas de Jean Bouche rentré dans ses foyers à titre de soutien de famille. Ne le mérite pas.

29 avr 1892 Avis de dispense du service national pour Ribaud et Morange ; ils sont soutiens de famille.

Compte administratif 7984,71 F de recettes, 6081,95 F de dépenses, excédent de 1902,76 F.

15 mai 1892 M. Chaurand élu Maire, Ameau Amédée adjoint

20 mai 1892 Établissement des commissions des chemins ruraux, des bâtiments communaux, du service médical gratuit, scolaire. Plus de liste des indigents, à voir cas par cas. M. Laval est désigné comme pharmacien chargé des indigents. Nomination de délégués au Bureau de bienfaisance.

Affaire Caubit (le curé) qui soutient que ses deux chiens sont des chiens de garde, le presbytère isolé ne pouvant être fermé à cause de son ministère et qui ne veut pas payer la taxe municipale sur les chiens

d'agrément. 10 F au lieu de 4. Il ne s'occupera plus de remonter les horloges !

Demande refusée. La Mairie donne 40 francs par an au sacristain pour remonter les horloges.

11 juin 1892 Comptes du bureau de bienfaisance. Comptes du receveur municipal, excédent de 1769,70 F.

Imposition extraordinaire pour budget 1893 de 1392,15 F.

Imposition extraordinaire pour salaire garde-champêtre de 450 F.

Budget chemins vicinaux 1166,86 F.

27 juil 1892 Demande d'achat de l'excédent de terrain laissé libre par la nouvelle assiette de la rue Schéglinski par M. Gounin vis à vis du presbytère.

Commission pour la souscription en nature ou argent pour travaux projetés dans la rue Schéglinski.

30 juil 1892 Lecture de la décision judiciaire de l'affaire Dupé. Il est débouté et condamné à tous les dépens.

18 août 1892 L'œuvre des enfants abandonnés sollicite une aide pécuniaire de la commune. Accordé dès que les ressources le permettront.

Augmentation de la contribution de la commune pour le Service de l'enfant. Demande d'explications au préfet. Lasalle demande à nouveau le remboursement des produits pharmaceutiques délivrés aux indigents. Refusé.

Approbation de l'administration supérieure à la vente d'une parcelle de la rue Schéglinski à M. Gounin au prix de 5 F.

Empiètements sur la voie publique rue du port.

25 août 1892 Examen du renouvellement du bail verbalement souscrit à la veuve Ferriere pour recueillir les indigents de passage de 60 F par an. Est-il préférable de construire un asile ou de continuer à utiliser la

chambre abjecte de la veuve qui cependant est toujours pleine pendant l'hiver ? Le bail est reconduit.

Arrachage des ronces qui reprennent sur le chemin de Sicher.

Voir limites de la partie du chemin du Moulin qui relie le chemin de Jeansotte à la Comteau de Descats.

Bornage du chemin de Faures, litiges.

Travaux sur chemin de Nadon.

Travaux sur chemin de Portets.

Grave sur chemin de Jeannette.

16 nov 1892 Délégués aux listes électorales.

Répartiteurs (20) dont 8 hors commune.

Le sieur Courbin a reçu une aide de 50 centimes par jour pendant sa période de 13 jours pour sa femme et ses 3 enfants.

Le préfet informe la somme mise à la charge de la commune pour les enfants assistés de 1890 correspond au chiffre de la population et des revenus de la commune.

Un agent voyer est autorisé à prêter son concours à Castres pour rechercher et constater les anticipations qui auraient été commises sur le chemin qui relie les escaliers de l'église au port sur le chemin rural du port.

Exécution du jugement concernant l'affaire Dupé.

24 nov 1892 50 F alloués à la personne chargée de la pesée au marché aux pois.

Maire autorisé à passer un bail verbal avec Mme Ferrière pour la location d'un asile destiné à recevoir les indigents de passage. 60 F/an.

1 avr 1900 ? Arrêté d'interdiction à ceux qui n'habitent pas Castres de prendre quoi que ce soit sur le domaine communal en particulier de la grave...

5 mars 1893 Demande du sieur Vigourou de construire un trottoir devant sa maison, place de l'Arbre de la Liberté, idem de Mme Mallis rue du port. Refusé.

Bornage du chemin de Faurès et du chemin du Port.

Déplacer la bascule Dupé, placée dans la rue du Port.

Situation du sieur Bouche dispensé est identique à celle de 1892.

18 mai 1893 Budget 1892, excédent de 1274,39 F.

Imposition extraordinaire de 440 F pour salaire garde-champêtre

Budget 1894, imposition extraordinaire de 1427.25 F.

Budget du Bureau Bienfaisance.

Budget de la Fabrique.

Chemins vicinaux, les prestations en nature seront converties en tâches d'après le tarif adopté.

Demande d'agir en justice contre Dupé

28 mai 1893 Plan d'alignement de la rue Schéglinski approuvé par arrêté préfectoral. Devis proposé 1600 F, ressources souscription de 400 F, offres de travail en nature évaluées à 100 F, Manquent 1100 F, d'où proposition de vendre 156 lots de landes à 200 F le lot.

5 juil 1893 Demande de M. Lasalle de citer en justice la commune pour recouvrer le paiement de médicaments suite à épidémies d'influenza et diphtérie. Il était lui-même le Maire à l'époque et connaissait les limites du budget, aucun indigent n'a été soigné pour la diphtérie et les factures sont postérieures à ces épidémies.

Devis de réparations au chemin du Port entre la limite du port communal et le portail Flaquière, 110 F.

25 juil 1893 Avis favorable à la création de 2 foires, le premier dimanche d'avril et d'octobre à l'Alouette à Pessac.

18 sept 1893 Avis favorable à l'envoi en congé de soutien de famille, de Manent, soldat au 18^{ème} de Ligne.

Deux délégués pour révision de la liste des électeurs commerçants.

11 nov 1893 Désignation des répartiteurs pour 1894

Approbation budget du service vicinal pour 1894

Commission des listes électorales

Demande de classement du chemin du Moulin depuis le chemin de Jeansotte à Castres jusqu'au chemin n° ???

Nomination des commissions chemins ruraux, bâtiments communaux, service médical gratuit, scolaire.

27 nov 1893 Avis sur la nouvelle évaluation des revenus nets fonciers des propriétés non bâties.

3 déc 1893 Le préfet ayant accepté la **démission du Maire**, élection d'un nouveau : **M. Lamarque est élu.**

10 déc 1893 Refus de la propriétaire de renouveler le bail pour logement des indigents de passage. Le crédit de 60 F ouvert à cet effet n'a pas été utilisé. Certains indigents ont été logés dans différentes auberges de la localité. Le Maire propose de faire modifier le titre du crédit en rédigeant ainsi ; Frais de logement des indigents de passage.

20 janv 1894 Rapport favorable de l'agent voyer pour classer le chemin du Moulin.

11 fév 1894 Frais de bornage des terrains Dupé et Mathelot avec ceux de la commune. 40 F.

Cotes irrécouvrables et non-valeurs.

Caisse des écoles ; vœux du Conseil général de créer des cantines scolaires dans chaque commune. Inutile, les besoins des enfants indigents étant assurés par le Bureau de bienfaisance.

Compte tenu des charges qui en résulteraient, il n'y a pas lieu de donner suite à la demande de classement du chemin du Moulin.

15 fév 1894 Pins du trésor, projet de transaction entre la commune et M. de Hostrejoul au sujet des pins en bordure du chemin du Grand Bos.

Projet d'institution d'un établissement de poids public à Castres demandé par plusieurs propriétaires de St Morillon et de St Selve

6 mai 1894 Maire autorisé à traiter avec M. Lalanne propriétaire à St Selve pour acquisition d'une parcelle de terrain nécessaire à l'élargissement de la ruelle de Crabos.

9 mai 1894 M. Lalanne cède à la commune 113 m² pour l'élargissement de la ruelle de Crabos pour 500 F. Le propriétaire fera clore sa propriété rapidement.

29 mai 1894 Budget 1893 excédent 5177,98 F.

Imposition extraordinaire de 1434,04 F pour salaire garde-champêtre.

Imposition extraordinaire de 1464,03 F pour couvrir déficit du budget 1895.

Budget bureau de bienfaisance.

Budget de la Fabrique.

Budget chemins vicinaux 3 journées évaluées à 1747 F 5 centimes spéciaux évalués à 341 F.

Réception des travaux de la rue Schéglinski.

Le sieur Subervie avait souscrit une somme de 60 F pour la réfection de la rue Schéglinski à condition que la cale du port soit déplacée. Cette condition n'ayant pas été remplie, Demande au préfet d'admettre la souscription en non valeur.

12 juil 1894 Le Gouvernement en raison du deuil national a décidé de supprimer les réjouissances de la Fête nationale. (*Sans doute l'assassinat de Sadi Carnot le 24 juin par un anarchiste italien*). Les crédits affectés pourront être employés à des distributions de vivres aux indigents.

Intervention pour que le transport des dépêches supprimé sur le train 105 reprenne, le train 131 ne passant que 2 heures plus tard après 16 heures.

21 juil 1894 Demande de M. Casimir Lalanne pour la cession du terrain en recul sur le chemin n°44bis invoquant la reconstruction du mur à la

charge du département et de la commune. Essayer d'alléger la charge qui incombe à la commune.

19 août 1894 Proposition de M. Lalanne de céder le terrain nécessaire au redressement du chemin n°44bis moyennant la reconstruction du mur, moitié charge service vicinal, moitié charge de la commune qui accepte.

Souscription de 30 F pour le monument Carnot à ériger à Bordeaux.

Pour honorer la mémoire du Président Carnot, la Grand'Rue de Castres s'appellera à l'avenir, rue du Président Carnot.

22 sept 1894 Plan d'alignement de la ruelle de Crabos, tracé rouge qui redresse la rue sur les 2/3 du parcours préférable au tracé bleu qui maintient la configuration actuelle. Convention entre la Mairie et M. Lalanne et Mme veuve Labuzan propriétaires riverains, pour acquisition à l'amiable des terrains à incorporer à la voie publique.

14 nov 1894 Nomination des répartiteurs pour 1895

Délégués pour révision des listes électorales.

Budget du service vicinal.

14 fév 1895 Cotes irrécouvrables et non valeurs.

Entretien des trois pompes communales par M. Bourquedieu, abonnement annuel de 45 F.

13 mars 1895 Par suite de vente de lots de landes, le prix du fermage est passé de 286,20 F à 252 F, admettre en non valeur la différence de 34,20 F.

Avis favorable au legs Descombes de 1000 F à la Fabrique, pour acquisition d'objets religieux et pour les besoins de l'église.

Avis favorable à la dispense de service militaire de Maurice Crognan, soutien de famille.

Liste des indigents admis à l'assistance médicale gratuite.

Alignement ruelle de Crabos, l'intention du Conseil municipal est de créer des emplacements dans la partie supérieure côté sud pour

favoriser la propriété bâtie, elle n'est bordée que de murs alors que dans la partie nord se trouvent les immeubles Dubès qui a un fond de boulangerie et Labuzan.

31 mai 1895 Compte administratif, excédent 2717,62 F.

Imposition extraordinaire de ??? pour salaire du GC.

Chemins vicinaux 2348 F.

Imposition extraordinaire de 1336,53 pour déficit budget 1896.

Budget du bureau de bienfaisance.

Budget de la Fabrique.

Avis favorable au legs de 1000 F de Veuve Descombes au Bureau de bienfaisance.

Avis favorable au legs de 1000 F de Descombes à la Fabrique.

11 juil 1895 Ruelle de Crabos, Mme veuve Labuzan a cédé 150 m² moyennant une indemnité de 125 F et la construction d'un mur pour clôturer sa propriété sur le côté est de la nouvelle rue. M. Lalanne offre de céder 36 m² 66 en échange de la partie du sol désaffecté de la ruelle soit 84 m² 82 et l'excédent de la parcelle Labuzan, soit 20 m² 90 et à verser une soulte de 100 F, la commune devant clôturer la propriété sur toute la partie de la rue de Crabos soit sur la ligne rouge partant du chemin de grande communication n° 44bis et aboutissant au mur du jardin Alamichel.

24 août 1895 Pas de délibération.

9 nov 1895 Désignation des répartiteurs pour 1896.

Révision listes électorales.

Budget service vicinal.

Assistance médicale gratuite.

Zone pour le choix des médecins, et sages femmes 2 km.

Élargissement de la rue de Crabos, acquisition de la parcelle Alamichel de 92m² en échange d'un lot de landes. (Longueur du mur de clôture à

reconstruire 34 m, 2,5m de haut et 0,50 d'épaisseur) prix total 464 F contre 290 F de landes. Approuvé.

Cours d'adultes ??

Mémoire de fournitures médicales faites par M. Lasalle en 1891 et 1892. On se demande pourquoi il n'a pas demandé le remboursement avant.

15 fév 1896 Cotes irrécouvrables.

Création d'une caisse des écoles, inutile, les besoins des indigents sont couverts tant par le budget communal que par le bureau de bienfaisance.

Vote de la dépense de 111.65 F pour la construction du mur de M. Lalanne, part de la commune pour le redressement du chemin n° 44bis.

Liste d'assistance.

15 mars 1896 Maintien de Maurice Crognan en soutien de famille.

17 mai 1896 Installation du conseil municipal, M. **Lamarque** est élu **Maire**, M. Aneau adjoint.

30 mai 1896 Compte administratif, excédent 2787,20 F.

55 F inscrits au budget de l'assistance médicale gratuite, d'où imposition extraordinaire de 55 F en 1897.

Imposition extraordinaire de 455 F pour salaire GC en 1897.

1769,93 F d'imposition extraordinaire pour insuffisance budget 1897.

Allocation du 1/10° au salaire du receveur municipal.

3 journées de prestations et 5 centimes spéciaux pour entretien des chemins vicinaux.

Budget des bureaux de bienfaisance et Fabrique.

4 juin 1896 Commission du bureau de bienfaisance.

Commission des routes.

Commission scolaire.

Commission des bâtiments communaux.

Demande de M. Monge de fermer par un portail à la hauteur de la mitoyenneté avec M. Ameau la ruelle au fond de laquelle est sa maison, elle sert de lieux publics lors des fêtes. Accordé, le portail sera établi en dehors du mur qui limite l'emplacement de l'école de garçons avec la ruelle.

Maurice Crognan, Maintenu soutien de famille.

9 juil 1896 L'arrêt du train 103 est supprimé avec le service d'été d'où un grand préjudice pour les voyageurs de Beautiran, Castres, St Selve, St Morillon, Cabanac, St Georges et Ayguemorte. Retard de 3 heures. La gare de Beautiran est la plus importante dans la banlieue de Bordeaux avec 200 000 voyageurs par an grâce à cet arrêt.

Célébration de la Fête nationale comme tous les ans.

27 août 1896 Compte de gestion du receveur débiteur sur son compte de 2036,36 F.

Révision des listes électorales commerçants.

24 oct 1896 Entretien des bâtiments scolaires et logement instituteur : 640,80 F. Demande une subvention au département de 200,80 F pour insuffisance du budget prévu.

Demande des habitants que la distribution du courrier se fasse vers 2h15 et non à 4h.

Allocations de 13 F à la famille Poujardieu et 6 F 50 à la famille Lassere pendant le séjour au régiment des deux soldats.

Le train 103 est aussi supprimé pendant l'hiver, de plus le dernier train du soir passe trop tôt, interventions auprès de la compagnie.

27 nov 1896 Désignation des répartiteurs pour 1897.

Révision des listes électorales.

Budget vicinal.

Remplacement du carrelage de la cuisine du presbytère, en mauvais état, par un plancher.

29 nov 1896 Délégués pour élections sénatoriales : 38

14 fév 1897 Rétablissement des anciennes foires de Cadillac le 24 février et 6 mai, favorable.

Saucats reporte sa foire du 2^o lundi de mars au 24 mars.

Cotes irrécouvrables.

Liste d'assistance.

Chemins vicinaux, aucune modification ne doit être apportée au classement actuel.

14 mars 1897 Maurice Crognan maintenu soutien de famille.

M. Dupé demande à transférer sa concession trentenaire qui est au milieu d'un carré dans une autre partie située le long d'une allée. Avis favorable, à condition de transformer en concession perpétuelle et de verser 140 F de différence.

13 mai 1897 Compte administratif, excédent définitif 2495.86 F.

Service médical gratuit.

Imposition extraordinaire de 460 F pour salaire GC.

Imposition extraordinaire de 1819 F pour déficit budget 1898.

Service vicinal 2667.31 F.

Budget du bureau de bienfaisance.

Indemnité de 20 F à M. Boyer, ancien instituteur, pour tenue des cours d'adultes.

Budget additionnel 1879 = 2612.53 F.

Budget primitif 1898 = 6290,83 F.

Salaire du cantonnier = 720 F.

20 mai 1897 construction du chemin du Moulin, attendu que les fonds sont votés, travaux de gré à gré.

Fabrication de la bibliothèque de la Mairie.

Faire un abri au cimetière en briques avec angles en pierre et charpente.

3 juil 1897 Bordeaux demande à prolonger ses foires de 15 jours à 25 jours. Castres s'en désintéresse.

14 août 1897 Dispense de formalités hypothécaires pour l'acquisition de 11m²60 de vignes appartenant à M. Casimir Lalanne pour le redressement du chemin 44bis.

18 nov 1897 Proposition de répartiteurs.

Commission listes électorales.

Budget des chemins 1898.

19 déc 1897 Le médecin inspecteur des écoles n'habitant pas Castres, il y a des retards de visites. Le Maire propose au préfet de désigner M. Sternberg, médecin habitant Castres et qui a déjà donné gratuitement des soins à la Gendarmerie et aux indigents.

17 fév 1798 Liste des indigents (6)

Avis favorables aux 2 foires de Bdx pour 22 jours, le premier dimanche de mars et le second dimanche d'octobre.

Demande d'aide de l'œuvre des enfants abandonnés ou délaissés en Gironde. Avis réservé.

Projet de reliure des vieilles archives (vieux recueils des lois et autres) et du vieux plan cadastral qui peut être utile et mérite d'être conservé.

Les étagères de la salle des archives inutiles depuis l'achat de la bibliothèque seront placées au secrétariat et on ajoutera une étagère dans le bas corps de la bibliothèque pour classer convenablement les archives.

9 avr 1798 PV de l'installation de deux membres et élection de l'adjoint (M. Flaquière) .

25 mai 1898 Délégués au bureau de bienfaisance.

Réparation du portail de l'église, 50% à la charge de la Mairie.

Maurice Crognan Maintenu dans ses foyers.

Secours de 0,50 F par jour aux réservistes.

Cours d'adultes à l'école des garçons et veillées récréatives, 50 F votés au budget 1898.

11 juin 1898 Compte administratif excédent définitif : 2418,89 F.

Assistance médicale, imposition extraordinaire de 55 F.

Salaire du GC imposition extraordinaire de 460 F.

Déficit du budget 1899, imposition extraordinaire 1863, 08 F.

Service vicinal 3 jours et 5 cent.

Approbation des budgets de la Fabrique et du bureau de bienfaisance.

Liste des indigents.

16 juin 1898 Protestation contre la suppression du train 107.

Prospection pour une pompe à incendie 51.

11 août 1898 Révision des électeurs commerçants.

Commission des routes.

Commission des bâtiments communaux.

Réparations urgentes au presbytère devis 692,50 F, vote de 250 F à prendre sur les bâtiments communaux, et demande au préfet 400 F pour compléter, travaux à faire en régie.

Demande de subvention au préfet pour subvenir au secours des indigents de passage.

Commission de contrôle du service médical chargé de viser les ordonnances.

Montassié femme Moreau internée à l'asile d'aliénés, le 2 mars 1898, frais supportés par le département et la commune qui devra prendre inscription sur les biens de la malade.

17 oct 1898 Achat de 2 pompes à incendie Giffard sur brouette, 410,25 F l'une.

Crédit de 42,50 F pour couvrir déficit entre montant du devis des réparations à faire au presbytère et les crédits votés de 400 F par le département.

11 nov 1898 Liste de 20 répartiteurs.

Révision de la liste électorale.

Budget des chemins vicinaux.

Dispense d'impôts en 1898 pour M. Lamothe à Nadon, âgé et malade.

17 nov 1898 Observations de plusieurs chefs de famille qui ne comprennent pas pourquoi ils reçoivent plusieurs avertissements pour les prestations. (La loi met à la charge du chef de famille les prestations de tous les imposables qui vivent sous son toit) Accord du Conseil municipal pour que le contrôleur n'établisse qu'une seule cote par famille.

12 janv 1899 Demande au préfet de faire exonérer de prestations les pompiers volontaires qui perdent du temps à entretenir et à s'exercer au maniement des pompes.

9 fév 1899 Liste des indigents (5).

Cotes irrécouvrables.

Acceptation du legs Labuzan à la Fabrique.

14 mars 1899 Modification du contour du VO n°3, reconstruction du mur de M. Dupouy, 65,50 F.

Préparation de la réception du cardinal archevêque de Bdx en tournée pastorale lundi 20 mars.

19 avr 1899 M. Bourguedieu soldat de la classe 1889 dispensé des 28 jours de réserve.

50 centimes accordés à la famille du sieur Mansencal réserviste.

Admission de M. Brouqueyre aux services médicaux gratuits.

M. Sauteyron, secrétaire de l'Association mutuelle et de prévoyance des élèves des écoles demande la démolition du mur qui divise la salle

d'école et sépare la salle de classe du vestibule qui le précède. 75 F environ supporté par la Caisse de la société.

23 avr 1899 Nouvelle demande de M. Bourguedieu soldat de la classe 1889 pour être dispensé des 28 jours de réserve. Refusé.

50 centimes accordés à la famille du sieur Mansencal réserviste.

Admission de M. Brouqueyre aux services médicaux gratuits. Approbation des mesures prise par le Bureau de bienfaisance et de lui accorder du pain.

13 mai 1899 Compte administratif et de gestion :

Excédent 2015,71 F.

Imposition extraordinaire de 460 F pour salaire du GC

Crédit de 55 F pour fonctionnement du service médical gratuit par une imposition extraordinaire de 55 F.

Imposition extraordinaire de 1844, 79 F pour déficit budget 1900.

Liste des indigents (5).

2 juin 1899 Budget des chemins 3 jours de prestations et 5 cent spéciaux.

Approbation budget Fabrique.

Subvention de 50 F pour les cours d'adultes.

Subvention de 20 F pour la Société de mutualité et de prévoyance des enfants des écoles de Castres.

Réparations urgentes au logement de l'instituteur.

8 juill 1899 La rue Gassiot Revolat n'est pas en état pour le passage du public, faire les réparations nécessaires si les riverains viennent en aide à la commune.

Empêcher les volailles d'errer dans l'ancien cimetière et de déposer des débris et bourriers.

Préparation de la Fête nationale comme par le passé.

31 juil 1899 Demande de renvoi dans ses foyers de Jean Paul Bénétiér comme soutien de famille, soldat au 108^{ème} de ligne à Bergerac, demeurant au lieu dit de Jacquet.

19 août 1899 Liste des électeurs commerciaux, délégués.

Enfants Cabanieux au sanatorium d'Arcachon, la commune n'a pas les moyens de financer ces complaisances.

Refus de voter les fonds nécessaires à l'exonération des pompiers.

18 nov 1899 Liste des répartiteurs.

Délégués pour la révision des listes électorales.

Budget des chemins.

Circulaire du Conseil général relatif aux incendies dans les Landes.

23 fév 1900 Liste pour l'assistance médicale gratuite (5).

Accord pour que François Démons soit renvoyé dans ses foyers, après un an sous les drapeaux comme soutien de famille.

Arrêté relatif à l'interdiction aux étrangers à la commune de prendre du gravier sur le territoire communal.

20 mai 1900 Installation du Conseil municipal élu le 6 mai. **M. Lamarque élu Maire**, M. Flaquière Julien élu adjoint.

26 mai 1900 Compte administratif et de gestion, excédent de 1648,05 F.

Imposition extraordinaire de 420 F pour le salaire du GC.

Crédit de 100 F voté pour l'assistance médicale gratuite, imposition extraordinaire de 55 F.

Imposition extraordinaire de 1890,48 F pour déficit budget 1901.

Budget des chemins, 3 jours de prestations et 5 cent spéciaux.

Liste des indigents (5).

Subvention de 50 F pour le cours des adultes.

Budget supplémentaire 1900, 1648,05 F.

Approbation du budget de la Fabrique.

Subvention de 20 F pour la Mutualité scolaire.

Subvention de 25 F pour l'agent voyer cantonal et de 15 F pour le chef cantonnier.

Subvention supplémentaire annuelle de 40 F ce qui porte l'allocation du facteur du télégraphe à 120 F à condition que la distribution des télégrammes se fasse gratuitement sur toute la commune. Par mesure transitoire un crédit supplémentaire de 20 F sera porté au budget supplémentaire de 1900 pour que le nouveau service commence le 1er juin 1900.

29 mai 1900 Remerciements à M. Verron qui a offert quatre mousquetaires à la Mairie. Ils sont placés dans la salle du conseil municipal.

Élection à la commission du Bureau de bienfaisance.

Commission des bâtiments communaux.

Avenant à l'assurance pour le mobilier de la Mairie (Compagnie Métropole).

Projet de visite des bâtiments communaux (presbytère, logement de l'instituteur) et compte rendu.

La distribution des télégrammes devra desservir toute la commune moyennant le prix prévu au budget.

Subvention de 50 cent au sieur Félicien Dupuy pendant sa période de 28 jours.

7 juill 1900 Police d'assurance. Porter l'assurance du presbytère de 6000 à 12000 F et le mobilier de 300 à 1000 F, non compris les pompes à incendie et leurs accessoires qui seront portés à 1000 F.

Devis de réparation du presbytère et bâtiments scolaires de 572 F. Accord pour commencer les travaux.

Délibération concernant le service des télégrammes approuvé.

Programme Fête nationale : distribution de secours aux indigents, salves d'artillerie, bal public gratuit de jour et de nuit, illuminations.

7 sept 1900 Projet d'aménée à Bordeaux des eaux de Bellefond, Avis favorable, le projet ne portant aucun préjudice à la commune.

Lettre de M. Verroult propriétaire du domaine de Sadirac tendant à obtenir que la gare de Beautiran soit appelée Beautiran-Castres, et à établir une cabine téléphonique au Bureau de Castres. Avis favorable, à condition que les intéressés prennent à leur charge les frais d'installation de la cabine téléphonique.

Transformation en concession perpétuelle de la concession trentenaire de feu Mlle Merlet ancienne institutrice.

Avis favorable à la demande de dispense de période de 13 jours du sieur Lassere père de 3 enfants dont 2 en bas âge.

Secours de 50 centimes à Mme Garodel pendant la période de 28 jours de son mari.

Demande d'indemnité du département pour les secours apportés aux indigents de passage.

Liste des indigents (6).

13 oct 1900 Refus d'une allocation à M. Lucuron en période de 28 jours, dont la situation n'est pas précaire.

Mise en vente de paille restant du passage de la troupe. Prix du quintal de paille, soit 50 kg, 2 francs, à enlever immédiatement et payer comptant.

17 nov 1900 Liste des répartiteurs.

Délégués aux listes électorales.

Budget des chemins.

Demande de secours du sieur Domanger qui effectue une période de 28 jours. Refusé, les demandes ne seront acceptées que si le pétitionnaire paye un loyer et est chargé de famille.

68,50 F seront pris sur le budget des fontaines et lavoirs non employés en 1900 pour payer la fourniture de paille aux troupes de passage le 17 septembre 1900.

Travaux à faire aux bâtiments scolaires et logement instituteur, d'urgence pour ne pas avoir de plus grands frais plus tard. Devis 1256,97 F. La commune ne dispose que de 200 F, d'où demande au département un secours de 1056,97 F.

12 janv 1901 Subvention de 600 F accordée par le préfet pour les réparations des bâtiments scolaires, la commune doit contribuer au reste soit 456,99 F. Le Conseil municipal propose de prendre cette somme sur le crédit affecté à l'entretien des fontaines.

Subvention départementale aux réservistes, 5,28 F à Domanger, Lasserre et Lucuron.

Le Conseil municipal est d'avis de faire exécuter en régie les travaux de réparation des bâtiments scolaires (plâtrerie, peinture, tapisserie, serrurerie, maçonnerie et menuiserie) par un ouvrier patenté de la commune sinon, les rabais consentis sur de faibles sommes risqueraient de ne pas être suffisants pour compenser les frais de l'adjudication.

17 fév 1901 Liste des indigents (4)

Cotes irrécouvrables

Lettre du directeur des Postes et Télégraphes concernant les frais d'établissement d'une ligne téléphonique Bordeaux Castres avec une cabine.

Prendre 66,89 F sur les fonds libres de la commune pour payer le surplus des travaux des chemins vicinaux.

M. Laporte de Cabanac réclame le prix de la paille fournie aux troupes de passage le 16 septembre dernier. A prendre sur les fonds libres de la commune.

Dépense totale pour les indigents aliénés de la commune 140 F en 1900, à prendre sur les fonds libres de la commune.

M. Pierre Paul Colomb propriétaire du domaine du Grand Bos est autorisé à établir sa sépulture dans son domaine à au moins 40 m de toute habitation. (*Décès le 10 Novembre 1904, mais pas trace de tombe*)

9 juin 1901 Compte administratif et de gestion.

Excédent de 1855,67 F.

Imposition extraordinaire de 420 F pour salaire GC.

Service médical gratuit, Imposition extraordinaire de 55 F.

Subvention de 50 F pour cours d'adultes.

Subvention de 20 F pour Mutualité scolaire.

Subventions de 20 F pour agent voyer et 10 F pour chef cantonnier.

Subvention de 75 F pour l'agent chargé du recensement en 1901.

Budget supplémentaire 1901 2485,67 F, primitif 6227,66 F.

Déficit budget 1902 Imposition extraordinaire de 1911,32 F.

Budget des chemins, 3 jours et 5 centimes.

Approbation budget Fabrique.

Liste des indigents (5).

M. Laporte de Cabanac Villagrains réclame le règlement de la paille fournie. Suite à un paiement, la Mairie pensait avoir définitivement soldé la dette. Après vérification des factures il a fourni 1390kg de paille à 6 F le quintal d'où un total de 83,40 F à régler.

M. Parpaillon fournisseur de gaz a envoyé sa facture de 1900 après clôture du budget et n'a pu être payé. Demande au préfet d'autoriser le report au budget supplémentaire 1901 de 70 francs pour l'éclairage.

Somme de 50 F votée pour la souscription du monument de Gambetta.

Subvention de 20 F pour le percepteur de Castres.

Subvention de 40 F pour la confection de la statistique agricole de 1900.

Avis de supprimer le péage du pont de Langoiran.

11 juil 1901 Programme de la Fête Nationale : distribution de secours aux indigents, salves d'artillerie, bal public gratuit de jour et de nuit, illuminations et pavoisement des édifices publics.

Avis favorable à la demande de Cenon pour transformer le marché aux veaux dit du « Petit Poissy » en marché aux bestiaux le lundi et vendredi de chaque semaine.

17 août 1901 Délégués pour révision liste électorale consulaire.

Liste des indigents ??

Refus de payer le traitement d'Eugénie Bouluguet à l'asile Picon. Il a une maison et du bien en héritage.

M. Dupouy aliéné à l'asile de Cadillac, il reste 900 F sur la vente de 100 F faite à son profit.

Demande de retarder le départ du train 132 après le passage du 104 à Langon pour satisfaire les voyageurs venant de Cette ou Bordeaux ou Bazas.

9 nov 1901 Délégués aux listes électorales.

Budget des chemins.

Répartiteurs.

Assurance des bâtiments communaux 43,90 F, Manquent 3,90 F, à mettre sur le crédit des dépenses imprévues.

12 déc 1901 Avis favorable au maintien de la Congrégation Religieuse des Sœurs de la Doctrine Chrétienne établie depuis 1815 et qui ne menace pas l'ordre public.

Commission pour le chemin rural de Jacquet qui longe la propriété de M. Honte.

22 fév 1902 Liste des indigents (5).

Cotes irrécouvrables.

Dépense des aliénés indigents, déficit 40,09 F à prendre sur les fonds disponibles.

La commune d'Ayguemorte demande le redressement du chemin d'intérêt commun n°198 de Bordeaux à Castres dans sa partie comprise entre le passage à niveau du chemin de fer du Midi n°13 au lieu-dit d'Eyrans et la propriété de Mme d'Autin dans la commune de St Médard d'Eyrans. Avis favorable.

Secours de 50 cent à M. Bordesoules appelé à une période de 28 jours.

Plan du chemin rural partant du CGC n°44bis et aboutissant au chemin de Jacquet, terrains à acquérir 246,83m², à exproprier 113,99m². M. Honte consent l'aliénation de son terrain au prix de 0,75 F /m². L'excédent de largeur provenant du redressement soit 113,99 m² sera proposé de préférence au propriétaire riverain à 0,75 F/ m².

Demande au préfet de ramener la cote mobilière au chiffre précédent.

Proposition d'améliorer le caniveau existant à l'embouchure du 44bis et de la route nationale dangereux pour les voitures et de faire un aqueduc souterrain.

1 juin 1902 Compte administratif et de gestion :

Excédent de 1555,22 F.

Imposition extraordinaire de 55 F pour l'assistance médicale gratuite.

Imposition extraordinaire de 420 F pour salaire GC.

Subvention de 50 F pour cours d'adultes.

Subvention de 20 F pour Mutualité scolaire.

Subventions de 20 F pour l'agent voyer et de 10 F pour le chef cantonnier.

Budget supplémentaire 1902 -1755,22 F.

Imposition extraordinaire de 1907,75 F pour déficit budget 1903

Budget des chemins 3 jours de prestation et 5 cent.

Liste des indigents (7).

Subvention de 40 F pour confection de la statistique agricole.

Subvention de 50 F pour les sinistrés de la Martinique.

Budget de la Fabrique.

Crédit de 20 F pour les voyageurs indigents.

Maintien de 103,33 F (part de la commune) pour la contribution personnelle et mobilière (amendement Lemoigne).

Somme de ? F et crédit de ? F pour l'installation du téléphone.

5 juin 1902 Création de 4 foires à Bègles le premier samedi de mars, juin, septembre et décembre, avis favorable.

Lettre préfectorale proposant une contribution de la commune de 480 F pour suppression du péage du pont de Langoiran. Refus, vu le peu d'utilité de ce pont pour la commune.

~~Demande du Maire de faire réparer le canon de la Mairie.~~ (Texte barré)

Réparation du toit de la Mairie et bâtiments scolaires, la pluie passe à travers et détériore les locaux.

Autorisation, pour la durée du mandat, à la Société de secours mutuel « Les Amis de Castres » de tenir ses séances dans la salle de la Mairie dite « Salle de l'Orphéon ».

Programme de la Fête nationale : salves d'artillerie, distribution de vivres aux indigents, bal public gratuit de jour et de nuit, illuminations, pavoisement des édifices publics.

Commission scolaire de 4 membres.

Demande de l'institutrice de garderie scolaire.

Crédit de 50 F pour les indigents de passage. Les communes voisines envoient à Castres les indigents pensant que Castres est subventionné pour cela ce qui n'est pas le cas. Demande de subvention au préfet qui refuse.

Les troupes en mouvement ne s'arrêtent plus à Castres depuis plusieurs années. Pourtant chaque famille possède « le lit du soldat », on y trouve viande fraîche de première qualité, conserves, vin, légumes pour la troupe fourrages et grains, abreuvoir commode pour les chevaux,

logement ou cantonnement de tout un régiment, confort pour les officiers et bon accueil de la population à nos braves troupiers. Ce passage apportait de petits bénéfices à nos industriels qui seraient bien aises de continuer à en profiter. Demande d'intervention au préfet pour qu'il soit donné satisfaction à la commune sur ce point.

Commission chargée de l'étude de l'établissement du téléphone.

Travaux à la cale du port pour permettre l'écoulement des eaux sur le côté gauche.

14 août 1902 Deux délégués pour révision de la liste consulaire.

Accord pour que le sieur Garodel soit dispensé de période de 13 jours, son travail est absolument nécessaire pour subvenir aux besoins de sa famille.

Subvention de 50 centimes à Charbonnier pendant sa période de 28 jours.

Acceptation du projet d'élargissement et redressement du chemin rural de Jacquet.

Dispense des formalités de purge pour l'acquisition du terrain de M. Honte.

Indemnité de 10 F au préposé au marché aux pois pour remboursement de 3000 bulletins de pesage préparés au linographe.

Confection d'un plan d'alignement du bourg de Castres à la limite de Portets (chemin de Portets) 150 F.

Résultat de la commission du téléphone : l'établissement du réseau Castres-Portets-Langoiran serait de 16430 F. La quote-part de chaque commune serait de 5476,66 F. Les recettes seraient communes et les annuités identiques Portets et Langoiran sont d'accord, reste Castres.

Le financement imaginé est :

1° 200 F inscrit au budget supplémentaire de 1902

2° M. Verrou, propriétaire à Castres, Directeur de la Maison de tissus « A la Dame Blanche » s'engage à fournir 5476,66 F ou plus, à la

commune, moyennant un intérêt de 4%. Projet approuvé. M. Verrout est chaleureusement remercié.

Demande que le nom de la station de Beautiran soit remplacé par Beautiran-Castres, de nombreux voyageurs étrangers à la région restant dans le train.

4 sept 1902 Secours de 50 centimes à M. Lespinasse domestique chez M. Delguel pendant sa période de 28 jours.

21 sept 1902 Demande de dispense de la taxe militaire imputée au soldat Pierre Andrieu renvoyé dans ses foyers au bout d'un an de service, son père est âgé de plus de 70 ans et atteint de cécité, il doit faire vivre ses parents et lui-même, payer un loyer sur les 2 francs de journée de manœuvre et ne peut faire d'économies.

4 oct 1902 Demande que le sieur Ferrié maréchal-ferrant soit dispensé de la période de 28 jours, il n'a aucune autre ressource que le produit de son travail et est père de 3 enfants en bas âge.

Refus de participer aux frais du redressement du chemin d'intérêt commun n° 198 (300 F), très éloigné du territoire de Castres qui n'a approuvé le projet que pour être agréable au Conseil municipal d'Ayguemorte et a assez de frais pour ses propres chemins.

6 nov 1902 Délégués pour la révision de la liste électorale.

Budget des chemins.

Liste des répartiteurs (barré).

Délégué pour la statistique agricole.

Une somme de 23,31 F est attribuée à Castres pour le secours aux réservistes. Bordesoules, Charbonnier, Lespinasse recevront chacun 7,77 F.

Autorisation donnée au Maire de signer la convention pour l'établissement du réseau téléphonique.

16 nov 1902 Liste des répartiteurs

Liste des indigents (5).

Abattage de 13 arbres dans le cimetière.

30 nov 1902 Election des délégués pour l'élection sénatoriale.

Installation du téléphone : Demande au préfet d'autoriser le versement immédiat de 5476,66 F dans la caisse communale par M. Verrout et de la verser à l'administration des Postes.....

1 fév 1903 Liste des indigents.

Cotes irrécouvrables.

Vote d'une somme supplémentaire de 2,49 F pour les aliénés indigents.

Rejet de financer l'amélioration du caniveau au croisement de la RN et du chemin 44bis qui appartiennent à l'État.

Secours de 50 cent au réserviste Lasserre pendant ses 28 jours de période.

22 mars 1903 Élection de 2 délégués et suppléant pour élection sénatoriale.

Proposition d'établir un port franc à Bordeaux pour augmenter les exportations et en particulier le vin qui sont en diminution alors que l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, le Danemark, l'Italie augmentent leurs exportations. Demande que les vins étrangers n'entrent pas dans notre port pour en ressortir sous le vocable vins de Gironde.

Le chemin rural de Jacquet est approuvé, reste à indemniser M. Honte.

4 avr 1903 Demande à l'administration de hâter l'installation de la ligne téléphonique et la pose des appareils, la commune étant prête à verser les fonds.

Lettre du 2 avril : M. Verrout change d'avis et ne veut plus payer (Receveur municipal désagréable), puis il accepte de payer la moitié de la somme prévue.

M. Gorse de St Morillon accepte de mettre à la disposition de la commune la somme de 5476,67 F à rembourser en 10 ans à 4%. Ce qui est accepté.

13 juin 1903 Compte administratif et de gestion, excédent de 2626,93 francs.

Imposition extraordinaire de 55 F pour assistance médicale gratuite.

Imposition extraordinaire de 420 F pour salaire GC.

Crédit de 50 F pour le cours d'adultes garçons et 25 F pour les filles.

Crédit de 20 F pour Mutualité scolaire.

Subvention de 20 F à l'agent voyer et 10 F au chef cantonnier.

Budget supplémentaire : 2626,93 F.

Budget primitif 1904.

Imposition extraordinaire de 1801,41 F pour déficit budget 1904.

Budget des chemins 3 jours et 5 centimes (une loi de finances autorise le remplacement des prestations par une taxe municipale), rejeté, les charges de la commune sont déjà assez élevées.

Liste des indigents (11).

Statistique agricole subvention de 50 F.

Budget de la Fabrique.

Réouverture d'une porte murée entre le logement de l'instituteur et celui de l'institutrice. ???

Avis de dispense du paiement de la taxe militaire pour Pierre Andrieu et Jean Perbos qui sont dans l'indigence.

14 août 1903 Deux délégués pour révision de la liste électorale consulaire.

Projet d'acquisition d'un emplacement appartenant à M. Prévot pour la création d'une place publique.

20 août 1903 Commission pour s'entendre avec M. Prévot pour acquisition du domaine de Nouchet.

27 sept 1903 Lettre de M. Prévot proposant le terrain à 1,75 F/m² à condition que la commune achète au moins 4000m², il consentirait une

réduction globale de 500 F. La commission décide d'acheter 40m en profondeur sur le chemin de Nouchet. Prévot fournit 3,50m sur les côtés midi et ouest de l'emplacement et la commune fournit 3,50m sur l'emplacement acquis pour le même chemin. Pour l'élargissement du chemin 44bis la commune achète la moitié du terrain, M. Prévot cède gratuitement l'autre moitié sur une largeur de 2m. Prévot se réserve le portail et les piles situés sur l'emplacement. Il s'engage à obliger ses futurs acquéreurs à établir un trottoir uniforme devant leurs constructions.

4 nov 1903 Délégués pour révision liste électorale.

Liste des répartiteurs.

Lecture de la décision prise entre la commission de la place publique et M. Prévot. Avantages de cette nouvelle place : les forains pourraient venir aux fêtes, le marché des petits pois pourrait prendre de l'extension, on pourrait créer des foires, des concours de bestiaux, l'artillerie qui ne trouve pas de place à Castres pour établir son parc, les passages de troupes deviennent de plus en plus rares et cette place pourrait permettre à nouveau les gîtes d'étape. Elle devrait avoir 4108,10m² et coûterait 7500 F.

11 nov 1903 Révision de la liste électorale.

Proposition des répartiteurs.

Budget des chemins vicinaux ordinaires.

Liste des indigents (11).

Régularisation de la garderie annexée à l'école publique de filles (25 enfants), 200 F seront affectés à la personne chargée de la garde, la gratuité aux habitants de Castres après approbation du préfet.

18 nov 1903 Élargissement du chemin n°44bis par acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à M. Prévot 120m² dont la moitié offerte par M. Prévot.

Estimation du terrain de Nouchet proposée par M. Alexandre Carrère, entrepreneur à Castres, approuvée.

3 janv 1904 Emprunt de 7500 F sur 20 ans à 5,649591%, annuité à servir au Crédit Foncier 423,71 F. La valeur du centime est de 69,87, Demande de voter une imposition extraordinaire de 6,10 centimes. Puis l'amortissement est porté à 30 ans pour diminuer l'imposition.

Élargissement du chemin n°44bis, pour l'agent voyer la largeur devrait être portée à 9m. M. Prévot consent à céder 60m de long sur 3 m de large, moitié gratuitement, moitié à 1, 75 F/m². Accepté.

Création d'un Service de surveillance des tueries et d'inspection des viandes de boucherie mises en vente dans la commune. MM Massip et Daubas, vétérinaires domiciliés dans la commune assureront à tour de rôle le service.

Crédit de 50 F pour achat d'une pompe à la fontaine du port garantie 2 ans.

21 fév 1904 Liste des indigents.

Cotes irrécouvrables.

Accord pour dispense d'exercice de 13 jours de Raymond Dupuy, dit Félicien.

L'allocation de 23,11 F pour les réservistes sera divisée en 4 portions égales.

Demande à l'agent voyer d'exécuter rapidement le plan d'alignement du chemin de Portets par Nadon décidé le 14 août 1902, le crédit de 150 F ayant été maintenu au budget.

2 avr 1904 Demande au préfet l'autorisation de payer le terrain de Nouchet à M. Prévot avant la purge des hypothèques, M^o Tardy notaire prévoyant un retard de 4 mois au moins. Le Conseil municipal ne voulant pas laisser la charge à son successeur, il n'y a d'ailleurs aucune hypothèque.

Demande d'autoriser le Maire à mandater immédiatement sur les 7500 F empruntés au Crédit foncier les 6650,50 dus à M. Prévot. Approuvé par le préfet.

24 avr 1904 Élection de 2 délégués et 1 suppléant pour élections sénatoriales.

15 mai 1904 Installation du Conseil municipal élu les 1^{er} et 8 mai 1904.
M. Lamarque élu Maire, M. Escatafal élu adjoint.

15 juin 1904 Délégués au Bureau de bienfaisance.

Commission des routes.

Commission des bâtiments communaux.

50 F alloués à la 1716^{ème} Section des Vétérans des armées de terre et de mer pour la célébration de sa fête annuelle à Castres (cette fête pouvant être profitable aux commerçants et industriels de la commune).

Création d'une Commission des finances, de 4 membres, appelés à examiner toutes les questions financières.

23 juin 1904 Compte administratif et de gestion ; excédent de 2986,01 F.

Imposition extraordinaire de 55 F pour l'assistance médicale gratuite.

Imposition extraordinaire de 42 F pour salaire du GC.

Crédit de 50 F pour cours d'adultes garçons et 25 F pour cours d'adultes filles.

Subvention de 10 F pour Société de Mutualité scolaire.

Subvention de 20 F à l'agent voyer et 10 F au chef Cantonnier.

Indemnité de 50 F au secrétaire pour établissement de la Statistique agricole 1903.

Budget supplémentaire 1904 : 10552,88 F.

Budget primitif 1905 : 6730,06 F.

Imposition extraordinaire de 1882,39 F pour déficit budget 1905.

Budget des chemins 3 jours de prestations et 5 centimes.

Budget du Bureau de bienfaisance et de la Fabrique.

14 août 1904 Délégués pour révision liste électorale consulaire.

M. Alamichel demande de retirer le bois mort de l'ormeau sur le terrain qui doit toujours rester libre. Le bois sera affecté au chauffage de l'école.

Aplanissement du terrain de la place nouvelle confié à M. Carrère.

4 sept 1904 Maintien de dispense de M. Bourguedieu dans ses foyers, prévu pour une période de 13 jours à La Rochelle. (4 enfants de moins de 10 ans plus sa femme et sa belle mère âgée).

Plan d'élargissement du 44bis conforme.

Exécution des travaux définitifs d'appropriation de la place, 400m³ de terre à 0,70 F/m³ soit 280 F.

19 nov 1904 Révision de la liste électorale.

Liste des indigents (11).

Budget des chemins.

Répartiteurs.

Pouvoirs au Maire pour traiter la question de plantation d'arbres sur la place et s'aboucher avec des pépiniéristes.

Projet préfectoral de conférence sur la mortalité infantile, dans la salle de la Mairie.

5 fév 1905 Liste des indigents.

Distribution du crédit de 23,31 F aux 4 réservistes.

Crédit supplémentaire de 58,50 F pour les chemins.

15 avril 1905 Établir sans retard le chemin de ceinture de la nouvelle place. L'encaissement et le gravage sera fait au moyen des attelages de Messieurs les Conseillers municipaux qui y emploieront leurs journées de prestations.



Plan de la place

21 mai 1905 Compte administratif et de gestion :

Excédent de 2919,94 F.

Imposition extraordinaire de 85 centimes pour service médical gratuit qui s'élève à 57,57 F.

Imposition extraordinaire de 500 F pour salaire du GC.

Crédit de 100 F pour cours d'adultes garçons et filles, moitié à l'institutrice, moitié à l'instituteur.

Subvention de 10 F pour Société de Mutualité scolaire.

Gratifications de 20 F à l'agent voyer et 10 F au chef cantonnier.

Indemnité de 50 F au secrétaire pour établissement statistique agricole.

Budget supplémentaire 2919,94 F, budget primitif 7153,03 F, imposition extraordinaire de 1957,35 F pour équilibrer dernier budget.

Chemins vicinaux, 3 jours de prestations et 5 centimes.

Budget du Bureau de bienfaisance.

Demande de subvention du président de la Société des Fêtes de Castres en cas de déficit. Oui, à concurrence de 100 F sur production des comptes de la société après les fêtes de Pentecôte.

Crédit de 92,50 F à M. Carrère pour confection des caniveaux en 1998 qui n'a jamais été payé.

15 juin 1905 Compte de gestion ; excédent 1130,17 F le comptable est débiteur de 3005,52 F.

Enquête réglementaire pour l'élargissement du chemin 44bis. A l'entrée du bourg.

Dresser le plan d'alignement du chemin Castres-Portets dans la traversée du village de Nadon jusqu'à Portets.

9 juil 1905 La Sauve demande établissement de 5 foires aux bestiaux les premiers vendredis de janvier, février, mars, avril, décembre. Pas d'objection.

La commission des bâtiments examinera les portails du cimetière et de la cour de l'école des garçons pour réparations à faire.

23 juil 1905 Élection suite à élections du 16 juillet dernier ; M. Pan Jules élu conseil municipal, **Escatafal Oswald élu Maire**, M. Leffré Alcide élu adjoint.

14 août 1905 Délégués pour liste électorale consulaire.

Le Brigadier de gendarmerie demande d'après un arrêté préfectoral de 1885 qui n'avait jamais été appliqué, que les cafés, débits et restaurants ferment à 10h du soir, ce qui est contraire aux usages pratiqués dans la commune. Demande au préfet que les établissements restent ouverts jusqu'à minuit et toute la nuit à l'occasion de fêtes et manèges, sous la responsabilité du Maire, la gendarmerie n'ayant jamais eu à intervenir depuis 30 ans.

14 oct 1905 Paiement de la pension de Blancau, pensionnaire de 4^{ème} classe à l'asile de Cadillac. La famille a de quoi subvenir aux frais d'entretien de cet aliéné.

Un mois de délai à M. Gillard pour démolir ou restaurer la maison brûlée à Nadon dont des pierres se détachent dangereusement.

Demande au sieur Dupouy de fermer sa propriété sur les côtés longeant le chemin de Mautemps et le chemin de Jacquet pour qu'on ne puisse pénétrer dans cette maison en ruines ; un mois pour faire les réparations nécessaires.

16 nov 1905 Révision des listes électorales.

Liste des indigents (10).

Budget des chemins.

Répartiteurs.

M. Flaquiere nommé délégué au bureau de bienfaisance en remplacement de M. Leffré, adjoint.

25,10 F d'augmentation du traitement du percepteur.

Renouvellement de la police d'assurance à la compagnie La Métropole prime annuelle 42,80 F.

Secours aux réservistes.

Jean Dubès nommé à la commission des routes à la place de M. Ducourneau décédé.

Poumaroux nommé à la commission des finances.

Pan et Poumaroux à la commission statistique agricole

Vote de 10 F pour érection d'un monument à Bizerte pour les victimes du « Farfadet ».

Demander à la Fabrique de mettre à la disposition de tous, le brancard et ses attributs. Les indigents seront inhumés à la charge de la commune.

Vote de 5 F par mois pour subvenir aux frais et entretien des vieillards et incurables en plus du Bureau de bienfaisance.

3 déc 1905 Élection de 2 délégués et suppléant pour élections sénatoriales.

Règlement sanitaire de la commune de Castres prescrit par la loi du 11 fév 1902 : art 2 la couverture en paille des maisons est interdite...

28 janv 1906 Approbation du règlement sanitaire.

11 fév 1906 Liste des indigents.

Le Bureau de bienfaisance prend à sa charge la part de la commune pour les frais d'entretien de Mlle Capdeville à l'asile de Bordeaux.

Proposition de faire balayer les classes par une personne rétribuée, le travail fait par les enfants étant toujours défectueux et nuisible pour leur santé.

Achat du brancard 13,50 F et drap mortuaire 55 F pour les Pompes funèbres.

Mise en demeure des sieurs Gillard et Coullardeau de rebâtir ou de démolir sous 15 jours la maison en ruines dont l'entablement vient de tomber.

S'entendre avec M. Fortage et M. Verrouit pour l'élargissement du chemin de Jacquet qui passe entre leurs propriétés et M. Denon pour la modification du tournant, hâter la démolition du bâtiment de M. Fortage qui tombe en ruines.

8 avril 1906 Acquisition de 66,50m² de terrain de M. Prévot qui en a offert autant pour adoucir la courbe du chemin 44bis, 116,35 F.

Le Maire de Langoiran propose le rachat du pont de Langoiran pour supprimer le péage. Accord de Castres qui ne veut cependant pas y contribuer.

26 mai 1906 Compte de gestion, administratif : excédent de 2562,57 F.

Imposition extraordinaire de 57,49 F pour l'assistance médicale gratuite.

Imposition extraordinaire de 503,02 F pour salaire DC.

Crédit de 100 F pour cours d'adultes garçons et filles.

Subvention de 10 F pour Société de Mutualité scolaire.

Gratifications de 10 F pour agent voyer et chef cantonnier.

Indemnité de 50 F au secrétaire pour établissement statistique agricole.

Budget supplémentaire 1906 : 2638,37 F

Budget primitif 1907 : 699,85 F et Imposition extraordinaire de 1957,47 F pour équilibrer ce dernier budget ???

Budget des chemins 3 jours et 5 centimes.

Budget du Bureau de bienfaisance.

Crédit de 50 F en cas d'insuffisance des recettes de la Société des Fêtes Castraises.

Crédit de 75 F pour achat de fusées paragrêle, une commission déterminera les postes de tir.

Projet de supprimer les prix offerts aux élèves des écoles « pratique surannée » et de convertir le crédit de 60 F « achat de livres de prix » en subvention de 40 F pour l'achat de livres pour la bibliothèque scolaire et de 20 F pour attribution de livrets de Caisse d'épargne aux élèves obtenant le Certificat d'études. (Approuvé par le préfet).

Indemnité de 100 F à l'agent chargé du recensement de la population et un crédit de 49,11 F pour frais d'imprimés.

Négocier l'amélioration du caniveau du 44bis sur la RN.

12 août 1906 Délégués à l'élection consulaire.

Approbation de la demande d'exemption de Charles Ferrié maréchal ferrant pour la période de 13 jours au 18^{ème} escadron du Train territorial à Bdx.

5 sept 1906 Supprimé (Négocier l'amélioration du caniveau du 44bis sur la RN).

18 nov 1906 Liste des indigents (10).

Le Bureau de bienfaisance distribue des chaussures et vêtements aux enfants des écoles nécessiteux.

Révision de la liste électorale.

Répartiteurs 1907.

Budget du service vicinal.

Les livrets de Caisse d'épargne (5 F) ont été distribués aux lauréats de l'année. Des livres ont été achetés pour la bibliothèque. Demande au Ministre de l'Instruction d'une concession de livres pour augmenter la variété.

Rappel des sacrifices de la commune pour l'instruction (9 points).

Pompes funèbres ; le brancard et le drap mortuaires ayant été achetés à la Fabrique, le transport des corps est assuré selon l'usage de la commune par les familles qui payent les porteurs de leur choix. Ce système ménageant les finances de la commune n'a pas à changer.

Dépenses d'entretien de M. Blancau à l'asile de Cadillac ; 31,47 F.

Circulaire relative aux frais d'expédition des actes d'état civil, ressource pour la commune.

Plusieurs accidents sont arrivés à l'embouchure du canal à l'angle de la prairie de M. Dussacq sur la rive nord de la RNn°10. Demande aux Ponts et chaussées de faire le nécessaire pour éviter les risques d'accident.

17 fév 1907 Liste du Bureau de bienfaisance.

Cotes irrécouvrables.

Allocation de 0,75 F à la veuve Honte dont le fils est en garnison à Bdx.

Création de marchés aux bestiaux à Villenave d'Ornon tous les jours de la semaine sauf le dimanche. Avis favorable.

Le Conseil municipals'associe au vœu du Comice agricole du Médoc sur la crise viticole.

Vœu que les vacances des écoles primaires soient fixées au commencement du mois d'août.

Lettre du préfet relative à l'abri des voyageurs indigents. Castres y a renoncé par suite des scènes scandaleuses et des chants obscènes qu'on y entendait. S'il faut recréer cet abri par humanité, il y a lieu de le placer dans les anciennes écuries de la gendarmerie et que les communes

avoisinentes soient tenues de participer aux frais de premier établissement, d'entretien et autres.

23 mars 1907 Liste d'assistance des vieillards (4)

12 juin 1907 Commission pour étudier la question de l'éclairage public.

Crédit de 25 F pour concourir à l'application de la loi sur la répression des fraudes.

Budget des chemins vicinaux 3 jours et 5 centimes

Comptes du percepteur.

Budget 1906 (pas de chiffres).

Imposition extraordinaire de 1 centime pour service d'assistance médicale gratuite. Part commune : 71,82 F.

Imposition extraordinaire de 7 centimes pour salaire du GC.

Subvention de 10 F à Mutualité scolaire (réservé à la section de Castres).

Gratification de 20 F à l'agent voyer et 10 F au chef cantonnier.

Budget du Bureau de bienfaisance, et crédit de 70 F pour pension d'Élisabeth Poujardieu indigente au sanatorium de Salies-de-Béarn.

Budget additionnel 1907 : 3433,11 F.

Budget primitif 1908 7305,39 F.

Imposition extraordinaire de 1957,25 F pour équilibrer ce budget.

Projet de construction du Canal des Deux Mers, approuvé sous réserve des droits des tiers.

Projet de location du presbytère au curé, loyer 50 F.

Crédit de 100 F pour confection d'un plan du cimetière.

Augmentation du traitement du secrétaire de 50 F pour le porter à 350 F.

Loi du 9 décembre 1907 :

Allocation de 50 F à un sonneur municipal des cloches (M. Charles Mozelle). Les sonneries se feront 3 fois par jour, le matin, le midi, et le soir et à titre extraordinaire le jour de la Fête Nationale, au passage du Président de la République et dans les cas de péril comme incendies exigeant des secours.

Arrêté municipal : vitesse limitée à 12 km/h pour les automobiles. Le brigadier de gendarmerie et le GC sont chargés de verbaliser.

11 août 1907 Délégués pour révision liste électorale consulaire.

Souscription ou cession volontaire et gratuite de 53ca25 de terrain destiné à l'élargissement du chemin 44bis par M. Prévot. La somme de 116,375 F de terrain acheté dont la superficie est égale à celle du terrain cédé gratuitement sera versée au compte du Chemin 44bis.

Accord pour la traversée de la commune par la Compagnie Énergie Électrique du Sud ouest suivant un cahier des charges.

M. Pan est désigné pour remplir les fonctions de Maire pendant l'absence du Maire, l'adjoint étant décédé.

24 nov 1907 Installation de l'adjoint suite aux élections du 10 nov 1907. M. Pan est installé adjoint.

24 nov 1907 Liste des indigents (9).

Mlle Marguerite Saintarc demande à bénéficier de l'assistance aux vieillards 84 ans, infirme, sans ressources) accordé.

Révision des listes électorales.

Répartiteurs.

Budget du service vicinal 1908.

Remplacement d'un membre du Bureau de bienfaisance décédé.

M. de Coste dirigera le service des chemins de la commune. Désignations aux commissions des routes, des bâtiments communaux et des Finances.

18 janv 1908 Accord pour le déplacement du chemin rural traversant le numéro 48 de la section du Grand Bos, suite à la demande de M.

Lapeyre propriétaire, à condition que le chemin fasse 5 m de large pour que deux charrettes se croisent, que tous les frais soient à sa charge et qu'il entretienne le chemin en bon état de viabilité et coupera pendant 2 ans les pousses d'arbres qui pousseraient sur ce chemin.

15 fév 1908 Liste des indigents (10).

Admission de M. Rey sur la liste des vieillards.

Cotes irrécouvrables.

Demande d'amélioration de la salle à manger de l'instituteur pour en faire une chambre à coucher, déplacer la cheminée.

12 avr 1908 Demande d'assistance du sieur Patureau rejetée ; nul ne peut acquérir le domicile de secours après 65 ans, ni perdre celui qu'il a acquis jusqu'alors. Il avait 69 ans en arrivant à Castres et n'y est resté que 3 ans.

Admission de Charlotte André à l'assistance médicale gratuite.

17 mai 1908 Installation des conseillers municipaux après les élections des 3 et 10 mai. Election du **Maire M. Escatafal**, adjoint M. Pan.

24 mai 1908 Délégués au Bureau de bienfaisance.

Commission des routes.

Commission des bâtiments municipaux.

Commission des Finances.

Commission des lots de landes.

4 juin 1908 Budget des chemins.

Compte de gestion et administratif ; excédent de 3816,45 F.

Imposition extraordinaire de 1 centime pour assistance médicale gratuite.

Imposition extraordinaire de 1 centime pour salaire du GC.

Subvention de 10 F pour Mutualité scolaire.

Gratifications de 20 F à l'agent voyer et 10 F au chef cantonnier.

Liste des indigents.

Budget supplémentaire 4767,95 F.

Budget primitif 1909 : 7444,93 F.

1973,17 F pour équilibrer ce budget.

Imposition extraordinaire de 1 centime pour service d'assistance aux vieillards.

Crédit de 50 F pour la 1716^{ème} Section des Vétérans dont la fête aura lieu à Castres en 1908.

Le traitement de la femme de service pour le balayage des classes est porté de 70 à 80 F, soit de 7 à 8 F par mois de scolarité.

En vue de l'établissement de l'éclairage électrique, le crédit d'éclairage est porté de 60 à 120 F pour la transformation des lanternes un crédit de 190 F est porté au budget supplémentaire 1908.

Crédit supplémentaire de 40 F pour les fournitures scolaires. Il sera porté à 80 F par an.

Crédit de 150 F pour frais de confection du plan de la route Castres-Portets.

Crédit pour Fête Nationale passe de 100 à 125 F plus 100 F pour subventionner éventuellement les Fêtes Castraises.

500 F votés pour le relèvement du mur du presbytère.

Prévoir achat de matériel, carabine pour le tir scolaire. Attendre qu'une société soit en mesure de fonctionner en toute sécurité pour les enfants.

23 août 1908 Délégués pour révision liste électorale consulaire.

Mur du presbytère, M. Roger déclare être convaincu que ce mur n'est pas sa propriété, Mais il consent pour être agréable, à en payer la moitié sur une longueur de 30 m. Mme veuve Lassalle ne revendique aucune propriété de ce mur sur les 10 m de brèche et ne veut pas participer. La commune réparera le mur et deviendra propriétaire de cette portion.

20 sept 1908 Plan du chemin vo n°1 dit chemin de Bas approuvé.

Affaire Patureau après enquête de gendarmerie, il semble qu'il a acquis son domicile de secours pendant son séjour à Castres entre 1896 et 1902. A Cérilly dans l'Allier où il demeure, ses enfants peuvent chacun subvenir à ses besoins. Donc requête rejetée.

Subvention journalière accordée à veuve Brouqueyre dont le fils est sous les drapeaux.

1 nov 1908 Délégué pour la liste électorale 1909.

Répartiteurs.

La lande communale : décisions prises depuis le 19 août 1849 : Autant de lots que de foyers soit 182 lots répartis par tirage au sort entre les habitants affermés pour 60 ans jusqu'au 1 sept 1909 à raison de 3 F par hectare et an. Le 9 sept 1862, les fermiers ont pu se rendre acquéreurs de leurs lots pour 125 F, augmenté de 5 F par année de retard. 42 concessionnaires ont usé de ce droit. En 1908 le prix du lot est passé à 325 F. Les concessionnaires sont autorisés à retirer le fruit de leur travail jusqu'au 1 novembre 1909 et les demandes d'achat de lots ne seront plus valables un mois après approbation par le préfet de cette décision.

6 déc 1908 Liste des indigents (12).

Approbation du budget chemins vicinaux.

Approbation de la délivrance de chaussures aux enfants nécessiteux par le Bureau de bienfaisance.

14 fév 1909 Liste des indigents.

Radier Joseph Rey de la liste de l'assistance aux vieillards de la commune puisqu'il est hospitalisé dans l'établissement des Petites sœurs des Pauvres à Bordeaux.

Lande communale, le préfet refuse la vente des lots sans l'adhésion de tous les concessionnaires.

Secours de 0,75 F à la veuve Dubé, malade, dans l'indigence, dont le fils est sous les drapeaux.

Plan des lignes électriques en projet.

17 mars 1909, vote de 75 F pour rehaussement du caniveau à l'intersection RN et GGC n°44bis.

Radiation du sieur Cabanier de la liste d'assistance aux vieillards, ne remplissant plus les exigences (4 enfants).

3 avr 1909 Désignation des classificateurs (10 dont 2 forains).

Commission pour s'occuper des places publiques et caniveaux.

Travaux de la commission des landes, récapitulatif depuis 1849 (182 lots de 58 ares⁴³), projet de nouveau bail à ferme pour 60 ans et redevance de 4 F par hectare par an. Les concessionnaires ne pourront céder leurs droits qu'à des habitants ayant feu dans Castres. Répartition par tirage au sort.

22 mai 1909 Budget des chemins 3 jours et 5 centimes spéciaux...

Compte de gestion et administratif : excédent de 4192,23 F.

Imposition extraordinaire de 258,89 F pour l'assistance médicale gratuite.

Imposition extraordinaire de 503,99 F pour salaire du garde-champêtre.

Imposition extraordinaire de 75,52 F pour service assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources.

Imposition extraordinaire de 1983,34 F pour équilibrer budget 1901.

Gratification de 20 F pour agent voyer et 10 F pour le brigadier cantonnier.

Subvention de 20 F pour Mutualité scolaire.

Subvention de 100 F pour Société des Fêtes Castraises.

50 F pour remplacee le drapeau de la Mairie.

Budget du Bureau de bienfaisance et liste des indigents.

60 F pour achat de 18 fusées paragrêle.

40 F pour achat d'un registre des délibérations.

Crédit de 30 F pour organisation d'une foire aux vins de Gironde.

Crédit de 20 F pour secrétaire chargé de la réception des déclarations des vins.

8 août 1909 Délégués pour liste électorale consulaire.

Targon demande le maintien de ses 26 foires annuelles et de créer 5 nouvelles foires. Accord.

Subventions pour veuve Brouqueyre et femme Martin.

Subvention de 20 F pour participer au char du Haut Brion lors de la fête des vendanges.

Une circulaire concernant le projet du bail à ferme des landes sera distribuée par un agent assermenté contre émargement à chaque maison habitée de la commune, les habitants auront 15 jours pour déposer leur candidature à la Mairie.

26 sept 1909 Proposition de vendre les arbres de la place de la Croix qui seront coupés pour faire passer les lignes électriques, 30 F au plus offrant et dernier enchérisseur.

Commission chargée de déterminer le nombre de lampes nécessaires.

Projet d'établissement d'une usine d'engrais chimiques à Beautiran.

Faire récurer le puits des écoles.

Demande que le train direct partant de Langon à 9h55 s'arrête à Beautiran et Cérons.

Liste des 208 habitants ayant déposé leur demande écrite pour les lots des landes. Litige sur quelques personnes qui n'ont pas table séparée avec d'autres ayants-droits. Déterminer le plan des 208 lots à affermer, le travail des géomètres ne doit pas dépasser 350 F.

16 oct 1909 Projet de la délimitation des vins de Bordeaux élaboré par le Conseil d'État pour 63 communes de la Dordogne et Lot-et-Garonne. Protestation énergique pour que les vins de Bordeaux ne proviennent exclusivement que de la Gironde.

5 lampes électriques seront affectées à l'éclairage du bourg :

1 au pont à la limite de Beautiran.

1 à l'intersection du chemin du Port et de la RN.

1 en face de la Poste, près de la Gendarmerie.

1 devant la Mairie.

1 au port à l'entrée de la cale en face de la rue Schéglinski.

21 nov 1909 Liste des indigents (12).

Délégués pour révision liste électorale.

Conseil des répartiteurs.

Secours accordé à la veuve Lacan dont le fils est sous les drapeaux.

Budget des chemins.

Distribution de chaussures par le Bureau de bienfaisance.

4 habitants s'étant désistés, la lande communale sera divisée en 204 lots de 33a, 22ca. M. Labuzan géomètre de St Selve est désigné pour 350 F.

Date du tirage au sort des lots de landes le 30 janvier 1910 à 1h30.

20 fév 1910 Liste des indigents.

Cotes irrécouvrables.

Demande au directeur des postes de reprendre la distribution du courrier du soir en hiver comme en été.

9 avr 1910 Démarches pour que Marie Rossignol, indigente et malade soit placée en hospice.

M. Demons est chargé de la surveillance des travaux sur les chemins ruraux.

11 juin 1910 Budget chemins vicinaux : 3 jours de prestations et 5 centimes...44bis et chem d'intérêt commun n°98.

Compte de gestion et administratif ; excédent de 11361,29 F.

Impositions extraordinaires : assistance médicale gratuite : 259,43 F-
salaire GC : 518,84 F – assistance aux vieillards : 74,12 F.

Budget additionnel 1910 : 8032,07 F.

Budget primitif 1911 : 6621,88 F avec imposition extraordinaire de 1954,58 F.

Crédits budget supplémentaire :

Clôture place de l'église 600 F.

Réparations urgentes clocher et couverture église 5000 F.

Subventions mutualité scolaire 20 F.

Œuvre des enfants abandonnés 20 F.

Société des fêtes castraises 100 F.

Foire aux vins 30 F.

Dames françaises (Croix Rouge) 10 F.

Indemnité receveur municipal 25 F.

Agent VC 20 F.

Brigadier cantonnier 10 F.

De logement à la femme des services à la garderie 50 F.

Secrétaire de Mairie pour écritures relatives à la lande 25 F.

Entretien chemins ruraux 300 F.

Caniveaux et places publiques 400, plan du cimetière 100 F.

Fête du 14 Juillet 40 F.

Bombes paragrêle 150 F.

Entretien bâtiments communaux 2500 F.

Éclairage électrique 300 F.

Reliure et imprimés 100 F.

Confection des plans des landes communales 350 F.

Nettoyage du cimetière 10 F.

Réparation pompe de la place 200 F.

Approbation liste indigents et budget du Bureau de bienfaisance.

Demande que l'horaire des trains de 6h48 et 8h10 soient respectés et maintenus.

14 août 1910 Approbation liste indigents.

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

8 nov 1910 Approbation délibération du Bureau de bienfaisance pour bons pour chaussures pendant l'hiver.

Approbation de l'inscription du Bureau de bienfaisance en qualité de sociétaire de la Société de panification de Castres. Et vote de 10 F pour mise de fond pris sur crédit « pain et denrées alimentaires ».

Projet du service vicinal 1911.

Liste des propriétaires de Castres (12) et forains (8) pouvant remplir les fonctions de répartiteurs en 1911.

Délégués pour révision liste électorale 1911.

Subvention de 30 F pour Foire aux vins.

2 nouveaux becs (électriques) seront installés à Cantecoucut et à Mondésir.

Demande de révision du traitement du receveur municipal.

19 fév 1911 Liste des indigents adoptée, la veuve Perbos et le sieur Cabanier admis sur la liste d'assistance aux vieillards.

Cotes irrécouvrables.

Suite à pétition, entrevue du Maire et du directeur de l'usine de produits chimiques qui dégage des odeurs désagréables. Le directeur va y remédier.

M. Gervais architecte propose d'établir le devis de réparation du clocher pour 200 F si le devis n'est pas accepté, et une commission de 7% sur le montant des travaux plus les 200 F.

Accélération de la mutation des lots de lande, taxe communale reportée à septembre.

17 avr 1911 Loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières ; commission pour dresser liste des futurs bénéficiaires.

L'échéance du droit de bail repoussée de février au 1er octobre.

25 juin 1911 Liste indigents, compte adm et de gestion du Bureau de bienfaisance approuvés.

Budgets additionnel et primitif 1912 des chemins vicinaux ordinaires.

Compte de gestion et administratif ; excédent 10816,57 F.

Impositions extraordinaires salaire GC, 500 F, assistance médicale gratuite 260,45 F, assistance aux vieillards 74,41 F.

Budget additionnel 1911 : 10486,57 F.

Budget primitif 1912 : 7889,63 F avec imposition extraordinaire de ?

Subventions 1911 :

Frais de dénombrement imprimés 44,85 F.

Frais de dénombrement indemnités aux agents 100 F.

Réparation clocher et couverture église 5000 F.

Mutualité scolaire 20 F.

Enfants abandonnés 20 F.

Foire aux vins 30 F.

Dames françaises Croix Rouge 10 F.

Receveur municipal 25 F.

Agent voyer cantonal 20 F.

Brigadier cantonnier 10 F.

Femme de service garderie 50 F.

Secrétaire de mairie (augmentation toujours croissante des travaux) 50 F.

Entretien chemins ruraux 300 F.

Caniveaux et places publiques 400 F.

Plan du cimetière 100 F.

Bombes paragrêle 200 F.

Entretien bâtiments communaux 2200 F.

Reliure et imprimés 100 F.

Complément traitement receveur municipal 63,80 F.

Retraites ouvrières (contribution patronale) 20 F.

Achat d'un corbillard 900 F.

Dépenses imprévues 361,26 F.

Faire curer par les riverains le fossé d'écoulement des eaux pluviales qui borde la rue du Port, le nettoyage du lavoir n'étant plus possible.

Avis de l'architecte départemental, la crypte de l'église classée monument historique est dans un état de délabrement. Signaler le fait à l'administration compétente pour restauration.

Allocation mensuelle au service des vieillards passe de 5 à 10 F.

Renouvellement du bail de location du presbytère 50 F/an.

Avenant à la police d'assurance de l'église pour y inclure les objets mobiliers et ornements du culte dont la commune est responsable.

13 août 1911 Liste des indigents (13).

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

19 août 1911 Réparations urgentes à faire sur le clocher : commencer par la flèche, puis les montants et la couverture de l'église.

Demande de subvention au ministère des Beaux arts pour restaurer le chœur de l'église, monument historique et édifice roman du XI^{ème} siècle.

18 nov 1911 Approbation liste indigents.

Délégués pour révision liste électorale.

Propriétaires répartiteurs 12 résidants et 8 forains de Portets, St Selve et Beautiran.

Approbation par le préfet du bail du presbytère renouvelable pendant 2 ans.

26 nov 1911 Élection des délégués à l'élection sénatoriale.

17 déc 1911 Plan, devis cahier des charges pour réparation clocher et façade de l'église approuvés pour la somme votée de 500 F.

11 fév 1912 Liste des indigents (13).

Admission à la liste des vieillards de la veuve Perbos, couturière, dont les enfants sont indigents.

Préfet attribue 47,60 F pour participation aux retraites ouvrières, 15,86 F attribué au garde-champêtre et 31,74 F au secrétaire de Mairie.

Vote de 70 F pour établissement de barrage électrique contre la grêle.

Plainte de Mlle Roux propriétaire d'une maison au bourg dont les immeubles en bordure de la RN 10 sont inondés à chaque pluie d'orage. Demande transmise aux Ponts et Chaussées.

19 mai 1912 Installation du CM suite aux opérations du 5 mai. **M. de Coste** élu **Maire**, 11/12 ; Armand Demons élu adjoint 11/12.

24 mai 1912 Création des Commissions des Finances, Routes et lavoirs, Bâtiments communaux, Matériel communal, Retraites ouvrières et paysannes.

4 juin 1912 Délégués au bureau de bienfaisance.

Projet de réparation des 2 lavoirs communaux.

16 juin 1912 Approbation liste indigents, compte administratif et de gestion du Bureau de bienfaisance. Subvention accordée par le Bureau de bienfaisance à la commune pour l'assistance médicale gratuite.

Budgets des chemins vicinaux.

Comptabilité communale : excédent de 10314,37 F.

Impositions extraordinaires salaire GC 500 F, assistance médicale gratuite 156,69 F, assistance aux vieillards 73,22 F.

Budget additionnel 1912 : 10725,37 F.

Budget primitif 1913 ; 9767,54 F avec imposition extraordinaire de ?

Crédits votés.

Réparation du clocher et couverture église 4550 F.

Mutualité scolaire 20 F.

Enfants abandonnés 10 F.

Foire aux vins 20 F.

Dames françaises Croix Rouge 10 F.

Receveur 25 F.

Agent voyer 20 F.

Brigadier cantonnier 10 F.

Femme de service garderie 50 F.

Secrétaire Mairie 50 F.

Entretien chemins ruraux 300 F.

Caniveaux et place publiques 600 F.

Plan du cimetière 100 F.

Fête 14 Juillet 40 F.

Bombes paragrêle 200 F.

Entretien bâtiments communaux 2000 F.

Reliure et imprimés 60 F.

Eclairage électrique et installation de lampes 60 F.

Construction ou location d'une remise pour le corbillard 1200 F.

Subvention pour le Niagara électrique de la Gironde 70 F.

Admission à l'assistance aux vieillards de Mme veuve Andrieu née Robillard 69 ans trop malade pour continuer la garderie et M. St Marc.

18 août 1912 Listes des indigents.

Délégués liste électorale consulaire.

25 août 1912 Consultation des CM sur la loi municipale du 5 avril 1884 ; simplification des formalités.

17 nov 1912 Liste indigents.

Distribution de chaussures aux enfants indigents des écoles.

Liste d'assistance médicale gratuite.

Délégués révision liste électorale.

Propriétaires répartiteurs.

Mise en adjudication aux enchères des bois acacia et chêne ou autre sur le chemin dit de la Bellefon partant du CGC 44bis longeant les propriétés de M. Farot d'un côté et Mme Cordier de l'autre. Mise à prix 30 F.

Inviter les concessionnaires des landes à nettoyer les chemins de servitude au droit de leur lot.

12 janv 1913 Réfection caniveau du CV n°2 partant de la RN et allant de Castres à Jeansotte.

Le caniveau à ciel ouvert situé sur la vieille place servant à l'évacuation des eaux du puits public sera remplacé par un conduit souterrain pour faciliter le roulage.

Placement dans un asile spécial du fils (sourd-muet) de M. Camille, Commis principal des Contributions indirectes, qui s'engage à rembourser la commune.

La gravière doit rester affectée à l'entretien des chemins communaux, les habitants de Castres pourront cependant sur demande à la municipalité prendre du gravier moyennant redevance en nature, travail ou charroi au dessus de 4 tombereaux.

9 fév 1913 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Allocation journalière au père de Georges Nérison soldat au 4^{ème} Régiment d'artillerie à pied au fort du Haut-Buc (S&O).

18 fév 1913 Vote de 300 F pour réfection caniveau du chemin n°2 sur la place de Castres.

État dangereux du passage de la cale du port ; Demande au service Maritime des P & C de la réfection ou création d'une nouvelle cale adjacente à l'ancienne parallèlement à l'axe du ruisseau.

Faire connaître la date la meilleure pour l'ouverture des grandes vacances des écoles primaires ; choix le 10 août.

Pour l'amélioration de l'éclairage public de la place de la Mairie, mettre une ampoule de 32 bougies.

8 juin 1913 Liste indigents, compte adm et de gestion du Bureau de bienfaisance approuvés.

Acceptation de la subvention versée par le Bureau de bienfaisance à la commune pour les dépenses d'assistance médicale gratuite.

Budgets des chemins vicinaux.

Comptabilité communale : excédent 6950,49 F.

Impositions extraordinaires salaire GC 500 F, assistance médicale gratuite 158,36 F, assistance aux vieillards 73,65 F.

Budget additionnel 1913 : 7259,49 F.

Budget primitif 1914 : 7360,82 F avec imposition extraordinaire de 1907,64 F.

Crédits votés.

Mutualité scolaire 20 F.

Enfants abandonnés 10 F.

Foire aux vins 20 F.

Œuvre de la Croix Rouge 10 F.

Abonnement au service avertissements agricoles de la Gironde 10 F.
Réfection des caniveaux chemin vic n°2 300.
Receveur 25 F.
Agent voyer 20 F.
Brigadier cantonnier 10 F.
Femme de service garderie 50 F.
Secrétaire Mairie 50 F.
Entretien chemins ruraux 300 F.
Caniveaux et place publiques 300 F.
Fête 14 Juillet 40 F.
Bombes paragrêle 200 F.
Entretien bâtiments communaux 1700 F.
Reliure et imprimés 100 F.
Éclairage électrique et installation de lampes 360 F.
Subvention du bureau de bienfaisance pour assistance médicale gratuite
100 F.
Statistique agricole 50 F.
Restauration clocher et façade église complément 300 F.
Plan du cimetière 100 F.
Subvention à société des fêtes castraises 70 F.
Achat d'un corbillard 600 F.
Contribution commune à entretien d'un sourd muet 200 F.
Contribution à réparation cale du port 600 F.
Contribution à amélioration des caniveaux de la RN 600 F.
Dépenses imprévues 98,45 F.

Subvention de 70 F. à verser au trésorier des fêtes castraises sur justificatifs.

Décision de s'abonner au service des avertissements agricoles.

Approbation liste d'assistance médicale gratuite.

22 juin 1913 Refus d'assistance aux vieillards de Mme veuve Ballion logée et ayant un secours de ses enfants.

Projet de traité avec la Société des Pompes Funèbres Générales.

Contrôle de distribution d'énergie électrique ; Il n'y a personne de compétent à Castres, travail à faire par les agents du service de l'État.

Commission de la statistique agricole.

Représentant des employeurs pour révision de la liste des assurés.

Toujours des inondations en période de pluie chez Mlle Roux. Demande au préfet d'améliorer les caniveaux ou de mettre une canalisation souterraine.

24 août 1913 Liste des indigents.

Liste d'assistance médicale.

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

Loi du 14 juillet 1913 relative à l'assistance aux familles nombreuses allocation de 5 F mensuelle.

31 août 1913 Loi du 17 juin 1913 et 30 juillet 1913 relative à l'assistance des femmes en couches ; allocation de 75 centimes par jour.

Limitation du nombre de débits de boissons ; pas de problème à Castres, limite de 300 mètres autour des lieux visés.

16 nov 1913 Liste indigents.

Liste d'assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision liste électorale.

Répartiteurs.

Allocation de 5 F aux familles nombreuses ; une seule famille actuellement Étienne Labat père de 7 enfants dont 4 de moins de 13 ans.

Aucune postulante pour allocation femmes en couches.

15 fév 1914 Sur proposition de la Commission des Monuments Historiques, l'abside de l'église est inscrite sur la liste des monuments classés, Paris, 10 septembre 1913.

Liste des indigents.

Liste d'assistance médicale.

Liste d'assistance aux familles nombreuses liste double les domiciliés à Castres (néant) les postulants n'ayant pas leur domicile de secours à Castres (Etienne Labat).

Approbation des 5 F d'allocation aux familles nombreuses par le préfet.

Renouvellement du bail du presbytère au curé pour 50 F par an payable tous les semestres, renouvelable pendant 3 ans.

Le service d'avertissements agricoles est très apprécié par les agriculteurs, d'où réabonnement.

Plaintes de Mme Ameau, Mlle Roux M. Dubes pour les inondations par la pluie le long de la RN, de plus plaintes des conducteurs qui doivent traverser le caniveau actuel de la RN au croisement du chemin n°3. La commune est prête à participer aux 2/3 des dépenses avec l'aide éventuelle des plaignants.

24 mai 1914

Liste d'assistance médicale, des indigents, compte adm du Bureau de bienfaisance approuvés.

Acceptation de la subvention du Bureau de bienfaisance.

Budget des chemins vicinaux.

Avis sur le curage du Gua-Mort, sans objet, il est très bien entretenu par les riverains.

Admission de la veuve Ameau sur la liste d'assistance aux vieillards.

9 juin 1914 Comptabilité communale ; excédent de recettes 6087,64 F.

Impositions extraordinaires :

Salaire garde-champêtre 505 F.

Assistance médicale gratuite 200, 20 F.

Assistance aux vieillards 73,19 F.

Budget additionnel 1914 : 6555,64 F.

Budget primitif 1915 : 7121,50 F. avec imposition extraordinaire de 2055,86 F.

Crédits votés :

Entretien bâtiments communaux 1400 F.

Entretien chemins ruraux 300 F.

Entretien caniveaux et place publique 300 F.

Amélioration caniveaux de la RN 700 F.

Réparation de la cale du port 900 F.

Entretien du sourd-muet arriéré 100 F.

Reliures et imprimés 100 F.

Eclairage électrique 450 F.

Dépenses imprévues 262,74 F.

Bureau de bienfaisance 100 F.

Mutualité scolaire 20 F.

Œuvre des enfants abandonnés 10 F.

Croix Rouge 10 F.

Abonnement service avertissements agricoles 10 F.

Gratification receveur 25 F.

Agent voyer 20 F.

Brigadier cantonnier 10 F.

Femme de service garderie 50 F.

Secrétaire Mairie 50 F.

Fête du 14 juillet 50 F.

Bombes paragrêle 250 F.

Plan du cimetière 100 F.

Gratification femme chargée du balayage des classes 10 F.

Demande de l'arrêt du train 120 à la gare de Beautiran à 4h41 dans l'intérêt des agriculteurs et des ouvriers.

16 août 1914 Liste d'assistance médicale.

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

Approbation de délivrance de bons de vivres par le Bureau de bienfaisance aux familles nécessiteuses des militaires rappelés sous les drapeaux.

Fondation d'un Comité de vigilance prévu par circulaire du préfet.

Vote de 100 F pris sur dépenses imprévues pour constituer un fonds de secours pour les misères dues à la mobilisation générale.

22 nov 1914 M. Tardy C.M. rappelé sous les drapeaux.

Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision liste électorale.

Répartiteurs.

Révision du traitement du receveur municipal.

Le CM sur proposition de M. le Maire adresse au Gouvernement l'expression de sa parfaite confiance dans l'héroïque et victorieuse défense de la France et le témoignage de son espoir dans le triomphe de la Justice, le succès définitif se trouvant assuré par le ressort de la race

française unie, la puissance et la vaillance des Alliés et le sacrifice chevaleresque de la Nation Belge, vers laquelle s'élance l'Admiration la plus reconnaissante.

21 fév 1915 Tardy sous les drapeaux.

Liste indigents liste assistance médicale gratuite.

Vifs remerciements du Gouvernement en réponse à l'adresse patriotique du 22 novembre dernier.

14 juin 1915 Tardy, Bourguedieu sous les drapeaux.

Liste assistance médicale, des indigents, compte adm et budget du Bureau de bienfaisance approuvés.

Subvention du Bureau de bienfaisance acceptée.

Comptabilité communale excédent de 5779,53 F.

Impositions extraordinaires :

Salaire garde-champêtre 505 F.

Assistance médicale gratuite 158,67 F.

Assistance aux vieillards 108,18 F.

Budget additionnel 1915 : 6080,25 F.

Budget primitif 1916 : 6919,19 F. avec imposition extraordinaire de 1947,32 F.

Crédits votés :

Mutualité scolaire 20 F.

Œuvre des enfants abandonnés 10 F.

Croix Rouge 10 F.

Entretien sourd muet arriéré 100 F.

Indemnité receveur municipal 25 F.

Agent voyer 20 F.

Brigadier cantonnier 10 F.
Logement femme de service à garderie 50 F.
Secrétaire de Mairie 50 F.
Abonnement service avert agricoles 10 F.
Assistance méd grat part de la commune 20 F.
Concession dans le cimetière part du bureau de bienfaisance 20 F.
Indemnité service des ROP 8,40 F.
Entretien bâtiments communaux 1000 F.
Entretien chemins ruraux 200 F.
Fête 14 juillet 50 F.
Bombes paragrêle 250 F.
Plan du cimetière 100 F.
Caniveaux et places publiques 300 F.
Caniveaux RN 700 F.
Réparation à cale du port 900 F.
Reliures et imprimés 100 F.
Eclairage électrique 450 F.
Dépenses imprévues 259,40 F.
Gratification fin d'année à femme balayage des classes 10 F.
Approbation budgets chemins vicinaux.
Jean Anglade inscrit sur la liste d'assistance obligatoire aux vieillards.
22 août 1915 Tardy et Bourguedieu sous les drapeaux.
Approbation liste indigents et assistance médicale gratuite.
Délégués pour révision liste électorale consulaire.

Constitution d'une commission de Classement chargée d'examiner les réclamations concernant les revenus des propriétés non bâties. (10 membres).

Suite à lettre préfet la somme de 25 F affectée au feu d'artifice du 14 Juillet sera affectée à « l'Œuvre du Soldat au Front ».

21 nov 1915 Tardy et Bourguedieu sous les drapeaux.

Listes indigents et assistance médicale gratuite approuvées.

Délégué pour révision listes électorales.

Répartiteurs.

Nomination d'un délégué à commission du bureau de bienfaisance.

Cotes irrécouvrables.

En présence des deux plus imposés (M. Roger, Juge de Paix et Docteur Delguel) Réquisition du quart des vins ordinaires de la récolte 1915. Opposition au classement de Castres, ne produisant que des vins ordinaires, Demande d'être classé en producteur de vins fins ou supérieurs.

Tout en acceptant de fournir du vin, les vigneronns qui ont offert près du double de vin vieux demandé en septembre, s'opposent au classement de Castres qui ne produirait que des vins ordinaires. Ils demandent à être classés en producteurs de vins fins ou supérieurs. *(Il y a sans doute eu de nombreuses réquisitions. L'almanach Hachette de 1917 précise que 6 700 000 hectolitres de vin ont été consommés par les armées en deux ans plus 350 000 hl de rhum ou d'eu se vie.)*

20 fév 1916 Tardy et Bourguedieu sous les drapeaux.

Liste indigents assistance médicale gratuite.

Liste des prestataires devant bénéficier de l'exonération totale ou partielle des prestations en 1916.

Prorogation d'un mois de la commission de classement.

Constitution d'un Comité d'action agricole avec l'aide de 3 agriculteurs de la commune, MM Roger Juge de Paix, Docteur Delguet, Alexandre Carrere.

Désignation des 7 agriculteurs membres du Comité d'action agricole.

14 mars 1916 Tardy et Bourguedieu sous les drapeaux.

Liste des prestataires qui devront bénéficier d'exonération totale ou partielle par suite de la mobilisation. Le montant de ces remises sera de 519 F.

18 juin 1916 Tardy et Bourguedieu sous les drapeaux

Liste des indigents, d'assistance médicale gratuite, comte adm et de gestion du bureau de bienfaisance approuvés.

Acceptation subvention du B de bienfaisance.

Comptabilité communale ; excédent de recettes de 5343,57 F.

Impositions extraordinaires.

Salaire garde-champêtre 505,41 F.

Assistance médicale gratuite 158,37 F.

Assistance aux vieillards 106,73 F.

Budget additionnel 1916 : 5917,45 F.

Budget primitif 1917 : 6898,74 F. avec imposition extraordinaire de 1945,23 F.

Crédits votés :

Mutualité scolaire 20 F.

Œuvre des enfants abandonnés 10 F.

Croix Rouge 10 F.

Entretien sourd muet arriéré 100 F.

Indem receveur municipal 25 F.

Indem agent voyer 25 F.

Indemn brigadier cantonnier 10 F.
Indemn secrétaire Mairie 50 F.
Indemn logement femme service Garderie 50 F.
Abonnement service avertissements agricoles 10 F.
Dépenses assistance médicale gratuite 33,39 F.
Concession dans cimetièrè part du B de B 33,34 F.
Indem service des ROP 4,50 F.
Entretien bâtiments communaux 800 F.
Entretien chemins ruraux 200 F.
Fête du 14 Juillet 0,00 F.
Bombes paragrêles 50 F.
Plan du cimetièrè 50 F.
Caniveaux et places publiques 100 F.
Caniveaux RN 700 F.
Réparation à la cale du port 900 F.
Reliures et imprimés 150 F.
Éclairage électrique 100 F.
Dépenses imprévues 413,44 F.
Gratif balayage des classes 10 F.
Indemn garde-champêtre 25 F.
Subv Comité fédératif des œuvres d'assistance aux prisonniers 25 F.
Budgets chemins vicinaux.
Indemnité de 25 F attribuée au garde-champêtre pour le récompenser des bons services pendant la guerre actuelle.
Vote de 25 F pour subvention au Comité fédératif des œuvres d'assistance aux prisonniers nécessiteux.

20 août 1916 Tardy et Bourguedieu sous les drapeaux.

Listes des indigents, assistance médicale gratuite approuvées.

Délégués pour liste électorale consulaire.

Révision du taux de l'allocation mensuelle aux vieillards infirmes et incurables ; Maintenu à 10 F.

19 nov 1916 Tardy et Bourguedieu sous les drapeaux.

Listes des indigents, assistance médicale gratuite approuvées.

Délégués pour révision liste électorale (MM Tardy et Bourguedieu ???)

Répartiteurs.

Mesures d'assistance pour les tuberculeux de la Guerre sans ressources ; idem vieillards et incurables. 10 F.

Concession dans le cimetière.

Réparation de la buanderie au rez-de-chaussée du presbytère pour 265 F.

Bernard Domenger et Pierre Barriere admis sur la liste d'assistance aux vieillards.

25 fév 1917 Tardy et Bourguedieu sous les drapeaux.

Listes des indigents, assistance médicale gratuite approuvées.

Prorogation pour un an de la commission Classement.

La femme chargée du balayage des écoles déclare ne plus pouvoir continuer. L'instituteur et l'institutrice se proposent pour la remplacer, indemnité de 70 F à chacun.

Établissement d'ateliers publics de distillerie, pas de locaux disponibles, le choix se porte sur la Place Neuve.

27 mai 1917

Listes des indigents, assistance médicale gratuite approuvées.

Prorogation pour un an de la commission Classement.

10 juin 1917 Tardy sous les drapeaux

Approbation compte adm et de gestion du bureau de bienfaisance et budgets 17 et 18.

Subvention du bureau de bienfaisance.

Comptabilité communale excédent de recettes de 5075,11 F.

Impositions extraordinaires salaire garde-champêtre 505,04 F.

Assistance médicale gratuite 158,34 F.

Assistance aux vieillards 109,19 F.

Comptabilité communale excédent de recettes : 5075,11 F.

Impositions extraordinaires :

Salaire garde-champêtre 505,04 F.

Assistance médicale gratuite 158,34 F.

Assistance aux vieillards 109,19 F.

Budget additionnel 1917 : 5194,25 F.

Budget primitif 1918 : 6491,43 F.

Subventions :

Oeuvre enfants abandonnés 10 F.

Croix Rouge 10 F.

Mutualité scolaire 20 F.

Comité d'assistance aux prisonniers 25 F.

Indemnités :

Receveur municipal 25 F.

Agent voyer cantonal 25 F.

Brigadier cantonnier 10 F.

Secrétaire Mairie 50 F.

Garde-champêtre 25 F.

Logement femme de service Garderie 50 F.

Service des ROP 7,50 F.

Abonnement service avertissements agricoles 10 F.

Reliures et imprimés 200 F.

Logement d'un gendarme 27 F.

Entretien des bâtiments communaux 500 F.

Entretien chemins ruraux 200 F.

Plan cimetièrre 50 F.

Bombes paragrêle 50 F.

Caniveaux RN 700 F.

Réparations cale du port 900 F.

Caniveaux et places publiques 100 F.

Balayage des classes (supplément) 59,20 F.

Dépenses imprévues 240,05 F.

Budgets 1917 et 18 des chemins vicinaux.

Demande de M. Dudezert en zone des armées d'augmenter le salaire de son épouse préposée à la garderie vu l'augmentation des denrées. Le relèvement du salaire peut être établi sur le modèle d'un règlement des armées pour la garde en fonction des saisons et des horaires.

Subvention pour le service de répression des fraudes 25 F.

Établissement d'ateliers publics de distillerie, pas de locaux disponibles, le choix se porte sur la Place Neuve.

19 août 1917 Tardy sous les drapeaux.

Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

23 sept 1917 Tardy sous les drapeaux.

Établissement d'une commission arbitrale cantonale (730 habitants) donc 2 propriétaires ruraux : Chéri Monteil à l'Hôpital, Alexandre Carrere à Jacquets et 2 métayers ou fermiers Jean Coulardeau à Foncla et Léon Barsacq au bourg.

18 nov 1917 Tardy sous les drapeaux.

Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision de la liste électorale (Tardy).

Commissaires répartiteurs.

Subvention à la commission de l'Herd-boAvis favorable Bordelais pour l'amélioration de la race bovine 25 F.

24 fév 1918 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Cotes irrécouvrables.

Renouvellement pendant 4 ans bail presbytère pour 50 F.

Augmentation du traitement du secrétaire sur sa demande, passant de 350 à 500 F annuels.

Faire réparer le volant de la grosse cloche de l'église.

22 mars 1918 Tardy rappelé sous les drapeaux

Liste de commission arbitrale : propriétaires d'immeubles Jules Pan, Chéri Sevé, locataires non patentés MM Jean Ricard et Alphonse Roux.

13 juin 1918 Tardy rappelé sous les drapeaux.

Listes des indigents et personnes admises à l'assistance médicale gratuite.

Réquisition de logements destinés aux réfugiés, création d'une commission chargée des dresser un état des immeubles vacants selon instructions préfectorales.

Augmentation de 50 F du salaire de la femme Dudezer à la Garderie.

20 juin 1918 Tardy rappelé sous les drapeaux.

Approbation compte adm et budgets du Bureau de bienfaisance.

Comptabilité communale excédent de recettes de 4987,54 F.

Impositions extraordinaires :

Salaire garde-champêtre 507,70 F.

Assistance médicale ?

Assistance vieillards ?

Budget additionnel 5144,69 F.

Budget primitif 1919 : 7256,37 F. avec imposition extraordinaire de ?

Subventions :

Œuvre des enfants abandonnés 10 F.

Croix rouge 10 F.

Mutualité scolaire 20 F.

Œuvre des orphelins de guerre 20 F.

Comité d'assistance aux prisonniers de guerre 25 F.

Office départemental des pupilles de la Nation 25 F.

Société nationale de secours mutuel des mutilés de guerre 20 F.

Salaire femme garderie suppl 50 F.

Secrétaire de Mairie suppl 150 F.

Abonn service avertissements agricoles 10 F.

Entretien des pompes suppl 50 F.

Entretien rues, places publiques suppl 50 F.

Entretien bâtiments communaux 455 F.

Bombes paragrêle 50 F.

Entretien chemins ruraux 100 F.

Logement d'un gendarme 28,80 F.

Indemnités :

Receveur municipal 25 F.

Agent voyer cantonal 20 F.

Brigadier cantonnier 10 F.

Secrétaire Mairie 50 F.

Garde-champêtre 25 F.

Logement femme service garderie 50 F.

Service ROP 10,05 F.

Chauffage classes supp 160 F.

Reliures et imprimés 300 F.

Fournitures élèves indigents 200 F.

Caniveaux RN 200 F.

Réparation cale du port 300 F.

Plan cimetièrre 30 F.

Subv commission Herd-BoAvis favorable Bdx 25

Dépenses imprévues 349,59 F.

Concession dans cimetièrre 16,67 F.

Budget chemins vicinaux.

18 août 1918 Tardy secrétaire.

Liste indigents assistance médicale.

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

24 nov 1918 Liste indigents assistance médicale.

Délégués révision liste électorale.

Commissaires répartiteurs.

Adresse patriotique au Gouvernement de la République à l'occasion de la victoire.

« Le Conseil municipal, délibérant sur la proposition de M. le Maire, décide d'adresser au Gouvernement de la République Française à l'occasion de l'heureuse conclusion du glorieux Armistice, l'expression patriotique de sa plus vive reconnaissance. Il s'associe aux justes hommages rendus par les Chambres Françaises, aux Armées et à leurs Chefs, au Gouvernement, au citoyen Georges Clémenceau, Président du Conseil et Ministre de la Guerre, au Maréchal Foch, à tous les Alliés. Il a confiance que la France retrempee par le sacrifice de ses enfants, reconstituée dans son intégralité territoriale, fidèle à la mémoire des héroïques morts qui l'ont sauvée, unie pour rester forte, va reprendre, plus vivante que jamais, le cours de ses destinées idéales. Le Conseil Municipal de Castres-Gironde prie Monsieur le Préfet de vouloir bien transmettre favorablement la présente adresse au Gouvernement de la République ».

22 fév 1919 Liste indigents assistance médicale.

Remerciements du Gouvernement à l'adresse envoyée.

Réparations d'urgence des chemins suite au cantonnement d'un grand nombre de troupes américaines depuis octobre 1918, certaines fractions du CGC n°44 bis sont gravement endommagées.

Résultat de Castres dans la distribution des primes de conservation de la race bovine bordelaise. 25 F de subvention.

22 mars 1919 Circulaire envisageant la réorganisation de la Police dans les campagnes. D'accord pour que la police d'État remplace la police municipale, Mais le Garde-champêtre, agent assermenté, cantonnier

municipal, appariteur, tambour-afficheur doit être maintenu avec des fonctions modifiées.

Arthur Darriet, porteur de télégrammes demande une augmentation. Surcroît de travail dû à la présence ininterrompue des troupes américaines depuis octobre 1918, accordé 50 F.

20 juin 1919 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Vote d'une subvention de 20 F en faveur du Conseil départemental d'assistance aux mutilés et réformés de guerre.

Augmentation du traitement du secrétaire de 400 F.

Création de dispensaires antituberculeux dans la Gironde, subvention annuelle de 10 F.

Subvention de 20 F pour le Service administratif de répression des fraudes.

Indemnité de 50 F au garde-champêtre.

100 F de supplément de salaire à Mme Dudésert chargée de la Garderie.

Proposition d'édifier par souscription communale un monument destiné à honorer et à perpétuer l'héroïque mémoire des enfants de Castres morts pour la France pendant la présente guerre, une consultation des familles en deuil sera faite par le Maire l'adjoint et le premier conseiller municipal inscrit.

5 juill 1919 Approbation compte adm et de gestion du Bureau de bienfaisance.

Comptabilité communale : excédent de recettes de 4700,55 F.

Impositions extraordinaires :

Salaire GC : 530,18 F.

Assistance médicale gratuite ?

Assistance aux vieillards ?

Budget additionnel 1919 : 4700,55 F.

Budget primitif 1920 : ? avec imposition extraordinaire de 2400,82 F.

Budget add chemins vicinaux 1920 1868,75 F.

17 août 1919 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

Mme Dudézert devant déménager n'assurera plus la Garderie à/c des grandes vacances et propose Mme Joseph Vanosellié, veuve d'un gendarme mort pour la France. Accepté, elle commencera lundi 15 septembre jusqu'à ce qu'elle ait été embauchée par les Chemins de fer.

Souscription pour le monument s'élève à 3000 F actuellement, M. Carrere est chargé de présenter un plan.

27 nov 1919 Propriétaires commissaires répartiteurs.

Relèvement des tarifs des Pompes funèbres : corbillards 1^{ère} classe 100/83 F, 2^{ème} classe 60/48 F, 3^{ème} classe 35/26 F, cercueils bois du Nord passé couleur noyer 28/8 F, chêne non garni, 2 poignées de fer et orné 120 F, chêne épaisseur obligatoire pour transports à moins de 200 km 180 F, chêne épaisseur plombé obligatoire pour transports plus de 200 km, 405 F mélange obligatoire pour transport 20 F, mélange obligatoire pour inhumation locale 5 F. Le fossoyeur est augmenté, 10 F par fosse au lieu de 6 et ouvertures de caveaux sont portées à 30 F. Accepté provisoirement mais les tarifs les moins élevés seront maintenus pour les membres de la Société de secours mutuel libre n°62 dite « Les Amis de Castres », le personnel des PF pouvant dans ce cas être réduit au minimum.

Affirmation que seule la région des Graves sur la rive gauche de la Garonne à proximité de Bdx a seule droit au nom de GRAVES. Ce n'est pas un nom générique définissant une nature de terrain mais un nom historique s'appliquant à une région viticole très ancienne.

Distribution dimanche 2 novembre des Diplômes de reconnaissance aux familles en deuil et étude de divers plans et projets du monument. La souscription de 3605 F a été déposée à l'étude de M^o Tardy. Les familles ont décidé : le projet de la Maison Rombaux-Roland de Jeumont (59) en granit de Belgique comme symbole de la fermeté du

Souvenir, il sera installé sur la place publique des Tilleuls, lieu de l'ancien cimetière.

10 déc 1919 Installation du CM élu le 30 novembre, élections **Maire** : Henri **de Coste**, adjoint Maurice Tardy.

Délégués pour élections sénatoriales.

Délégués pour révision liste électorale.

Commission des chemins.

28 déc 1919 Délégués au Bureau de bienfaisance.

Confirmation du choix de la Maison Rombeaux Roland, du couronnement, du soubassement et du granit. S'informer du coût probable des modifications.

Le porteur de dépêches Arthur Darriet demande une augmentation de son salaire à 250 F accordé vu l'augmentation du coût de la vie et du service des dépêches.

Le garde-champêtre G. Beudiment demande une augmentation. Porté à 125 F par mois au lieu de 75 F.

8 fév 1920 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Comptes du Bureau de bienfaisance.

Comptes du percepteur receveur municipal approuvés.

Admission des époux Méric demeurant à Castres-Gironde à l'assistance aux vieillards moins 5 F donnés par le fils à l'un des deux.

20 juin 1920 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Comptes adm du bureau de bienfaisance approuvés.

Comptabilité communale excédent de recettes de 3946,01 F.

Impositions extraordinaires.

Salaire garde-champêtre 877,93 F.

Assistance médicale gratuite 532,08 F.

Assistance aux vieillards 266,04 F.

Budget additionnel 1920 : 4671,74 F.

Budget primitif 1920 :16668,07 F avec imposition extraordinaire de 6584,49 F.

Budget add chemins.

Relèvement des tarifs de la Société d'énergie électrique du Sud-ouest.

Demande d'augmentation du secrétaire ; 300f F.

8 août 1920 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision listée électorale consulaire.

2 nov 1920 Confirmation du choix de la Maison Rombeaux Roland, du couronnement, du soubassement et du granit. S'informer du coût probable des modifications.

21 nov 1920 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Répartiteurs.

Admission de Jérôme Gaubert, tonnelier, à l'assistance aux familles nombreuses.

Refus d'admettre à l'assistance aux vieillards de Mme Maria Vignolles.

Idem pour Corbin Faures.

Confirmation de l'assistance aux vieillards pour les trois bénéficiaires actuels.

Adhésion sans engagement définitif à un Syndicat de communes pour la distribution de l'énergie électrique.

Demande d'augmentation de Jeanne Darriet, porteuse de télégrammes de 480 F, soit 730/an. Attendre décision de la commission des finances.

Allocation de soutien aux familles de militaires aux armées, à Marguerite Mano épouse Charles Ferié.

Faire enlever la borne placée sur le domaine public au coin de l'immeuble de Mme Pan le long de la ruelle commune entre elle, la Mairie et l'école.

Avis de la commission concernant le monument : trois faces peuvent recevoir un objet d'art s'il n'est pas trop volumineux.

7 déc 1920 Mise en adjudication de six lots d'acacias et bois taillis. Mises à prix de 50 à 15 F selon les lots situés sur la Gravière et le long du chemin de Bellefond.

Commission des finances propose un salaire de 400 F pour le porteur de dépêches.

Nettoyage hebdomadaire du lavoir communal par Jean Martin 10 F/mois.

10 fév 1921 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Le porteur de télégrammes n'accepte pas le salaire proposé de 400 mais 600 F. Lui chercher éventuellement un remplaçant.

Projet de tripler la valeur assurée des immeubles et objets mobiliers de la municipalité.

20 fév 1921 1000 F votée pour frais de dénombrement.

Le 13 février, à titre d'expérience et devant le CM, les objets d'art offerts lors de l'inauguration du MC ont été présentés sur chacune des 3 faces... Le CM décide conformément aux recommandations des experts de ne sceller aucun objet et que les objets offerts seront suspendus autour de la plaque commémorative de la salle d'honneur de la Mairie et qu'un dispositif temporaire sera préparé pour que ces mêmes objets puissent être placés auprès du MC à l'occasion de grandes solennités.

6 mai 1921 Fête nationale de Jeanne d'Arc le 8 mai ; 200 F.

Refus d'admission de Bertrand Hugon à la liste d'assistance aux vieillards.

Inscription de Jean Letranchant et sa femme à la liste d'assistance aux vieillards.

12 juin 1921 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Compte Bureau de bienfaisance.

Comptabilité communale ; excédent de recettes 13781,51 F.

Impositions extraordinaires : 6239,60 F.

Salaire garde-champêtre 1908,51 F.

Assistance médicale gratuite 788,16 F.

Assistance aux vieillards 262,72 F.

Budget add 1921 13781,51 F.

Budget primitif 1922 : 20505,56 F avec imposition extraordinaire de 6239,60 F.

Budgets chemins vicinaux ordinaires.

Bourse votée pour fils Camille candidat au concours à l'admission aux Arts et Métiers.

Subvention de 7500 F au comité du Monument commémoratif aux enfants de Castres morts pour la France en 1914-1918.

Traitement du secrétaire de Mairie : 1600 F.

Traitement annuel du cantonnier garde-champêtre porté à 1800 F.

Traitement annuel du porteur de télégrammes porté à 500 F.

L P : Adoption de 68 communes dévastées de l'Aisne ... d'où imposition extraordinaire d'un centime additionnel pendant 30 ans à/c de 1922.

Organisation des primes à la natalité ; 100 F à partir du quatrième enfant.

14 avr 1921 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

Suite à l'augmentation des traitements des employés communaux, reste 110 F à payer à la compagnie d'assurance Métropole.

23 oct 1921 Modification de la pompe servant aux écoles de garçons et de filles, ajouter une deuxième.

Réparation du presbytère, vide depuis le décès de l'abbé Michel. Son successeur l'abbé Begué attendant la fin des travaux pour s'installer.

Maçonnerie 131,40 F.

Charpente et couverture 1042,95 F.

Plâtrerie 527,50 F.

Menuiserie 48,00 F.

Peinture, papiers peints 700,30 F.

Serrurerie 529,25 F.

Zinguerie 143,45 F.

10% pour les imprévus, et 5% pour honoraires du surveillant total 4920,57 F.

Demande au préfet une subvention de 978,59 F pour travaux pompes et presbytère.

19 nov 1921 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Commissaire répartiteurs.

Délégués pour révision liste électorale.

Demande aux possesseurs de lots de lande de nettoyer les chemins devant leur lot avant le 31 Mars 1922.

Cimetière ; il ne reste que 2 emplacements de concessions perpétuelles et une demie le long du mur du fond (sud) d'où affectation à ces concessions du terrain situé le long du chemin du mur de clôture (est).

Perte de récolte du vignoble de 40% suite aux gelées d'avril 1921. Demande de dégrèvement au préfet. Création d'une commission

chargée d'assister le contrôleur des contributions directes dans l'examen des déclarations de pertes.

28 déc 1921 Circulaire relative aux abattoirs publics et tueries ; Il n'y a qu'une seule tuerie à Castres à Mme veuve Massif. Elle débite en moyenne par an 13250 kg de viande, soit :

25 bœufs de 300 kg.

50 veaux de 45 kg.

80 moutons de 25 kg.

30 agneaux de 5 kg.

Nominations de M. Daubas vétérinaire inspecteur sanitaire des viandes et M. Beaudimont, garde-champêtre préposé à l'estampillage. 225,25 F de taxe sur la tuerie pour payer l'inspecteur, 198,75 F et l'estampillage 26,50 F.

Le sonneur civil, M. Latour demande une forte augmentation pour continuer son service. (Sonneries et remontage et entretien de l'horloge), comme il n'a effectivement été que très peu augmenté depuis de nombreuses années, le salaire de 60 F pour sonneries est porté à 144 F et le salaire pour l'horloge passe de 50 à 84 F.

Publication concernant le nettoyage des chemins des lots de landes.

18 fév 1922 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Vote de 205 F pour compléter le traitement du receveur municipal.

Renouvellement du bail de location du presbytère passe de 50 à 75 F/an pendant 9 ans.

Vote du Bureau de bienfaisance d'une somme de 21 F pour compléter le traitement du receveur du bureau.

Maintien de Arnaud Lassere sur la liste d'assistance médicale gratuite.

Mme Méric rayée de la liste d'assistance aux vieillards, M. et Mme Lestruhaut maintenus au taux de 5,50 F/mois pour chacun.

Le brancard acheté à la Fabrique en 1906, déposé à la Mairie sera logé désormais au dépositaire du cimetière.

Secours de 500 F ont été envoyés par le préfet pour réparations du presbytère. La même somme sera versée au receveur municipal pour travaux aux écoles.

Omission de petites réparations d'urgence : une sonnette sera placée à la porte d'entrée du presbytère et la petite chambre prenant jour au nord sera tapissée comme les autres pièces.

État de récolement des objets d'art classés parmi les monuments historiques.

Proposition de déplacer la toile de Lépicie (1774) représentant la Sainte Famille actuellement près de la porte d'entrée de l'église, dans l'intérêt de sa conservation. La commune étant propriétaire du tableau doit prendre les mesures de sécurité qui s'imposent après avis du Clergé et du Conservateur des Antiquités et objets d'art du département, rue d'Aviau.

28 mai 1922 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Comptes du Bureau de bienfaisance.

Comptabilité communale ; excédent de recettes de 10172,41 F.

Impositions extraordinaires :

Salaire garde-champêtre 1055,59 F.

Assistance médicale gratuite 898,38 F.

Assistance aux vieillards 256,68 F.

Budget add 1921 : 10172,41 F.

Budget primitif 1922 : 24671,42 F avec imposition extraordinaire de 6096,15 F.

Budgets chemins vicinaux ordinaires.

1 juin 1922 Remerciements du Préfet de l'Aisne sous couvert de celui de la Gironde au Conseil municipal pour la subvention votée pendant 30 ans en faveur des communes sinistrées.

Maintien cette année et à l'avenir de la taxe vicinale en remplacement des prestations.

Vote d'une somme de 250 F minimum pour prime à la natalité éventuelle.

Mlle Petit institutrice admise à la retraite, Mlle Maura la remplacera après les grandes vacances. Nettoyer et réparer pendant les vacances.

Passer à l'huile cuite, la grande porte extérieure de l'église.

20 août 1922 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

Réorganisation de l'Office départemental de placement public. Il n'y a pas de chômeurs dans la commune, Mais le registre d'inscription et d'offres d'emploi prévu sera tenu par le secrétaire de Mairie, désigné, correspondant municipal, subvention de 35 F/an accordée à l'ODPP.

Demande du curé doyen de Castres d'arracher la vigne de l'enclos du presbytère. Selon l'avis de MM Ducourneau et Bouche conseillers municipaux, viticulteurs, les pieds ou rangs de vigne qui ne pourraient pas reprendre vigueur peuvent être arrachés.

Visite du logement de l'institutrice, avant son déménagement, par la commission des bâtiments communaux.

Peintures extérieures du presbytère en cours d'exécution.

19 nov 1922 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Liste des répartiteurs.

Révision de la liste électorale.

Traitement du receveur municipal 573 F à/c de 1^{er} janv 1923.

Participation de 100 F pour première installation de l'éclairage électrique dans la caserne de Gendarmerie.

Acceptation de la rémunération du receveur du Bureau de bienfaisance.

Subvention exceptionnelle de 100 F, part contributive, à la section des Camarades de combat présidée par le docteur Delguel pour acquisition d'un drapeau et la remise solennelle le 11 novembre 1922. Demande du 1 août 1922.

Proposition que la compétence des Juges de paix soit étendue en matière personnelle et mobilière. Maintenu au taux fixe de 600 F, il y a lieu de porter par simple péréquation à un chiffre plus élevé.

Dernier délai pour nettoyage des chemins 31 décembre 1922.

24 déc 1922 Délégués pour élections sénatoriales.

27 janv 1923 Compte rendu visite de la commission des chemins à la Gravière, au chemin de Janicon à Castres et Portets (chemin de Roqueton à Janicon) ; les pins et taillis pourraient être mis en vente en 3 lots. Mise à prix de 30 à 70 F le lot le dimanche 4 février.

6 fév 1923 Commission de l'état de la vigne du presbytère ; depuis un an l'état s'est aggravé, 95% des pieds sont morts ou complètement épuisés. Le curé est autorisé à ne plus entretenir cette vigne, il peut soit l'arracher et la replanter à neuf, soit faire un autre genre de culture pour remettre en bon état cet enclos autrefois si joli et si prospère...

21 fév 1923 Approbation liste d'assistance médicale gratuite.

L'installation électrique à la gendarmerie se monte pour les 2/3 à 1430,73 F. La population étant de 711 habitants, la valeur du centime 64,171, la commune étant imposée à 95 centimes, il est impossible d'inscrire une somme de 1430,73 F au budget. Demande au préfet de solliciter du Conseil général de faciliter l'installation électrique de la gendarmerie qui couvre un territoire étendu.

25 avr 1923 Le curé-doyen de Castres s'oppose à ce que l'artisan de Castres répare le vitrail du fond de l'église à gauche en rentrant, endommagé par la tempête du mois de mars dernier. La décision d'une délibération précédente (il n'y a pas eu de délibération depuis février ?) est maintenue.

5 mai 1923 Georges Delmon, président du Syndicat de chasse de Castres fait savoir que le Syndicat est disposé à aider à la destruction d'animaux nuisibles en janvier et février. Le Maire remercie et autorise provisoirement les propriétaires jusqu'au 1er juillet à détruire eux-mêmes les lapins sauvages venant de la Gravière par tous moyens autres que lacets et collets.

17 juin 1923 Liste des indigents et assistance médicale gratuite.

Comptes du Bureau de bienfaisance.

Enquête de commodo et incommodo sur la demande de M. Moncade négociant à Castres-Gironde pour être autorisé à installer une borne distributrice d'essence sur le trottoir de la RN n°10. Avis favorable, pourvu que la borne soit éclairée la nuit.



Entreprise Moncade

Nomination d'un délégué au Conseil cantonal chargé de statuer sur les demandes d'allocations journalières des familles dont les soutiens sont sous les drapeaux.

Maintien de la taxe vicinale à la place des prestations.

19 juin 1923 Comptabilité communale ; excédent de 16428,30 F.

Impositions extraordinaires :

Salaire garde-champêtre 1061,61 F.

Assistance médicale gratuite 1017,12 F.

Assistance aux vieillards 254,28 F.

Budget add équilibré à ?

Budget primitif 1924 équilibré à ? avec imposition extraordinaire de 6289,86 F.

Budgets chemins vicinaux.

Subvention de 50 F pour le Syndicat viticole des Graves en vue d'aider à obtenir une délimitation des territoires pour application de la loi sur les appellations d'origine.

Subvention de 25 F à l'Union girondine des syndicats agricoles qui envoie chaque semaine un intéressant bulletin des cours du vin aussitôt affiché en Mairie.

Lettre de félicitations et de reconnaissance à Emmanuel Durand, Vice-président du Conseil d'arrondissement pour l'établissement définitif de la station d'escale du Verdon.

12 août 1923 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Délégué pour révision liste électorale consulaire.

Les sommes votées par différentes communes du canton pour établissement de l'éclairage électrique de la gendarmerie s'élèvent à 1175 F. Reste 255,75 F pour parvenir aux 2/3 de la dépense prévue. Castres prend à sa charge cette somme.

Remboursement à M. Rullier instituteur prenant sa retraite des frais d'installation de l'éclairage électrique de son logement (600 F).

Avenant à la convention passée avec la Société d'énergie électrique du sud-ouest : le réseau d'éclairage et de force motrice agricole est prolongé de 310m sur le chemin n°1 jusqu'à l'intersection de la voie ferrée, 7 nouvelles lampes d'éclairage public seront installées : angle RN10 et VO n°2, 1 en bordure de la RN10, 2 lampes à la Place Neuve, 1 au lieu-dit Le Prion, 1 en bordure du VO n°1 à l'intersection avec la voie ferrée, 1 en bordure de la rue de l'église. Les 2 lampes de 32 bougies à filament métallique rue du port seront remplacées par des 50

bougies. Participation de la commune 7500 F. redevance annuelle passe de 337,50 à 676,50 F/an.

Élection membre commission d'administration du Bureau de bienfaisance.

18 oct 1923 G. Beaudimont abandonne son service de cantonnier communal et garde-champêtre le 13 août 1923. Joseph Janot, 49 ans, marié, 2 enfants est candidat et retenu pour un traitement de 3600 F/an.

Célébration de la Fête Nationale du 11 Novembre : Monument des Morts pour la Patrie orné, distribution de vivres aux familles indigentes, édifices publics pavés et illuminés, le feu d'artifice qui n'avait pu être utilisé le 14 juillet cause mauvais temps sera tiré le soir de la Fête de l'Armistice et de la Paix.

Arrêté : Janot Joseph nommé cantonnier sera chargé des travaux d'entretien des chemins vicinaux ordinaires, fonctions de garde-champêtre, d'agent assermenté ou d'appariteur (2400 F sur crédits chemins, 1200 F sur un crédit spécial)

18 nov 1923 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Commissaires répartiteurs.

Délégués pour révision liste électorale.

Contribution de 100 F pendant 3 ans pour le service d'autobus St Morillon - Beautiran passant par Castres.

Subvention de 20 F en faveur de l'Office départemental de placement.

Subvention de 20 F en faveur du Syndicat de la foire aux vins de Bordeaux.

Avis favorable du Ministre de l'agriculture pour attribution à Castres d'une subvention pour établissement d'un réseau rural de distribution d'énergie électrique.

2 déc 1923 Délégués pour révision liste électorales sénatoriales.

21 fév 1924 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Soutien de famille sous les drapeaux, Avis favorable à la veuve Patouchon.

Projet d'alimentation électrique des villages de Castres approuvé.

Secours mensuel d'assistance aux vieillards de 1,50 F accordé à Sophie Tenas.

L'horloge de la Mairie récemment réparée ne sonne plus. Faire réparations.

Mauvais état de la toiture de quelques petites décharges dans le jardin du presbytère. Une commission spéciale fera un rapport.

13 avr 1924 Augmentation du salaire de M. Darriet, porteur de télégrammes de 500 à 600 F.

26m² de toitures à réparer dans les décharges du presbytère.

La gendarmerie demande un drapeau neuf et une corde. A inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session.

Demande à la succursale Citroën de Bordeaux deux panneaux « Tournant dangereux » pour mettre de chaque côté du pont de Nadon.

1 juin 1924 Liste des indigents et assistance médicale gratuite.

Compte du Bureau de bienfaisance.

Maintien de la taxe vicinale au lieu de prestations.

Comptabilité communale : excédent de recettes de 10427,64 F.

Budget add 1924 : 18457,30 F.

Budget primitif 1925 : 28238,03 F avec imposition extraordinaire de 6322,35 F.

Impositions extraordinaires :

Salaire garde-champêtre 1024,34 F

Assistance médicale gratuite 252,88 F.

Assistance aux vieillards 1011,52 F.

Budgets des chemins vicinaux.

Maintien de l'assistance aux vieillards, époux Lestruhaut de 5,50 F.

Subvention de 12000 F allouée à Castres par le ministère de l'Agriculture pour l'établissement d'un réseau rural de distribution d'énergie électrique. Une subvention supplémentaire de 12% est demandée en renonçant à solliciter une avance à l'Office national du crédit agricole.

Avis extrêmement favorable à l'allocation journalière et quatre majorations en faveur de Jérôme Gaubert 6 enfants dont un sous les drapeaux.

Augmentation de 10% du traitement du receveur municipal.

65 F alloués à la gendarmerie pour achat drapeau à la caserne de gendarmerie.

650 F alloués au maximum pour réparation des toitures des décharges du presbytère, sauf déduction de la vente du vieux zinc.

24 août 1924 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

Fixation du traitement du receveur du Bureau de bienfaisance.

Fixation du traitement du receveur municipal.

Nomination des classificateurs chargés de la révision des évaluations foncières, 5 propriétaires fonciers demeurant à Castres et 4 propriétaires forains demeurant à Portets et St Selve.

Vœu que la RN n°10 soit goudronnée dans la traversée totale du bourg, 500m à partir du pont séparant de Beautiran, pour améliorer la conservation de la route et éviter la boue en hiver et la poussière en été.
Vote de 1500 F à titre de concours.

Lettre de l'ingénieur adjoint des Travaux publics de l'État proposant le goudronnage de la RN10 entre les points 23k et 23,5k. 500 m sur 6 m soit 3000 m², 6 tonnes en 1924, 4,5 t en 1925 et 3 t en 1926. Prix

250 F/tonne en 1924. La commune devrait voter une somme de 1500 F cette année.

23 nov 1924 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Commissaires répartiteurs.

Délégués pour révision des listes électorales.

29250 F votés pour travaux d'électrification dont 16800 de subventions accordées par le ministère de l'Agriculture, 5500 de contributions volontaires offertes par 6 habitants : MM Clatz, Guiraud, Delguel, de Coste, Coussillan, Hérault. 10000 F prévus au budget additionnel 1924.

22 fév 1925 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Gratifications au cantonnier garde-champêtre Janot de 300 F pour son zèle et le service de l'éclairage électrique.

Demande au directeur des Postes et Télégraphe d'avoir l'extrême bonté d'accorder au quartier Guillon-Ferrande distant de 300 m du bourg le bénéfice de la distribution du courrier l'après-midi.

Projet de faire amener le courant monophasé aux hameaux Lavignotte, Guillon et Bas-Jacquet.

Suite à pétition de plusieurs habitants, possibilité de transformer les concessions trentenaires au cimetière déjà concédés en perpétuelles moyennant le prix de 200 F prévu en 1866.

Lettre préfet, charge de la commune pour frais d'impressions 120 F.

L'institutrice Mlle Maura demande l'extension à son logement de l'alimentation électrique avec compteur de 3 ampères. Les frais d'achat et d'installation lui seront remboursés.

Lettre d'André Citroën, ingénieur-constructeur, du 17 fév 1925 donnant satisfaction à la demande.

24 mars 1925 Approbation de la fixation du traitement du receveur du Bureau de bienfaisance.

Idem pour receveur municipal.

Mme Gaubert chargée du remontage de l'horloge et de la fonction de sonneur civil demande une augmentation. Accordé 300 F/an. (84 F pour l'horloge et 216 F comme sonneur civil.

17 avr 1925 Délégué pour commission de la liste électorale de la Chambre départementale d'agriculture.

Maire autorisé à prendre un arrêté pour limiter la vitesse des automobiles.

18 avr 1925 Arrêté limitant la vitesse des véhicules à traction mécanique :

Poids lourds >3000kg : 10km/h

VL < 3000kg : 20km/h

Transmis à la gendarmerie (moyennes approximatives applicables aux passages et tournants dangereux, peuvent bénéficier d'une tolérance sur les autres parcours).

17 mai 1925 Installation du CM et élections Maire et adjoint, suite aux opérations du 3 mai 1925. Henri **de Coste Maire**, Maurice Tardy adjoint.

24 mai 1925 Arrêté concernant les nomades. Stationnement et campement des nomades isolés ou en bandes autorisé sur l'accotement de la RN 10 entre Castres et Portets à 200m du bourg minimum. Campements interdits sur autres places, rues, terrains ruelles, chemins vicinaux et ruraux. Maximum 3 roulottes. Stationnement autorisé 24h maxi. Sauf autorisation pour motifs graves. Véhicules à plus de 0,50m de la chaussée et nettoyage avant de partir. Cf gendarmerie et garde-champêtre.

17 juin 1925 Commission des finances

Commission des routes.

Commission des fêtes publiques.

Commission des bâtiments communaux.

Délégués à la commission administrative du bureau de bienfaisance.

Le personnel enseignant souhaite que les grandes vacances commencent le 1^{er} août et se terminent le 30 septembre. Accordé.

Goudronnage de la RN 10 en 1925 : 1100 F.

Antoine Rullier instit en retraite Demande augmentation de son traitement de secrétaire de Mairie (depuis 12 ans), porté à 2400 F/an.

Les panonceaux gracieusement offerts par la Maison Citroën ont été placés près des passages dangereux et pour indiquer la vitesse permise.

Repeindre le cadran de l'horloge de la Mairie.

21 juin 1925 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Comptes adm du Bureau de bienfaisance.

Maintien de la taxe vicinale

Comptabilité communale ; excédent définitif de 16054,60 F.

Impositions extraordinaires ;

Salaire garde-champêtre 1324,30 F.

Assistance médicale gratuite 1056,80 F.

Assistance aux vieillards 264,20 F.

Budget add 1925 16054,60 F.

Budget primitif 1926 30525,81 F avec imposition extraordinaire de 7265,50 F.

Budgets chemins vicinaux :

Vote de 100 F à verser chaque année à l'Office des Mutilés, Réformés, Veuves et Ascendants de guerre.

Eugène Havenel peut bénéficier de l'assistance aux familles nombreuses.

Délégués à la commission du Bureau de bienfaisance.

23 août 1925 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

Avis extrêmement favorable à l'allocation journalière et 4 majorations à la famille Gaubert.

Prix des concessions perpétuelles passe de 200 à 400 F. La demi concession passe à 200 F et il ne sera plus accordé de concessions trentenaires ni temporaires de 15 ans.

Augmentation de l'éclairage public : Placer 2 lampes supplémentaires dans le quartier de Nadon, une supplémentaire dans celui de Jacquet et une à la sortie du bourg sur le chemin allant à Jeansotte et de conduire l'électricité depuis l'église jusqu'au presbytère.

3 sept 1925 Avis favorable à une foire aux bestiaux à Cenon.

Concessions perpétuelles passent de 200 à 400 F pour 10,50 m².

24 sept 1925 Mme Darriet porteuse de télégrammes a donné sa démission le 16 septembre et est décédée le 19. Mme Jérôme Gaubert pose sa candidature. Accordé aux mêmes conditions : 600 F/an.

19 nov 1925 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Liste commissaires répartiteurs.

Révision liste électorale.

Arrêté : l'entrée en service de Mme Gaubert chargée du transport des télégrammes est fixée au 1 octobre 1925.

21 fév 1926 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Avis favorable à l'allocation militaire à Mme Courbin, veuve Sarget, journalière.

Avis favorable à l'allocation militaire à Mme Magna veuve Dulou.

Rétribution de 600 F au secrétaire pour travaux de dénombrement et de 25 F à l'appariteur garde.

Création d'une 4^{ème} classe des Pompes funèbres sur demande de Castres pour les membres actifs des Sociétés de secours mutuel dont le siège est à Castres.

Visite commission bâtiments communaux ; repeindre volets de la salle d'honneur de la Mairie, portes et contrevents des logements instituteur et institutrice donnant sur la place publique à restaurer et repeints, remise en état des chais à bois de l'instituteur et institutrice, en planches couverts de tuiles et à repeindre, séparer les toits des écoles de garçons et de filles, avec légère restauration des peintures extérieure et intérieure.

Légère restauration d'une petite partie du parquet du presbytère. Distribuer l'électricité à l'intérieur du presbytère.

Fête locale Arrêté : pendant les 3 semaines précédant la Fête locale, les places distribuées aux forains seront conformes au plan adopté par le comité des Fêtes locales, présidé par M. Abadie.

Jeux de hasards formellement interdits.

Jeux dangereux interdits (tirs hors des baraquements, manèges avec escarpolettes ou balançoires). Engagement des forains de réparer les dégâts causés aux biens communaux.

30 mai 1926 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Comptes adm du Bureau de bienfaisance.

Taxe vicinale remplace prestations.

Comptabilité communale ; excédent de recettes de 16383,24 F.

Impositions extraordinaires :

Salaire garde-champêtre 1204,00 F.

Assistance médicale gratuite 1060,00 F.

Assistance aux vieillards 260,00 F.

Budget add 1926 : 17389,59 F.

Budget primitif 1927 : 31745,96 F avec imposition extraordinaire de 6550,00 F.

Budgets chemins vicinaux.

Contribution volontaire de la commune de 200 Ff pour porter au crédit d'un compte spécial du ministère des Finances destiné à l'amortissement de la dette publique à court terme.

Vote de 40 F à M. Campos passeur à Beautiran pour rendre service aux habitants désirant traverser la Garonne entre Beautiran et Baurech.

20 juin 1926 Comptabilité communale 1^{er} trimestre.

Bail de location du presbytère de 9 ans à Georges Begué ministre du culte catholique qui vient de permuter avec Raymond Fourgeaut, bail reconduit pour la durée restant à courir, jusqu'au 31 déc 1930, 75 F/an.

Assistance aux femmes en couche à Mme Lalet née Labrousse femme de gendarme, mère d'enfants de 11 et 1 an.

Projet d'extension des primes de natalité en faveur des familles de 3 enfants. Avis favorable au taux de 750 F, mais les difficultés financières réduisent le taux à 375 F.

23 familles ont 2 enfants de moins de 21 ans. 1/10^{ème} de ces familles sont susceptibles d'en avoir un troisième.

22 août 1926 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Annulation de l'indemnité de femmes en couche à Mme Carricon épouse d'un employé des chemins de fer qui à des indemnités de charge de famille.

Mme veuve Méric touchant une pension de son fils de 115 F/mois ne peut bénéficier de l'assistance obligatoire aux vieillards, Mais elle doit être hospitalisée, la pension de 115 F venant en déduction des frais et la part de la commune ne dépassera pas 20 F/mois.

Mme Ferreyra, veuve, 73 ans infirme et sans ressources obtient le bénéfice de l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables au taux de 10 F/mois.

13 oct 1926 Enquête de la Société « Énergie électrique du sud ouest » pour concession par l'État de distribution publique d'énergie électrique. Pas d'observations, Avis favorable.

Crédits inscrits pour les Fêtes nationales insuffisants compte tenu de la solennité et l'éclat donné en 1926, en particulier le 14 juillet, crédit supplémentaire de 300 F à prendre sur fonds libres.

Quatre élèves de l'école communale de Castres ont obtenu le certificat d'étude. Ouverture à chacun d'un livret de caisse d'épargne de 5 F.

21 nov 1926 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Commissaires répartiteurs.

Révision liste électorale.

Augmentation de traitement de Joseph Janot cantonnier et appariteur, 50 F/mois.

Indemnité de 100 F à Antoine Rullier secrétaire pour frais d'éclairage électrique du secrétariat.

Indemnité de 1/10 du traitement municipal à M. Lamarque receveur municipal.

Crédit supplémentaire de 253,50 F pour frais de bureau.

13 fév 1927 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Approbations arrérages dus à veuve Lestruhaut après décès de Jean Lestruhaut.

Nouveau règlement départemental de primes à la natalité approuvé.

Veuve Gaubert porteuse de télégrammes et sonneur civil Demande une augmentation ; 120 F de plus /an.

Allocation de 100 F allouée à Mlle Sarthou employée du percepteur receveur municipal pour confection du rôle des landes et autres travaux pour la Mairie, sur demande du percepteur.

Gaston Rancinan mutilé de guerre, laitier, demande de faire parvenir l'électricité à son établissement pour faire fonctionner une petite buanderie. Subvention de 150 F allouée sur les 1108,60 F de travaux effectués.

« L'Union sportive castraise » demande une subvention ; ce groupement qui contient la totalité de la jeunesse castraise dirigé avec prudence et sagesse ne se livrant qu'à des distractions saines et hygiéniques reçoit 100 F.

Subvention de 25 F à la Ligue des viticulteurs de la Gironde

28 mai 1927 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Comptes adm du Bureau de bienfaisance.

Taxe vicinale à la place de prestations.

Comptabilité communale ; excédent de recettes de 11922,05 F.

Budget add 1927 : 14343,32 F.

Budget primitif 1928 : 38643,22 F avec imposition extraordinaire de 10500 F.

Budgets des chemins vicinaux.

Approbation de dépenses ayant dépassé les crédits alloués.

28 juin 1927 Décompte servant à établir le traitement du receveur municipal.

Décompte servant à établir traitement receveur du Bureau de bienfaisance.

Allocation de 5 F/jour à Mme Cazade épouse de Jean Robert Bruyère sous les drapeaux.

21 août 1927 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

25 sept 1927 Suite aux augmentations de salaire du garde, la somme inscrite sur le budget primitif est inférieure de 120 F à ce qui est nécessaire. Prendre sur les fonds libres.

Avis favorable à la demande d'assistance aux femmes en couches formulée par Mme Bousseau.

20 nov 1927 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Commissaires répartiteurs.

Délégués pour révision liste électorale.

Désignation d'un délégué du Bureau de bienfaisance au Conseil cantonal.

Assistance aux femmes en couches accordée à Mme Marie Videau.

Crédit de 20 F comme subvention de la commune à la Chambre d'agriculture de la Gironde récemment élue.

La vente par les enfants des écoles des insignes fournis par le « Comité girondin Marcelin Berthelot » en vue de la création de la Maison de la Chimie a rapporté 40 F qui sont transmis au directeur de la Banque de France.

4 déc 1927 Révision du supplément donné au receveur suite à ses augmentations.

Ballottage aux élections des représentants des bureaux de bienfaisance au Conseil cantonal des allocations militaires.

19 fév 1928 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Achat de 4 bancs en ciment 2 m de long et 35 cm de large pour mettre sur la Place Neuve à G. Tartas, le moins disant, pour 600 F.

20 avr 1928 Admission de Mme Lauga au bénéfice de la loi sur les femmes en couches et la loi sur les primes d'allaitement.

Les bancs ont été installés sur la place neuve.

15 juin 1928 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Comptes adm du bureau de bienfaisance.

Maintien de la taxe vicinale.

Comptabilité communale ; excédent de 21846,44 F.

Budget add 1928 : 23788,21 F.

Budget primitif 1929 : 39130,94 F avec imposition extraordinaire de 10400 F.

Budget chemins vicinaux.

19 août 1928 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour liste électorale consulaire.

Allocation journalière et une majoration à la famille François Vigier, manœuvre, dont le fils est sous les drapeaux.

Bénéfice de l'assistance aux vieillards à veuve Lemaire 73 ans.

Approbation d'admission de 4 femmes en couches à l'assistance.

Projet de restauration du tableau classé de Lépicié 1771 s'élève à 3000 F. Castres est invité à concourir à hauteur de 500 F. Approuvé.

Proposition de M. Abadie, Conseiller municipal et Président de la Société des Fêtes castraises de construire un hall métallique sur la place Neuve. 19,50 m sur 19,50 m pour environ 30000 F selon les devis des établissements « Bordeaux-Sud » et « Société Générale de Constructions métalliques » Avis favorable, utilité pour les marchés, le gîte d'étape des troupes de passage, les manifestations, fêtes locales et nationales. A condition que le Conseil Général et la Commission départementale veuillent bien accorder le tiers de la dépense, le deuxième tiers soldé sur les fonds libres et le troisième par contribution sur budget 1929.

18 nov 1928 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Commissaires répartiteurs.

Délégués pour révision liste électorale.

Bénéfice de la loi d'assistance aux vieillards à la veuve Carreyre demeurant à La Brède et dont le domicile de secours est à Langon ???

Refus de la Commission départementale de financer le hall métallique. La commune devant pouvoir gager un emprunt par les droits de placage. Alfred Gilet, architecte est désigné pour procéder rapidement à l'adjudication publique des travaux de construction. Vote d'un crédit de 9000 F pris sur les fonds libres 1929. Emprunt de 39000 F à 6% remboursable en 6 ans la redevance promise par le Comité des Fêtes et droits de placage devant couvrir les intérêts de l'emprunt et au cas où

les ressources prévues seraient insuffisantes le nombre de centimes additionnels nécessaires serait inscrit au budget.

400 F alloués aux instituteurs(trices) pour balayage des salles des écoles.

24 janv 1929 Adoption des plans devis et cahier des charges établis par Alfred Gilet (effectués à titre gracieux) adoption du traité d'emprunt avec chacun des trois prêteurs pour 39000 F.

Nouvel Avis favorable à l'assistance aux vieillards de la veuve Carreyre qui a acquis et conservé son domicile de secours à Castres.

Demande de subvention du gendarme Daney propriétaire au lieu-dit « Les Lilas » pour prolongement du réseau électrique installé à ses frais, traversée de la RN10 et changement de poteau pour 364,50 F. Prenant l'engagement si la commune rembourse cette somme de laisser brancher sur le poteau qui est dans son jardin, tout contribuable de Castres. Vote du remboursement.

Augmentation du réseau d'éclairage public, une lampe en face de la fontaine publique du Port, au village de Faurès, au lieu-dit Lavignotte.

24 fév 1929 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Mme Mautaleu indigente a été transporté d'urgence à l'hôpital St André sur demande du docteur Parreau, vote de 120 F pour indemniser M. Delguel qui s'est chargé du transport.

19 mai 1929 Installation du CM. **Henri de Coste Maire**, Maurice Tardy adjoint.

4 juin 1929 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Comptabilité communale ; excédent de recettes de 26421,88 F.

Budget add 1929 : 67161,61 F.

Budget primitif 1930 : 42109,77 F avec imposition extraordinaire de 10400 F.

Maintien de la taxe vicinale.

Budgets des chemins vicinaux.

Allocation militaire accordée à la veuve Charbonnier.

20 juin 1929 Commission des Fêtes publiques.

Commission du Hall métallique et des places publiques.

Commission des Finances.

Commission des Bâtiments communaux.

Commission des Chemins, lavoirs, et pompes.

Délégués à la commission adm du Bureau de bienfaisance.

13 août 1929 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

Avenant au cahier des charges de la concession de distribution d'énergie électrique.

Nouveaux modèles de polices d'abonnement aux compteurs pour éclairage, fourniture d'énergie électrique pour force motrice.

Crédit de 10 F à porter sur les livrets de caisse d'épargne offerts aux élèves ayant obtenu le CE en 1929.

Subvention de 200 F à la Société « L'Union Sportive Castraise »

2 sept 1929 Approbation du compte de gestion présenté par le Receveur du Bureau de bienfaisance pour 1929.

Compte rendu du Percepteur receveur excédent de recettes : 19571,39 F pour le premier trimestre.

14 nov 1929 Élection d'un conseiller municipal, Camille Laconfourque, Chevalier de la Légion d'Honneur. (de Coste doit être décédé), **Maurice Tardy élu Maire**, Henri Pareau Adjoint.

21 nov 1929 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Commissaires répartiteurs.

Délégués pour révision liste électorale.

Vote du dixième au percepteur.

Allocation militaire à la veuve de guerre Taris.

Subventions :

50 F au « Syndicat de Chasse de Castres » pour repeuplement du gibier.

20 F à la « Société de secours mutuel des percepteurs ».

200 F au Comité des Fêtes.

200 F au Syndicat des Graves.

100 F au Syndicat de défense contre les fraudes.

25 F à la Croix Rouge.

50 F à l'Union Girondine des Syndicats Agricoles.

20 F à l'Office Départemental de Placement.

25 F Institution des Sourds-muets.

25 F Pupilles de la Nation.

25 F Ligue des Viticulteurs.

Supplément de 250 F alloué au balayage des classes (1h1/2 par jour de classe et 2 grands nettoyages à Pâques et aux grandes vacances) pour que le travail soit fait par une femme de journée sous la surveillance des instituteurs.

Réparation du plancher de la salle à manger de l'instituteur, fermer par des planches le côté est du préau de l'école des garçons, placer 2 bancs dans la cour.

Projets d'extension du réseau électrique étudiés par de Coste, Maire défunt, établissement de 2 lampes à Nadon, 1 à Guillon, 1 entre les deux Pommarède, 1 à l'Hôpital, 1 au bas Jacquet 1 à Roulier. Laconfourque suggère de placer 2 lampes pour éclairer les ruelles du centre du bourg.

En raison du manque d'eau potable l'été dernier, Laconfourque propose l'approfondissement du puits public de la place. La sécheresse persistante doit être due à l'usage intensif des habitants et à l'insuffisance de la source selon Tartas et Bourguedieu. La commission

compétente prendra l'avis d'un sourcier. Infiltrations à la pompe du port.

29 déc 1929 Délégués pour élections sénatoriales.

20 fév 1930 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Traitement du cantonnier garde-champêtre H. Janot porté à 6000 F/an.

Augmentation de 164 F/an à veuve Gaubert (140 F comme porteur de télégrammes et 24 F comme sonneur civil).

Augmentation du traitement d'Antoine Rullier instituteur en retraite, secrétaire de Mairie depuis 17 ans, porté à 4200 F.

Remboursement première annuité de l'emprunt de 39000 F pour construction du Hall : 6000 F en capital et 2340 F d'intérêts soit 8340 F pour 1930.

Pose d'urgence des lampes au village de Nadon, à Guillon et au Bas Jacquet.

Cotes irrécouvrables.

Proclamation du CM du droit de tous les anciens Combattants à une retraite nationale, légitime réparation des préjudices moraux physiques et matériels qu'ils ont subis pour la défense du pays, vœu que soit réalisée la retraite du Combattant présentée par Henri Haye, Camille Planche et Jean Desbous de la Confédération Nationale.

Vœux de Laconfourque ; la terre déposée devant le cimetière ainsi que les bouquets desséchés et l'herbe qui pousse. Installation d'une ou deux lampes pour éclairage des écoles communales proposé aussi par Abadie.

13 juin 1930 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Comptabilité communale : excédent de recettes : 26513,23 F.

Budget add 28340,23 F.

Taxe vicinale maintenue.

Budgets chemins vicinaux.

Modif loi d'assistance aux vieillards, 30 F mini, 60 F Maxi. Le taux à Castres sera de 30 F/mois.

Taux d'allocation journalière aux femmes en couches 2,50 F mini, 7.50 F maxi. Le taux à Castres sera 2,50 F.

18 juil 1930 Assistance aux femmes en couche accordée à Mme Délas Marie née Dubugat.

Assistance aux femmes en couche accordée à Mme Ragues née Cassat.

Décompte pour fixation du traitement du receveur municipal.

Décompte pour fixation du traitement du receveur du Bureau de bienfaisance.

29 août 1930 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Impositions extraordinaires.

Salaire garde-champêtre 2072 F.

Assistance médicale gratuite 1800 F.

Assistance aux vieillards 800 F.

Budget primitif 1931 : 63253,84 F avec imposition extraordinaire de 29548,90 F.

Délégués révision liste électorale consulaire.

Assistance aux femmes en couche accordée à Mme Dietter Eva, célibataire.

Assistance aux femmes en couches accordée à Mme Sourzat Marie Paule.

Laconfourque demande que toutes les réunions du CM se fassent en semaine après 7h du soir ou le dimanche à une heure appropriée pour que les électeurs puissent y assister. Refusé à l'unanimité moins Laconfourque.

Subventions aux œuvres d'utilité publiques :

Comité des Fêtes castraises 200 F.

Syndicat des Graves 200 F.

Syndicat de défense contres les fraudes 100 F.

Croix Rouge 25 F.

Union girondine des syndicats agricoles 50 F.

Office départemental de placement 20 F.

Institution des sourds muets 25 F.

Pupilles de la Nation 25 F.

Ligue des viticulteurs 25 F.

Syndicat de chasse de Castres 50 F.

Union sportive castraise 200 F.

Démission du cantonnier Janot le 30 juin.

15 sept 1930 Désignation de délégués pour constitution d'un Conseil de discipline des employés communaux 4^{ème} circonscription siège à Podensac.

Commission des classificateurs pour révision des propriétés non bâties.
(20).

6 oct 1930 Révision de la liste d'assistance aux vieillards (5).

Liste spéciale des salariés devant être inscrits aux Assurances sociales, en situation d'indigence pouvant être intégralement couverts en maladie et maternité (0)

27 nov 1930 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Commissaires répartiteurs.

Délégués révision liste électorale.

Subvention de 25 F de secours aux marins bretons victimes de la tempête du 18 au 20 septembre.

Assistance aux femmes en couches accordée à Mme Blandin.

Vœu du CM de Beautiran de rétablir d'urgence le pont en bois sur le Guat-Mort le long de la rive gauche de la Garonne, détruit par l'inondation du 6 mars 1930. Approuvé.

Affectation du reliquat de 5000 F du budget d'entretien des chemins qui sont en bon état pour étendre le réseau électrique. Approuvé par le préfet pour 4600 F.

Proposition de M. Laconfourque pour donner le nom de Place Gustave Lamarque à la place neuve. Le CM ne donne pas suite à la proposition, tous les Maires ont été également dévoués à la commune.

Le tilleul arraché par la dernière tempête sur la place publique ne sera pas remplacé, de crainte qu'un autre ne puisse pousser au même endroit.

27 fév 1931 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Renouvellement bail presbytère à l'abbé Fourgeaud 75 F/an pour 9 ans, (la commune a une population qui a augmenté de plus de 5%).

Dénombrement : le secrétaire veut bien s'en charger pour 1000 F, frais d'imprimés 500 F, 25 F pour le cantonnier appariteur.

Éclairage public 1 lampe à Pommarède de Bas, 1 à l'angle de la rue du Port, 1 à l'angle de la ruelle de Crabos, 1 à l'Hôpital, 1 à Roulier, 1 ruelle de l'Église, à prendre sur les 4600 F, reliquat des chemins vicinaux.

Vote de 1300 F pour installer l'électricité dans les écoles à prélever sur les 4600 F du reliquat des chemins.

26 mars 1931 Assistance aux vieillards, accordée à la veuve Méric dont le domicile de secours est à Ayguemorte les Graves.

Assistance aux femmes en couche accordé à Mme Mapeyre.

27 avr 1931 Arrêté : Marc Crivelli 37 ans est nommé cantonnier, garde-champêtre, agent assermenté et appariteur. Traitement 6000 F/an à/c du 1 mai 1931.

26 juin 1931 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Assistance aux femmes en couches accordé à Mme Dabadie.

Comptabilité communale ; excédent de recettes de 27393,13 F.

Imposition extraordinaire :

Traitement garde-champêtre 2296 F.

Assistance médicale gratuite 2400 F.

Assistance aux vieillards 500 F.

Budget add 1931 : 27393,13 F.

Budget primitif 1932 : 54948,97 F avec imposition extraordinaire de 16304,90 F.

Maintien de la taxe vicinale.

Budgets des chemins vicinaux.

Traitement du cantonnier garde 6600 F.

Polices d'assurances Mutuelle du Poitou pour les agents communaux contre les accidents, accidents aux tiers, approuvées pour 5 ans.

Renoncement de Caroline de Coste à la dette de la commune de 9000 F relative au Hall de la place de Castres, en mémoire de son frère.

Cinquantenaire de l'école laïque, célébration de la mémoire de Jules Ferry fondateur de l'école laïque et un de nos plus grands colonisateurs. Centenaire de sa naissance. Le CM s'associe à la France entière.

25 août 1931 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision liste électorale consulaire.

Mme Brun demande à bénéficier de la loi sur les femmes en couches, accordé.

Assistance aux vieillards accordée à Mme Amiot.

Allocation militaire accordée à Mme Dupouy.

Subventions aux œuvres :

Comité des fêtes castraises 200 F.

Syndicat des Graves 200 F.

Syndicat de lutte contre les fraudes 100 F.

Croix Rouge 25 F.

Union girondine des syndicats agricoles 50 F.

Office départemental de placement 20 F.

Institution des sourds muets 25 F.

Pupilles de la Nation 25 F.

Ligue des viticulteurs 25 F.

Syndicat de chasse de Castres 50 F.

Union sportive castraise 200 F.

Travaux d'extension du réseau d'éclairage électrique est terminé pour 4170 F. Reste 430 F pour amélioration des voies rurales.

24 nov 1931 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Commissaires répartiteurs.

Délégués pour révision liste électorales.

Assistance aux femmes en couche accordé à Mme Cahuzac.

Rejet de la demande d'assistance aux vieillards pour Jean Hazera, son fils pouvant payer les 50 F.

Renoncement de Caroline de Coste à la dette de la commune de 9000f relative au Hall de la place de Castres, en mémoire de son frère.

Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Assistance aux femmes en couches accordée à Mme Ragues.

Assistance aux vieillards accordée à Marie Crognan et Pierre Camus.

Police d'assurance pour les agents communaux occasionnels contre les accidents.

Vœux de M. Laconfourque d'édifier un urinoir à l'angle formé par le mur du jardin du presbytère et celui de M. Duffau, pour éviter que de nombreuses personnes continuent à uriner contre l'Église bâtiment public des plus respectables, les jours de cérémonies diverses. Et un autre urinoir avec cabinet d'aisance sur la place neuve. A étudier par la commission des places publiques.

28 fév 1932 Délégués pour élections sénatoriales.

28 fév 1932 Avis favorable à l'allocation journalière et deux majorations à Mme Fayaut dont le mari exécute une période de 21 jours.

24 Mars 1932 Secours de 50 F voté pour les victimes d'inondation en Tunisie lors d'un cyclone.

Désignation d'un délégué artisan maître et d'un délégué artisan compagnon à la Chambre des Métiers.

17 juin 1932 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Comptabilité communale ; excédent de recettes de 35796,87 F.

Imposition extraordinaire traitement garde-champêtre 2296 F, assistance médicale gratuite 2000 F, assistance aux vieillards 800 F, assistance aux femmes en couches 300 F, assistance aux familles nombreuses 300 F.

Maintien de la taxe vicinale.

Budgets des chemins vicinaux

Suite au licenciement d'une partie du personnel de « Kraft Français » à Beautiran, les ouvriers de la commune n'ayant pu retrouver du travail pourront être employés au nettoyage et entretien des chemins ruraux pour 12 F maximum/jour sous la surveillance du service vicinal, de CM ou du cantonnier.

Erreurs fréquentes dans l'acheminement du courrier dû au nom de Castres. Des recherches ont été faites pour savoir si le nom de Castres-Gironde officiellement employé est le résultat d'une délibération du CM, sans résultat. La question pourra être reprise.

Proposition de creuser un puits dans le cimetière pour l'entretien des tombes. Mais un décret du 7 janvier 1808 interdit de creuser des puits à moins de 100 m d'un cimetière.

Avis favorable de la commission des places publiques à la création d'un urinoir dans l'angle sud est de la place de l'église, Mais refus de cabinets d'aisances sur la place Neuve qui coûteraient cher, seraient toujours sales et rarement utilisés.

Établir un caniveau en pierres et ciment pour l'écoulement des eaux de la ruelle de Crabos longeant les bâtiments de M. Dubes qui fournirait les pierres. Accordé.

26 juill 1932 Subventions aux œuvres d'utilité publique :

Comité des fêtes castraises 200 F.

Syndicat des Graves 200 F.

Syndicat de défense contre les fraudes 100 F.

Croix rouge 25 F.

Union girondine des syndicats agricoles 50 F.

Office départemental de placement 20 F.

Institution des sourds muets 25 F.

Pupilles de la Nation 25 F.

Ligue des viticulteurs 25 F.

Syndicat de chasse de Castres 50 F.

Union sportive castraise 200 F.

Pupilles de l'école publique 65 F.

Saint Morillon demande un service supplémentaire d'autobus le dimanche, entre St Morillon et Beautiran, avec départ à 19h pour favoriser le séjour à la campagne. Avis de retarder le départ actuel de 16h22 à 19h.

Le syndicat de chasse demande une ristourne de 5 F par permis de chasse sur les 20 F perçus pour aider au repeuplement de gibier. Refusé, la commune donne déjà 50 F.

19 août 1932 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués aux élections consulaires.

Rejet des urinoirs et WC moins une voix (Laconfourque).

Faire retirer un dépôt de barriques qui est sur la place de Roulier depuis trop longtemps.

11 sept 1932 Élection des délégués aux élections sénatoriales.

Demande de la ville de Bordeaux de faire un faucardage et nettoyage du lit du Guat-Mort en aval de l'usine de Bellefond pour éviter la pollution des eaux servant à l'approvisionnement de la population bordelaise. Les propriétaires riverains sont disposés à effectuer ces travaux avant les vendanges, ils en ont été empêchés depuis trois ans par des étés très pluvieux et l'inondation de 1930.

18 nov 1932 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués pour révision liste électorale.

Commissaires répartiteurs.

Classificateurs chargés de la révision des propriétés non bâties.

Proposition de l'Ingénieur d'arrondissement de créer une piste cyclable le long de la RN10, 3000 F/km. La part de la commune : 6000 F. refus, peu d'utilité et la RN appartient à l'État.

Demande de Raoul Coussillan propriétaire à Foncla de placer une lampe électrique en face de son portail et éclairer le chemin jusqu'au pont de chemin de fer. Autres suggestions : une à Jacquet au bas du chemin au croisement du chemin de Mautemps, une autre à Nadon près du groupe d'immeubles Simons, Ragues, une sur le chemin longeant la place Neuve au midi, une à la hauteur de la pompe communale au commencement du chemin allant à Portets, une dans le

chemin de Mautemps entre Gillard et Roux, une au quartier du port au levant.

Albert Laconfourque Maison de vins, désire louer pour un temps un emplacement sur la place de Roulier pour déposer ses barriques. Accordé 6 mois, pour 100 F/trimestre, sans causer de dégradations aux arbres et à la croix.

Hommage à Antoine Rullier, décédé, instit en retraite, secrétaire pendant 20 ans.

24 fév 1933 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Avis favorable à l'assistance aux vieillards pour Mlle Marie Carros.

4^{ème} annuité de remboursement de l'emprunt pour le Hall métallique ; 4840 F.

Délégué artisan maître et un compagnon pour révision liste électorale Chambre des Métiers.

Devis pour éclairage proposé : 1870 F pour 4 lampes et 2000 F pour 5. Approuvé, faire placer la lampe de la place Neuve à 5 m de haut au lieu de 6 pour éclairer sous les tilleuls dont quelques branches seront élaguées.

Écritéau rue de Mautemps pour interdire le dépôt de débris.

Mesures à prendre pour éviter les dégâts causés au parquet et meubles de l'instituteur par les insectes.

Comblir les ornières chemin Dubernet.

Vœu de Laconfourque concernant les pompes communales et mesures à prendre en cas d'incendie.

16 juin 1933 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Comptabilité communale : excédent de recettes de 6922,59 F.

Imposition extraordinaire :

Traitement garde-champêtre 2296 F.

Assistance médicale gratuite 2000 F.

Assistance aux vieillards 800 F.

Assistance aux femmes en couches 300 F.

Assistance familles nombreuses 300 F.

Budget addit. 1933 : 42748,26 F.

Budget primitif 1934 : 61341,50 F.

Maintient taxe vicinale.

Budgets chemins vicinaux.

Assistance aux vieillards pour Pierre Dupuy.

Réparation du parquet du logement de l'instituteur attaqué par de grosses fourmis.

Révision des évaluations foncières des propriétés non bâties en cours.

Cotes irrécouvrables.

Pourparlers de cylindrage et goudronnage du chemin vicinal Castres-Portets 8 F/m².

Rappel vœu Laconfourque ; réorganisation du groupe de sapeurs pompiers, inspection pompe à incendie, remplacement des tuyaux et augmentation du nombre, mise en état des prises d'eau potable, approfondissement du puits de la place ; tout est réfuté. Laconfourque a contesté près du préfet la rédaction du PV de la dernière réunion.

Publicité dans la presse du vœu de Laconfourque, son vœu aurait été truqué. Protestation du CM.

11 août 1933 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués liste électorales consulaires.

Subventions œuvres d'utilité publiques :

Syndicat des Graves 200 F.

Comité des fêtes castraises 200 F.

Croix Rouge Française 25 F.

Syndicat de défense contre les fraudes 100 F.

Union girondine des syndicats agricoles 50 F.

Office départemental de placement 20 F.

Institution des sourds muets 25 F.

Office des Pupilles de la Nation 25 F.

Ligue des viticulteurs 25 F.

Syndicat de chasse de Castres 25 F.

Union sportive castraise 200 F.

Association contre le cancer de Bordeaux et du S.O. 30 F.

Achat portrait (du regretté président de la République M. Paul Doumer mortellement frappé dans l'accomplissement de ses hautes fonctions) 100 F, sera posé dans la salle d'honneur de la Mairie.

Correspondance concernant le cylindrage et goudronnage du chemin Castres-Portets.

Lenteur apportée par Portets et Arbanats à la formation de Syndicats forestiers contre le feu...

Demande de M. Ameau, d'alignement et d'achat de toute parcelle du chemin n°6.

Interdiction aux automobiles de se doubler dans le bourg

Abonnement au « Foyer municipal » (journal des Mairies) 100 F, gratification à l'ingénieur du Service vicinal 150 F, chef cantonnier 100 F, cantonnier communal 100 F.

17 nov 1933 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués liste électorale.

Commissaires répartiteurs.

Étude de création d'un Syndicat d'environ 80 communes pour l'installation d'une distribution du gaz pour le chauffage.

Acceptation des propositions du Service vicinal de réfection du chemin n°1 dépense Maximale 21800 F.

Abandon de la constitution d'un groupement intercommunal de lutte contre le feu. Projet d'abonnement auprès des pompiers de Bordeaux 300 F/an plus 200 F par sortie. (Réserves de Laconfourque)

23 fév 1934 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Quatrième annuité de l'emprunt pour le Hall métallique 4600 F.

Délégués artisans maître et compagnon pour révision liste électorale de la Chambre des Métiers de Bordeaux.

Classement de Castres 674ha dont 195ha de futaies ruineuses de pin Maritime et Arbanats 750ha dont 350ha de bois « Communes forestières » les bois sont particulièrement exposés aux risques d'incendie. Décret du 16 sept 1934.

Gémiation des écoles publiques. Avis nettement défavorable du CM « l'éducation des enfants dont la formation morale est déjà de plus en plus difficile... ».

André Mourax, vétérinaire à Léognan remplace Guillaume Daubas, vétérinaire de Castres, décédé comme Inspecteur d'inspection sanitaire.

5 avr 1934 Circulaire du ministre de l'Intérieur ; loi du 5 avril 1884. Approbation de l'élargissement des droits des communes.

23 mai 1934 Avis favorable à la demande de sursis d'incorporation d'André Duplantier.

Arrêté : circulation interdite pendant la durée des travaux de réfection du chemin n°1 dans la traversée du bourg entre la RN n°10 et le chemin vicinal ordinaire n°5. Déviation par le CV n°5.

29 juin 1934 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Comptabilité communale ; excédent de recettes de 17802,05 F.

Imposition extraordinaire :

Traitement garde-champêtre 2296 F.

Assistance médicale gratuite 2000 F.

Assistance aux vieillards 800 F.

Assistance aux femmes en couches 200 F.

Assistance familles nombreuses 200 F.

Budget additionnel 1934 : 60561,11 F.

Budget primitif 1935 : 57964,55 F.

Maintien de la taxe vicinale.

Budgets des chemins vicinaux.

Assistance aux vieillards accordée à la veuve Lassauvajue.

La réfection du cadastre a causé une augmentation importante de l'impôt foncier pour le territoire des Landes communales (1208,06 F) affermé à 204 concessionnaires. Chaque lot aura à payer 8,19 F au lieu de 2,27 F.

Acceptation du Marché de gré à gré passé avec Souret entrepreneur TP à Villenave d'Ornon pour la réfection du CV n°1.

Proposition d'ajouter des lampes d'éclairage public : 1 vers le cimetière/RN, 1 à la courbe du chemin de grande communication n°1bis à l'angle du chemin rural rejoignant celui de Jacquet, 1 au chemin de Mautemps à 100 m de la RN, et placer celle prévue rue du Port à la hauteur de la maison Veaux.

23 août 1934 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués listes électorales consulaires.

Subventions particulières :

Syndicat des Graves 200 F.

Comité des fêtes castraises 200 F.

Office ou syndicat de défense contre les fraudes 100 F.

Croix rouge française 25 F.

Union girondine des syndicats agricoles 50 F.

Office départemental de placement 20 F.

Institution des sourds muets 25 F.

Office des Pupilles de la Nation 25 F.

Ligue des viticulteurs 25 F.

Syndicat de chasse de Castres 25 F.

Union sportive castraise 200 F.

Association contre le cancer à Bdx et SO 30 F.

Secours exceptionnel de 100 F à la Société de secours mutuelle des amis de Castres n° 62.

Société Aide et protection 100 F.

Assistance aux vieillards accordée à François Pierre en famille Gustave Dupuy, et à Mme Anne en famille Marie Lartigue, son épouse.

Assistance aux femmes en couches accordée à Mme Grouchetsky, née Lalanne.

Indemnité pour travaux supplémentaires de 200 F accordée au Receveur municipal.

17 nov 1934 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégué listes électorales.

Commissaires répartiteurs.

Allocation militaire accordée à Jean Bordesoules dont le fils est au régiment.

Éloge de Joseph Bourguedieu, CM, 65 ans, décédé, et remplacement par Frédéric Monteil au Bureau de bienfaisance.

Arrêté : Jeanne Rullier assure le secrétariat depuis le décès de son père, l'instituteur secrétaire de Mairie est nommée secrétaire à compter du 1^{er}

novembre avec un traitement annuel de 4716 F, payable mensuellement.

Assistance médicale d'urgence accordée à Marguerite Lapeyre.

23 fév 1935 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

6^{ème} annuité de l'emprunt ; 6360 F.

Délégués artisans maître et compagnon pour liste électorale de la Chambre des Métiers de Bdx.

Avis favorable à la demande de sursis d'incorporation d'André Multrier.

Assistance aux vieillards accordée à Mme Marie Dussaut.

Lettre de « L'Industrielle rurale immobilière » au sujet de distribution de gaz dans la commune. Aucune dépense ni responsabilité financière ! Permission à la société de poursuivre l'étude de son projet.

Projet de participation de la commune à la création d'inspection scolaire dentaire. A étudier avec avis favorable.

13 avr 1935 Reçu les devis de « L'Industrielle rurale immobilière » au sujet de distribution de gaz. A étudier et donner l'avis dès que possible.

Organisation de terrains d'aviation tous les 25 km sur les grandes routes de l'air, d'où projet de création d'un terrain dans la région des Graves. Demande de subvention de l'Aéro-club des Graves dont font partie M.M. docteur Delguet, Caumille et Baudson. Demande acceptée mais subvention repoussée après élection de la nouvelle municipalité.

19 mai 1935 Installation du CM élu les 5 et 12 mai. Élection du **Maire Camille Laconfourque** et de l'adjoint Pierre Pralong.

25 mai 1935 Commissions des bâtiments communaux

Commission des places publiques, pompes et lavoirs.

Commission cimetièrè.

Commission finances.

Commission fêtes publiques.

Délégués au Bureau de bienfaisance.

23 juin 1935 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Comptabilité communale ; excédent de dépenses de 16281 ,44 F.

Impositions extraordinaires :

Traitement garde-champêtre 2296 F.

Assistance médicale gratuite 2200 F.

Assistance aux vieillards 900 F.

Femmes en couches 300 F.

Familles nombreuses 300 F.

Budget add. 1935 : 45604,87 F.

Budget primitif 1936 : 51711,90 F.

Maintien de la taxe vicinale.

Budgets chemins vicinaux.

Legs Rodolphe Carrere de 300 F refusé, vu la situation oblitérée.

Crivelli nommé garde-champêtre assermenté, mais il continuera son travail de cantonnier.

Le nouveau secrétariat établi à proximité de la Mairie sera ouvert le 1 juillet. Le traitement du secrétaire sera réduit de 1000 F.

La pompe de la fontaine du port a été transformée en pompe aspirante refoulante. Établir un garde-fou sur la banquette du lavoir pour éviter accidents.

Vœu du Maire de renommer la place Neuve « Gustave Lamarque ancien Maire » à étudier par la commission des places.

Projet de distribution du gaz, CM dans l'expectative.

Deux groupes de Sapeurs pompiers sont reconstitués, établir une assurance. En cas d'incendie, lancer deux bombes et faire sonner les cloches.

Les maladies de la vigne annoncées par la station d'avertissement agricole seront affichées aussitôt en divers endroits de la commune.

Autorisation de rechercher un sourcier en vue de puits à approfondir ou à creuser.

Les communes dévastées (*pendant la guerre sans doute*) ont été reconstruites. Suppression du crédit.

Titulaire et suppléant pour le Conseil de discipline des employés communaux.

26 juin 1935 La « Place Neuve » portera le nom de « Gustave Lamarque » et la « place de l'Église » celui de « Henri de Coste ». Sur remarque de M. Delguet, la « place de la Mairie » sera nommée en temps voulu « place des anciens Combattants » ou « de l'Armistice » pour donner satisfaction aux anciens Combattants.

Arrêté : Marc Crivelli, 41 ans est nommé garde-champêtre avec traitement de 2296 F et restera cantonnier avec traitement de 4522 F.

21 août 1935 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués liste électorale consulaire.

Subventions aux œuvres d'utilité publique :

Syndicat des Graves 200 F.

Comité des fêtes castraises 200 F.

Office ou syndicat de défense contre les fraudes 100 F.

Croix rouge française 25 F.

Union girondine des syndicats agricoles 50 F.

Office départemental de placement 20 F.

Institution des sourds muets 25 F.

Office des Pupilles de la Nation 25 F.

Ligue des viticulteurs 25 F.

Syndicat de chasse de Castres 50 F.

Union sportive castraise 200 F.

Asso contre cancer 30 F.

Société de secours mutual des amis de Castres n°62 : 200 F.

Société aide et protection 150 F.

Indemnité au percepteur de 200 F.

Indemnité à l'ingénieur du Service vicinal 125 F et au Chef cantonnier 85 F.

Le sourcier a trouvé trois emplacements sur les allées du cimetière pour creuser un puits et il y a une grosse source à 0,70m du puits de la Place, qui pourrait être utilisée en faisant une excavation.

Travaux d'aménagement et de propreté aux écoles et appartements des Maîtres : M.M. Roche blanchissage et Werbiot pour peinture et tapisserie.

10 oct 1935 Rejet de la demande d'assistance aux vieillards demandée par la veuve Sarrazin.

Comptes des travaux faits aux écoles, le sonneur civil ayant démissionné est remplacé par Félicien Dupuy.

Création d'une Caisse de chômage par le travail et vote d'un crédit de 400 F. (50% de remise à la commune sur le travail effectué par les chômeurs s'ils sont payés moins de 16 F/jour).

Interdiction d'affichage au logement de l'institutrice.

Docteur Delguet demande d'appeler la place de la Mairie « place des Combattants » et de l'inaugurer le 11 Novembre.

Le Maire redemande d'établir un urinoir, place de Coste. Approuvé.

Projet d'installer une lampe électrique au Port, passage Subervie-Lauga, Dillaire si les propriétaires acceptent.

Plantat demande de déplacer l'éclairage attenant à la Société coopérative du Sud-ouest pour le mettre à l'angle de la RN et la place de la Mairie afin d'éclairer l'ensemble des chemins qui y aboutissent. A étudier.

Demande que le portail du cimetière soit peint en noir. Accepté.

Note du préfet demandant d'installer des pancartes lumineuses à proximité des écoles pour éviter accidents. Inutile, c'est bien éclairé.

La Société des fêtes castraise verse 1000 F à la commune pour redevance du Hall la commune doit rembourser 400 F pour les années 1934-35.

La borne de la fontaine de Mautemps a été déplacée par un choc et réparée, la pompe de la Place a aussi été réparée.

5 nov 1935 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Assistance aux femmes en couches accordée à Mme Cousseau.

Caisse d'assurance chômage par le travail... entretien des chemins ruraux, extraction de grave, débroussaillage à la Gravière, coupe des platanes de la place Roulier à 5 m en vue de l'aménagement de cette place. Montant de la journée 15 F. Commission de contrôle avec 2 CM.

Délégués pour révision liste électorale.

Commissaires répartiteurs.

Demande d'assistance médicale gratuite refusée à la veuve Gaubert qui a 5 enfants pouvant lui venir en aide.

Assistance femmes en couches accordée à Mme Cousseau et gratuité des fournitures scolaires pour ses enfants.

Demande de remboursement d'une partie des travaux effectués sur l'aqueduc à l'angle de la RN et de sa propriété. Aucun pourparler n'a été fait entre lui et la commune qui accepte cependant de le dédommager éventuellement.

La commission accepte les déplacements de l'éclairage électrique projeté au dernier conseil (un poteau sur la place Henri de Coste à l'escalier qui est en face de la ruelle menant à l'ancien couvent).

Reçu de la préfecture le budget prévisionnel 1936 avec 400 F d'économies à réaliser.

Le Maire demande aux CM d'assister à la Fête de l'Armistice du 11 Novembre et à l'inauguration de la Place des Combattants.

Arrêté : création d'une Caisse d'assurance chômage par le travail, paiement journalier de 16 F. Commission 2 CM, le garde-champêtre et 2 délégués du Bureau de bienfaisance.

30 nov 1935 La Section locale de la caisse d'assurance chômage par le travail est approuvée par le préfet.

25 F votés pour la lutte contre la tuberculose.

Ouverture des devis pour la coupe des platanes de la place Roulier, attribuée à M. Vidal de Beautiran, moins disant à 200 F en laissant le bois à la commune.

Question des bouilleurs de crûs, les répartiteurs détermineront la part de chacun.

Dédommagement de 107 F à M. Moncade qui a exécuté des travaux sans ordre sur le caniveau. Dorénavant aucun travail ne devra être effectué sans ordres.

Arrêté : élagage et recépage des arbres haies bordant les chemins ruraux.

Arrêté : Mme Pothet nommée agent recenseur et M. Crivelli garde-champêtre, contrôleur.

14 fév 1936 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Assistance aux femmes en couche accordée à Mme Agnès Dupouy.

Assistance aux vieillards accordée à Mlle Marie Crognan et à Alfred Garnier.

Allocation militaire de 5 F avec 1 majoration accordée à épouse Délas pendant la période d'instruction de son mari.

Le Maire demande aux Postes de porter le courrier de la Mairie chez lui, pour l'avoir le plus vite possible.

Mme Pothet sera aidée par son mari, instituteur pour le recensement. 900 F votés pour les recenseurs et contrôleur.

Le prix de l'électricité va baisser de 0,62 F par kw/h.

Refus de réviser le cahier des charges proposé par l'ingénieur du « Service électrique des propriétaires d'appareils à vapeur ».

Demande de placement d'une lampe électrique au corps de garde pour éclairer les membres des diverses associations se rendant en salle haute de la Mairie.

M. Sourzat horloger se propose pour remonter et entretenir les deux horloges, Mairie et église, accepté pour 260 F.

Demande au préfet la non application de la deuxième augmentation (20 F) des permis de chasse, la commune s'attendant à des moins values de ventes de permis.

Étendre de la grave sur le rond-point où circulent les voitures, place Henri de Coste, complètement défoncé et du roulis place Gustave Lamarque.

Chômeurs, 8 en janvier, 5 en février, 1 actuellement. La plus grande partie des chemins ruraux réparés, pins et acacias abattus à la Gravière, platanes place Roulier coupés à 5 m, bois scié et refendu, apporté aux écoles pour bois de chauffage, 30 m de bois en réserve, bénéfice net pour la commune 466 F.

Le chemin rural de Jacquet presque impraticable aux voitures a été remis en bon état par les chômeurs, coût pour la commune extraction et transport de la grave.

25 mars 1936 La jeunesse souhaite un sol solide au hall métallique pour servir de salle de bal, (362,56m²). Deux devis, en ciment 18f/m². En revêtement de route glissant 10,50f/m².

Deuxième devis accepté pour 3930 F, (Société P.B.T.R.M. 118 rue de la Boétie Paris), la Société des fêtes remboursant 2000 F en annuités de 400 F.

Commission de contrôle d'arrachage des vignes.

29 mai 1936 L'entrepreneur n'ayant pu terminer le sol du hall avant le 15 mai s'est engagé à verser 500 F à la Société des fêtes pour location

d'un plancher. Le sol devra être terminé pour le 30 juin sous peine de dommages et intérêts.

Réfection des caniveaux partant de la Place des Combattants et aboutissant à la cale du Port, à cause des mauvaises odeurs : 3871 F.

28 juin 1936 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Assistance aux vieillards accordée à Elisabeth Saigne.

Assistance aux femmes en couches accordée à Mme Gaubert née Labat.

Allocation militaire accordée à veuve Rebeyrol.

Assistance aux vieillards accordée à veuve Ballion.

Comptabilité communale 1935 ; excédent de recettes de 48438,30 F.

Imposition extraordinaire :

Traitement garde-champêtre 2296 F.

Assistance médicale gratuite 1500,35 F.

Assistance aux vieillards 500 F.

Budget add 1936 : 48438,30 F.

Budget prévisionnel 1937 : 49819,90 F.

Maintien de la taxe vicinale.

Budgets vicinaux.

Augmentation d'1/10 du traitement du percepteur.

Subvention de 100 F pour l'Orphéon, président M. Chambaudet.

Gratuité des livres scolaires à trois enfants Lafrancesca.

Prime à la natalité sera accordée à ceux qui sont ou ne sont pas imposés sur le revenu.

Courrier du Service voies et travaux, selon leurs archives, le chemin latéral de Nadon aurait été remis le 18 juillet 1856 à la commune représentée par M. Campana, Maire.

Demande de M. Pothet et Mme Duplantier instituteur (trice), pour travaux aux écoles et appartements et faire construire un chai à bois et un cabanon pour loger pompes à incendie et accessoires.

Projet de faire enlever les bourriers par un tombereau le samedi matin, passant à Nadon, le Bourg et Jacquet.

Demandes de M.M. Lemaire fossoyeur et Gérard Penau sonneur de cloches d'être payés lors des enterrements d'indigents.

Le docteur Delguel conteste la propriété de la commune sur le chemin partant de la route St Selve-Castres et passant entre la propriété du Plantey à M. Toussaint et celle de Poitevin à M. Bergeron. Ce chemin est considéré comme rural puisqu'il figure ainsi sur le cadastre en 1811, 1847 et sur le plan cadastral de 1934. Il a un acte notarié précisant qu'il lui appartient.

M. Baudron, président de l'Aéro-club des Graves prévoit de créer un aéroport à Castres-Gironde à la Conteau. Acceptation de principe pour achat du terrain 1000 F/an pendant trente ans sous réserve que le syndicat intercommunal des 25 communes vote la somme demandée.

28 juil 1936 Refus de contribuer aux frais d'hospitalisation de M. Charles Marty qui a séjourné rarement à Castres-Gironde chez sa sœur entre 1933 et 36 et n'a pas acquis son droit de domicile à Castres.

1 sept 1936 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégués listes électorales consulaires.

Subventions :

Syndicat des Graves 200 F.

Comité des fêtes castraises 200 F.

Office ou syndicat de défense contre les fraudes 100 F.

Comité départemental du vin de Bordeaux.

Croix rouge française 25 F.

Union girondine des syndicats agricoles 50 F.

Office départemental de placement 20 F.

Institution des sourds muets 25 F.

Office départemental des Pupilles de la Nation 25 F.

Ligue des viticulteurs 25 F.

Syndicat de chasse de Castres 50 F.

Asso contre le cancer 30 F.

Société de secours mutuels les Amis de Castres n°62 ; 300 F.

Société aide et protection 150 F.

Union orphéonique castraise 100 F.

Union sportive castraise 50 F.

Indemnité de 200 F au Receveur municipal.

Gratifications 125 F à l'ingénieur du Service vicinal et 85 F au chef Cantonnier.

Demande au préfet de confirmer que le chemin passant entre la propriété de M. Toussaint (l'Africaine) et le château Poitevin de M. Bergeron est bien un chemin rural, selon les renseignements du cadastre 1811 et 1847 où il est marqué d'un trait continu.

Avis favorable à l'allocation militaire pour Pierre Barbot.

Constat d'huissier montrant que le sol du Hall métallique a des empreintes de roues de 0,03m de profondeur. Mise en demeure à l'entrepreneur de finir le travail avant 5 octobre.

Adjudication de travaux à l'école réalisant un bénéfice de 308,80 F pour la commune.

Projet d'entente entre les communes de Portets, Arbanats et Castres pour l'installation d'eau.

Projet d'extension de la ligne électrique à La Conteau devant Roumazeille et une lampe en face du cimetière (plusieurs accidents)

M. Mezel ne veut plus porter les dépêches. M. Sourzat se propose, à la condition d'avoir un supplément. Accepté 1000 F au lieu de 812 F (à cause de l'esclavage de cette fonction).

Faire couper les ronces, arbustes et arbres qui gênent la circulation sur les chemins des landes au bord des lots.

Marius Fescia régisseur du château Tuquet désire acheter les acacias en bordure du chemin rural passant entre Poitevin et le Rocher, il propose de réparer ce chemin avec prix à débattre. La commission ira se rendre compte sur place.

Arrêté : contrat collectif agricole : nomination d'un ouvrier et d'un patron, pour représenter leur profession, la commune n'ayant pas de Syndicat professionnel ouvrier ou patronal.

19 oct 1936 Assistance médicale gratuite à Mme veuve Sourzat.

Vente de 15 m de pierres provenant des caniveaux de la rue descendant au Port à M. Duprat (four à chaux de St Morillon) pour 15 F/m pris sur place. Soit 225 F.

Le sol de la halle n'est ni dur comme une route, ni glissant pour danser, le travail n'étant pas achevé dans les délais, la Mairie ne doit rien à M. Bocage entrepreneur de Caudéran comme prévu dans courrier du 7 octobre 1936.

19 nov 1936 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégué pour liste électorale.

Compte rendu de la commission : les acacias du chemin de Bellefond passant entre Poitevin et le Rocher peuvent être vendus en 4 lots (190 F, 150 F, 190 F, 225 F) selon leur grosseur et longueur, enchères le 6 décembre.

Faire poser rapidement des poteaux lumineux au chemin de bas de Castres à Portets et au pont de Nadon, (tournant très dangereux).

Poser un pilier lumineux sur le n°44bis Castres-Cabanac-Villagrains à l'endroit où prend naissance le chemin rural allant au village de Jacquet (tournant très dangereux)

Le Maire demande que le registre des délibérations de la dernière séance soit lu et signé au commencement de chaque séance. Approuvé.

Les membres des commissions nommés le 25 mai restent les mêmes.

Les répartiteurs nommés par le préfet le 15 avril, sont en place pour 6 ans.

Surseoir à la demande d'extension de ligne électrique à La Conteau et l'éclairage devant le cimetière, le réseau allant être transformé prochainement avec un nouveau cahier des charges ?

M. Daumy, Maire de Portets espère réunir prochainement les Maires des trois communes pour l'adduction d'eau.

1/10ème de plus au Receveur municipal.

Demandes d'augmentation par M ; Crivelli garde-cantonnier et Mlle Rullier secrétaire ; attendre le nouveau budget.

Subvention de 250 F pour récompenser éventuellement les pompiers.

Couper les branches des tilleuls inclinés sur la place Gustave Lamarque pour éviter l'arrachement à la prochaine tempête.

Projet d'acheter une bascule pour les grosses charges sur les charrettes.

9 janv 1937 Étude du nouveau cahier des charges de la Société électrique du Sud-ouest.

L'entrepreneur ne donnant plus signe de vie, la commune n'ayant rien versé ne doit rien à l'entrepreneur. Attendre pour faire réparer le sol de la halle, qu'il soit possible de transformer la halle en salle des fêtes.

Couper les branches des tilleuls place Henri de Coste.

Nouveau barème proposé par commission paritaire, garde-champêtre cantonnier 7500 F/an au lieu de 6600 F. plus 300 F pour allumage et extinction des lampes. Secrétaire de Mairie 3700 F au lieu de 3645 F prévu au barème. Sonneur civil Gérard Penau a son salaire doublé.

Arrêté : le secrétariat sera ouvert toute l'année, sauf lundis et jours de fêtes de 10h30 à 12h et 1730 à 20h00, les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois il sera ouvert de 10h30 à 12h00.

Arrêté : interdiction à tout véhicule hippomobile ou automobile de stationner sur la place G. Lamarque ou sous la halle, sauf autorisation verbale pour 24h ou écrite pour une durée plus longue. Exceptions fêtes, Marchands forains, Manèges. Gendarmes et garde chargés de l'exécution.

21 fév 1937 Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Délégué Chambre des métiers.

Allocation militaire et deux majorations à épouse Cahuzac, pendant période d'instruction de son mari.

Attente étude d'ingénieur pour prolonger la ligne électrique à La Conteau devant chez Roumazeille.

Réparation toiture de l'église (gouttières) attendre qu'il ne pleuve plus.

Abandon de l'achat d'une bascule 25000 F ne procurant aucune ressource à la commune. Que ceux que cela intéresse se forment en société ou entente avec St Selve.

Les piliers lumineux et les balises lumineuses seront placés dans la semaine sur le chemin de bas de Castres-Portets et à l'embranchement de Jacquet.

Montant des taux d'assistance : familles nombreuses : 22,50 F, femmes en couches : 288 F, allaitement 6 mois à 45 F et 6 mois à 15 F, aux vieillards 50 F.

Subvention de 40 F pour érection d'un monument au Maréchal Joffre à Paris.

Le cantonnier demande une augmentation de 500 F en plus des 7500 F, vote 300 F à/c du 1 janv 1938.

Augmentation du prix de la journée de transport, 60 F/jour

Vote 300 F pour imprimés, registres, etc.

Création d'un puits au cimetière, opposition de M. Delguel « avant de donner de l'eau aux morts il faut en donner aux vivants » (Faures en particulier et tous les quartiers de la commune). Puits accepté.

Faire creuser les tombes à la profondeur de 2 m et pas moins.

Le chemin qui part de la RN et rejoint le chemin de bas Castres-Portets est encombré par des hangars, des ouvertures et un tas de fumier qui gênent la circulation.

3 avr 1937 Assistance aux femmes en couches.

Assistance aux vieillards accordée à Dupuy Rock.

Assistance aux vieillards accordée à Marguerite Ducourneau.

Demande d'hospitalisation pour accoucher de Mme Grouchetsky, attendre décision docteur.

Électrification des Écart, (La Conteau, l'Ermitage, Roqueton le Grand Bos) propositions de financement.

Le projet d'adduction d'eau pour la commune de Castres reviendrait à 250000 F. vu le prix excessif, le CM décide de surseoir à ce projet.

Devis choisi pour le puits du cimetière ; 170 F les dix premiers mètres puis 200 pour les autres mètres avec la pompe Gonzales entrepreneur à Pessac, Compter 3700 F pour 20 mètres. Question d'alimenter Faures en eau potable à examiner.

M. Delguet lit l'acte notarié du 28 septembre 1809 ; M^o Hazera notaire à Bordeaux, et un autre que possède M. Clément propriétaire du Tuquet qui précisent que le chemin partant de la route Castres-St-Selve et passant entre les propriétés Poitevin et le Plantey, descendant jusqu'au « Pas du Bécot » dépend de la propriété de Pommarède-de-Haut. Il y a donc erreur du plan cadastral.

Demande de révocation de Mlle Rullier secrétaire de Mairie.

12 mai 1937 Arrêté : Révocation de Mlle Rullier le 12 mai, après avis de la Commission de discipline des 29 avril et 11 mai à Podensac. Le traitement du mois de mai sera payé et un préavis d'un mois est accordé jusqu'à fin juin.

12 mai 1937 M. Delcros et le CM entier ont été insultés au port de Castres par M. Laurent batelier de Beautiran. Mise en demeure de

s'excuser publiquement et de verser un don aux pauvres de la commune.

Faire faire un devis à deux puisatiers pour consolidation du puits de Faures.

Le Service vicinal de La Brède va faire établir à ses frais (67470 F) un caniveau en ciment au lieu-dit Nadon.

M. Cante Maire de La Brède demande une participation de 500 F pour ériger une statue de M. de Montesquieu à La Brède, 300 F votés.

26 mai 1937 Excuses de M. Laurent et première indemnité de 100 F en attente d'une deuxième avant trois mois.

Puits du cimetière terminé.

Puits de Faurès, abandon par les propriétaires de leurs droits en échange d'une indemnité. Projets et devis de deux puisatiers, accordé à M. Gonzales de Pessac (Puits forés) pour 3910 F, commission ayant pleins pouvoirs.

Demande de La Brède de 200 F de plus pour ériger la statue de Montesquieu, accordé au total pour 500 F, en contrepartie demande à La Brède d'augmenter sa subvention pour l'aéro-club des Graves de 100 F, la portant à 200 F.

Subvention de 25 F au Comité des vins de Bordeaux pour participation à l'Exposition universelle.

Projet d'employer l'excédent de recettes des chemins vicinaux à l'entretien des chemins ruraux, accordé par préfet pour 5800 F.

Programme Fête Nationale du 14 Juillet comme d'habitude.

Nouveaux taux d'assistance.

Prendre un arrêté concernant l'utilisation des lavoirs.

Assistance médicale gratuite accordée à M. Demons et veuve Souzat.

Allocation militaire et une majoration à épouse Mansencal pendant période de son mari.

28 mai 1937

Arrêté : défense de laver autre chose que du linge dans les lavoirs, etc...

8 juin 1937

L'acte d'abandon des droits étant signé, le puits de Faurès appartient à la commune.

Prévision d'un retard pour la confection des budgets prévisionnels.

Lecture lettre envoyée à La Brède pour informer de l'extension de la subvention à 500 F pour Montesquieu et demande en faveur de l'aéro-club des Graves.

Honoraires de M^o Duthil, avocat lors de la révocation de Mlle Rullier, 305 F.

Les travaux du caniveau du chemin de Nadon vont commencer.

Concession énergie électrique.

Demande d'augmentation de traitement de M. Mourax vétérinaire inspecteur sanitaire des viandes, 500 F au lieu de 250 F. Chercher solution amiable pour réduire l'augmentation.

28 juin 1937

Arrêté : les propriétaires riverains du ruisseau longeant la prairie de M. Moncade devront curer la partie du ruisseau qui leur appartient dans la traversée du bourg depuis la RN le 6 juillet.

30 juin 1937

Accusé de réception de la subvention pour monument de Montesquieu, La Brède augmentera sa subvention pour l'aéro-club.

Cadaujac versera 100 F pour l'aéro-club annuellement.

Puits de Faurès achevé, pompe en fonctionnement satisfaisant.

Crédits votés en attente du budget additionnel en août :

Le Maréchal Pétain demande une subvention pour ériger à Versailles un monument à la gloire des Armées américaines. Vote 25 F.

Mlle Rullier demande 10000 F de dommages et intérêts.

Adhésion à la Fédération des collectivités électrifiées.

Acceptation par le préfet de l'assistance à veuve Sourzat et Demons, rejet pour Mme Ducourneau.

15 sept 1937

Approbation liste indigents, assistance médicale gratuite, comptes de gestions du Bureau de bienfaisance 1936, budgets primitif et additionnel 1938.

Demande de secours (quel qu'il soit) de M. Restoux, se renseigner.

Comptabilité communale ; excédent de recettes de 53918,79 F.

Dépassement de crédits, vote de crédits supplémentaires de 447 F.

Imposition extraordinaire, salaire garde-champêtre 2704 F, assistance 5500 F.

Taxe vicinale maintenue.

Budgets vicinaux.

Budget additionnel 1937 : 52111,17 F.

Budget primitif 1938 : 49314 F avec centimes de 8874,50 F.

Vente du bois de la place H de Coste et de la Gravière 25 F/m.

Création d'une classe de scolarité prolongée à Beautiran, participation de Castres 800 F.

Nouveau rejet de la distribution de gaz.

Concession d'électricité, Maire autorisé à signer.

Toiture église réparée.

Don de 500 F de M. Laurent au Bureau de bienfaisance.

Projet de puits artésien.

Rappel de l'affaire de révocation de Mlle Rullier.

Opposition à la nouvelle répartition des dépenses d'assistance, les petites communes payent pour les grandes 5569 F en 1936 contre 2800 F habituellement pour ne recevoir que 144 F de subvention.

23 oct 1937

Classe de scolarité prolongée à Beautiran ; dépense exceptionnelle pour achat de matériel 4640 F dont 1000 F de subvention départementale et 580,85 F part de Castres. Dépense indemnité de logement institutrice 15 F/mois part de Castres.

Augmentation tarif Pompes Funèbres.

Demande d'assistance M. Lacaze voir prochaine réunion, allocation militaire avec une majoration à Mme Delas.

4 déc 1937

Approbation liste indigents, assistance médicale gratuite.

Assistance aux vieillards, M. Marc Oyasson.

Assistance aux vieillards, Mme Jeanne Oyasson.

Assistance aux vieillards, M. François Lacaze

Indemnité de 200 F pour travaux supplémentaires au Receveur municipal.

Gratifications 125 F à l'ingénieur du Service vicinal et 85 F au chef cantonnier

Subventions aux œuvres :

Syndicat des Graves 200 F.

Comité des fêtes castraises 200 F.

Off ou syndicat de défense contre les fraudes 75 F.

Comité départemental du vin de Bordeaux 20 F.

Croix rouge française 20 F.

Union girondine des syndicats agricoles 40 F.

Office départemental de placement 15 F.

Institution des sourds muets 15 F.

Office des Pupilles de la Nation 20 F.

Ligue des viticulteurs 20 F.

Syndicat de chasse de Castres 100 F.

Asso contre le cancer 20 F.

Société de secours mutuel n°62 Les Amis de Castres 300 F.

Société aide et protection 150 F.

Union orphéonique castraise 100 F.

Fédération girondine des œuvres antituberculeuses (timbre) 20 F.

Projet de vente d'acacias en bordure de la Gravière : 6 lots (225, 200, 175, 250, 350, 375 F). Aux enchères le 26 décembre.

Délégué révision liste électorale

Adhésion éventuelle au Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde.

Précisions données par M. Simonet, ingénieur sur un puits artésien, les subventions couvriraient les dépenses voir en 1938, après électrification des Écart.

Maison Publiciment propose un abri béton armé pour arrêt d'autobus et des bancs gratuitement. Accepté en principe, à étudier.

Rejet de l'augmentation du tarif des Pompes funèbres.

Projet d'assurance pour les accidents aux enfants des écoles.

Autorisation de travaux sur l'écoulement des eaux à l'entrée de la propriété de M. Delguet, dépenses à sa charge.

Chaque année, le garde-champêtre reçoit une indemnité pour bicyclette de 100 F, l'indiquer sur les budgets futurs.

Couper taillis de chênes à la Gravière, emmêtrer et préparation pour vente. Idem pour pins dans lande et Gravière.

Le Conseil de préfecture n'a pas encore donné sa décision concernant la révocation de Mlle Rullier.

Demande d'allocation chômage de M. Dubois ouvrier boulanger, proposition de remise en activité de la section d'assurance chômage par le travail momentanément suspendu.

Demande de secours de Mlle Restoux, secours en nature accordé en attendant l'augmentation demandée aux PTT.

9 janv 1938

Vente acacias de la Gravière, seuls 2 lots ont été vendus sans enchères. M. Fescia régisseur du château Tuquet propose d'acheter les 4 lots restants au prix d'enchères plus 5%. Accepté.

Acceptation du devis de la ligne électrique des Écartes (120 000 F environ) si accord de M. Delguet pour le tracé qui traverse sa propriété.

Remise en activité de la caisse départementale d'assistance chômage par le travail à Castres-Gironde, crédit de 2000 F voté.

M. Sourzat horloger abandonne l'entretien et le remontage des horloges, vu la difficulté de l'entretien et des réparations à effectuer. Nomination de M. Gérard Penau au prix de 12,50 F par trimestre pour l'église, le remontage de celle de la Mairie sera effectué par M. Crivelli, garde-champêtre.

Proposition de tailler les platanes place Roullier.

21 janv 1938

Arrêté : autorisation de battues aux animaux nuisibles, 30 janvier sous direction de M. Pralong adjoint, gendarme en retraite, médaillé militaire et la Gendarmerie dont M. Hazera est le chef.

5 mars 1938

Vœux de guérison à M. Pareau, Conseiller municipal, malade.

Approbation liste indigents, assistance médicale gratuite.

Nouveau contingent communal de dépenses d'assistance, 1329,08 F au lieu des 5569,74 F prévus en conservant la subvention de 144 F.

Assistance femmes en couches accordé à Mme Couffray Yvonne née Roumégous.

Projet de clôturer les nouvelles pousses d'acacias et de chênes à la Gravière là où les arbres ont été coupés 500 F de fil de fer ronce. Après déclaration de M. Lacaze « *Je ferai pacager où bon me semblera et je ne paierai jamais rien ; ça m'est égal d'aller en prison* ».

Le taillis de chênes est coupé et emmétré, prix de vente 35 F/m³ par tirage au sort.

Bilan vente de pins et acacias ; frais d'exploitation 480 F, 9920 kg de bois de scie vendus à M. Alamichel à un prix inférieur au prix convenu, 47,87 F en non valeur. Bénéfice net 2437,50 F.

Refus de voter l'établissement de plans (500 F) pour assurer le libre écoulement des eaux en cas de crues, non nécessaire.

952,09 F d'économies reversées au compte budgétaire de la commune. 0,75 F reversé au compte budgétaire du Bureau de bienfaisance.

Crédit de 200 F pour indemnité de logement instituteur CIS à Beautiran.

Arrêté : interdiction à tout véhicule hippomobile ou automobile de stationner sur la place G. Lamarque ou sous la halle, sauf autorisation verbale pour 24h ou écrite pour une durée plus longue. Exceptions fêtes, marchands forains, manèges. Gendarmes et garde chargés de l'exécution.

Délégués Chambre des Métiers.

Délégué Chambre d'agriculture.

Fourniture bancs et kiosque en béton au mois de mars.

Ligne des Écart, annuité de l'emprunt 5% /30 ans de 4400 F. Participation possible du fonds d'amortissement soit 60% de l'annuité,

reste 1760 F/an à la charge de la commune. Les majorations permettront un revenu annuel de 4500 F couvrant l'annuité.

Nouvelle proposition de M. Laconfourque pour établissement de WC et urinoirs place G. Lamarque, approuve environ 4000 F.

Nouvelles propositions d'augmentation des tarifs Pompes funèbres : plus 30%. Le CM n'accorde que 10%.

Octroi d'une indemnité de cherté de vie accordée au personnel communal. M. Pothet, secrétaire 365 F, M. Crivelli cantonnier, M. Mas cantonnier auxiliaire. 122 F au garde-champêtre payé pour les 4 derniers mois de l'année.

Nouvelles conditions légales de recrutement des employés communaux. Vœu de protestation.

Pompe de la Place plusieurs fois réparée sans résultat, débit insuffisant, les habitants doivent s'approvisionner à la pompe de l'instituteur. Pompe de l'institutrice très pénible. Faire réparer les pompes ou les changer. Crédit de 200 F.

L'horloge de l'église s'étant arrêtée un devis de réparation a été proposé par M. Lucuron, forgeron pour 500 F alors que M. Sourzat horloger en demandait 800 F qui essaie de se justifier. M. Lucuron est chargé des réparations.

Prélèvement de 6000 F pour les chemins ruraux sur l'excédent des chemins vicinaux.

Majoration du prix de l'électricité de 0,19 F/kwh pour couvrir l'annuité de l'emprunt pour les Écart.

20 mai 1938

Arrêté : M. Pothet instituteur assurant la fonction de secrétaire de Mairie depuis le 13 mai 1937, ayant les qualités supérieures pour cette fonction et la sympathie de tous les administrés est nommé Secrétaire de Mairie à partir du 5 avril 1938. 3726 F/an. Son épouse, personne intelligente très sérieuse et discrète, est autorisée à aider gracieusement son mari dans ses fonctions. (Circ du 24 oct 1934 : le Ministre de

l'Éducation Nationale appelle l'attention sur le grand intérêt dans communes rurales à donner la double fonction Instituteur-secrétaire, ce qui évite les changements fréquents si préjudiciables aux enfants)

10 juil 1938

Approbation liste indigents, assistance médicale gratuite.

Assistance femmes en couches à Mme Élise Gaubert née Labat.

Assistance aux vieillards à veuve Gazeau Marie.

Assistance aux vieillards à M. Demons.

Comptabilité communale : excédent de recettes de 51653,40 F.

Imposition extraordinaire salaire garde-champêtre 2826 F.

Assistances 7150 F.

Maintien taxe vicinale

Budgets vicinaux

Budget addit 1938: 57472,81 F.

Budget primitif 1939: 53550 F.

Programme fête nationale comme à l'ordinaire.

Avis favorable du Ministre de l'Agriculture à la ligne des Écart, subvention subordonnée à une nouvelle tranche de crédits.

Mise en place d'un compteur électrique à la Halle communale pour éclairage salle et WC.

Plaintes au sujet de manque d'écoulement des eaux ménagères dans la ruelle du Couvent. L'administration propriétaire fera les travaux nécessaires.

Le lavoir communal de Poneillan a besoin de réparations. Demande de M. Monteil d'y placer une pompe et d'élargir l'emplacement pour la manœuvre des voitures.

Le produit des diverses coupes de bois a rapporté 4808,50 F supérieure à la dépense engagée pour la construction des WC.

Crédit de 150 F pour indemnité du garde-champêtre pour allumage de l'éclairage public.

21 sept 1938

Approbation liste indigents, assistance médicale gratuite.

M. Demons pouvant obtenir un secours des ses enfants, avis défavorable à l'assistance aux vieillards.

Autorisation de paiement de frais de maladie à veuve Triat décédée avant que le dossier soit constitué.

Bureau de bienfaisance ouvre un crédit de 500 F pour services d'enterrements d'indigents.

Vœu en faveur du Poste Radio-Bordeaux-Sud-Ouest (très importants services et puissante propagande). Sa nouvelle puissance et sa nouvelle longueur d'onde ne gênent pas la réception des autres stations.

Augmentation de 35% de la prime d'assurance accidents du travail (Mutuelle du Poitou)

Salaire de M. Penau porté à 5 F/mois pour entretien WC de la Place et remontages des horloges.

Refus de dépôt d'immondices de Beautiran à la Gravière de Castres.

Délégués pour révision des listes électorales à la Chambre et Tribunaux de Commerce.

Infraction de la boucherie aux règlements d'hygiène, déchets versés dans les caniveaux du chemin descendant au Port, fumiers sur le trottoir près de la cour de la boucherie, etc. M. Massip est averti une dernière fois.

Lavoir de Poneillan en service malgré le débit considérable des sources.

Blanchissement des salles de classes fait comme chaque année. Plancher de la salle à manger institutrice refait partiellement, fosses d'aisances vidangées prochainement.

Crédit de 2000 F pour creuser de 6 à 8 m le puits de la place des Combattants.

Le puits creusé au Port est souillé par les grosses marées et les infiltrations savonneuses du lavoir. Le Maire propose d'en faire creuser un autre avec une pompe en bordure du chemin vicinal dans l'angle formé par son bâtiment et le chai de Mlle Lucienne Carrère épouse Gonzalez, la moitié à ses frais. Gonzalez propose un devis à 140 F/m. Approuvé, Crédit de 2000 F.

26 nov 1938

Démission de M. Plantat, Conseiller Municipal, grand âge et état de santé. Vifs regrets.

Approbation liste indigents, assistance médicale gratuite.

Gratifications 150 F à l'ingénieur du Service vicinal 100 F au chef cantonnier.

Indemnité de 200 F au Receveur municipal

Subventions œuvres :

Syndicat des Graves 200 F.

Comité des fêtes castraises 226 F, 200 F.

Office départemental contre les fraudes 75 F.

Comité départemental des vins de Bdx 20 F.

Croix rouge française 20 F.

Union girondine des syndicats agricoles 40 F.

Off dépt de placement 15 F.

Institution sourds muets 15 F.

Office pupilles de la Nation 20 F.

Ligue des viticulteurs 20 F.

Asso contre le cancer 20 F.

Société de secours Les Amis de Castres 300 F.

Société aide et protection 150 F.

Union orphéonique Beautiran-Castres 100 F.

Féd girondine des œuvres antituberculeuses 20 F.

Syndicat de chasse de Castres 200 F, 300 F, 200 F.

Demande du président du syndicat de chasse d'une subvention basée sur 3 F/permis délivré (une centaine, rapportant 2000 F à la commune) soit 300 F, repoussé à 200 F,

Demande de droit de chasse sur les terrains communaux, Le CM n'étant pas au complet, ajourné.

Viticulteurs de la commune, victimes des calamités agricoles de 1938.

Travaux devant chez M. Delguel, étude devis ajourné, ce dernier étant absent.

Puits de la place des Combattants et du Port terminés. Le premier a atteint une puissante nappe d'eau potable, l'analyse du second est moins favorable, refaire une autre analyse et éventuellement rallonger de 2 m le tuyau.

Fête du 11 Novembre également fête patronale de la commune, brillamment réussie. Obtenir l'union des sociétés d'anciens Combattants et des anciens ne faisant partie d'aucune société. Réunir tous les AC de la commune en une seule fête en un banquet fraternel sous l'égide du CM. M. Delguel, président des Camarades de Combat absent, décision ajournée

Vidanges aux écoles M. Villepinte Demande 125 F/m³, accepté.

Encasement de la «Participation de l'État aux services d'intérêt national assurés par les communes»: 3314,018 F, affecté à l'art 84 du budget primitif 1938, entretien des chemins ruraux.

Participation de l'État aux services d'intérêt national assurés par les communes pour 1939 est susceptible d'être attribué en deux fractions 4044 F et 2104 F, proposition de les attribuer aux bâtiments communaux 400 F et aux chemins ruraux 2148 F.

Liste des familles bénéficiant de la gratuité des livres et fournitures scolaires (Lafrancesca, veuve Ratier, veuve Job, Cousseau).

Délégués révision liste électorale.

21 déc 1938

Budget primitif 1939 Maintenu.

Demande de sursis de M. Bergeron Avis favorable.

25 janv 1939

Arrêté : M. Pothet, secrétaire est nommé régisseur des droits d'expédition et de légalisation.

26 fév 1939

Approbation liste indigents, assistance médicale gratuite.

Démission de M. Plantat, élection de M. Monteil représentant à la commission du Bureau de bienfaisance.

Tarif de vente du courant électrique : Il est révisé lorsque l'Index économique électrique basse tension est modifié de plus de 10%. L'index était de 310 lors de la concession, il est passé à 452 en mai 38, à 501 en novembre d'où l'augmentation qui ne dépend pas de la majoration communale.

Proposition de M. Gau Ingénieur EESO d'éclairer les WC de la place G. Lamarque par une installation fixe qui permettrait d'éclairer aussi la place. Approuvé.

Merci au sénateur Jean Odin pour ses interventions près du ministère de l'Agriculture qui accepte l'électrification des Écart, Mais ne donne pas de subvention.

Exclusivité du droit de chasse sur les terrains communaux et en particulier la Gravière au Syndicat de chasse de Castres.

Prélèvement de 6000 F sur les excédents des prestations de vicinalité au profit des chemins ruraux et voies urbaines.

L'ancienne pompe de la place inutilisable a été vendue 425 F.

Les deux roues de l'ancien canon ont été utilisées pour construire un chariot permettant au cantonnier de transporter le goudron.

Délégués à la Chambre des Métiers.

Commission des bâtiments communaux

Commission des Finances

Commission du cimetière.

21 Mars 1939

Allocation militaire et une majoration à Laurent Louis Armand.

La nature du sol empêche l'aménagement d'un chemin allant au puits de Poneillan. Le tuyau d'aspiration sera prolongé d'une dizaine de mètres pour éloigner la pompe du puits et approcher facilement même pendant la marée.

Entrevue prévue à Bordeaux pour obtenir une dérogation pour financer l'électrification des Écarts.

Écoulement des eaux devant Delguel. Le Maire a obtenu des pavés gratuitement, Delguel s'engage à participer aux frais pour la moitié.

5 avr 1939

Électrification des Écarts, le coût est passé de 120 000 à 145 000 F. On espère une subvention de l'État de 33% et de 10% du Département. Vote d'un emprunt de 83 000 F (55000 à la Caisse nationale du crédit agricole et 28000 par un emprunt local au taux de 5% sur 30 ans). L'annuité de 4500 F sera gagée par la majoration de 19 centimes du prix de l'électricité...Demande un don gratuit aux propriétaires qui bénéficieront de l'électrification ils auront priorité pour les souscriptions à l'emprunt local.

27 juin 1939

Arrêté : dérogation à l'arrêté préfectoral réglementant la fermeture hebdomadaire des boulangeries. La Société de panification de Castres, seule boulangerie est autorisée à fabriquer du pain le 2 juillet 1939 à cause du Concours de la race bovine.

8 juill 1939

Approbation liste indigents, assistance médicale gratuite.

Avis défavorable à l'allocation d'assistance aux vieillards présentée par François Lacaze, pas de changement depuis 1938, il a encore ses deux vaches et un gain moyen de 4 F/jour, supérieur à l'allocation.

Comptabilité communale excédent de recettes de 54381,97 F.

Impositions extraordinaires de 2828 F salaire garde-champêtre et 7600 F dépenses d'assistance et maintien de la taxe en 1940 et 2 jours de prestation (peu de travaux prévus) en 1941.

Budgets vicinaux.

Budget add. 1939: 60192,98 F

Budget primitif 1940: 212247 F

Subventions (limitées aux œuvres présentant un caractère d'intérêt communal indiscutables) :

Société de secours mutuel Les Amis de Castres 300 F.

Société des fêtes 200 F.

Société aide et protection 150 F.

Syndicat de chasse 300 F.

Syndicat des Graves 200 F.

Orphéon Beautiran-Castres 100 F.

Demande que ces subventions soient exonérées du prélèvement de 10% prévu par décret 16 juillet 1935.

Le crédit pour les subventions ne figure pas au budget primitif 1939, puisqu'il est devenu habituel de le porter au budget additionnel. Une somme de 1250 F sera portée au budget primitif 1940 à titre exceptionnel.

Sur demande de la Société des fêtes, maintien de la subvention à 200 F, location halle communale, 10 F/jour, prise en compte de l'éclairage de

la salle par la Mairie. Fermeture de la Halle sur trois côtés au moyen de planches de 3m de long.... Accepté pour moins de 10000 F et terminé avant le 11 Novembre Fête Nationale et communale de la St Martin.

Fête du 14 Juillet, les enfants des écoles exécuteront un chœur à l'Arbre de la Liberté pour commémorer le cent cinquantième de la Révolution.

Départ de l'instituteur, M. Pothet quitte la commune.

Familles bénéficiant de la gratuité des fournitures scolaires : Job, Ratier, Lafrancesca.

Gratuité d'encre et de craie à tous les enfants des écoles de la commune.

La pompe de l'école des filles ne fonctionne toujours pas bien, une ouverture sera pratiquée dans le mur séparant les deux cours pour que l'institutrice puisse s'approvisionner à l'école des garçons.

Augmentation du prix de journée de charroi avec cheval, 70 F, accordé à M. Delcros pour l'enlèvement des immondices.

Goudronnage en mars prochain de la place des Combattant et de la rue qui descend vers le port, 13000 F, le Service vicinal ferait aussi goudronner le chemin du Port.

Taxe vicinale à la place des deux journées de prestation votées.

28 sept 1939

Assistance aux vieillards accordée à Jean Bouge. Infirmes, fils mobilisé.

Assistance aux femmes en couches à Mme Lafitte. Mari mobilisé.

Circulaires prévoyant l'arrivée de réfugiés. Proposition de formation d'un comité de Dames pour recueillir les objets nécessaires aux évacués, M. Caumille nommé régisseur.

11 nov 1939

Le CM réunit en Comité secret ?

Assistance aux vieillards de 30 F/semestre accordée à M. Demous Marcel jusqu'au retour de son gendre mobilisé.

Le goudronnage de la place des Combattants et de la rue descendant au Port ne pourra se faire qu'au printemps, si l'armée n'accapare pas le goudron.

Les planches ont été livrées pour la clôture de la Halle et payée par le Maire. La guerre a empêché la société des fêtes de mettre en place les panneaux, ne sachant quand la guerre finira, il demande à être remboursé.

Deuxième tranche de participation de l'État dans les dépenses d'intérêt national en 1939 : 126 F.

Tout élu communal mobilisé peut désigner un de ses collègues pour se faire représenter au sein du CM. M. Pralong représentera M. Camille Héraud.

Renouvellement du bail du presbytère.

L'installation de la ligne des Écartis est retardée à cause de la guerre.

La maison de M David est sous scellés. Demande à la préfecture de les faire enlever en vue de l'arrivée de réfugiés.

2 mars 1940

Assistance aux vieillards à Mme Chaban.

Assistance médicale gratuite à Mme Pascal, mari mobilisé, docteur Doublet constate grossesse anormale.

Assistance médicale gratuite, hospitalisation de Mme Fadat.

M. Roy, député, président de la ligue des viticulteurs demande une subvention, pas prévue, surseoir.

La Direction des services agricoles supprime les avertissements agricoles par manque de personnel et demande la mise en affectation spéciale de M. Lucrou comme mécanicien agricole, les communes voisines sont d'accord.

Projet de curage du Gat-Mort sur 300 m depuis la propriété de Mme Lacassagne jusqu'à 50 m des immeubles Jagoux et un bras de ce ruisseau appelé « La Gourgue » encombré de troncs et de vase et d'herbes.

Recouvrement de 300 F pour la fourniture d'imprimés et registres.

Aménagement des maisons réquisitionnées pour le service des évacués.

Une partie des planches destinées à la Halle ont été utilisées pour remettre les maisons en état, 78 m² vendues au Service des évacués pour 1326 F, somme confiée à M. Tardy en attendant de renouveler les planches employées.

Rareté du goudron pour la place des Combattants et la rue descendant au port.

Ligne des Écarts ; projet repoussé.

L'instituteur demande un compteur pour l'éclairage des classes, les indemnités ne couvrent pas les frais.

Mme Pothet secrétaire sollicite une augmentation de salaire de 160 F/mois portant son salaire à 6000 F/an, accordé vu le surcroît de travail.

Augmentation du salaire du garde-champêtre M. Crivelli de 2 F/jour pour 4 mois, les 8 autres étant rétribués par le service vicinal. Traitement mensuel 714 F.

Crédits supplémentaires de 1920 F et 240 F votés.

18 mai 1940 Maintien de l'assistance médicale gratuite (AMG) à M. Demous,

Mme Chaban AMG hospitalisée à St André.

Mme Fadat décédée.

Mme Marquefabre associée de Bouffard obtient AMG, assistance femmes en couches et prime d'allaitement, son associé étant mobilisé à la poudrerie de St Médard en Jalles.

AMG à fille-mère Denjean.

Ass vieillards et incurables à M. et Mme Sevé. Examen reporté.

Ligne des Écart, suppression de du prélèvement de 0,19 centimes prévus pour couvrir l'installation.

Devis installation compteur aux écoles 600 F. Annulé, Mais dédommagement de 100 F à Mme Pothet pour l'hiver écoulé et indemnité annuelle portée de 50 à 100 F.

Décret du 29 juillet 1939 relatif à l'organisation des allocations familiales. Les collectivités sont tenues de faire acte d'adhésion dans le mois et de verser un droit de 20 F par tête d'agent figurant sur les contrôles du personnel. Versement de 40 F.

Aide à la Norvège, vote de 25 F.

Réception de médailles des Mères Françaises à remettre à Mmes Bergeron et Lafrancesca, cérémonie le 26 mai 1940 à 11h30 à la Mairie.

Création d'une équipe civique de défense contre les parachutistes, sous la direction du chef de brigade de gendarmerie et sous la présidence du Maire.

Arrivée prochaine d'évacués, prévoir un petit repas à l'hôtel Schouartz, le vin sera fourni gratuitement par l'ensemble des viticulteurs de la commune.

Remerciement aux dames du comité local et en particulier Mlle Parreau « elle est digne de tout éloge ».

M. Delcros est chargé de recevoir les dépêches signalant l'arrivée des crues de la Garonne.

24 août 1940

Comptabilité communale : excédent de recettes 65157,92 F plus excédent de recettes du Bureau de bienfaisance de 5089,54 F.

Nouvelle sollicitation de l'ingénieur démobilisé pour le goudronnage. Attendre prix définitif.

Relance de l'installation de la lampe en face le cimetière et de la ligne des Écart.

Abattage de deux platanes place Roulier, près de la Croix, ils gênent les lignes électriques.

Couper acacias et taillis de chênes à la Gravière dans la partie clôturée en fil de fer barbelé pour le chauffage des écoles, éclaircir les pins au dépôt de bourrier, abattre un gros chêne légèrement mitoyen avec Mme Bédouret de St Selve sur le chemin communal des Bernèdes près de Bellefond après accord. Il y a quelques années elle a coupé des arbres nous appartenant.

Abattre aussi un très vieux acacia à l'angle du chemin de grande communication et du chemin des Bernèdes, danger public pour la circulation.

Dossier concernant le ruisseau La Gourgue et l'Usine des Papeteries de Beautiran.

Refus d'augmentation du sonneur de cloches M. Penanud qui a déjà été augmenté.

Inscrire au budget 500 F pour payer fossoyeurs et porteurs pour les indigents.

Mémoire des sommes dues à SEESO pour 1939 : 334 F, faire le versement sur le fond de 1940.

7 sept 1940

Reçu devis goudronnage :

1-Chemin vicinal depuis RN10 le long du port jusqu'à habitation M. Ballion Bernardin, 17695,60 F, soldé par la vicinalité.

2-Rechargement et goudronnage place des Combattants 10724,60 F.

3-Rechargement et goudronnage du chemin vicinal entre la place des Combattants et se terminant au chemin vicinal au port, 8579,70 F. Le total sera soldé par le reliquat des ristournes des chemins vicinaux aux chemins ruraux. Voté à l'unanimité, moins Delguel qui juge que le rechargement de la place des Combattants en grave du pays serait aussi solide et moins coûteux.

Assistance médicale gratuite à M. Gianelli réfugié de Stenay (Meuse), sans travail ni ressources, 7 enfants, dont 3 à l'école.

Gratuité des fournitures scolaires : M. Darras, réfugié d'Amiens, père de 4 enfants (reparti à Amiens), Le Boucher, réfugié de la Meuse, père de 7 enfants dont 3 à l'école, gratuité fournitures scolaires Lafrancesca chômeur, 7 enfants dont 2 à l'école. Veuve Collardeau née Demous.

8 oct 1940

Arrêté : 2 cas de fièvre aphteuse dans 2 fermes de la commune en 8 jours. Interdiction de sortir ou d'entrer un animal dans la zone infectieuse pendant 45 jours. Tenir tous les chiens à l'attache et les volailles enfermées.

13 oct 1940

Projet de budget 1941, crédit dépenses 71705 F- crédit recettes 48986 F – imposition pour excédent de dépenses 22719 F.

Gratifications aux employés communaux ; 250 F au secrétaire, 150 F au garde-champêtre, 100 F au secrétaire adjoint.

Gratification au receveur municipal 200 F.

Gratifications au personnel vicinal, ingénieur du SV, 200 F, chef cantonnier 125 F.

Gratification aux Service du ravitaillement M. Caumillete et Bardou pour le recensement précédant le régime de la carte d'alimentation. 250 F chacun.

Listes indigents et assistance médicale gratuite.

Assistance aux vieillards 30 F à Madeleine Demous 70 ans, sa fille lui donnant 30 F.

Assistance aux vieillards 40 F à Catherine Dubo 86 ans, mère de 2 filles veuves qui donnent 10 F chacune par mois.

M. Demous demande à ne plus être convoqué au CM, ne pouvant plus s'y rendre.

L'Inspecteur primaire demande la création d'un terrain de sport pour les enfants des écoles. M. Oriède possède un coin de vigne devant être refait près du bois de Mme veuve Laconfourque, Mais on ne sait s'il veut le vendre. Sinon, il faudrait exproprier chez MM Priède, Delguet ou ailleurs. Question ajournée.

Subventions aux œuvres d'utilité publiques, il y a des besoins plus urgents à cause de la guerre, cependant vote :

300 F pour Les Amis de Castres dont pas mal de sociétaires sont nécessiteux et ne peuvent payer les docteurs et les soins de santé.

150 F à la Société Aide et protection.

200 F au Syndicat des Graves.

Syndicat de chasse subvention suspendue.

Orphéon Castres-Beautiran n'existe plus.

Bouilleurs de crus, une minime somme.

Taxe vicinale en remplacement des 2 jours de prestations.

Demande d'achat des planches du sol de la Halle par M. Dupeyron. Ne pas les vendre pour le moment.

Réunions et cortèges du 11 Novembre interdits.

16 fév 1941

Trois personnes bénéficiant de l'assistance médicale gratuite sont décédées, restent 2 plus les réfugiés.

Assistance aux vieillards accordée à René Lacaze, infirme.

Deux dons anonymes pour le Bureau de bienfaisance, 275 F et 613 F.

M. Labuzan de Portets ayant coupé par erreur, des acacias de la commune en face du chemin de Roqueton dédommage la commune en donnant un mètre de ce bois.

M. Delcros demande une augmentation du prix de la demi-journée de 35 à 45 F pour l'enlèvement des bourriers.

Réparation de la toiture de l'école des garçons interrompue par le mauvais temps.

Faire faire un devis de réparation du mur.

Réparation au presbytère pour accueillir le curé de Beautiran qui remplace l'abbé Fourgeau.

Société sportive de Beautiran propose un terrain de sport pour les enfants des écoles dans le pré de l'usine à papier. Ne convient pas. Mais pour satisfaire les vues du Grand Chef du Gouvernement qu'est le Maréchal Pétain, étude d'un terrain à vendre situé à Faurès, près de la pompe, pratique pour les douches. L'acheter pour moins de 2500 F, et d'une partie du terrain de M. Ducru propriétaire mitoyen.

12 avr 1941

Réception d'une plaque «Place du Maréchal Pétain et des Combattants» à apposer sur la Mairie, sans cérémonie, selon les ordres préfectoraux.



Plaque conservée dans les ateliers

M. Alexandre Pothet, retraité, est nommé secrétaire adjoint à cause du travail supplémentaire (occupation, cartes d'alimentation, vêtements, chaussures etc.)

Indemnité de bicyclette portée à 400 F pour le garde-champêtre (augmentation des pneus et chambres à air).

Le presbytère n'ayant pas eu de réparations sérieuses depuis 40 ans est en très mauvais état, le puits est à réparer, la pompe à changer, attente

des devis de l'ordre de 36000 F pour accueillir M. Beguerie, curé doyen de Castres récemment nommé.

M. Expert, demeurant à Lamothe, commune de Portets accepte de vendre une pièce de terre à Faurès-Nord n° 415 au plan cadastral Section A, 41 ares30ca pour 1100 F. M. M. Dercis demeurant à Faures accepte de vendre une pièce contigüe n° 416 section A de 35a 60ca pour 1100 F. Approuvé.

7 mai 1941

Devis des réparations presbytère :

Plâtrerie Peyrebell 2070 F.

Charpente garage Dabadie 5710 F.

Peintures intérieures Laffitte 2993,10F.

Peintures extérieures Laffitte 1731,90 F.

Maçonnerie puits et divers Tartas 2000 F.

Menuiserie Honte 1976 F.

Panneaux en bois Honte 1485 F.

Pompe Moncade 6408 F.

Imprévus 5000 F.

Total 28919 F. Devis acceptés crédit de 17000 F et emprunt de 13000 F.

Réparation du mur des écoles confié à M. Roche.

Délibération pour faire les travaux de goudronnage de la rue de l'église et de la place des Combattants. 19992 F.

7 juin 1941

Annulation de l'emprunt pour les travaux du presbytère, crédit de 29000 F voté.

Comptabilité communale 1940 ; excédent de recettes de 89272,10 F. Avec B. de bienfaisance.

Etat des reports 1940/1941.

Augmentation de l'assistance aux vieillards : 110 F/mois.

19 sept 1941

Arrêté : ordre de l'autorité allemande : camoufler totalement les lumières dès la chute du jour sous peine d'amende par le commandement des troupes d'occupation.

Arrêté : suite à de nombreuses plaintes, tout chien errant sera mis en fourrière, un PV sera établi et le chien abattu s'il n'est pas réclamé dans les 24h.

8 oct 1941

Mme Machet remplace Mme Duplantier, institutrice partant à la retraite. Réparations à faire à son logement (charpente).

Prélevé 4000 F sur budget chemins vicinaux au profit des chemins ruraux et urbains.

Nouveau bail pour le presbytère avec l'abbé Béguerie. 75 F/an.

22 fév 1942

Budget primitif 1942 : recettes 61748 F – dépenses 81944 F, imposition pour insuffisance de revenus.

Augmentation des salaires des employés communaux :

Secrétaire qui travaille même le dimanche matin, 6000 F plus 4200 F temporaire.

Garde-champêtre supplément temporaire de 800 F

Cantonnier communal supplément temporaire de 125 F/mois,

Femme de journée, entretien des classes, non augmentée depuis 1939, salaire 800 F plus 400 F temporairement.

Rétribution des bénévoles distributeurs de cartes d'alimentation, crédit de 1500 F.

Gratuité des fournitures scolaires aux familles Collardeau, Job.

Gratifications aux œuvres :

Société de secours mutuel « Les Amis de Castres » 300 F.

Société « Aide et protection » 150 F.

Service des fraudes 50 F.

Ligue des viticulteurs 50 F.

Office des Pupilles de la Nation 20 F.

Syndicat de chasse 10 F.

Mme Machet institutrice demande que l'éclairage des classes soit payé par la Mairie, indemnité insuffisante et obligation de diminuer de 10% la consommation de chacun. (Mettre un compteur aux classes)

L'inspecteur primaire lui a demandé si la Caisse des écoles (obligatoire) avait été créée à Castres, (la Mairie va se renseigner pour cette création)

Faire chauffer les classes pour que les enfants puissent travailler dès leur arrivée.

Faire mettre une lampe au local à incendie, nécessaire, après l'incendie de l'usine à encre de Beautiran pendant la nuit.

Ristourne de 4000 F sur le service vicinal, accordée.

Augmentations de 25% sur les fournitures des Pompes funèbres générales (corbillard, tentures...) 40% sur les cercueils en hêtre ou bois blanc, 38% sur autres cercueils. Accordé, mais étude pour revenir à l'ancien système.

Prendre une assurance pour couvrir le Maire vu le nombre croissant de lois et décrets.

La moitié du bois de chauffage des écoles, 7 mètres a été rentré cause pénurie de main-d'œuvre.

L'ébranchage prévu de la place Roullier n'a pas été fait cause main-d'œuvre, c'est urgent.

Taxe vicinale maintenue.

330 F pour registres et imprimés.

821 F provenant de la réquisition de la halle par l'armée allemande et 414 F provenant de la réquisition de la salle de réunion des Amis de Castres.

Don anonyme de 200 F pour le bureau de bienfaisance.

Honoraires de l'architecte pour le terrain de sport, 3492 F, si le terrain n'est pas construit l'architecte ne peut obtenir plus de 5,5% du projet. Attendre que la subvention de l'État soit encaissée.

Assistance médicale gratuite accordée à Mlle Saigne, accidentée, Mlle Restoux, accidentée, le temps de leur maladie, Joseph Bouche débile mental.

Assistance aux vieillards à Mme Ducis et Yvonne Latour.

Arrêté : réglementation de la pêche et de la vente du poisson, (tickets de rationnement, prix de vente de l'alose inférieur à 34 F/kg, etc.)

3 mai 1942

Terrain de sport, ajourné conseil incomplet.

Statuts de la caisse des écoles, les CM s'inscriront au secrétariat et donneront leur obole.

Assurance des risques administratifs des Maires et CM de 30000 F ; 50 F/an à la Mutuelle Générale Française et pour 50 F forfaitaire, couverture des risques depuis 30 ans.

Assurance des pompiers 336 F/an

Le sonneur civil, M. Penau demande 5 F/ au lieu de 1,6 F. Accordé 3 F par jour sous réserve qu'il sonne trois fois par jour avec la grosse cloche et non la petite.

17 mai 1942

Rejet de la proposition du Commissariat aux sports, 5 cours de l'Intendance Bdx, et de M. Schouartz président du CCL de Castres d'installer le terrain de sport sur la place Gustave Lamarque, très utile depuis 32 ans, le terrain a déjà été acheté à Faurès.

Frais de M^o Tardy pour achat terrain de sport.

Augmentation de la journée de travail de M. Delcros.

Étudier l'éclaircissement des arbres de la place G. Lamarque pour éviter mutilations périodiques.

Le centre d'abattage de Beautiran est transféré à Castres chez M. Masséjo, boucher, voter les taxes sur la viande pour rétribuer vétérinaire et surveillant : 0,09 F/kg pour vétérinaire M. Mourax de Léognan et 0,03 F pour surveillant M. Crivelli garde-champêtre.

1 juill 1942

Arrêté concernant l'abattage des viandes.

24 juill 1942

René Lacaze, expulsé, a été admis à l'hôpital de Podensac

Curage du fossé du lavoir du Port par les riverains entre le 1 et le 10 août.

Incident au puits de Faurès entre M. Gourdin et son employé avec les habitués du puits.

L'inspecteur primaire a demandé à M. Naud et Mme Machet, instituteurs, de faire créer un jardin scolaire pour initier les enfants au jardinage. Voir si le terrain acquis à Faurès pourrait être utilisé en attendant l'installation du terrain de sport. (Terrain trop pauvre, chercher un autre terrain).

Liste de réparations à faire aux locaux scolaires avant la rentrée.

Voir avec le curé où il veut faire faire le garage.

Demande à l'ingénieur des services vicinaux une ristourne de 5000 F pour les chemins ruraux.

Entretien des arbres de la Place G. Lamarque ajourné.

L'inspecteur départemental a prescrit l'analyse des eaux du Grand Bos 50 F.

M. Crivelli ne connaissant rien aux viandes est remplacé comme surveillant par M. Culine ancien boucher.

Établissement d'un cahier de présence du vétérinaire.

Le Service de Ravitaillement incite tous ceux qui le peuvent à apporter les œufs à la Mairie où le Service de ravitaillement les fera prendre.

Bail entre la commune et la Société des Pompes funèbres générales.

18 oct 1942

Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Deux demandes d'assistance médicale gratuite, Prudent Constans pour sa femme et Herminie Lagneau née en 1885, réfugiée. Avis favorable.

La contribution de la commune en pommes de terre ayant été réduite à 600 kg, elle dispose de 496 kg pour les habitants qui en sont totalement démunis. Commission de distribution.

Vœu pour être admis comme la ville de Bordeaux pour le ravitaillement général ; commune plantée en bois et vigne, quatre propriétaires seulement peuvent cultiver la pomme de terre, les terres ne sont pas assez fertiles pour les autres légumes, population de fonctionnaires, retraités, ouvriers d'usines, pas assez pour la terre.

Vu le prix excessif de la maçonnerie, le garage du presbytère sera construit en planches par M. Dabadie, charpentier.

Commission pour se rendre compte au château Merkel à Beautiran et à l'ex maison de M. de Gatisole de l'état d'anciennes voitures hippomobiles à 4 roues pour servir de corbillard.

Arrêté du préfet allouant un forfait de 4000 F au Maire de Castres pour frais de fonction.

Secours de 1500 F voté aux familles de prisonniers de guerre de Castres.

50 F de subvention à l'association contre le cancer.

Taxe vicinale Maintenu.

Le cahier de visite du vétérinaire sera signé par lui au secrétariat.

Compte de gestion 1941 : excédent de recettes de 49370,20 F.

Gestion du bureau de bienfaisance

Budget supplémentaire 1942 : 57384 F.

Budget vicinal : 17088,28 F.

15 déc 1942 Budget primitif 1943 : 102335 F.

Selon Instructions ministériels, augmentation du salaire du secrétaire à 14440 F dont 2000 F de base, 6740 F de supplément (10 F/habitant), salaire temporaire 4200 F, 1er échelon personnel 1500 F. (D'où 674 habitants en 1942).

Augmentation du salaire du garde-champêtre, porté à 1081 F/mois.

Augmentation du salaire du cantonnier communal de 60 F/mois.

Budget du Bureau de bienfaisance équilibré à 720 F.

Nouvelle augmentation des tarifs de Pompes funèbres autorisée par le Préfet : cercueils garnis ou non 70%. Cette hausse doit être entérinée par le CM et remplace la précédente.

Conférence de propagande familiale, devant être interprétée comme étant la volonté de relèvement du pays. Le Maire doit être présent ou représenté.

Note de la « Direction départementale de la défense des forêts contre l'incendie » rattachement des parties boisées de Beautiran à l'association de Castres décidé à Arbanats, mais le Maire malade et le président excusé, n'ont pu y assister.

L'Organisme de stockage du bois de boulangerie autorise la Société de panification de Castres à prendre 9 stères mensuels sur le bois livré sur route par les divers propriétaires. Les 66 m3 imposés à la commune n'étant pas suffisants, M. Biteia le boulanger prendra tout.

L'Inspecteur d'académie a décidé que comme l'an passé un Arbre de Noël sera dressé à la Mairie au profit des enfants et en particulier ceux des veuves de guerre et des prisonniers.

La pompe de Faurès ne fonctionne plus convenablement.

28 mars 1943

Augmentation temporaire de 1500 F du porteur de dépêches.

La pompe communale de Faures a été réparée (à titre honorifique) par M. Gonzales de Pessac en considération d'une reconnaissance qu'il savait devoir à M. le Maire.

Piston de la pompe du cimetière bloqué.

Garage du presbytère en construction.

Gérard Perrau le sonneur civil est à l'hôpital.

Bons de solidarité des Œuvres antituberculeuses vendus à la population ont rapporté 200 F expédiés à l'œuvre le 10 février.

Répartition des poissons d'eau douce, trouver un commerçant qui puisse aller le chercher à chaque appel téléphonique. Voir avec M. Massip qui est le seul commerçant autorisé à rouler en auto.

Autorisation au docteur Pareau de continuer à construire sa maison.

27 avr 1943

Enquête concernant le rattachement de Castres et Beautiran. Avis défavorable pour de multiples raisons, « vie propre et séparée, parfois même exempte de compréhension et de sympathie mutuelles ». cd dossier de rattachement : (Castres 674 habitants, Beautiran 896, 673ha contre 580ha, budget 81944 F contre 143504 F)

Hospitalisation du fils Collin, indigent.

AVIS du Maire concernant le projet de rattachement de Castres et Beautiran : Beautiran 1200000 F de dettes, Castres possède 10000 F, légende de Romains, doyenné, notaire, percepteur, receveur des contributions indirectes, gendarmerie, bureau d'enregistrement naguère, bureau de Poste, télégraphe, 3 facteurs desservant 5 communes, gîte d'étape sur la RN 10 chemin de grande communication, communes séparées sur 4km par le Gat-Mort, mœurs différentes ferment de discordes. Eventuellement placer Castres en tête.

Signé C. Laconfourque, Chevalier de la Légion d'Honneur né à Castres le 24 février 1894, descendant de la famille Barthélémy Laconfourque qui habitait Castres au commencement du 16^{ème} siècle, le registre le plus ancien en fait foi.

12 juin 1943

Assistance médicale gratuite accordée à Robert Giraud hospitalisé à St André.

Idem Mme Balauze pour sa fille, intervention chirurgicale.

4 sept 1943

Remboursement du déplacement du compteur électrique de la salle occupée par les troupes d'occupation chez Mme Machet institutrice, 120,10 F.

Taxe vicinale maintenue.

Vote de 1500 F, secours pour les familles des prisonniers de guerre.

Lettre du Directeur des Papeteries de Beautiran et somme de 500 F en récompense des services rendus lors de l'incendie de son usine, somme versée à la Société des sapeurs pompiers.

Faire effectuer dès que possible la réparation du mur de séparation des deux écoles, en attente depuis 2 ans.

La Fédération Girondine des Forêts sollicite une subvention de 2000 F en faveur de l'Organisation Corporative Agricole. La commune faisant déjà partie du Syndicat des communes contre l'incendie se renseignera sur cet organisme.

M. Delcros demande une augmentation du prix de journée pour enlèvement des ordures ménagères. Accepté pour 150 F mais le ramassage se fera tous les 15 jours et non toutes les semaines (bilan nul).

Nettoyage des lots des landes, encombrés d'ajoncs, bruyères, herbes, danger d'incendie ; nécessaire mais pas de main d'œuvre.

Compte de gestion : excédent de recettes de 34842,30 F.

42789,30 F avec le Bureau de bienfaisance.

Budget supplémentaire 1943 : 56457,30 F.

Budget vicinal

Indemnité annuelle pour préparation des budgets, 400 F au Receveur municipal.

16 oct 1943

Hospitalisation d'urgence au sanatorium de La Meynardie du fils Robert Méoullé, indigent. Le père ne gagnant que 1800 F, secours accordé.

Hospitalisation d'urgence de Mme Villetorte à l'hôpital Boursier, secours accordé.

Idem pour Mme Rebeyrol.

Assurance sapeurs pompiers.

Assurer le garage du presbytère pour 20000 F près de La Métropole qui assure les bâtiments communaux.

Porter l'assurance de la Mairie et logements instituteurs de 125000 à 175000 F et celle du garage de 50000 à 75000 F.

M. Maury, Chef du District de Ravitaillement est autorisé à percer un trou dans la salle de la Mairie pour y faire passer son tuyau de poêle.

Vœu pour la guérison de M. le Maire.

3 nov 1943

Budget primitif 1944 : insuffisance de revenus de 51881 F

Budgets de chemins vicinaux

Fournitures scolaires gratuites à fille de Mme Balauze.

Réexamen des assurances elles sont portées à 250000 F pour Mairie et logements et 100000 F pour le garage du presbytère.

Delguel demande de faire pression sur les propriétaires des lots des landes pour le nettoyage.

Désignation d'un régisseur pour recevoir les fonds et payer les requis à la garde des voies ferrées. Le secrétaire a trop de travail, M. Caumille retraité des Contributions indirectes accepte et prévoit 2h de travail par jour à 10 F/heure. Accepté.

30 janv 1944 Condolérance du Préfet pour le décès de M. Camille Laconfourque.

Arrêté préfectoral du 29 nov 1943 **délegant les fonctions de Maire à M. Pralong**. Il ne peut avoir d'adjoint qu'en dehors du CM pour le remplacer en cas d'absence. Le Conseiller municipal siégeant à sa droite M. Monteil le remplacera éventuellement.

Demande de secours de Mlle Restoux qui touche la retraite des Vieux Travailleurs. Refusé, Mais secours en nature, bons de pain, de bois.

Veuve Collardeau pour assistance médicale gratuite pour elle et son enfant. Elle a une allocation journalière de 15 F et 25 F de salaire. Secours accordé pour la durée de l'opération chirurgicale et hospitalisation.

Epouse Villetorte hospitalisée d'urgence, facture des Ambulances Bordelaises 565 F. Demander à M. Villetorte de régler lui-même.

Augmentation de salaire de M. Sourzat porteur de dépêches : 4000 F.

Faire abattre le bois qui entoure la Gravière côté nord pour chauffage des classes en 1944-45.

Subvention de la Préfecture est de 16977 F au lieu de 18300 F.

Note du Service départemental de défense et de secours contre l'incendie : inscrire au budget primitif 2696 F pour dépenses du Service, (4 F/habitant) et un crédit de 2000 F pour faire face en cas d'intervention.

Le Préfet demande que la somme allouée à l'entretien des monuments classés soit relevée de 200 F et portée à 500 F.

Autorisation à Albert Laconfourque pour aménager un vieux local en buanderie et chai à bois.

Avenant de la compagnie d'assurance

Arrêté préfectoral nommant M. Caumille régisseur de fonds.

Projet d'installer un téléphone à la Mairie.

Secours de 300 F alloué à l'Amicale des sapeurs pompiers en attente de création de cette société.

23 avr 1944

Assistance médicale gratuite au fils de M. Laporte

Assistance médicale gratuite à la fille de la fille-mère Teheney.

Réparation de la pompe de Faures par Gonzales 900 F.

Exploitation du bois de chauffage des classes effectué par M. Masson, 21 mètres à 80 F/m soit 1680 F.

Circulaire préfectorale prescrivant la création d'un dépôt de lait de bonne qualité pour les nourrissons. Il y en a déjà un.

L'Association des communes forestières demande une cotisation de 236 F pour 1943-44. La commune fait partie des Centres de secours contre l'incendie des forêts ne vote pas cette cotisation sans renseignements sur les statuts.

Le Service de Ravitaillement ravitaillera la commune en poisson d'eau de mer 2 fois par mois, 15kg la première semaine, 12kg la troisième. Quantités jugées insuffisantes.

30 juil 1944

Assistance médicale gratuite pour l'enfant de Mlle Laulau

Assistance médicale gratuite pour la fille de M. Lussac domestique qui gagne 900 F/mois et ayant une autre fille. Accordé.

Assistance aux vieillards accordée à veuve Oriède en complément de ce que peut donner son fils.

90 F au fossoyeur Eugène Lemaire pour enterrement du sieur Lamoulié, indigent.

Augmentation du prix des cercueils par les Pompes Funèbres Générales.

Taxe des chiens dans les communes de moins de 50000 habitants portée à 150 F pour chiens de chasse et 30 F pour chiens bergers.

Subvention de 2000 F aux écoles pour achat d'outillage.

Réparation de la pompe de Faures, 1200 F

Pompe de Poneillan usée, transformations à faire au lavoir qui n'a plus d'eau depuis la percée du nouveau Gat-Mort. Voir l'ingénieur avant d'entreprendre.

Pancarte pour interdire de jeter de l'eau polluée près de la pompe du Port, boucher le trou à son pied, attente de ciment.

Le téléphone a été placé à la Mairie.

Attendre avant de faire réparer les dégradations causées par les troupes d'occupation place G. Lamarque.

Taxe vicinale Maintenu.

Comptabilité communale : excédent de recettes de 92 946 F.

Budget supplémentaire 1944 : 93 281,90 F.

Budget additionnel : 9 3281,90 F.

Traitement du secrétaire 19 440 F.

Traitement du secrétaire adjoint 1 930 F.

Traitement du garde-champêtre 6 000 F pour ses 4 mois.

Traitement du cantonnier 12 000 F pour 8 mois

24 sept 1944

Assistance médicale gratuite à l'enfant de la fille-mère Simone Bordessoules, arrivée depuis peu, domestique de M. Roumazeilles, qui va l'inscrire aux assurances sociales.

Le Syndicat départemental d'Énergie Électrique de la Gironde informe que la cotisation est de ½ centime au lieu d'1/4. La commune ne sait pas si elle est affiliée à cet organisme et va se renseigner.

Circulaire demandant de faire l'aménagement du terrain de sport, pour parer au chômage résultant de l'arrêt de nombreuses industries régionales. La subvention aurait été versée. La commune n'a aucune nouvelle de cette subvention et préfère utiliser la main d'œuvre aux travaux de la terre et au ramassage des récoltes en temps voulu.

Imposition de la commune en pommes de terre : déficit total de récolte.

Suppléments accordés pour les vendanges, formalités pour l'abattage du bétail accordé jusqu'au 20 octobre.

L'acompte de 4244 F sur les 16977 F accordés sera prochainement versé.

Imposition en viande de boucherie maintenue à tous les agriculteurs, le poids des gros bovins passe de 271 à 210kg.

Maintien du traitement du secrétaire et secrétaire adjoint compte tenu du travail important.

Faire curer par les riverains le canal d'écoulement des eaux de la rue du Port.

19 nov 1944

Délégués pour révision liste électorale.

Ordre de la préfecture de verser 452 F à la Ligue antituberculeuse.

Castres ne peut être pour l'instant classé dans la catégorie des communes de banlieue bordelaise.

Portraits du général de Gaulle en vente par la Maison Parrajou, photographe allée de Tourny, la moins cher 100 F. Réponse ajournée.

Place du Maréchal Pétain et des Combattants rebaptisée place du Général de Gaulle et des Combattants.

Contingent communal d'assistance porté à 22191,40 F.

Le Service du Ravitaillement réduit l'imposition de pommes de terre de la commune de 2250kg à 550kg. Déterminer le contingent de chaque propriétaire avant d'en faire la rentrée.

Maintien de la municipalité de Castres sous la **présidence de M. Pralong.**

Erreur du Directeur départemental du commissariat général à l'éducation, aucune subvention n'a été versée pour aménager le terrain de sport. Ne rien entreprendre.

Subvention préfectorale aux communes : 16877 F en 1945.

Inst ministérielles, doubler la paie du mois d'août des employés municipaux.

Organiser un Contrôle Médical Sportif dans la commune, nommer un médecin contrôleur : Docteur Doublet.

Imposition communale de 1945 pour Contribution mobilière de 3396 F.

La Préfecture accorde 672 000 F pour travaux d'assainissement et mise en valeur de la vallée du Gat-Mort.

Recherche de véhicule susceptible d'être transformé en corbillard, voiture de chasse de préférence pour ne pas renouveler le bail avec les Pompes Funèbres Générales trop onéreuses.

22 nov 1944 Budget primitif 1945 ; dépenses 152 523 F – recettes 84 164 F imposition pour insuffisance de revenu de 68359 F.

Busget primitif des chemins vicinaux 20 000 F.

30 déc 1944 Assistance médicale gratuite à Mme Courbin, de Faures pour son enfant, Mari prisonnier de guerre.

Assistance médicale gratuite à M. Dutoya et sa famille (8 personnes) venu de St Morillon, domestique chez M. Roumazeille.

Remboursement de l'ambulance pour veuve Lestruhaut, opération chirurgicale à Bdx.

Lettre Énergie électrique, extinction rapide des lampes d'éclairage public. Les lampes placées aux carrefours et endroits dangereux seront maintenues allumée et éteintes par les voisins en cas d'alerte.

Problème de paiement des céréales fournies par les propriétaires au Service du Ravitaillement qui ne sait ce que le seigle est devenu au moment de la Libération !

Journée de travail du fossoyeur, Eugène Lemaire portée à 100 F.

Indemnité d'allumage des lampes à payer au garde-champêtre, l'éclairage ayant recommencé.

Le centre d'abattage de Castres est supprimé. Voir si le vétérinaire vient vérifier les viandes avant de payer le vérificateur.

Mme Gourez, balayeuse des classes sollicite une augmentation : approuvé, de 1200 à 1400 F/an.

M. Coussillan pourrait vendre un véhicule 5000 F et Mlle Lafon dispose aussi d'un véhicule pouvant être transformé en corbillard, s'enquérir du prix et du prix de revient des inhumations dans les communes autonomes.

Proposition de virer les 1500 F votés pour les colis aux prisonniers qui ne peuvent plus être expédiés, sur livret du prisonnier. M. Tardy propose d'attendre au cas où l'autorisation d'expédier des colis reprendrait. Attente.

Faire abattre du bois pour le chauffage des classes, 100 F/m

Réparation du toit de l'église par M. Vidal d'Ayguemorte dès que le temps le permettra.

11 fév 1945 Toit du lavoir de Poneillan abîmé par une grosse branche pendant abattage de bois par MM Lassere, Claverie et Boude. Réparation à la charge de ces particuliers.

Prime de libération accordée à M. Souzat porteur de dépêches, à Mme Gomez nettoyage des classes et tous employés municipaux selon décision ministérielle.

Demande de concession dans le cimetière pour l'enfant Micouveau décédé par accident.

Nomination d'assesseurs pour la Commission paritaire d'arbitrage cantonale de statuts sur les contestations entre preneurs et bailleurs de baux à ferme.

Subvention de 100 F à la Ligue des viticulteurs.

Chercher une bonne pompe pour remplacer celle de Poneillan complètement usée avant l'époque de traitement des vignes.

L'eau du puits de Faurès est complètement vaseuse et impropre à la consommation. Demande à M. Paolino, puisatier de Beautiran de descendre vérifier et réparer.

Création dans chaque commune d'un Office municipal de l'éducation physique et des sports.

M. Delcros est allé voir les véhicules pouvant être transformés en corbillard, prix entre 5000 et 6000 F, il espère trouver moins cher.

Le mur de clôture du presbytère s'est écroulé sur quelques mètres près du garage. Autorisation de réparer rapidement.

20 avr 1945 M. Paolino sans se rendre au puits de Faurès, le connaissant estime les travaux à 30000 F.

Voir avec M. Lucantis entrepreneur de forage de Beautiran avant de prendre une décision.

Recherche de pompe pour Poneillan, rien à la Maison Landé de Libourne, voir Maison Pépin à Bdx.

Travaux de réparation du lavoir de Poneillan non commencés s'adresser à M. Arlet pour qui les bûcherons travaillaient.

M. Marty, ingénieur du génie rural ne sait comment alimenter en eau le lavoir de Poneillan depuis le nouveau Gat-Mort et conserver les travaux de celui-ci. Demander une subvention au ministre de l'agriculture.

Marty demande : le montant des droits d'extraction à la Gravière, (prix inconnu, pas de vente), les points d'approvisionnement en sable, (voir M. de Boussiers)

M. Delcros a trouvé un véhicule à 3500 F et M. Lapeyre en connaît un, il va se renseigner.

Versement des 1500 F destinés aux colis de prisonniers sur le livret des prisonniers.

Le fossoyeur n'a pas encore fait connaître s'il y a un emplacement disponible autre qu'au carré des enfants dans le cimetière pour Micouleau.

Organisation d'un Contrôle médical scolaire dans la commune, Docteur Doublet désigné.

Relèvement de l'allocation des femmes en couches compris entre 7,50 F et 22,50 F. Vote de 12 F pour Castres.

Maison Serre de Paris propose le portrait du Général de Gaulle pour 300 F. Trop cher.

20 mai 1945 Installation du CM élu les 29 avril et 13 mai 1945.

Pierre **Pralong élu Maire**, Roger Laconfourque élu adjoint.

Commission bâtiments communaux.

Commission places publiques, pompes, lavoirs.

Commission cimetière.

Commission finances.

Commission fêtes publiques.

Commission chemins vicinaux.

Délégués au Bureau de bienfaisance.

Pour le puits de Faurès M. Gilet propose de s'adresser à l'entrepreneur qu'il emploie habituellement. Autorisé. Demander au Génie rural les bons-matière nécessaires.

26 mai 1945 Débat sur les Pompes funèbres, tarifs, drap mortuaire, charron. Repoussé à quinzaine.

9 juin 1945 Résiliation du contrat avec les Pompes funèbres à compter du 15 Mars 1946 et organisation communale. Un drap en bon état a été trouvé, le véhicule de Coussillan pour 4500 F et la modif à faire par le charron 6000 F.

Le puisatier viendra le 10 juin voir le puits de Faurès.

16 juin 1945 Liste indigents et assistance médicale gratuite.

Assistance médicale et femmes en couches accordées à Mme Marchand née Brotier.

Délégués révision listes électorales

Démission de M. Sourzat porteur de dépêches, chercher un remplaçant.

Acompte mensuel de 300 F au garde M. Crivelli en attendant l'augmentation de salaire prévue par le Gouvernement.

Augmentation du tarif des Pompes funèbres accepté jusqu'à la fin du contrat.

Résultat de la visite au puits de Faurès, la Maison Lucantis affirme donner de l'eau en abondance par un forage de 15m et une dépense de 40000 F. Rappel de la proposition de Paolino, 4 à 5m pour 30000 F. L'approfondissement donnerait une réserve plus grande sans augmenter le débit, décision définitive après devis.



Maires de Castres

- 1791 Jean Dussaq (archives notariales)
- 1792 Rencontre (archives notariales)
- 1793 Gérard Menguin (Plaque des maires)
- 1795 Rencontre (archives notariales)

Liste des Maires selon les délibérations

En italique les intérim

- 1831 Jean Chanterre
- 1831 Jean Maynieu
- 1837 Antoine Ronat
- 1846 Pierre Roussereau
- 1848 Soulié Maire provisoire*
- 1852 Lasalle
- 1852 Chaurand
- 1853 Théodore Lasalle
- 1853 Etienne Chaurand
- 1855 Jacques Campana
- 1860 ? non nommé
- 1861 Charles Duluc
- 1870 Charles Duluc
- 1870 Jean Escatafal Maire provisoire*
- 1874 Charles Duluc
- 1875 Charles Duluc
- 1876 Jean Escatafal
- 1877 De Théobon
- 1878 Jean Escatafal
- 1881 Joseph Lasalle
- 1884 Joseph Lasalle
- 1888 Joseph Lasalle
- 1890 Ameau (Président)*
- 1890 Julien Chaurand*
- 1892 Julien Chaurand
- 1893 Gustave Lamarque
- 1896 Gustave Lamarque
- 1900 Gustave Lamarque
- 1905 Oswald Escatafal
- 1908 Oswald Escatafal

1912 Henri de Coste
1919 Henri de Coste
1925 Henri de Coste
1929 Henri de Coste
1929 Maurice Tardy
1935 Roger Laconfourque
1944 Pralong (faisant fonction)
1945 Pierre Pralong

Dans les actes notariés on découvre que Gérard Menguin, maire en 1793, n'a pas été le premier maire de Castres, comme c'est indiqué sur la plaque de la ruelle et sur le tableau des maires de Castres.

En effet en 1791, Jacqueline Mestayer, cousine germaine de Thérèse de Génissac, l'épouse de Jean de Roussane demeurant au domaine de Grenade à St Seve (*Saint-Selve*), fait une cession⁵ elle est désignée comme l'épouse du maire **Jean Dussaq**, négociant. Jean Laconfourque aîné étant conseiller municipal.

En 1792 le sieur **Rencontre**, maire de Castres, lors de la vente des biens des émigrés fait un gros bénéfice en achetant 13 lots de la veuve Dupuy⁶ émigrée, pour 17600£ le 18 pluviôse an 2 et en les revendant le 24 vendémiaire an 4 à M. Charamel de Bordeaux pour 82500 £. Ce Charamel achète aussi d'autres lots à Castres. *Le château Ferrande se trouve à l'emplacement des demeures de Charamel.*

⁵ Archives Bourron : Cession par Jacqueline Mestayer son épouse.

⁶ Cette veuve Dupuy possédait de nombreux terrains et maisons dans Castres : une maison dite Vieille estimée 9350 £, une autre dite neuve avec terrains et vignes estimée 13145£, Une autre nommée Sensaric avec fond de vigne et terres estimée 3220£, plusieurs pièces de terres, Quarante neuf lots sont mis en vente pour un total estimé de 83111£ en vignes ou pins au Bason et au bout de la lande, au Poirec, au grand chemin, à Ferran, à la Bresque de haut et de bas, à la Rivière, à Sensaric. (AD 33)

Selon les registres d'état-civil Gérard Menguin est dit membre du Conseil général de la commune, ayant été élu le 8 novembre 1792 pour rédiger les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens. Il signe G. Menguin officier public.

COMMUNE DE CASTRES GIRONDE

TABLEAU DES MAIRES

1793	Gerard MENGUIN
1816	Jean CHANTERRE
1830	Jean MAYNIEU
1837	Antoine RONAT
1843	Pierre ROUSSEAU
1849	Theodore LASALLE
1850	Etienne CHAURAND
1855	Jacques CAMPANA
1861	Charles DULUC
1876	Jean ESCATAFAL
1881	Joseph LASALLE
1890	Julien CHAURAND
1893	Gustave LAMARQUE
1905	Oswald ESCATAFAL
1912	Henri de COSTE
1929	Maurice TARDY
1935	Camille LACONFOURQUE
1944	Pierre PRALONG
1959	Roger LACONFOURQUE
1977	Henri de BOUSSIERS
1989	Daniel CONSTANT

Camille Laconfourque accueillera le général de Gaulle lors de sa visite en 1961.



Subventions et collectes pour Manifestations, monuments, entraide extérieures à la commune

12 déc 1964	Comité Mémorial de Verdun	30 NF
1 juill 1961	Secours victimes de la tornade des pays de l'ouest	2000F
19 nov 1960	Inondation de la Corrèze	50 NF
10 nov 1959	Sinistrés de Fréjus	25 000
13 juin 1959	Collecte pour Madagascar	45100
11 avr 1959	Petits mandats pour militaires en AFN	20 000
11 avr 1959	Sinistrés de Madagascar	5000
7 avr 1957	Restauration monument des Girondins de Bdx	refus
12 juil 1956	Subvention pour événements d'Algérie	10000
8 mai 1955	Mémorial des déportés à Natzweiler-Struthof	2000
23 oct 1954	Sinistrés d'Orléansville, subvention 5000f, plus collecte 5230f.	5000 + 5230
23 oct 1954	Journée des aveugles	2000
23 oct 1954	Journée des vieillards	2000
16 avr 1954	Foire annuelle aux vins de Langon	5000
16 avr 1954	Subvention Combattants d'Indochine	2000
16 avr 1954	Maison des Maires de France	1600
1 avr 1954	Timbre anti tuberculeux	1000
1 avr 1954	Asso contre cancer	500
21 avr 1953	Communes inondées du Nord	2000
8 mars 1953	Foire aux vins de Langon	5000
8 mars 1953	Cercle des Jeunes Agriculteurs Girondins	1000
janv 1953	Bibliothèque des aveugles	1000
16 déc 1951	Subvention pour l'achat d'un hélicoptère pour secourir les blessés d'Indochine. <i>(Regrets qu'il soit financé par l'initiative privée et non par les autorités responsables)</i>	1000
16 déc 1951	Subvention à l'Association pour le Conseil des Communes d'Europe	500

22 sept 1951	Comité d'aide aux pêcheurs péris en mer (pb Inscription Maritime)	0
22 sept 1951	Monument aux Fusillés de la Résistance à Châteaubriand	500
7 juil 1951	Comité National des Paralysés placé sous le haut patronage du Pdt de la République	2000
0 juin 1951	Institution des Sourds-muets et jeunes aveugles de Bdx pour construire un pavillon	1000
15 oct 1949	Souscription pour les sinistrés des incendies. Plus dons divers en nature	54890
26 août 1949	Secours de la municipalité aux victimes des incendies de forêt	10000
25 juin 1949	Amitiés Africaines	500
18 déc 1948	200f aux aveugles de guerre (pensionnés) et 800f aux dispensaires antituberculeux de la Gironde	1000
5 août 1948	Maison de l'Enfant du Fusillé, établie en Seine-et-Marne par le Secours Populaire français.	200
11 avr 1948	Monument aux fusillés de Bègles.	200
1 fév 1948	Cours d'enseignement de la Maison du Paysan de Beautiran	1000
1 fév 1948	Centenaire de la Révolution de 1848 (circulaire préfectorale)	Bal, illuminations Arbre de la Liberté
31 déc 1947	Monument à Fresnes	500
22 nov 1947	Monument du Souvenir à Compiègne	2000
3 août 1947	Exposition des meilleurs ouvriers de France	500
11 mai 1947	Monument à Gabriel Péri (politisé)	0
26 janv 1947	Monument à la mémoire du président Roosevelt	1000
16 nov 1946	Monument de la Résistance à Saucats	1000
25 août 1946	Anniversaire de la Libération	
13 oct 1945	Monument de la Paix à New-York	500
19 nov 1944	Ordre préfecture, verser 452f à la Ligue antituberculeuse	452

4 sept 1943	Secours aux familles de prisonniers de guerre de Castres	1500
18 oct 1942	Secours aux familles de prisonniers de guerre de Castres	1500
18 mai 1940	Aide à la Norvège	25
8 juil 1939	Fête du 14 Juillet, commémoration du cent-cinquantième de la Révolution.	Enfants des écoles exécuteront un chœur à l'Arbre de la Liberté
30 juin 1937	Lettre du Maréchal Pétain demandant une subvention pour ériger à Versailles un monument à la gloire des Armées américaines.	25
8 juin 1937	Statue de Montesquieu à La Brède	500
26 mai 1937	Comité des Vins de Bordeaux à l'Exposition Universelle	25
24 mars 1932	Victimes inondation en Tunisie lors d'un cyclone	50
26 juin 1931	Cinquantième école laïque et centenaire naissance de J. Ferry, fondateur école laïque et grand colonisateur	?
27 nov 1930	Secours aux marins bretons victimes tempête 18 au 20 septembre	25
19 août 1928	Restauration tableau Lépicié (3000f, dont 500 commune)	500
20 nov 1927	Création de la Maison de la Chimie	40
20 nov 1927	Chambre d'agriculture de la Gironde récemment élue.	20
21 juin 1925	Office des Mutilés, réformés veuves de guerre	100/an
12 juin 1921	Adoption de 68 communes dévastées de l'Aisne, imposition extraordinaire d'un centime additionnel pendant 30 ans. 23 juin 1935 : Les communes dévastées ont été reconstruites. Suppression du crédit.	1 cent add /an
11 nov 1920	Inauguration Monument aux Morts	400
17 août 1919	Monument aux Morts (souscription publique)	3000
18 nov 1917	Herd-boAvis favorable Bordelais pour	25

	P'amélioration de la race bovine	
18 juin 1916	Comité fédératif des œuvres d'assistance aux prisonniers	25
22 août 1915	Suite à lettre préfet, la somme de 25 f affectée au feu d'artifice du 14 Juillet sera affectée à « l'Œuvre du Soldat au Front ».	25
16 juin 1912	Niagara électrique de la Gironde	70
8 août 1909	Char du Haut Brion à la Fête des vendanges	20
22 mai 1909	Foire des vins de Gironde	30
16 nov 1905	Monument victimes du sous-marin Farfadet à Bizerte	10
1 juin 1902	Sinistrés Martinique	50
9 juin 1901	Monument de Gambetta	50
30 avr 1889	Centenaire de la Révolution	80
4 juil 1875	Victimes de l'inondation	200
1 avr 1872	Souscription patriotique des Femmes de France au profit de la ville de Nancy, emprunt / Gans	5000
6 août 1871	149,65 F restent dans la caisse du receveur municipal d'une souscription faite pour envoyer des vêtements chauds aux mobiles et mobilisés en campagne donné au Bureau de bienfaisance	?
29 juin 1834	Autorisation de disposer des sommes destinées pour la fête du Roi au profit des victimes de lion (<i>sic</i>) et de paris.	Aucune somme disponible

Photos de quelques monuments subventionnés par Castres-Gironde



Monument des sous-marins Farfadet et Lutin coulés à Bizerte,
transporté en 1961 à Mourenx



Fresnes

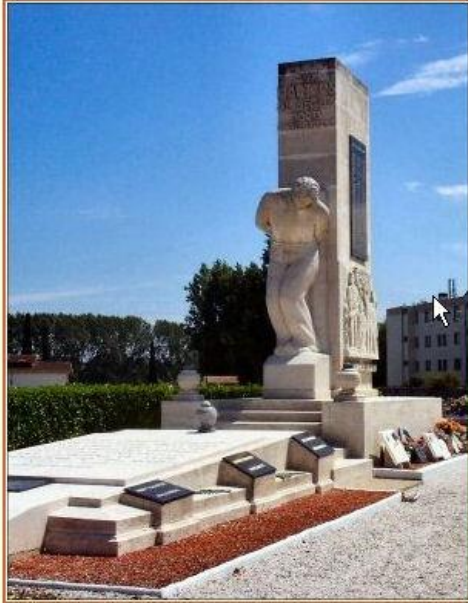


Monument de Montesquieu à La Brède

Bègles

Code postal: 33130 - Code INSEE: 33039

Mémorial des fusillés et déportés 1939-1945

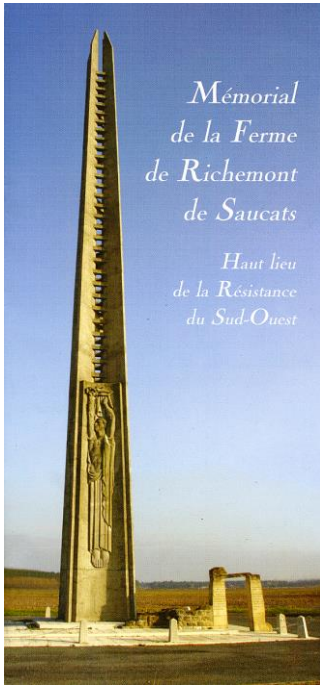


Bègles



Roosevelt

[265]



Richemont



Chateaubriant



Natweiler-Struthof



Monument Pershing – La Fayette

Perché aux portes de Versailles, le long de la départementale 985, le monument Pershing – La Fayette demeure un lieu mystérieux. Inconnu et délaissé, l'édifice n'en demeure pas moins chargé d'histoire. Premier monument à la gloire des armées américaines construit par les Français, témoignage de reconnaissance pour l'aide apportée par l'Amérique pendant la Première guerre mondiale, le monument Pershing-Lafayette n'est pas dénué de symboles. Le maire de l'époque, Henri Haye, américanophile convaincu, est à l'initiative de la construction.

Deux héros illustres

Placé sous l'égide du Maréchal Pétain, un Comité national se charge des aspects techniques et financiers. Sept architectes sont ainsi désignés afin d'étudier le projet. Le monument en lui-même devra comporter deux éléments principaux : « la statue équestre de La Fayette, qui figure actuellement dans la cour ouverte du palais du Louvre et la statue de Pershing, qui doit être créée. Il sera formé de deux parties architecturales séparées par la route nationale ». Le monument célèbre deux figures, deux héros aux faits d'armes illustres. La Fayette, apparaît comme un soutien indéfectible à l'indépendance américaine. « Dès l'instant où j'ai appris que l'Amérique luttait pour son indépendance, mon cœur s'est enrôlé » avait-il déclaré en 1776 deux ans avant la participation française au conflit. Quant au général Pershing, sa proclamation lors de son débarquement en France, à la tête de l'AEF, le 15 juin 1915 : « La Fayette nous voici ! » souligne un lien de fraternité entre les deux pays.

SOMMAIRE

PRÉFACE	_____	p. 1
INTRODUCTION	_____	p. 3
PREMIER REGISTRE	_____	p. 5
SECOND REGISTRE	_____	p. 15
Maires de Castres	_____	p. 256
Subventions des Manifestations, monuments, entraide extérieure à la commune	_____	p. 259
Photos de quelques monuments subventionnés par Castres-Gironde	_____	p. 263

RÉSUMÉ

Cet ouvrage permet de découvrir les évènements survenus dans la commune de Castres-Gironde entre 1831 et 1945 au travers des délibérations du conseil municipal. Organisés dans l'ordre chronologique, les résumés des délibérations sont datés et le texte complet peut être consulté dans les registres de la mairie.

Les délibérations concernent en particulier :

- Les renouvellements du conseil municipal et les élections des maires.
- Les relations avec le Préfet, le Gouvernement et les communes voisines.
- Les choix concernant la création de la mairie, de l'école, de la grande place, de la halle et du cimetière.
- Les différentes décisions concernant l'entretien des routes et chemins vicinaux.
- Les projets relatifs à la création de la voie ferrée Bordeaux-Sète.
- L'agrandissement et les réparations de l'église.
- Les problèmes des pompes et lavoirs.
- L'installation de l'électricité, l'éclairage public, l'adduction d'eau, le téléphone.